

**L'insertion professionnelle et le rapport au  
travail des jeunes qui ont interrompu leurs  
études secondaires ou collégiales en 1996-1997**

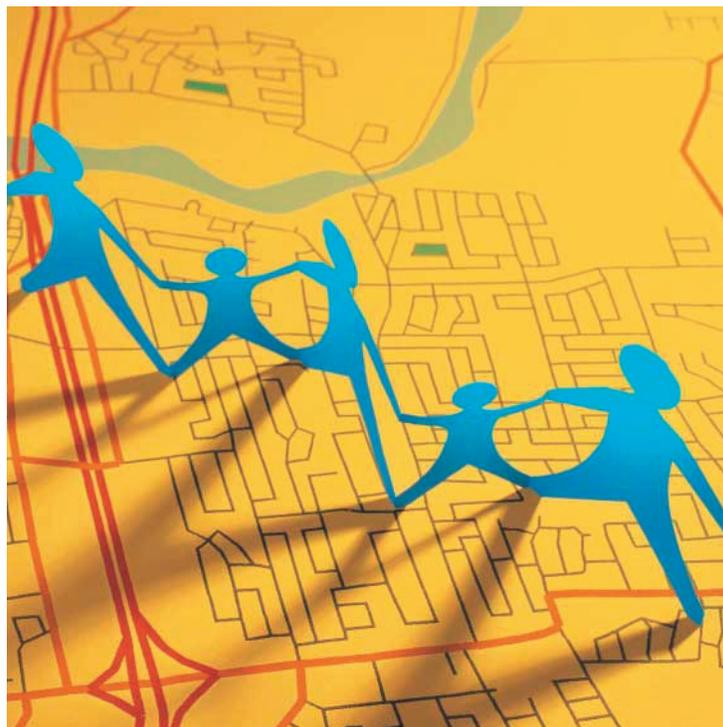
Étude rétrospective

Madeleine GAUTHIER, Jacques HAMEL,  
Marc MOLGAT, Claude TROTTIER,  
Claire TURCOTTE et Mircea VULTUR

avec la collaboration de  
Benoît GENDRON, Janelle LALONDE,  
Manon LAVOIE et Tania PAIEMENT

URBANISATION, CULTURE ET SOCIÉTÉ

**INRS**





**L'insertion professionnelle et le rapport au  
travail des jeunes qui ont interrompu leurs études  
secondaires ou collégiales en 1996-1997**  
Étude rétrospective

Madeleine GAUTHIER, Jacques HAMEL,  
Marc MOLGAT, Claude TROTTIER,  
Claire TURCOTTE, Mircea VULTUR

avec la collaboration de  
Benoît GENDRON, Janelle LALONDE,  
Tania PAIEMENT, Manon LAVOIE

et le partenariat de  
Sylvie Bourrassa, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale,  
Laurier Caron, Centrale des syndicats du Québec,  
Berthier Dolbec, Fédération des commissions scolaires du Québec,  
Viviane Fiedos, Fédération des cégeps,  
Steve Gignac, Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale,  
Mireille Lévesque, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale,  
Gilbert Moisan, ministère de l'Éducation du Québec et  
Marc-André Veilleux, Alliance des Manufacturiers et des  
Exportateurs du Québec

Document produit dans le cadre de  
l'Action concertée sur le travail en mutation

Institut national de la recherche scientifique  
Urbanisation, Culture et Société

avril 2004

Responsabilité scientifique : **Madeleine Gauthier**  
[Madeleine.Gauthier@inrs-ucs.quebec.ca](mailto:Madeleine.Gauthier@inrs-ucs.quebec.ca)  
Institut national de la recherche scientifique  
Urbanisation, Culture et Société

Diffusion :  
Institut national de la recherche scientifique  
Urbanisation, Culture et Société  
3465, rue Durocher  
Montréal (Québec) H2X 2C6

Téléphone : (514) 499-4000  
Télécopieur : (514) 499-4065

[www.inrs-ucs.quebec.ca](http://www.inrs-ucs.quebec.ca)

Projet de recherche financé par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC)

ISBN 2-89575-063-7  
Dépôt légal : 2<sup>e</sup> trimestre 2004  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
© Tous droits réservés

# TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	VII
INTRODUCTION.....	1
1. LE CONTEXTE DE LA RECHERCHE.....	5
1.1 La problématique.....	5
1.2 Les objectifs spécifiques .....	7
1.3 La méthodologie.....	9
1.3.1 L'échantillon .....	9
1.3.2 Le prétest : validation du schéma d'entrevue et de la démarche d'approche.....	12
1.3.3 Préparation des interviewers et rencontres d'équipe.....	13
1.3.4 La cueillette des données : les entrevues.....	13
1.3.5 Décisions relatives à l'échantillon .....	14
Conclusion .....	18
Références bibliographiques .....	20
2. LA REVUE DES ÉCRITS : PERSPECTIVES COMPARÉES SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET LE RAPPORT AU TRAVAIL .....	23
2.1 Le taux de sortie sans diplôme et le taux de décrochage au secondaire .....	23
2.2 Le taux de sortie sans diplôme au collégial .....	27
2.3 La part des jeunes dans l'ensemble de la population et sur le marché du travail au Québec .....	28
2.4 Indicateurs de l'insertion professionnelle des jeunes selon l'ordre d'enseignement et le fait de détenir ou pas un diplôme.....	31
2.5 Autres résultats de recherche sur les différences entre diplômés et non- diplômés du point de vue de leur insertion professionnelle .....	34
2.6 Éléments d'interprétation des différences diplômés/non-diplômés relatives à l'insertion .....	36
2.7 Le rapport au travail des jeunes.....	39
Conclusion .....	42
Références bibliographiques .....	45
3. LA SITUATION EN EMPLOI ET LES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES .....	47
3.1 La trajectoire professionnelle après l'abandon d'études secondaires .....	50
3.2 La trajectoire professionnelle après l'abandon d'études collégiales.....	69
3.3 L'abandon des études au secondaire et au collégial : similitudes, convergences et différences .....	93
Références bibliographiques .....	98
4. LES LIENS ENTRE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET LES AUTRES DIMENSIONS DE L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE .....	99
4.1 Les relations avec les parents.....	102
4.1.1 L'insertion professionnelle soutenue par la famille .....	103
4.1.2 Les « laissés-pour-compte » .....	112
4.1.3 Les indépendants .....	114
4.2 La vie de couple et les débuts de la vie familiale.....	115
4.2.1 La vie de couple. Entre stabilisation et déstabilisation des parcours.....	116
4.2.2 La conciliation entre la vie de couple et le travail.....	118
4.3 Les débuts de la familiale.....	118
Conclusion .....	123
Références bibliographiques .....	128

---

5.	LE RAPPORT AU TRAVAIL ET LA REPRÉSENTATION DE L'INSERTION .....	129
5.1	Quand les enfants sont moins scolarisés que leurs parents.....	131
5.2	L'origine sociale des répondants.....	133
5.3	Le travail selon l'âge.....	135
5.4	Le genre fait-il la différence? .....	136
5.5	Le travail est-il affaire d'argent? .....	139
5.6	Le lien avec l'entreprise.....	140
5.7	Les répondants face à l'avenir .....	144
	Conclusion .....	148
	Références bibliographiques .....	152
6.	LES CHEMINEMENTS SCOLAIRES, LE RAPPORT AUX ÉTUDES ET LES MOTIFS D'ABANDON.....	153
6.1	Les cheminements scolaires de celles et ceux qui ont abandonné les études secondaires en 1996-1997 .....	154
6.2	Les cheminements scolaires de celles et ceux qui ont abandonné des études collégiales en 1996-1997 .....	174
6.3	Une comparaison entre les cheminements scolaires selon les ordres d'enseignement .....	192
	Références bibliographiques .....	195
7.	LE RECOURS ET LE RAPPORT AUX PROGRAMMES ET AUX MESURES D'AIDE À L'INSERTION .....	197
7.1	Les stratégies de recherche d'emploi et le recours à des mesures d'aide à l'insertion .....	198
7.2	Le rapport aux mesures et aux programmes d'aide à l'insertion .....	202
7.3	Les approches d'interventions souhaitées par les jeunes sans diplôme. Quelques programmes et mesures novatrices d'aide à l'insertion .....	207
	Références bibliographiques .....	214
	CONCLUSION.....	215
	Références bibliographiques .....	227
	ANNEXES .....	229
	Annexe A : Schéma d'entrevue.....	231
	Annexe B : Formation d'étudiants.....	238
	Annexe C : Liste des publications et des communications.....	239
	Annexe D : L'expérience du partenariat .....	244
	Annexe E : Liste des personnes interviewées .....	246

## Liste des tableaux

TABLEAU 1.1 : RÉPARTITION DANS LES 48 SOUS-GROUPES DÉTERMINÉS DES DONNÉES TIRÉES DU FICHER DU MEQ ET DE L'ÉCHANTILLON VISÉ .....	11
TABLEAU 1.2 : RÉPARTITION DES JEUNES AYANT OBTENU OU NON LEUR DES AU MOMENT DE L'ABANDON DE LEUR DEP*.....	15
TABLEAU 1.3 : RÉPARTITION DANS LES 48 SOUS-GROUPES DÉTERMINÉS DE L'ÉCHANTILLON VISÉ ET DE L'ÉCHANTILLON RÉEL (LES ENTREVUES).....	16
TABLEAU 2.1 : INDICATEURS D'INSERTION DES JEUNES DE 15 À 24 ANS ET DES 25 ANS ET PLUS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL (1990 ET 2000).....	30
TABLEAU 2.2 : L'EMPLOI SELON LE PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT AU QUÉBEC (EN %) ....	30
TABLEAU 2.3 : INDICATEURS D'INSERTION DES JEUNES DE 15 À 24 ANS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION ET L'OBTENTION OU PAS DU DIPLÔME POUR 1990 ET 2000 (EN %) .....	32
TABLEAU 2.4 : SALAIRE HEBDOMADAIRE MOYEN DES JEUNES DE 15 À 24 ANS SELON LE NIVEAU DE SCOLARITÉ ET L'OBTENTION OU PAS DU DIPLÔME EN 2000 .....	34
TABLEAU 3.1 : RÉPARTITION DES FEMMES ET DES HOMMES QUI ONT ABANDONNÉ UNE FORMATION SECONDAIRE OU COLLÉGIALE SELON LES TYPES DE TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES .....	94
TABLEAU 6.1 : PRINCIPAUX MOTIFS D'ABANDON <sup>1</sup> .....	172
TABLEAU 6.2 : PRINCIPAUX MOTIFS D'ABANDON <sup>1</sup> .....	175
TABLEAU 7.1 : NOMBRE DE JEUNES N'AYANT PAS OBTENU LE DIPLÔME QU'ILS CONVOITAIENT QUI ONT EU RECOURS À DIFFÉRENTES MESURES D'INSERTION.....	200



## **Remerciements**

Nos remerciements à madame Hélène Leblanc qui a collaboré à la confection de l'échantillon à partir des fichiers du ministère de l'Éducation du Québec, de même qu'à monsieur Robert Maheu, directeur de la Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs du ministère de l'Éducation du Québec, qui nous a donné accès aux fichiers du ministère de l'Éducation du Québec.

Toute notre reconnaissance à ces jeunes adultes qui ont généreusement accepté de nous faire partager un peu de leur histoire par le récit de leurs expériences, de leurs réussites, de leurs difficultés, de leurs regrets parfois et de leurs projets d'avenir.



## INTRODUCTION

L'étude de l'insertion professionnelle et du rapport au travail des jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires ou collégiales en 1996-1997<sup>1</sup> se situe dans le contexte général de l'étude des mutations du monde du travail. Elle concerne plus spécifiquement cette catégorie sociale d'individus « identifiés » comme éprouvant des difficultés à entrer de manière stable et satisfaisante sur le marché du travail. Si la relation la plus souvent négative que ces jeunes ont pu entretenir avec le milieu de l'enseignement a été abondamment documentée<sup>2</sup>, peu d'études ont porté spécifiquement sur les années qui ont suivi ce premier arrêt des études, que ce soit au secondaire ou au collégial. Certains faits conduisent cependant à s'interroger sur ce qui se passe entre ce premier arrêt et l'âge de trente ans. En effet, en dépit d'un taux élevé d'étudiants qui quittent l'école secondaire sans diplôme depuis les années 1970, la proportion de ceux qui n'auront jamais de diplôme n'est pas inférieure à ce qu'on observe dans la plupart des pays industrialisés<sup>3</sup>.

Au lieu de tourner le regard vers « l'échec scolaire », l'équipe de recherche a plutôt entrepris d'examiner la trajectoire d'insertion professionnelle de jeunes décrocheurs, sur une période de quatre années suivant leur départ de l'école. Ces jeunes sont identifiés dans les fichiers du ministère de l'Éducation du Québec comme ayant abandonné leurs études secondaires ou collégiales avant d'avoir obtenu le diplôme correspondant au programme dans lequel ils étaient inscrits. Les fichiers consultés concernent l'année académique 1996-1997. Certains possédaient déjà un diplôme d'études secondaires (DES), mais étaient inscrits à un diplôme d'études professionnelles (DEP). D'autres étaient revenus à l'école secondaire afin d'obtenir un DEP après avoir quitté les études collégiales sans diplôme. Quelques études, sans être nombreuses, font état de l'insertion professionnelle de cette catégorie de jeunes. Elles puisent principalement aux grandes enquêtes statistiques sur les jeunes « actifs » dans le marché du travail effectuées par Statistique Canada ou aux fichiers de l'aide sociale du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec. Ces travaux présentent un portrait « comptable » de la réalité de ces jeunes au plan de l'insertion en emploi et des moyens qu'ils ont pu se

---

<sup>1</sup> On aura noté que le titre qui apparaît maintenant dans ce rapport est différent de celui qui a été proposé au Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC). Le titre de la demande était le suivant : *L'insertion professionnelle et le rapport au travail des jeunes sans diplôme*. Or, l'enquête a montré que les jeunes qui avaient quitté les institutions d'enseignement sans diplôme en 1996-1997 n'étaient plus nécessairement « sans diplôme » cinq ans après leur sortie.

<sup>2</sup> Non seulement la liste des articles et des volumes publiés sur la question du décrochage est-elle particulièrement longue, mais il existe même des sites web donnant de l'information aux enseignants, parents et jeunes eux-mêmes sur cette question à laquelle s'ajoutent les divers travaux et expériences sur la réussite scolaire tant au secondaire qu'au collégial.

<sup>3</sup> Le dernier rapport paru sur cette question concerne l'abandon des études à la formation collégiale technique (MEQ, 2004).

donner pour se rendre « employables » : nombre d'inscriptions à telle mesure d'insertion ou de formation continue, etc.

Ces statistiques ne rendent pas nécessairement compte de l'éclatement de cette catégorie de jeunes, les uns faisant état de moyennes, les autres, de cas qui ont eu recours à l'aide sociale ou qui vivent dans la marginalité. Et pourtant, des individus racontent, au hasard d'une rencontre, leur succès en emploi, relatif pour certains, plus assuré pour d'autres. Le retour aux études constitue aussi un fait reconnu, l'inscription aux programmes de la formation continue et aux différentes mesures d'insertion en témoignent. S'agit-il de cas exceptionnels? Ce fait mérite qu'on s'y attarde et qu'on examine les conditions de cette réussite, tout comme celles des difficultés que peuvent vivre ces jeunes dans leur parcours d'insertion. La question de l'importance du diplôme pour une insertion professionnelle réussie se pose aussi en corollaire. Qu'en est-il effectivement?

L'équipe de recherche a donc voulu, dans un premier temps, s'assurer de la pertinence d'un tel questionnement par une recension des travaux dont l'objectif était de comparer les caractéristiques de l'insertion professionnelle des jeunes sans diplôme et des diplômés (chapitre 2) ce qui pose la question de l'importance du diplôme dans le rapport à l'emploi. Cette démarche de recension des travaux a d'abord été effectuée en vue de l'élaboration du protocole de recherche et de la formulation des objectifs du projet, mais elle s'est poursuivie, comme nous l'avons annoncé dans la description du projet qui a fait l'objet de la subvention, en concomitance avec le travail de terrain décrit dans la partie qui présente le contexte de la recherche, y compris ses aspects méthodologiques (chapitre 1) et dans l'Annexe.

Compte tenu de l'objet de recherche, le projet s'inscrit principalement dans le cadre des études sur les cheminements et trajectoires d'insertion des jeunes. Le projet ne consiste pas cependant en une simple reconstitution des cheminements et des trajectoires d'insertion à partir de quelques indicateurs, mais s'étend au rapport au travail, à l'analyse des stratégies et à la conception de l'insertion des jeunes, inspiré en cela par les travaux rétrospectifs de Elder (1974), les analyses et la conceptualisation de Dubar (1987), Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger (1995). L'accent a été mis sur l'expérience et la connaissance pratique de l'insertion vécue par les jeunes. L'insertion y est aussi analysée sous l'angle d'un processus de socialisation professionnelle et est axée sur les autres dimensions de l'entrée des jeunes dans la vie adulte. Ces dimensions sont replacées dans le contexte de la restructuration économique et de la reconfiguration du travail qui affectent notamment le marché du travail des jeunes (Ashton, 1993). Les travaux sur les intermédiaires de l'emploi et les programmes d'aide à l'insertion sont

---

aussi mis à contribution dans la réflexion de l'équipe sur des mesures novatrices d'aide à l'insertion et pertinentes du point des populations cibles.

L'objectif principal du projet a donc consisté à recueillir auprès des jeunes eux-mêmes le récit du chemin qu'ils ont parcouru entre la sortie de l'école et le moment de l'entrevue, récit qui ne se limite pas à comptabiliser le succès ou l'insuccès comme le montre l'analyse au chapitre 3. Cette analyse est traversée par des courants théoriques selon lesquels l'insertion est définie comme un processus de socialisation professionnelle et de construction de l'identité professionnelle (Dubar, 1991), comme un phénomène structuré socialement par les modes et politiques de gestion de la main-d'œuvre (Rose, 1984), et comme une des dimensions de l'entrée dans la vie adulte en regard d'autres expériences significatives comme le départ du foyer, la formation du couple et la constitution d'une famille (Galland, 1991). L'analyse de cette dernière dimension se trouve au chapitre 4. Ces éléments concernent tout autant les conditions personnelles et sociales qui contribuent à façonner le parcours d'insertion que les offres de formation et les incitations en provenance du milieu du travail lui-même.

Le chapitre 5 présente ensuite les caractéristiques du rapport que ces jeunes entretiennent actuellement avec l'univers du travail à partir des caractéristiques individuelles des répondants que sont l'origine familiale et sociale, le sexe, l'âge, le revenu, le sentiment d'appartenance à l'entreprise et les représentations de l'avenir.

L'analyse du cheminement scolaire et du rapport aux études porte sur le retour au temps des études et à l'arrêt des études en 1997. Il y est aussi question des diverses expériences de retour aux études ou de formes diverses d'acquisition de compétences qui caractérisent les modes actuels de formation continue et de formation en entreprise.

Ces jeunes qui ont quitté les études ont-ils eu besoin de l'une ou l'autre des nombreuses mesures d'aide à la recherche d'emploi? Il ne s'agit pas, au chapitre 7, de faire une recension exhaustive de ces mesures, mais de montrer, dans un premier temps, le recours et le rapport que les répondants peuvent avoir eu avec ces mesures. Ce rapport introduit une autre dimension apparue au cours de l'étude, celle plus générale du rapport aux institutions. L'abandon prématuré des études est-il le reflet d'une relation difficile aux institutions, difficulté qui se maintiendrait par la suite? L'énumération des mesures les plus souvent utilisées ou mentionnées et celles que les partenaires de la recherche ont indiqué comme les plus porteuses de réussite dans l'insertion de cette catégorie de jeunes se retrouve à la fin de ce chapitre.

La conclusion tentera d'identifier les principaux résultats de recherche. De nouvelles pistes de recherche ou questions seront signalées au moment où elles apparaîtront dans

l'effort de synthèse. Les annexes contiennent le schéma d'entrevue, le principal instrument de travail de cette étude, mais aussi une réflexion sur l'occasion qui fut donnée à l'équipe de travailler avec des étudiants et des partenaires de différents milieux. La description des diverses productions de l'équipe au cours de cette expérience apparaîtra au terme du rapport.

## 1. LE CONTEXTE DE LA RECHERCHE

### 1.1 La problématique

Dans une économie de plus en plus axée sur le développement du savoir, le nombre des emplois peu qualifiés tend à diminuer tandis que ceux qui requièrent des qualifications élevées augmentent de façon significative. Les jeunes qui quittent le système d'enseignement sans diplôme d'études secondaires ou sans qualifications appropriées, y compris après des études collégiales, risquent d'être marginalisés dans le marché du travail, voire de s'y trouver en situation précaire. Sans conteste, ces jeunes se révèlent la population la plus touchée par les mutations du travail. En effet, dès le début des années 1980, ils ont été les premiers frappés par le déclin du secteur manufacturier, la stagnation des emplois de la fonction publique, les fluctuations de la petite et moyenne entreprise, l'introduction de nouvelles technologies avec leurs répercussions sur la mobilisation d'une main-d'œuvre hautement scolarisée, la formation et la qualification exigée au premier chef. (Conseil supérieur de l'Éducation, 1997, Levin, 2000). Notre problématique s'articule autour des principaux éléments suivants dont l'explicitation se retrouvera dans la revue des écrits :

Le Québec déplore, à chaque année, que la proportion d'une génération qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire — du secteur des jeunes — soit trop élevée et que trop d'étudiants inscrits à la formation préuniversitaire et professionnelle au collégial fassent de même;

- C'est dans cette catégorie de jeunes que se trouve la plus grande proportion de chômeurs, les taux de rémunération les plus faibles et la proportion la plus grande de jeunes assistés sociaux;
- Cette catégorie ne représente cependant pas un groupe homogène : tous n'ont pas éprouvé des difficultés d'apprentissage ou abandonné tout projet d'études, tous n'ont pas des difficultés d'insertion dans le marché du travail;
- On peut même se demander s'il n'existe pas des segments du marché du travail qui s'accommoderaient de la présence de ces jeunes sans diplôme;
- Le diplôme demeurerait cependant un facteur important de sélection et d'accès à la formation continue;
- L'état des connaissances du processus d'insertion de ces jeunes est limité. Il est difficile de reconstituer, à partir des données existantes, l'ensemble de leur

cheminement professionnel, du processus et des stratégies d'insertion dans le marché du travail, d'analyser leur rapport au travail, en relation avec les autres dimensions de leur entrée dans la vie adulte.

Comment ces jeunes parviennent-ils à s'insérer dans le marché du travail même s'ils ne disposent pas du diplôme correspondant au programme d'études auquel ils étaient inscrits et qui pourrait faciliter leur insertion? À quels types d'emploi ont-ils accès? Sont-ils davantage relégués que les diplômés dans des emplois atypiques (emplois à temps partiel, contrat à durée déterminée, travail autonome)? Le fait de ne pas avoir de diplôme influence-t-il leur façon de se définir par rapport au travail, à l'entreprise ou à l'organisation pour laquelle ils travaillent? En ont-ils une conception purement instrumentale ou le travail leur apparaît-il comme une dimension centrale de la réalisation de soi? Quelles sont les principales difficultés qu'ils éprouvent? À quelles stratégies font-ils appel pour contrer les risques de chômage et de marginalisation? Projettent-ils de revenir aux études, de recourir à des programmes de formation continue? Jusqu'à quel point peuvent-ils compter sur leur famille, sur un réseau de relations, sur l'aide communautaire ou des institutions pour les aider à s'insérer dans le marché du travail? Est-il possible de penser, comme des chercheurs le suggèrent (Schehr, 1999), que certains de ces jeunes sont satisfaits de leur situation? Quelles sont leurs attentes au sujet des mesures d'aide à l'insertion?

Derrière ce questionnement, il y a la conception des jeunes comme acteurs de leur insertion. On connaît les travaux qui ont démontré l'influence de l'origine sociale (Demazière et Dubar, 1994) et du genre sur les occupations auxquelles les jeunes ont accès et sur les cheminements scolaires qui médiatisent cette influence. On pourrait être tenté de concéder à ces variables un effet démesuré. Tel n'est cependant pas le cas quand on définit les jeunes comme des acteurs de leur propre insertion, perspective d'analyse qui caractérise notre position de base dans le cadre de la recherche. En tant qu'acteurs, ils ne nous apparaissent ni complètement déterminés par leur passé familial ou leur genre, ni prisonniers de leur milieu d'origine ou des conditionnements liés au genre auquel ils appartiennent, ni soumis de façon inéluctable aux contraintes auxquelles ils font face sur le marché du travail. Ils peuvent se libérer des conditionnements liés à leur origine sociale, tirer profit des occasions et des ressources mises à leur disposition lorsqu'ils entrent sur le marché du travail. Par ailleurs, ils ne sont pas assurés de pouvoir surmonter les contraintes inhérentes au marché du travail, ni de bénéficier des ressources mises à leur disposition pour contrer leurs difficultés d'insertion. C'est cette image qui sous-tend notre démarche : les jeunes ne sont pas confinés à un rôle de victimes, mais ne sont pas pour autant tout à fait assurés de pouvoir réaliser leur projet professionnel — en dépit des efforts qu'ils déploient et des

---

stratégies qu'ils élaborent —, ni même, dans certains cas, d'élaborer un projet de façon précise voire de construire les stratégies appropriées.

Bref, ces énoncés tendent à montrer que la relation formation/emploi n'est pas établie une fois pour toute, qu'elle est construite et qu'un ensemble de variables autres que la formation initiale et l'obtention du diplôme doivent être prises en compte dans l'analyse de l'insertion professionnelle des jeunes. Ces variables sont : l'origine sociale et le sexe, leurs aptitudes personnelles et l'initiative dont ils font preuve, l'expérience professionnelle et les compétences acquises en dehors du système éducatif (autoformation, participation à des activités de bénévolat ou à des organismes communautaires), les stratégies qu'ils élaborent, le réseau de relations sur lequel ils peuvent s'appuyer ou pas, le mode de recrutement des entreprises et le comportement des employeurs, le segment du marché du travail (primaire ou secondaire) dans lequel ils s'insèrent, les catégories d'emplois auxquels ils ont accès, les facteurs de discrimination systémique ou latents dans le marché du travail, la concurrence entre les sortants, diplômés ou pas, de la formation initiale et les travailleurs ou les chômeurs expérimentés, la réglementation du travail qui peut favoriser les travailleurs en place, les politiques d'emploi et d'aide à l'insertion. Dans cette perspective, on ne peut que s'attendre à ce que les jeunes non diplômés ne forment pas un ensemble homogène et que leur trajectoire professionnelle ou leurs façons de se définir soient caractérisées par une certaine hétérogénéité en dépit du fait qu'ils aient surtout accès à des emplois non spécialisés. Cette hétérogénéité apparaîtra dans l'analyse de la perception que les jeunes ont de leur décision d'avoir quitté l'école sans diplôme.

D'autres éléments de problématique s'ajouteront à la revue des écrits, notamment en ce qui concerne la signification que revêt le diplôme aux yeux des employeurs et la conception de la relation formation/emploi.

## **1.2 Les objectifs spécifiques**

Les objectifs du projet de recherche se résument de la façon suivante :

- a. Faire une synthèse des résultats des recherches sur les taux de sortie des élèves et étudiants qui ne possédaient pas le diplôme correspondant aux programmes auxquels ils étaient inscrits et sur l'insertion professionnelle et le rapport au travail des jeunes diplômés et non diplômés du secondaire et du collégial du Québec à partir de banques de données disponibles (voir la méthodologie). Cet objectif ne visait pas la préparation d'une revue des écrits sur le processus de décrochage et d'insertion en général, mais plutôt de reconstituer ce que les recherches quantitatives

nous ont appris de ce qui différencie à cet égard les diplômés des non-diplômés, avant d'entreprendre la recherche qualitative;

- b. Conduire une recherche qualitative sur l'insertion professionnelle et le rapport au travail des jeunes sortis sans diplôme<sup>4</sup> des diverses filières du secondaire et du collégial. Cette recherche a porté notamment sur leur trajectoire professionnelle depuis leur sortie du système éducatif, leurs stratégies d'insertion, sur leur conception de l'insertion professionnelle, leur façon de se définir par rapport au travail et la valeur qu'ils y accordent, leur rapport aux organisations pour lesquelles ils ont travaillé, leurs attitudes et leurs comportements au sujet d'un retour aux études ou la formation continue, leurs façons de « gérer » leur insertion professionnelle en relation avec d'autres expériences significatives (départ du foyer, formation d'un couple, d'une famille), leur engagement de citoyen et leurs projets personnels et professionnels;
- c. Reconstituer leurs attentes par rapport aux mesures d'aide à l'insertion et aux initiatives de formation continue;
- d. Repérer des mesures novatrices d'aide à l'insertion mises en œuvre dans divers milieux (établissements d'enseignement, milieux communautaires, entreprises) et qui sont appropriées pour des types de jeunes qui ont été identifiés, au cours de la recherche, comme ayant besoin de soutien pour faciliter leur insertion. Par mesures novatrices, nous entendons des mesures différentes des mesures les plus classiques comme l'alternance école-travail, les stages durant la formation, ou les mesures d'employabilité obligatoires, qui visent à faciliter la transition des jeunes sans diplôme du système éducatif au marché du travail. Il n'était pas question de dresser un inventaire exhaustif de toutes les mesures déjà répertoriées (Moreau, 1997, Marquardt, 1999), mais de repérer parmi celles-ci et d'autres en expérimentation que nos partenaires nous ont aidés à découvrir et inventorier, celles qui s'avéraient parmi les plus pertinentes pour les populations-cibles que notre revue des écrits et notre enquête qualitative nous ont permis de circonscrire.

Bref, l'originalité de l'étude est liée au fait qu'elle est axée :

---

<sup>4</sup> Idéalement, l'équipe aurait préféré que cette analyse qualitative porte à la fois sur les non-diplômés et les diplômés. Mais il aurait fallu doubler le nombre d'entrevues (voir le paragraphe 5 sur la méthodologie), ce qui était impossible dans le cadre du présent projet compte tenu à la fois des autres objectifs, des paramètres budgétaires fixés par le programme de subvention et du temps imparti.

Sous la direction de Jacques Hamel de l'Université de Montréal, l'équipe a, toutefois, obtenu une subvention du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH) dans le cadre du programme des Initiatives de la nouvelle économie sous le titre : « L'insertion de la "génération numérique" dans la nouvelle économie. Analyse des domaines d'études axés sur les NTIC et les biotechnologies ». Il sera possible d'effectuer certaines comparaisons en ce qui concerne certaines dimensions du projet, le rapport aux études et le rapport au travail, par exemple, entre ces deux populations qui sont aux deux extrêmes du spectre de la formation académique et professionnelle.

- sur le processus d'insertion professionnelle des jeunes sans diplôme plutôt que sur le processus de décrochage bien que le cheminement scolaire antérieur ait été pris en considération;
- sur le rapport au travail et la valeur que ces jeunes lui accordent plutôt qu'uniquement sur le processus d'insertion;
- sur divers aspects de leur entrée dans la vie adulte, notamment le départ du foyer d'origine, la formation d'un couple ou d'une famille, et non sur l'insertion professionnelle exclusivement;
- sur les sortants du collégial et pas seulement sur ceux du secondaire;
- sur ceux de la formation générale et pas seulement sur ceux de la formation professionnelle ou technique.

L'originalité tient aussi au fait que l'analyse rétrospective du processus d'insertion a porté sur une période de quatre ans plutôt qu'un ou deux ans (voir la méthodologie).

### **1.3 La méthodologie**

Les différents moments de la constitution de l'échantillon et de la préparation de l'entrevue sont décrits ici en tenant compte des difficultés qui se sont présentées au moment de l'organisation du travail sur le terrain et des décisions qui ont été prises pour les résoudre.

#### **1.3.1 L'échantillon**

La constitution de l'échantillon relève d'une démarche délicate surtout lorsqu'il s'agit de rejoindre des personnes qui, en principe, n'appartiennent à aucun groupe systématiquement constitué comme c'est le cas chez les jeunes ayant abandonné leurs études avant l'obtention de leur diplôme correspondant à leur programme d'inscription. Nous voulions aussi rejoindre une population la plus hétérogène possible de manière à rendre compte de la diversité des profils de ce type de jeunes sans diplôme. Sont visés tant les garçons que les filles qui ont délaissé un secondaire général ou professionnel ou encore un collégial préuniversitaire ou technique en 1996-1997, sans avoir obtenu le diplôme qu'ils convoitaient. De plus, pour tenir compte des difficultés inhérentes au cursus scolaire (apprentissage, comportement ou autres), d'autres caractéristiques ont été prises en compte lors de la constitution de l'échantillon :

Au secondaire général :	âge normal par rapport au groupe. (1) âge plus élevé de 2 ans que l'âge normal. (2)
Au secondaire professionnel :	inscrits au Diplôme d'études professionnelles (DEP). (1) inscrits en formation semi-spécialisée. (2)
Au collégial	réussite de 51 % et plus des cours au 1 <sup>er</sup> trimestre. (1) réussite de 50 % et moins des cours au 1 <sup>er</sup> trimestre. (2)

On trouvera au tableau I la description détaillée de l'échantillon.

Enfin, au moment où ils ont interrompu leurs études, les jeunes fréquentaient des écoles ou des cégeps en milieu francophone dans trois régions urbaines, celles de la Communauté urbaine de Montréal (CUM, Île-de-Montréal), de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) et de la Communauté urbaine de l'Outaouais (CUO).

Les jeunes sans diplôme ont été sélectionnés selon les principes d'un échantillon non probabiliste, « à choix raisonné », orienté vers un objectif (Pirès, 1997). Les données ont été extraites des banques pertinentes du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)<sup>5</sup> et ont été remises aux membres de l'équipe de recherche avec l'autorisation de la Commission d'accès à l'information. Comme nous voulions rejoindre 104 personnes possédant les diverses caractéristiques énumérées plus avant, il fallait trouver les noms correspondants aux critères retenus, et ce, dans des proportions équivalentes pour chaque groupe, pour chaque région. Le fichier remis correspondant à ces différentes composantes comprenait 1561 noms. Ce grand nombre était justifié à cause de : a) la diversité de la population dans chaque région; b) la difficulté probable à joindre des personnes dont les adresses n'avaient jamais été mises à jour depuis leur départ des établissements scolaires en 1996-1997.

Considérant les diverses caractéristiques recherchées, 48 sous-groupes ont été constitués, c'est-à-dire 16 sous-groupes par région. Comme il sera indiqué plus loin, nous avons éprouvé des difficultés à joindre le nombre requis de jeunes de notre échantillon en dépit du nombre élevé de noms qui avaient été ciblés au départ, particulièrement dans une région. Ce qui donne le tableau 1.1 suivant :

<sup>5</sup> Nous remercions madame Hélène Leblanc du ministère de l'Éducation qui nous a aidés à préciser les paramètres de notre échantillon, qui a collaboré avec diligence à sa constitution et a accepté, en cours de cueillette des données, de faire les recherches supplémentaires pour répondre à nos interrogations concernant des dossiers scolaires.

**Tableau 1.1 : Répartition dans les 48 sous-groupes déterminés des données tirées du fichier du MEQ et de l'échantillon visé**

Secondaire	Sexe	CUM		CUQ		CUO	
		Fichier MEQ	Échantillon	Fichier MEQ	Échantillon	Fichier MEQ	Échantillon
Général	F1	45	3	45	3	30	2
	F2	30	2	30	2	30	2
	M1	45	3	45	3	30	2
	M2	30	2	30	2	30	2
Professionnel	F1	70	3	72	3	30	2
	F2	4	1	3	1	1	2
	M1	62	3	71	3	28	2
	M2	12	1	4	1	3	2
Collégial		CUM		CUQ		CUO	
		Fichier MEQ	Échantillon	Fichier MEQ	Échantillon	Fichier MEQ	Échantillon
Préuniversitaire	F1	45	3	45	3	30	2
	F2	34	2	35	2	21	2
	M1	30	3	30	3	30	2
	M2	45	2	45	2	30	2
Technique	F1	45	3	45	3	30	2
	F2	26	1	25	1	9	2
	M1	46	3	45	3	30	2
	M2	23	1	23	1	14	2
Total fichier (1561)		592		593		376	
Total échantillon (104)			36		36		32

### 1.3.2 Le prétest : validation du schéma d'entrevue<sup>6</sup> et de la démarche d'approche

La méthode des entrevues enregistrées sur magnétocassette à partir d'un schéma d'entrevue semi-dirigée a été retenue pour la recherche. Il fallait tout d'abord demander la collaboration des jeunes et les intéresser au sujet de la recherche. L'étape du prétest a été déterminante dans l'établissement de la manière de procéder pour joindre les jeunes visés. Une lettre<sup>7</sup> expliquant la recherche et les raisons pour lesquelles nous voulions les rencontrer leur était tout d'abord adressée en leur demandant de communiquer<sup>8</sup> avec un membre de l'équipe de recherche. À cette étape, alors que nous avons jugé indispensable de faire une vérification des adresses et de trouver les numéros de téléphone, nous avons réalisé que le défi serait grand : il n'a été possible de retracer le numéro de téléphone que pour environ 375 personnes, soit moins du quart des noms inscrits au fichier.

Le prétest s'est déroulé dans la région de Québec à la suite de l'envoi d'une demande de collaboration auprès de vingt (20) personnes. Cinq filles et cinq garçons avaient abandonné soit une formation générale, soit une formation professionnelle au secondaire. Cinq autres filles et cinq autres garçons avaient abandonné une formation préuniversitaire ou une formation technique au collégial. Cette étape s'est déroulée à la mi-décembre 2001 et s'est poursuivie en janvier, au retour des vacances des Fêtes. Une entrevue a finalement été réalisée auprès de trois jeunes ayant quitté le secondaire et de sept autres ayant quitté le collégial. Du groupe des études secondaires, trois ont refusé sur-le-champ, une était décédée en 1997, une vivait aux États-Unis et deux autres ont remis la rencontre à quelques reprises, si bien que nous avons cessé les démarches. Du groupe des études collégiales, il y a eu deux refus et une personne qui a reporté son entrevue à plusieurs reprises. Finalement, il a été possible de rencontrer la moitié des personnes inscrites dans la liste du prétest, soit 10 personnes sur 20.

C'est à cette étape que nous avons constaté que le schéma d'entrevue était adéquat et qu'il offrait la latitude nécessaire face aux diverses situations rencontrées tout en permettant d'obtenir les informations requises par la recherche. Ce fut aussi le moment de tester notre matériel de rencontre : une lettre explicative sur le projet et le processus de garantie de la confidentialité avec attribution d'un code, un formulaire de consentement à signer par la personne interviewée et par l'interviewer, une fiche de renseignements contenant diverses caractéristiques sociodémographiques et un

---

<sup>6</sup> Le schéma d'entrevue se trouve à l'annexe A.

<sup>7</sup> Voir le document de l'annexe B.

<sup>8</sup> Seulement deux personnes ont communiqué d'elles-mêmes avec nous au cours de la cueillette des données. Environ 500 personnes ont reçu un envoi.

---

calendrier d'accompagnement permettant de faire le suivi des trajectoires depuis 1997<sup>9</sup>. Seuls des ajustements mineurs ont été faits à la suite du prétest.

### **1.3.3 Préparation des interviewers et rencontres d'équipe**

Tous les interviewers avaient pris connaissance du schéma d'entrevue lors de la rencontre de formation qui s'est tenue à la mi-janvier 2002. En plus des questions et de l'étude plus détaillée du schéma, les points à l'ordre du jour ont porté tant sur la stratégie d'approche que sur les étapes à suivre lors des entrevues : avant l'entrevue enregistrée sur magnétocassette, il fallait tout d'abord présenter la lettre explicative sur le projet, signer conjointement le formulaire de consentement et remplir la fiche de renseignements.

Une fois l'entrevue terminée, chaque interviewer devait rédiger un rapport d'entrevue qui consistait à mettre par écrit de brefs commentaires sur le contexte de l'entrevue et des commentaires plus élaborés sur les thèmes abordés, cela en tenant compte de l'ensemble de l'entrevue. Les rapports étaient ensuite acheminés aux autres membres de l'équipe et servaient de matériel de discussion lors des rencontres de l'équipe. Ils permettaient aussi à toutes et tous de se faire une idée graduelle des divers profils qui se dégagent des entrevues.

### **1.3.4 La cueillette des données : les entrevues**

Les courriers (envois postaux) pour les demandes de participation ont été élargis aux deux autres régions (Montréal et Outaouais) avec une lettre personnalisée pour chacune d'elles, c'est-à-dire que les noms et coordonnées des membres de l'équipe régionale apparaissaient sur les lettres adressées aux jeunes<sup>10</sup>. Tous les envois ont été acheminés à partir de Québec afin que la professionnelle de recherche qui coordonnait cette opération soit en mesure de s'assurer que le plan d'échantillon relatif aux 16 sous-groupes était respecté dans chaque région.

La réalisation des entrevues s'est déroulée sur une période d'environ un an, entre décembre 2001 et décembre 2002, en excluant la période estivale. Dans certains cas, toutes les étapes se déroulaient rondement; dans d'autres cas, la démarche fut très longue entre le moment du premier téléphone (chez les parents) et le moment d'entrer en contact avec la personne à rencontrer et la planification d'un rendez-vous. Il faut bien comprendre que la plupart des jeunes sont en emploi, avec des horaires souvent irréguliers, une vie de couple ou de famille, une vie sociale, etc. Malgré la latitude que nous leur offrons pour gérer le jour, l'heure et l'endroit qui leur convenait, la

---

<sup>9</sup> Voir les documents cités à l'annexe C.

<sup>10</sup> Voir l'annexe B.

planification était souvent difficile. Par ailleurs, une fois ces étapes franchies, la collaboration était le plus souvent totale et généreuse.

La plupart des entrevues ont eu lieu au domicile des jeunes, occasionnellement dans des endroits publics, plus rarement au bureau des interviewers. Il est arrivé que des entrevues se fassent par téléphone lorsqu'il n'y avait pas d'autre moyen de se rejoindre (34 entrevues). C'est dans la région de Montréal que cette stratégie a été le plus souvent utilisée (28 des 37 entrevues de cette région). Cette façon de faire a pu être justifiée soit par un lieu de résidence lointain, soit des horaires de travail variés jumelés parfois à une vie familiale exigeante.

Les rencontres duraient environ 90 minutes et la portion des entrevues enregistrées occupait de 25 à 85 minutes de la rencontre, pour une durée moyenne d'environ 40 minutes.

### **1.3.5 Décisions relatives à l'échantillon**

Une population aussi hétérogène nous a posé de nombreux problèmes quant au choix des jeunes à interviewer. C'est au cours des rencontres statutaires de l'équipe ou encore lors de conférences téléphoniques *ad hoc* que nous avons fait les réajustements nécessaires concernant les candidats à retenir ou à éliminer.

Il a tout d'abord été convenu que nous commençons avec les jeunes pour lesquels nous avons un numéro de téléphone, à l'exception des groupes sous-représentés, notamment les jeunes de la formation secondaire professionnelle semi-spécialisée (professionnel F2 et M2) à qui l'on a systématiquement expédié une demande écrite. Puis il devint nécessaire de remplacer les individus des groupes dont les noms étaient épuisés par des individus des groupes voisins comme les professionnels F1 et M1 en remplacement de F2 et M2 (voir le tableau 1.1). Cette même logique a été appliquée à tous les groupes. Nous avons aussi fait des envois postaux dans les régions de Montréal et de l'Outaouais aux personnes dont nous n'avions pas repéré de numéro de téléphone. Cette démarche s'est avérée peu productive, deux personnes seulement ayant été jointes de cette façon à Montréal. Une dernière tentative a consisté à procéder à un envoi postal fondé sur des moyens de fortune : en repérant le nom de famille sur une rue donnée et en envoyant une lettre à toutes les personnes ayant ce nom et habitant sur cette rue. Les équipes de Montréal et de l'Outaouais ont ensuite tenté de faire du repérage téléphonique localement à partir de noms apparaissant sur les listes. Ces démarches complétées, il a été convenu de tenter de compléter les groupes incomplets d'une région en utilisant les listes de noms encore disponibles des deux autres régions.

Parallèlement aux décisions à prendre concernant le repérage des jeunes de chaque groupe, il a fallu prendre des décisions relatives à leurs qualifications scolaires :

- alors qu’au secondaire, on visait des jeunes sans aucun diplôme, il a bien fallu se rendre à l’évidence, comme le montre le tableau 1.2, qu’une forte majorité ayant abandonné le DEP avait déjà obtenu un DES. Une fois épuisée la liste des noms sans DES, nous avons poursuivi les rencontres avec des jeunes ayant déjà obtenu leur DES. Sur les 19 filles et garçons rencontrés en entrevue et ayant abandonné leur DEP, 15 avaient déjà obtenu leur DES. La proportion de jeunes de l’échantillon de l’enseignement professionnel du secondaire qui n’ont pas de DES est de 4,7 % (4/19), proportion semblable à celle du fichier source du ministère de l’Éducation où la proportion est de 5,3 %.

**Tableau 1.2 : Répartition des jeunes ayant obtenu ou non leur DES au moment de l’abandon de leur DEP\***

Secondaire		CUM		CUQ		CUO	
		Avec DES	Sans DES	Avec DES	Sans DES	Avec DES	Sans DES
Professionnel	F1	58	12	62	10	27	3
	M1	37	15	57	14	20	8

\* Source :. fichier du MEQ.

- certains jeunes avaient poursuivi des études après l’abandon initial de 1996-1997. Nous avons convenu de ne retenir que ceux et celles qui avaient obtenu des diplômes dans des établissements privés ou encore pour lesquels il n’y avait pas d’inscription de diplôme dans les fichiers du MEQ. Se sont aussi ajoutés d’autres jeunes qui ont poursuivi des études à l’éducation des adultes, que ce soit dans le réseau des écoles secondaires (équivalence de DES), dans les cégeps (AEC et DEC) et à l’université (certificat ou cours compensateurs et inscription à un baccalauréat). Environ la moitié des jeunes rencontrés ont poursuivi diverses formations après leur départ en 1996-1997. La plupart ont alors opté pour des formations courtes, souvent en lien avec un champ d’intérêt particulier. Ces formations destinées aux adultes se sont imposées comme une réalité à prendre en compte lorsqu’on étudie les stratégies d’insertion qu’utilisent les jeunes qui décrochent du système scolaire, que ce soit au secondaire ou au collégial.

**Tableau 1.3 : Répartition dans les 48 sous-groupes déterminés de l'échantillon visé et de l'échantillon réel (les entrevues)**

Secondaire	Sexe	CUM		CUQ		CUO	
		Échantillon	Entrevues	Échantillon	Entrevues	Échantillon	Entrevues
Général	F1	3	3	3	3	2	1
	F2	2	2	2	2	2	1
	M1	3	6	3	3	2	-
	M2	2		2	2	2	3
Professionnel	F1	3	4	3	5	2	1
	F2	3		1	1	2	-
	M1	3	3	3	6	2	-
	M2	1	1	1	-	2	1

Collégial	Sexe	CUM		CUQ		CUO	
		Échantillon	Entrevues	Échantillon	Entrevues	Échantillon	Entrevues
Préuniversitaire	F1	3	2	3	3	2	2
	F2	2	3	2	2	2	2
	M1	3	1	3	2	2	3
	M2	2	4	2	3	2	1
Technique	F1	3	3	3	3	2	2
	F2	1	1	1	1	2	1
	M1	3	3	3	3	2	2
	M2	1	1	1	1	2	2
<b>Total visé (104)</b>		<b>36</b>		<b>36</b>		<b>32</b>	
<b>Total entrevues (99)</b>			<b>37</b>		<b>40</b>		<b>22</b>

Nous avons finalement réalisé 99<sup>11</sup> des 104 entrevues souhaitées (tableau 1.3), ce qui donne les résultats globaux suivants : au secondaire, 47 entrevues auprès de 22 filles et de 25 garçons et au collégial, 51 entrevues auprès de 25 filles et de 26 garçons. C'est dans la région de l'Outaouais qu'il a été le plus difficile de joindre des jeunes ayant abandonné leur secondaire. On se rappellera (voir le tableau 1.1) que le nombre de jeunes recensés dans les fichiers du MEQ en enseignement professionnel était nettement inférieur en Outaouais à celui des deux autres régions. Il semble aussi que quelques jeunes joints par téléphone aient poursuivi des études en Ontario et que, de ce fait, leurs diplômes n'étaient pas inscrits dans les fichiers du MEQ. Pour remplacer ces candidates et candidats potentiels et tenter d'atteindre le nombre d'entrevues souhaitées, nous avons effectué un plus grand nombre d'entrevues que prévu dans la région de Québec (4) et dans la région de Montréal (1). Le tout en respectant le plus possible l'appartenance aux sous-groupes déficitaires et cela, tant qu'il restait des noms sur la liste de ces deux régions.

Les sous-groupes F1, M1, F2 et M2 doivent se lire comme suit :

*Au secondaire, 47 entrevues auprès de 22 filles et de 25 garçons :*

Secondaire général, sous-groupe des filles (6 cas) qui avaient l'âge normal par rapport au groupe (SGF1)

Secondaire général, sous-groupe des garçons (9 cas) qui avaient l'âge normal par rapport au groupe (SGM1)

Secondaire général, sous-groupe des filles (5 cas) qui avaient deux ans de plus par rapport à leur groupe (SGF2)

Secondaire général, sous-groupe des garçons (5 cas) qui avaient deux ans de plus par rapport à leur groupe (SGM2)

Secondaire professionnel, sous-groupe des filles (10 cas) qui ont abandonné une formation professionnelle (SPF1)

Secondaire professionnel, sous-groupe des garçons (9 cas) qui ont abandonné une formation professionnelle (SPM1)

Secondaire, formation semi-spécialisée, sous-groupe des filles (1 cas) qui ont abandonné une formation professionnelle (SPF2)

Secondaire, formation semi-spécialisée, sous-groupe des garçons (2 cas) qui ont abandonné une formation professionnelle (SPM2)

---

<sup>11</sup> Au cours de l'analyse, nous avons réalisé qu'il nous fallait éliminer de l'échantillon une étudiante du secondaire général qui n'aurait pas dû faire partie de notre échantillon. Même si les études suivies et d'autres caractéristiques de cette jeune fille semblaient correspondre au profil recherché, il s'agissait en réalité d'un homonyme.

*Au collégial, 51 entrevues auprès de 25 filles et de 26 garçons :*

Collégial préuniversitaire, sous-groupe des filles (7 cas) qui ont réussi plus de 50 % de leurs cours (CGF1)

Collégial préuniversitaire, sous-groupe des garçons (6 cas) qui ont réussi plus de 50 % de leurs cours (CGM1)

Collégial préuniversitaire, sous-groupe des filles (7 cas) qui ont échoué plus de 50 % de leurs cours (CGF2)

Collégial préuniversitaire, sous-groupe des garçons (8 cas) qui ont échoué plus de 50 % de leurs cours (CGM2)

Collégial technique, sous-groupe des filles (8 cas) qui ont réussi plus de 50 % de leurs cours (CTF1)

Collégial technique, sous-groupe des garçons (8 cas) qui ont réussi plus de 50 % de leurs cours (CTM1)

Collégial technique, sous-groupe des filles (3 cas) qui ont échoué plus de 50 % de leurs cours (CTF2)

Collégial technique, sous-groupe des garçons (4 cas) qui ont échoué plus de 50 % de leurs cours (CTM2)

Devant chacun de ces codes précédera le numéro d'inscription dans le logiciel Atlas.ti et à la fin du code sera inscrite la région où l'abandon scolaire s'est produit (M pour Montréal, O pour l'Outaouais, Q pour Québec). Par exemple, le code suivant (23 : SPF1M) s'interprète ainsi : 23 (code d'entrée dans Atlas.ti), S (secondaire), P (professionnel), F (fille) et M (la région de Montréal).

## **Conclusion**

Malgré toutes les difficultés éprouvées sur le terrain, le portrait global des personnes interviewées est assez près de l'échantillon souhaité. En vue d'analyses ultérieures, seule la comparaison interrégionale avec l'Outaouais pour le secondaire ne pourra se faire. L'ensemble des données recueillies permet de poursuivre des analyses visant à développer une meilleure compréhension des diverses situations vécues par les jeunes qui abandonnent l'école ou le collège sans avoir obtenu le diplôme qu'ils convoitaient. Nous y retrouvons aussi des éléments nécessaires à l'étude rétrospective des cheminements scolaires, des trajectoires professionnelles, du rapport au travail, du type

d'usage que les jeunes font des mesures d'aide à l'insertion, de leur rapport à l'avenir, etc., bref, tous des objectifs visés par cette recherche.

## Références bibliographiques

- Charest, D. (1997), *La situation des jeunes non diplômés de l'école secondaire*, Québec, MEQ.
- Conseil supérieur de l'éducation (1997), *L'insertion sociale et professionnelle, une responsabilité à partager*, Sainte-Foy, Québec.
- Demazière, A. et C. Dubar (1997), *Analyser des entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Paris, Nathan.
- Développement des ressources humaines Canada (1998), *Le secondaire, est-ce suffisant? Une analyse des résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995*, Ottawa, ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.
- Dubar, C. (1991), *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 279 p.
- Dubar, C. (1987), « L'autre jeunesse. Jeunes stagiaires sans diplôme », dans C. Dubar et al., *L'autre jeunesse. Jeunes stagiaires sans diplôme*, Presse Universitaire de Lille, 1987.
- Elder, G. H. (1974), *Children of the Great Depression, Social Change in Life Experience*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press.
- Galland, O. (1991), *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin, 231 p.
- Gilbert, S., L. Barr, W. Clark, M. Blue et D. Sunter (1993), *Après l'école, résultats d'une enquête nationale comparant les sortants de l'école aux diplômés d'études secondaires âgés de 18 à 20 ans*, Ottawa, Ressources humaines et travail Canada.
- Marquardt, R. (1998). « Qualité d'emploi pour les jeunes », dans Développement des ressources humaines Canada (dir.), *Le secondaire, est-ce suffisant? Une analyse des résultats de l'Enquête de suivi des sortants, 1995*, Ottawa, p. 49-56.
- Ministère de l'Éducation (2004). *L'abandon des études à la formation collégiale technique : résultats d'une enquête*, Québec, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.
- Ministère de l'Éducation (1999a), *Indicateurs de l'éducation*, Québec, Gouvernement du Québec.
- Ministère de l'Éducation (1999b), *La relance au collégial 1998*, Québec, ministère de l'Éducation : [http://www.meq.gouv.qc.ca/m\\_pub.htm](http://www.meq.gouv.qc.ca/m_pub.htm)
- Ministère de l'Éducation (1999c), *La relance au collégial*, Québec, ministère de l'Éducation : [http://www.meq.gouv.qc.ca/m\\_pub.htm](http://www.meq.gouv.qc.ca/m_pub.htm)
- Ministère de la Solidarité sociale (1999), *Jeunes et aide sociale*, Québec.
- Moreau, Nicole (1997), *Examen de certaines dimensions de l'insertion professionnelle liées au marché du travail*, Québec, Conseil supérieur de l'Éducation, 46 p.
- Nicole-Drancourt, C. et L. Rouleau-Berger (1995), *L'insertion des jeunes en France*, Paris, Presses universitaires de France (collection Que sais-je?, n° 2977).
- Pirès, A. (1997), « Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique », « L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques », dans *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal, Gaëtan Morin, p. 113-169.
- Rose, J. (1998), *Les jeunes et l'emploi*. Paris, Desclée de Brouwer.
- Rose, J. (1984), *En quête d'emploi : formation, chômage, emploi*, Paris, Economica, 196 p.
- Schehr, S. (1999), *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*, Paris, Presses universitaires de France.

---

Statistique Canada (1999), *Indicateurs de l'éducation au Canada. Rapport du Programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation*, Ottawa.

Statistique Canada (2000), *Enquête sur la population active*.



## **2. LA REVUE DES ÉCRITS : PERSPECTIVES COMPARÉES SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET LE RAPPORT AU TRAVAIL<sup>12</sup>**

Dans le contexte actuel, les jeunes qui ne détiennent pas de diplôme d'études secondaires font face à un défi de taille lors de leur insertion sur le marché du travail. C'est aussi le cas, quoiqu'à un degré moindre, de ceux qui n'ont pas complété leurs études collégiales. Ces jeunes courent le risque d'être relégués au marché du travail secondaire caractérisé par des situations d'emploi instable, des emplois faiblement rémunérés, de piètres conditions de travail et de faibles possibilités de promotion. À cause de la transformation de la structure du marché du travail, de nombreux emplois qui leur étaient accessibles auparavant ne le sont plus. En outre, les jeunes sans diplôme ont souvent à supporter la compétition de jeunes plus qualifiés qu'eux qui se rabattent sur des emplois exigeant un niveau de qualification inférieur au diplôme qu'ils détiennent.

Comment les jeunes qui ont quitté l'école secondaire sans diplôme et ceux qui ont abandonné leurs études collégiales avant de l'obtenir s'insèrent-ils sur le marché du travail comparativement à ceux qui ont complété leurs études secondaires ou collégiales? Les diplômés s'y insèrent-ils plus facilement que les non-diplômés? En quoi leur rapport au travail est-il différent de ceux qui n'ont pas obtenu leur diplôme? L'objectif de ce chapitre est d'examiner, dans une perspective comparative, des indicateurs classiques de l'insertion professionnelle et d'autres dimensions de l'insertion et du rapport au travail des jeunes diplômés et non diplômés de l'enseignement secondaire et collégial au Québec. En vue de circonscrire l'ampleur du phénomène, il nous a paru pertinent d'examiner au préalable les taux de sortie du système d'éducation sans diplôme au secondaire et au collégial et de voir la place qu'occupent les jeunes de 15 à 24 ans dans la population et sur le marché du travail.

### **2.1 Le taux de sortie sans diplôme et le taux de décrochage au secondaire**

En 1999-2000, 28,7 % des élèves n'ont pas obtenu de diplôme *au secteur des jeunes ou avant l'âge de 20 ans au secteur des adultes* (ministère de l'Éducation (MEQ), 2001a, tableau 2. 6). Ce taux de sortie sans diplôme a diminué considérablement de 1975-1976

---

<sup>12</sup> Ce chapitre est une version légèrement enrichie d'un article publié par trois membres de l'équipe de recherche (Mircea Vultur, Claude Trottier et Madeleine Gauthier) dans D-G. Tremblay et L. -F. Dagenais (dir. ), *Ruptures, segmentations et mutations du marché du travail*, PUQ, Sainte-Foy, 2002, p. 71-93. Un article présentant sensiblement les mêmes informations a été publié en anglais : Claude Trottier, Mircea Vultur et Madeleine Gauthier (2003). «Vocational integration and relationship to work among Quebec youths without high-school diplomas» in Laurence Rouleau-Berger, ed., *Youth and Work in the Post-Industrial City of North America and Europe*, Leiden-Boston, Brill: 106-121.

à 1985-1986, puis a connu une hausse jusqu'à la fin de la décennie principalement à cause de : a) l'élévation de la note de passage de 50 % à 60 % qui a eu pour effet de rendre plus difficile l'obtention du diplôme; b) l'ajout d'une année de formation générale comme préalable à l'inscription à des filières d'enseignement professionnel. Il a de nouveau décliné à partir de 1990-1995 pour remonter légèrement de 1997 à 1999. Le taux de sortie sans diplôme variait considérablement selon les régions, de 21,2 % pour la région de la Capitale nationale à 36 % pour celle de l'Outaouais (MEQ, 2001a, tableau 5. 3). Il est également plus élevé chez les hommes que chez les femmes, l'écart entre les sexes ayant, depuis 1975, une tendance à la hausse (MEQ, 2001a, tableau 2. 6).

Il importe de souligner que le taux de sortie sans diplôme d'études secondaires (proportion des élèves qui n'ont pas obtenu de diplôme au secteur jeunes ou avant l'âge de vingt ans au secteur des adultes) ne correspond pas au taux de décrochage qui renvoie plutôt à la proportion de la population qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire à un âge donné. En 1999-2000, ce taux était de 10,4 %, de 16,5 % et de 19,8 % respectivement pour les groupes d'âge des 17, 18 et 19 ans (MEQ, 2001a, tableau 2. 7). Il était beaucoup plus élevé chez les garçons que chez les filles (24,6 % contre 14,7 % chez les 19 ans), et a diminué de moitié de 1980 à 2000 (40,5 % contre 19,8 % chez les 19 ans).

Ce pourcentage (19,8 %) est plus élevé que celui de 16 % (pour le Québec) de *l'Enquête sur les jeunes en transition* - EJET (Bowlby et McMullen, 2002) portant sur une cohorte de jeunes Canadiens de 18 à 20 ans. Divers facteurs pourraient expliquer la différence entre l'estimation du taux de décrochage de l'EJET et celui du MEQ. Les données de l'EJET ont été recueillies au moyen d'un questionnaire administré à un échantillon de la cohorte des 18 à 20 ans de *l'Enquête sur la population active* (EPA). Le taux de l'EJET se réfère aux groupes d'âge des 18, 19 et 20 ans à la fois. De plus, cette cohorte excluait les jeunes de ce groupe d'âge qui n'étaient pas nés au Canada au cours des années civiles 1979 à 1981. De même, comme dans le cas de l'EPA, certaines catégories (les membres à plein temps des forces armées canadiennes, les détenus en institutions et les résidents des réserves indiennes et des terres de la Couronne) ont été exclues. En outre, il se peut que les non-diplômés aient accepté en moins grande proportion que les diplômés de participer à l'enquête par questionnaire ou que, lorsqu'ils y ont consenti, certains aient été peu enclins à révéler qu'ils n'avaient pas de diplôme. Ce comportement pourrait être lié à la « désirabilité sociale » — c'est-à-dire à la tendance d'une personne à agir ou à dire qu'elle agit en conformité avec les attentes exprimées à son endroit —, dans ce cas-ci avec les attentes relatives à la complétion des études secondaires, ces dernières étant maintenant considérées comme le seuil minimal à atteindre. En revanche, les données du MEQ sur l'obtention ou pas du diplôme sont tirées des fichiers administratifs du

Ministère. Ces fichiers qui sont constitués de l'ensemble des élèves, et non d'un échantillon, n'en excluent aucune catégorie et ne dépendent d'aucune façon de l'appréciation subjective des élèves ou des étudiants eux-mêmes. Par ailleurs, ces données ne tiennent pas compte des jeunes qui ont poursuivi leurs études à l'extérieur du Québec.

Même s'il peut y avoir matière à discussion sur la justesse de l'estimation du taux de décrochage pour le Québec, les résultats préliminaires de l'EJET nous permettent de le comparer avec la moyenne canadienne (12 %). Même en étant peut-être sous-estimé, il compte parmi les plus élevés au pays avec celui de l'Île-du-Prince-Édouard (16,4 %), celui de l'Ontario étant de 9,5 %, et le plus bas (Nouveau-Brunswick) de 7,6 %. Par ailleurs, lorsqu'on compare le taux de décrochage chez les jeunes de 20 ans de l'EJET en 1999 avec celui de l'Enquête auprès des sortants du même groupe d'âge, effectuée en 1991 par Développement des ressources humaines et Statistique Canada (1993), le taux de décrochage pour le Québec a diminué de 6 % au cours des années 1990, passant de 22 % à 16 %, tendance qui avait aussi été observée dans les analyses effectuées à partir des données du MEQ (2001a, tableau 2.7). En outre, selon les données de l'EJET, 8,9 % des décrocheurs de l'école secondaire au Canada, âgés de 20 ans, étaient inscrits ou avaient complété une forme quelconque d'études postsecondaires dans les cégeps ou dans des programmes de métier, des programmes professionnels ou d'autres cours supérieurs au secondaire, phénomène que les auteurs qualifient d'éducation de la « seconde chance » (p. 29-30). Ces résultats montrent que le taux de décrochage est fluide et peut diminuer selon le laps de temps observé à l'intérieur d'une cohorte. En tenant compte de la réinscription des décrocheurs après avoir quitté le système d'éducation pendant un certain temps, le taux de décrochage de premier ordre est passé de 12 % à 11 % (taux de décrochage de second ordre) pour l'ensemble du Canada, et de 16 % à 13,8 % au Québec, soit la plus forte diminution au Canada. Celle-ci serait imputable, selon les auteurs, au fait que certains décrocheurs du secondaire ont poursuivi leurs études dans les programmes des cégeps.

Bien qu'ils aient diminué, le taux de sortie sans diplôme (28,7 %) et le taux de décrochage (19,8 %) demeurent élevés en regard de l'objectif fixé dans le *Plan d'action ministériel pour la réforme de l'éducation* (ministère de l'Éducation, 2001c) : 85 % des élèves d'une génération devront obtenir un diplôme du secondaire en 2010. Ces taux apparaissent aussi élevés lorsqu'on prend en considération les exigences découlant de la nouvelle économie et des transformations de l'organisation du travail. En revanche, si on compare la situation du Québec à celle de plusieurs pays de l'OCDE (MEQ, 2001b) le taux d'obtention d'un premier diplôme du secondaire au Québec (80 %) se situe au 15<sup>e</sup> rang des pays, mais légèrement au-dessus de la moyenne de ces pays (79 %). Ce

taux a été obtenu « en divisant le nombre de "premiers diplômés" décernés en 1998 par l'effectif de la population ayant l'âge théorique d'obtention du diplôme d'études secondaires au Québec, soit 17 ans ». Il importe cependant d'interpréter cet indicateur avec prudence et réserve compte tenu des difficultés inhérentes à l'utilisation de la *Classification internationale type de l'éducation*, et de la qualité variable des systèmes d'information et des données transmises par chaque pays à l'OCDE.

Pour ce qui est des variables associées au taux de sortie sans diplôme ou au taux de décrochage, nous avons déjà mentionné le sexe et les régions. L'EJET permet aussi de comparer les diplômés et les décrocheurs du secondaire du point de vue de leur contexte familial, de leur performance scolaire, de leur engagement dans les activités de l'école, du travail pendant les études, de l'influence des pairs et de leurs aspirations scolaires. Les décrocheurs sont plus susceptibles que les diplômés : a) d'avoir vécu dans une famille monoparentale; b) d'avoir des parents qui n'ont pas complété leurs études secondaires; c) d'appartenir à une famille dont les parents ont un statut socioéconomique peu élevé et travaillent dans les secteurs de la vente, des services, des métiers, des transports, des opérateurs d'équipement et les secteurs primaires du traitement, de la fabrication et des services publics. Au plan scolaire, ils étaient plus nombreux que les diplômés à avoir redoublé une année. Ils ont obtenu des notes plus faibles en moyenne que les diplômés, même si près de la moitié d'entre eux ont une moyenne de B- ce qui montre que les difficultés scolaires n'expliquent pas à elles seules le décrochage. Ils avaient cependant un niveau d'engagement moindre à l'école, tant aux plans académique (remise des devoirs à temps, absence aux cours, relations avec les enseignants) que social (participation aux activités parascolaires) en comparaison des diplômés. Ils étaient également plus susceptibles d'avoir consommé de l'alcool ou des drogues. Les principales raisons qu'ils ont invoquées pour abandonner leurs études étaient liées à l'école qui n'avait pas su les intéresser. Toutefois, les jeunes hommes invoquaient aussi leur désir de travailler, et les jeunes filles, la grossesse et l'éducation d'un enfant. Contrairement à ce que certains pourraient être portés à penser, les décrocheurs travaillaient moins que les diplômés durant leurs études, mais lorsqu'ils occupaient un emploi rémunéré, le taux de décrochage était plus faible lorsqu'ils travaillaient un nombre modéré d'heures par semaine, et plus élevé lorsqu'ils le faisaient à plein temps. Enfin, les trois quarts des décrocheurs ont regretté leur décision d'avoir quitté l'école et la grande majorité a indiqué qu'elle aimerait terminer des études secondaires ou accéder à des études supérieures à un moment donné<sup>13</sup>.

---

<sup>13</sup> Pour une analyse de l'abandon au secondaire au Québec, voir *Conseil supérieur de l'éducation* (1996).

## 2.2 Le taux de sortie sans diplôme au collégial

Au niveau collégial, à l'enseignement ordinaire, les taux de sortie sans diplôme varient considérablement selon les filières d'enseignement : 29,9 % dans les programmes de *formation préuniversitaire* et 45,2 % en *formation technique* en 1998-1999<sup>14</sup>. Ces taux ont trait aux sortants sans diplôme quel que soit le temps écoulé après la première inscription<sup>15</sup>. En formation préuniversitaire, ce taux a diminué de plus de 5 % depuis 1995, date à laquelle des critères plus sévères d'admission aux études collégiales ont été définis, alors qu'il n'a décliné que de 1 % en formation technique. Le nombre moyen d'années d'études précédant la sortie est de 1,5 an en formation préuniversitaire et de 2,1 ans en formation technique (MEQ, 2001a, tableau 3.5). Selon une étude de la Fédération des cégeps (1999), le taux de diplomation varie : a) selon les familles de programmes (taux plus élevé en sciences de la nature à la formation préuniversitaire et en techniques biologiques à la formation technique) que dans les autres familles de programmes; b) selon que les programmes soient contingentés ou pas (taux plus élevé dans les programmes contingentés); c) selon la moyenne des étudiants au secondaire; d) selon le sexe (taux plus élevé chez les filles que chez les garçons)<sup>16</sup>.

Il importe de mettre en perspective le taux plus élevé de sortie sans diplôme en formation technique. Une des hypothèses d'explication est que le taux de diplomation inférieur en formation technique est lié au fait que les cours de formation générale constituent une pierre d'achoppement en formation technique et conduisent ces étudiants à abandonner leurs études. Selon le Conseil supérieur de l'éducation (1997), lorsqu'on tient compte du dossier des élèves au secondaire et qu'on compare des étudiants dont la moyenne au secondaire est identique, « les taux de diplomation des deux secteurs diffèrent peu et les écarts observés ne sont pas toujours en faveur du préuniversitaire » (p. 37). La différence entre les deux secteurs s'expliquerait ainsi principalement par les antécédents scolaires des étudiants au secondaire : les élèves de la formation technique auraient des résultats scolaires plus faibles au secondaire que ceux de la formation préuniversitaire. Le Conseil reconnaît cependant que pour les élèves de la formation technique, la formation générale peut présenter plus de difficulté que pour ceux de la formation préuniversitaire, et invite à prendre en considération les éléments suivants : a) la durée des études est plus longue en formation technique qu'en formation

<sup>14</sup> Ces taux ont été calculés à partir des données des tableaux des fiches 3.3 et 3.4 des *Indicateurs de l'éducation* (MEQ, 2001a) concernant les estimations relatives aux élèves terminant avec un diplôme d'enseignement collégial au cours de cette année.

<sup>15</sup> Il y a lieu de souligner que seulement 58,1 % et 70,1 % des étudiants de la formation préuniversitaire et de la formation technique respectivement obtiennent leur diplôme dans les délais prescrits (2 ou 3 ans selon le cas) (MEQ, 2001a, tableaux 3.3 et 3.4).

<sup>16</sup> Pour des analyses plus élaborées, au-delà de ces variables descriptives des taux de diplomation au cégep, voir *Fédération des cégeps* (1999) sur les facteurs associés à la réussite et à l'échec, et Rivière (1995) sur la dynamique psychosociale du décrochage au collégial.

préuniversitaire; b) le nombre de cours y est plus élevé et la charge de travail est parfois très lourde dans les cours de spécialisation; c) les cours de formation générale sont offerts continuellement et il est possible de les reporter d'une session à une autre, voire à la fin d'un programme; d) les employeurs embauchent des élèves qui n'ont pas complété leur DEC; e) les seuils d'exigences des cours de formation générale peuvent, dans certains cas, être trop élevés (p. 39-41).

Quels que soient les types de formation (préuniversitaire ou technique), les taux de sortie sans diplôme sont relativement élevés en regard des objectifs de scolarisation fixés par le ministère de l'Éducation : 60 % des élèves d'une génération devraient obtenir un diplôme d'études collégiales d'ici 2010. Le faible taux de diplomation au secteur préuniversitaire pourrait de plus compromettre l'atteinte des objectifs de scolarisation à l'université (30 % d'une génération ayant un baccalauréat en 2010). De même, le faible taux de diplomation au niveau collégial (secteurs préuniversitaire et technique réunis) pourrait faire en sorte que le système d'enseignement collégial n'alimente pas de façon adéquate le marché du travail qui fait appel à des personnes ayant réussi des études postsecondaires non universitaires. C'est cette catégorie d'emploi qui, en 2000, était la plus importante au Québec (36,4 %) comme au Canada (32,7 %), comparativement à celles des personnes ayant réussi des études secondaires (18,6 % et 16,6 % respectivement) et des personnes ayant réussi des études universitaires (19,2 % et 17,5 % respectivement) (MEQ, 2001a, tableau 6.2). En dépit du taux peu élevé d'obtention d'un diplôme d'études collégiales, une grande majorité des non-diplômés réussissent à s'intégrer dans le marché du travail et comme on le démontrera dans les paragraphes qui suivent, à amorcer leur insertion professionnelle.

### **2.3 La part des jeunes dans l'ensemble de la population et sur le marché du travail au Québec**

Avant de procéder à une comparaison de l'insertion professionnelle des diplômés et des non-diplômés à partir d'indicateurs usuels (taux d'activité, taux d'emploi, taux de travail à temps partiel, taux de chômage, salaire) selon l'ordre d'enseignement, il nous a paru pertinent de délimiter au préalable la place qu'occupe l'ensemble des jeunes (diplômés ou pas) de 15 à 24 ans dans la population et sur le marché du travail.

L'examen des tendances démographiques montre que la population des jeunes âgés de 15 à 24 ans au Québec a diminué depuis le début des années 1980, après avoir connu une augmentation massive au cours des années 1960 et 1970. En 1976, la part de 15 à 24 ans dans l'ensemble de la population de 15 ans et plus s'élevait à 27,3 %. Cette proportion n'était que de 17,2 % en 1990 et de 16,2 % en 2000 (Statistique Canada, E-STAT).

En ce qui concerne la place des jeunes sur le marché du travail, les jeunes de 15 à 24 ans y participent moins qu'auparavant (tableau 2.1). Leur *taux d'activité* est passé de 65,3 % à 61,1 % de 1990 à 2000. Selon Développement et ressources humaines Canada (DRHC, 2000), cette diminution est liée principalement au fait que les jeunes décident de reporter leur entrée sur le marché du travail, demeurent à l'école plus longtemps qu'auparavant ou y retournent parce qu'ils veulent mieux se préparer à y entrer. Dans cette perspective, elle peut être vue comme un progrès. Selon Lavoie et Béjaouie (1999), les jeunes auraient perçu les exigences nouvelles du marché du travail découlant de la globalisation de l'économie et des changements technologiques, nécessitant des compétences nouvelles et favorisant une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée. C'est ce facteur structurel qui expliquerait la diminution du taux d'activité, beaucoup plus que le facteur conjoncturel relatif à la récession économique du début des années 90, qui n'aurait eu qu'un impact minime sur la diminution de l'activité des jeunes qui travaillaient tout en étudiant à temps partiel (DRHC, 2000). Leur *taux d'emploi*, c'est-à-dire le pourcentage de ceux qui ont un emploi par rapport non pas à la population active (en emploi ou en recherche d'emploi) mais à l'ensemble (actifs et inactifs) de la classe d'âge, a aussi diminué pour les mêmes raisons au cours de la même période (55,6 % à 52,6 %). Pour ce qui est du *taux d'emploi à temps partiel* de cette classe d'âge, il a augmenté considérablement passant de 34,2 % à 44,5 %, ce qui reflète les changements observés dans l'organisation du travail et dans les pratiques de recrutement des entreprises. Cette tendance témoigne d'une détérioration de la situation des jeunes sur le marché du travail parce que « les emplois à temps partiel sont généralement assortis d'une rémunération et d'avantages moins élevés ainsi que d'un moins grand nombre de possibilités d'amélioration des compétences que les emplois à temps plein » (DRHC, 2000, p. 6). Quant au *taux de chômage*, il est passé de 15,0 % à 13,9 %. Il importe de souligner cependant que c'est seulement dans le cas des 20 à 24 ans qu'il a diminué (14,1 % contre 11,6 %) et que celui des 15 à 19 ans a augmenté de plus de 2 % (16,4 % contre 18,5 %). Cette augmentation en période de forte reprise économique illustre jusqu'à quel point les exigences du marché du travail du point de vue de la scolarité ont pu augmenter au cours des dix dernières années.

Si nous faisons une comparaison avec les indicateurs d'insertion des 25 ans et plus, nous nous apercevons, comme dans le cas des jeunes, que le taux d'activité des adultes a diminué légèrement en passant de 63,4 % en 1990 à 62,9 % en 2000. Le taux d'emploi, par contre, a enregistré une hausse significative en passant de 56,8 % en 1990 à 58,5 % en 2000, tandis que le taux d'emploi à temps partiel a diminué de 13,2 % à 12,5 % durant la même période. Quant au taux de chômage, il est passé de 9,4 % en 1990 à 7,4 % en 2000 (Statistique Canada, 2000 et E-STAT). Ces évolutions disjointes des indicateurs d'insertion pendant la dernière décennie témoignent de la fragilité de la

position sur le marché du travail des jeunes par rapport à celle des adultes. Ces derniers sont mieux ancrés dans la structure du marché du travail tandis que les jeunes sont encore en phase d'insertion. De plus, la situation des jeunes sur le marché du travail est plus sensible aux fluctuations conjoncturelles.

**Tableau 2.1 : Indicateurs d'insertion des jeunes de 15 à 24 ans et des 25 ans et plus sur le marché du travail (1990 et 2000)**

Groupe d'âge	15-24 ans		25 ans et plus	
	1990	2000	1990	2000
<b>Taux d'activité</b>	65,3 %	61,1 %	63,4 %	62,9 %
Taux d'emploi	55,6 %	52,6 %	56,8 %	58,5 %
Taux d'emploi à temps partiel	34,2 %	44,5 %	13,2 %	12,5 %
Taux du chômage	15,0 %	13,9 %	9,4 %	7,4 %
15 à 19 ans	16,4 %	18,5 %	-	-
20 à 24 ans	14,1 %	11,6 %	-	-

Source : Statistique Canada (2000) et E-STAT. Calculs de l'ISQ et des auteurs.

Lorsqu'on examine la place occupée sur le marché du travail au Québec en 2000 par les catégories de personnes (diplômées et non-diplômées du secondaire et du collégial) auxquelles appartiennent les jeunes qui font l'objet de cette étude, on constate (tableau 2.2) que près d'un emploi sur 5 (18,6 %) était occupé par une personne n'ayant pas terminé son secondaire, et que le quart des emplois était occupé par des personnes ayant réussi leur secondaire (17,6 %) ou ayant entrepris des études postsecondaires partielles<sup>17</sup> (8,2 %). Ces données contrastent avec l'image qu'on se fait souvent d'un marché du travail dominé par les plus scolarisés et mettent en relief la pertinence des travaux qui portent sur ces catégories de personnes. Par ailleurs, il faut reconnaître que de 1990 à 2000, la part du marché du travail occupé par des non-diplômés du secondaire a diminué de plus de 10 % (29,5 % à 18,6 %), alors que celle des emplois occupés par des personnes ayant complété des études postsecondaires a augmenté de 7,4 % au cours de la même période (29,0 % à 36,4 %) et que celle des emplois occupés par les détenteurs d'un grade universitaire a augmenté de 6 % (13,2 % à 19,2 %).

**Tableau 2.2 : L'emploi selon le plus haut niveau de scolarité atteint au Québec (en %)**

	1990	2000
Sans diplôme du secondaire	29,5	18,6
Études secondaires réussies	20,1	17,6
Études postsecondaires partielles	8,2	8,2
Études postsecondaires réussies	29,0	36,4
Études universitaires réussies	13,2	19,2
. Baccalauréat	9,1	13,2
. Diplôme supérieur au baccalauréat	4,1	6,0
Total	100,0	100,0

Source : MEQ, 2001a

<sup>17</sup> Selon la terminologie de Statistique Canada, le secteur postsecondaire regroupe un large éventail d'élèves et d'étudiants. Elle renvoie à tous les programmes d'études menant à des diplômes et à des certificats de métiers, dont les DEP (diplômes d'études professionnels du secondaire), les diplômes d'études collégiales (DEC) préuniversitaires et techniques, les attestations d'études collégiales (AEC), de même que les certificats et diplômes universitaires ne conduisant pas à un grade (baccalauréat, maîtrise et doctorat).

## 2.4 Indicateurs de l'insertion professionnelle des jeunes selon l'ordre d'enseignement et le fait de détenir ou pas un diplôme

Nous tenterons dans cette partie d'examiner divers indicateurs d'insertion professionnelle des jeunes selon l'ordre d'enseignement et le fait qu'ils aient obtenu ou pas un diplôme au terme de leur cheminement scolaire. Les données de Statistique Canada dont nous disposons pour le Québec ne nous permettent pas cependant de comparer simultanément les diplômés et les non-diplômés de 15 à 24 ans des deux ordres d'enseignement (secondaire et collégial). En effet, comme nous l'avons déjà indiqué à la note 6 (en bas de page), la catégorie *études postsecondaires* renvoie à un vaste éventail d'élèves et d'étudiants, comprenant à la fois des élèves du secondaire, du collégial et même de l'université (autres que les détenteurs d'un grade). Nous serons cependant en mesure de comparer les diplômés et les non-diplômés du secondaire. On se souviendra cependant que cette catégorie exclut les élèves de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> secondaire, de même que les élèves inscrits au diplôme d'études professionnelles (DEP) qui sont classés sous la catégorie *études postsecondaires*. Il ne nous sera pas possible non plus de procéder à une comparaison aussi nette des diplômés et des non-diplômés du collégial. Toutefois, nous comparerons les jeunes qui ont des *études postsecondaires partielles*, c'est-à-dire ceux qui ont débuté mais n'ont pas complété un DEP ou un certificat d'une école de métier ou encore un DEC avec ceux qui ont obtenu un *diplôme d'études postsecondaires* autres que celles conduisant à un grade universitaire (baccalauréat, maîtrise ou doctorat). On aura compris qu'au Québec la *catégorie études postsecondaires* comprend principalement, mais pas exclusivement, des étudiants du niveau collégial, de sorte que nous ne pourrions parvenir qu'à une approximation des différences entre diplômés et non-diplômés du collégial. Il importe donc d'être prudent dans l'interprétation des différences observées entre le secondaire et le postsecondaire.

Quelles sont précisément les différences entre les sortants du secondaire et ceux du postsecondaire et entre les diplômés et ceux qui ne le sont pas? La situation de ces catégories de jeunes a-t-elle changé au cours des dix dernières années?

En 2000, le *taux d'activité* des jeunes de 15 à 24 ans est plus élevé chez les sortants du postsecondaire que chez ceux du secondaire qu'ils aient obtenu (77,4 % contre 71,8 %) ou pas (60,0 % contre 45,4 %) leur diplôme (tableau 2.3). Cette différence peut s'expliquer par : a) l'âge, les jeunes de 15 et 16 ans qui doivent obligatoirement fréquenter une école à temps plein, ne sont pas, de ce fait, considérés comme étant disponibles pour un emploi et ne peuvent faire partie de la population active; b) le fait que les sortants du postsecondaire sont en meilleure position pour faire valoir sur le marché du travail leurs aptitudes et leurs acquis (niveau de connaissances et/ou de compétences plus élevé, plus grande maturité) que ceux du secondaire. Ceux du

postsecondaire se situent au-dessus de la norme de scolarité souvent perçue comme minimale. Par ailleurs, quel que soit l'ordre d'enseignement, les diplômés ont un *taux d'activité* nettement plus élevé que les non-diplômés, et la différence est encore plus grande chez les sortants du secondaire (71,8 % contre 45,4 %). Ces données témoignent de l'importance de l'obtention du diplôme dans la décision d'entrer sur le marché du travail ou pour y accéder, notamment chez les jeunes du secondaire et du fait que des non-diplômés reviennent aux études après avoir quitté l'école sans diplôme, notamment chez ceux du secondaire. Dix ans plus tôt, en 1990, les *taux d'activité* étaient tous plus élevés qu'en 2000 et les tendances observées étaient les mêmes, sauf dans le cas des diplômés du postsecondaire dont le taux était le même que ceux du secondaire (76,4 % contre 76,6 %). On peut se demander si les diplômés du postsecondaire de l'an 2000 n'ont pas eu tendance à poursuivre leurs études à plein temps en plus grande proportion que ceux de 1990.

**Tableau 2.3 : Indicateurs d'insertion des jeunes de 15 à 24 ans sur le marché du travail selon le niveau d'instruction et l'obtention ou pas du diplôme pour 1990 et 2000 (en %)**

Indicateurs	Secondaire <sup>1</sup>		Postsecondaire <sup>2</sup>	
	Diplômés	Non-diplômés	Diplômés	Non-diplômés
<b>Taux d'activité</b>				
1990	76,6	54,7	76,4	69,4
2000	71,8	45,4	76,6	60,0
<b>Taux d'emploi</b>				
1990	66,5	40,8	68,8	61,9
2000	61,5	35,4	71,1	52,0
Taux d'emploi à temps partiel				
1990	24,5	46,7	27,0	43,5
2000	35,6	45,9	36,0	57,2
<b>Taux de chômage</b>				
1990	16,4	21,6	10,0	10,8
2000	14,3	21,9	8,1	13,2

Source: Institut de la statistique du Québec. Données compilées par les auteurs.

1. Cette catégorie exclut les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire de même que ceux inscrits en formation professionnelle.

2. Cette catégorie inclut les élèves de la formation professionnelle (niveau secondaire), les étudiants du niveau collégial (préuniversitaire et technique) de même que les étudiants universitaires autres que ceux inscrits à des programmes conduisant à un grade (baccalauréat, maîtrise, doctorat).

Comme le *taux d'activité*, le *taux d'emploi* est plus élevé chez les sortants du postsecondaire que chez ceux du secondaire, qu'ils aient obtenu ou pas leur diplôme. Il est aussi plus élevé chez les diplômés que chez les non-diplômés des deux niveaux d'enseignement en 2000 comme en 1990. On observe cependant qu'entre ces deux années, les différences entre diplômés et non-diplômés des deux niveaux d'enseignement se sont accentuées.

L'analyse des *taux d'emploi à temps partiel* pour 2000 fait apparaître des tendances différentes de celles observées dans le cas du *taux d'emploi*. Bien que le *taux d'emploi à temps partiel* soit moins élevé chez les diplômés des deux niveaux d'enseignement que

chez les non-diplômés, il n'y a pas de différence entre les diplômés du secondaire et du postsecondaire (35,6 % contre 36,0 %). En outre, le *taux de travail à temps partiel* est même plus élevé chez les non-diplômés du postsecondaire que chez ceux du secondaire (57,2 % contre 45,9 %). Comme les taux d'emploi et d'emploi à temps partiel incluent par définition l'ensemble de la cohorte d'âge, y compris les étudiants à temps plein, ceci peut être dû au fait que la proportion des étudiants de niveau postsecondaire qui travaillent à temps partiel tout en étudiant à temps plein est plus élevée que celle des élèves du secondaire. En outre, la plus faible proportion des non-diplômés du secondaire qui travaillent à temps partiel comparativement à celle des non-diplômés du postsecondaire peut s'expliquer en partie par le fait qu'ils sont sur le marché du travail depuis plus longtemps que ceux du postsecondaire. Ils ont ainsi accumulé plus d'expérience que ces derniers, ce qui peut leur faciliter l'accès à un emploi à temps plein.

Par contre, le *taux de chômage* en 2000 est nettement plus bas chez les sortants du postsecondaire que chez ceux du secondaire, qu'ils soient diplômés ou pas. Quel que soit l'ordre d'enseignement, les diplômés ont un taux de chômage nettement plus bas que les non-diplômés et la différence est nettement plus accentuée chez les sortants du secondaire. Lorsqu'on compare les sortants, diplômés ou pas, du secondaire et du postsecondaire, on observe la même tendance en 1990. Au postsecondaire, le taux de chômage des diplômés était toutefois sensiblement le même que celui des non-diplômés (10,0 % contre 10,8 %). Cette année coïncide avec le début d'une récession et les diplômés comme les non-diplômés se sont retrouvés dans une situation d'emploi plus difficile qu'antérieurement lors de leur entrée sur le marché du travail. Par ailleurs, le *taux de chômage* des sortants du secondaire n'a pas diminué depuis 1990 (21,6 % contre 21,9 %), malgré une conjoncture économique favorable. De même, le *taux de chômage* des non-diplômés du postsecondaire a augmenté de 1900 à 2000. On peut se demander si la norme relative à l'obtention d'un diplôme comme condition d'accès à l'emploi n'a pas été renforcée pour les sortants de deux niveaux d'enseignement.

Pour ce qui est du *salaire* (tableau 2.4), il y a lieu de distinguer ceux qui travaillent à temps plein de l'ensemble des sortants (temps plein et temps partiel). Mais, dans les deux cas, en 2000, les diplômés ont un salaire plus élevé que les non-diplômés quel que soit l'ordre d'enseignement d'où ils sont sortis, et cette différence est nettement plus grande chez les sortants du postsecondaire (différence de 32,7 % et 17,7 %). Par ailleurs, lorsqu'on compare les sortants du secondaire et du postsecondaire, les diplômés du postsecondaire ont un salaire plus élevé que ceux du secondaire, mais on observe le contraire chez les non-diplômés : ceux du secondaire ont un salaire plus élevé que ceux du postsecondaire, qu'il s'agisse de l'ensemble des travailleurs ou des travailleurs à

temps plein seulement. L'explication réside probablement dans le fait qu'en étant sortis plus tôt du système scolaire ceux du secondaire ont accumulé plus d'expérience.

**Tableau 2.4 : Salaire hebdomadaire moyen des jeunes de 15 à 24 ans selon le niveau de scolarité et l'obtention ou pas du diplôme en 2000**

Diplôme Statut d'emploi	Secondaire <sup>1</sup>	Postsecondaire <sup>2</sup>	Différences Secondaire / Postsecondaire
<b>Ensemble</b>			
Diplômés	282 \$	326 \$	+ 14,5 %
Non-diplômés	251 \$	219 \$	- 12,7 %
Différence diplômés/non-diplômés.	+ 11,0 %	+ 32,7 %	
<b>Employés à temps plein seulement</b>			
Diplômés	369 \$	425 \$	+ 13,2 %
Non-diplômés	359 \$	350 \$	- 2,5 %
Différence diplômés/non-diplômés	+ 2,8 %	+ 17,7 %	

Source: Institut de la statistique du Québec. Données compilées par les auteurs.

1. Cette catégorie exclut les élèves de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire de même que ceux inscrits en formation professionnelle.

2. Cette catégorie inclut les élèves de la formation professionnelle (niveau secondaire), les étudiants du niveau collégial (préuniversitaire et technique) de même que les étudiants universitaires autres que ceux inscrits à des programmes conduisant à un grade (baccalauréat, maîtrise, doctorat).

## 2.5 Autres résultats de recherche sur les différences entre diplômés et non-diplômés du point de vue de leur insertion professionnelle

Au-delà de ces différences selon les indicateurs usuels d'insertion, d'autres études ont mis en relief des différences entre diplômés et non-diplômés du secondaire. Il n'existe pas à notre connaissance de telles études récentes sur les sortants du collégial.

Tout d'abord une enquête nationale sur les diplômés et les non-diplômés canadiens âgés de 18 à 20 ans (Gilbert *et al.*, 1993) a abordé, entre autres, divers aspects de leur entrée sur le marché du travail (ch. 8). Ainsi, les non-diplômés ont moins tendance à retourner aux études après leur sortie de l'école ou à se recycler que les diplômés. Une fois sur le marché du travail, les non-diplômés ont également moins d'occasions de recevoir une formation de la part de leur employeur que les diplômés. Les non-diplômés sont plus incertains et indécis par rapport à leur carrière que les diplômés. Ils ont tendance à avoir une vision moins précise de leur orientation professionnelle à long terme. Ces problèmes d'orientation peuvent les empêcher de structurer leur cheminement scolaire et avoir un effet sur leur motivation. Ils sont aussi plus nombreux à penser qu'ils n'ont pas reçu le type de formation qu'ils auraient souhaité. Sur le plan de la recherche d'emploi, il existe peu de différences entre diplômés et non-diplômés du point de vue des démarches qu'ils entreprennent. Cependant, les non-diplômés connaissent moins les ressources (programmes fédéraux et provinciaux) mises à leur disposition et les méthodes de recherche d'emploi que les diplômés, et sont moins enclins à y recourir. Ils comptent davantage sur des parents et des amis que sur de petites annonces d'emploi ou sur les

---

services d'un conseiller en orientation. Les non-diplômés éprouvent plus de difficultés que les diplômés à remplir les formulaires de demandes d'emploi et, selon eux, leur manque de compétence en lecture, en expression écrite et en mathématiques limite leur possibilité d'emploi. Plus de non-diplômés que de diplômés reçoivent des prestations d'aide sociale ou d'assurance-emploi.

Cette étude a aussi mis en relief des différences entre garçons et filles. Alors que chez les diplômés, le taux d'activité est à peu près le même dans le deux cas, les filles participent beaucoup moins au marché du travail que les garçons chez les non-diplômés. Il en est de même du taux d'emploi. Les garçons non diplômés exercent en plus grande proportion que les diplômés des métiers de cols bleus alors que les filles non diplômées sont plus nombreuses que les diplômées à occuper un emploi dans le secteur des services. Qu'elles soient diplômées ou pas, les filles touchent, en plus grande proportion que les garçons, des prestations d'aide sociale. Les filles non diplômées sont également plus nombreuses que les diplômées à recevoir des allocations familiales, ce qui indique qu'elles assument davantage de responsabilités familiales.

Une autre étude comparative (Charest, 1997) porte sur les cheminements scolaires et l'insertion professionnelle de jeunes québécois inscrits à l'école secondaire en 1994-1995 au secteur des jeunes en formation générale et professionnelle, et qui ne se sont pas réinscrits l'année suivante bien qu'ils n'aient pas obtenu leur diplôme. Cette étude met plus particulièrement l'accent sur les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (EDAA), même si elle permet certaines comparaisons avec des diplômés de l'enseignement général et professionnel. Comme il ne serait pas réaliste, dans le cadre de cette revue des écrits, de rendre compte des résultats détaillés de cette étude, nous nous limiterons aux principales conclusions concernant l'insertion professionnelle des élèves de la formation générale.

L'auteure a constaté une différence entre les diplômés et les non-diplômés de la formation générale et, parmi ceux-ci, entre les élèves EDAA et ceux qui ne le sont pas. En effet, la moitié des diplômés de la formation générale ont été actifs au sens où, depuis leur départ de l'école, ils ont travaillé ou étudié sans connaître une période de chômage alors que seulement le tiers des non-diplômés sont dans cette situation. Parmi ces derniers, les jeunes en difficulté d'adaptation ont été plus touchés par le chômage et l'inactivité que ceux qui étaient en difficulté d'apprentissage. Il importe de souligner cependant que la poursuite des études à l'éducation des adultes caractérise le parcours d'un bon nombre de jeunes non diplômés particulièrement chez les élèves qui n'étaient pas classés EDAA et chez ceux qui, parmi ces derniers, n'avaient connu que des difficultés légères d'apprentissage.

Pour ce qui est du type d'emploi occupé, les diplômés de la formation générale se retrouvent en plus grande proportion dans la catégorie des employés de commerce et de la restauration que les non-diplômés dont la proportion est plus élevée dans la catégorie des ouvriers. Et, parmi ces derniers, les élèves EDAA sont beaucoup plus nombreux dans les emplois d'ouvriers que dans la catégorie des employés de commerce. En ce qui concerne les conditions de travail, celles-ci varient davantage selon le sexe que selon l'obtention ou non du diplôme. En effet, les filles travaillent un nombre moins élevé d'heures par semaine et ont un salaire horaire et hebdomadaire moins élevé que les garçons. Ces différences s'expliquent par le fait qu'elles occupent des emplois différents de ceux des garçons. Les salaires sont moins élevés dans le secteur des employés de commerce et des services où l'on retrouve davantage de filles que dans le secteur industriel où le pourcentage des garçons est plus élevé. Par ailleurs, il y a lieu de signaler que les garçons EDAA gagnent un salaire horaire et hebdomadaire plus faible que ceux qui n'ont pas connu de difficultés d'adaptation et d'apprentissage et que les diplômés de la formation générale. S'agissant de la perception des facteurs qui facilitent l'accès à un emploi, les non-diplômés estiment que le fait d'avoir un diplôme est le plus important alors que les diplômés considèrent que ce sont l'expérience de travail et la possibilité de recourir à un réseau de relations.

Au-delà de ces différences, l'auteure fait remarquer que le parcours d'insertion professionnelle des jeunes de la formation générale, qu'ils soient diplômés ou pas, se ressemble en ce sens qu'ils occupent pour la plupart des emplois peu spécialisés de sorte que les non-diplômés sont en concurrence avec les diplômés pour les mêmes types d'emploi. Par ailleurs, les jeunes sont généralement satisfaits de leur travail, les diplômés étant cependant plus critiques et ceux qui ont connu des difficultés graves d'apprentissage les plus satisfaits.

## **2.6 Éléments d'interprétation des différences diplômés/non-diplômés relatives à l'insertion**

L'analyse de l'insertion professionnelle des jeunes à partir des indicateurs usuels a montré que la situation des jeunes de 15 à 24 ans sur le marché du travail varie à la fois en fonction de l'obtention ou pas du diplôme et du niveau d'enseignement, mais davantage en fonction de l'obtention du diplôme. En 2000, l'obtention du diplôme secondaire ou postsecondaire confère un avantage à ceux qui le détiennent : les diplômés sont caractérisés par un taux de chômage et un taux de travail à temps partiel plus bas ainsi qu'un palier de rémunération plus élevé que les non-diplômés. Par ailleurs, le fait d'avoir poursuivi des études de niveau postsecondaire ne constitue pas, dans tous les cas, un avantage sur le marché du travail. En effet, les non-diplômés du secondaire gagnent un salaire plus élevé que ceux du postsecondaire. Certes, en 2000, le

taux de chômage de ceux qui ont poursuivi des études postsecondaires est moins élevé que celui des jeunes qui n'ont que des études secondaires, qu'ils soient diplômés ou pas. Toutefois, ceux qui ont poursuivi leurs études au postsecondaire n'accèdent pas à un emploi à plein temps en plus grande proportion que ceux qui s'en sont tenus à des études secondaires : les non-diplômés du secondaire y accèdent même en plus grande proportion qu'eux. Ainsi, les différences observées entre ceux qui ont poursuivi des études de niveau secondaire et postsecondaire n'apparaissent pas aussi nettement que lorsqu'on considère l'ensemble des niveaux de scolarité (du primaire à l'université). Il ne faut peut-être pas s'en étonner. Comme le fait remarquer Giret (2000), le passage à l'enseignement supérieur de masse et les politiques éducatives ont influencé les trajectoires scolaires et postsecondaires sans pour autant réduire la période de transition entre les études et l'emploi. « L'analyse des trajectoires d'insertion, ne fait plus ressortir un schéma unique d'entrée dans la vie active. Les parcours d'insertion, parfois plus longs, parfois plus précaires, sont souvent caractérisés par de fortes disparités au sein des mêmes cohortes et des mêmes niveaux de formation » (p. 244). Toutefois, les différences entre diplômés et non-diplômés ne font pas de doute.

Les deux études sur les sortants du secondaire, mentionnées antérieurement, ont mis également en évidence l'effet du diplôme sur l'insertion professionnelle tout en le relativisant et en mettant en relief l'impact des autres variables telles que le sexe, le type de formation (générale ou professionnelle), le fait d'avoir connu ou pas des difficultés d'apprentissage au cours de la formation, le fait de pouvoir compter sur un réseau de relations, l'accès à de la formation en cours d'emploi, etc.

Comment expliquer que les diplômés réussissent à mieux s'insérer sur le marché de l'emploi que les non-diplômés? En d'autres termes, en quoi le diplôme peut-il faire une différence? À défaut de pouvoir rendre compte de tous les travaux sur cette question nous nous contentons ici d'évoquer les deux approches classiques de la valeur et du rôle du diplôme dans le processus d'insertion professionnelle. La première, *l'approche par le « capital humain »*, fournissait dès les années soixante (Becker 1964) un paradigme unificateur qui considérait la formation initiale comme une forme d'investissement dont on pouvait vérifier la rentabilité à travers la rapidité d'insertion sur le marché du travail et les salaires perçus. L'obtention d'un diplôme correspondait ainsi à l'acquisition d'un stock de connaissances et de compétences objectives susceptibles d'être mises à contribution en emploi et de rendre ses détenteurs plus productifs. Cette approche théorique définit donc l'insertion professionnelle à partir de l'investissement dans la formation initiale. À ce titre, l'insertion professionnelle d'un jeune est réussie dans la mesure où l'emploi rentabilise l'investissement engagé dans la formation. La théorie du

capital humain explique ainsi l'intérêt pour les jeunes d'accroître leur niveau de formation et de faire reconnaître leurs acquis à travers le système des diplômes.

La deuxième approche théorique, celle du « *filtre* » ou du « *signalement* », développée dès le début des années soixante-dix, a remis en cause le postulat de la théorie du capital humain et a réévalué le principe qui oriente la reconnaissance du diplôme sur le marché du travail. Le diplôme n'est plus perçu comme un instrument attestant des compétences objectives mais comme un signal capable de révéler des aptitudes individuelles inobservées et des capacités productives potentielles. Il ne serait qu'un instrument servant à positionner le potentiel de compétences d'un individu par rapport à d'autres. C'est cette perspective que développent Spence (1974) dans son modèle de signalement, Arrow (1973) dans sa théorie du filtre et Stiglitz (1975) dans la théorie du « *crible* ».

Ces théories nous offrent deux types d'explication relative au rôle du diplôme dans l'insertion sur le marché du travail. Selon la première, le diplôme vient sanctionner la fin d'un parcours de formation et atteste de connaissances et de capacités objectives susceptibles d'être mises à contribution dans l'emploi et de rendre ses détenteurs plus productifs. Le diplôme témoigne aussi de capacités cognitives qui prédisposent à un apprentissage en emploi. On accorderait à leur détenteur, pour ces raisons, priorité à l'embauche de même que de meilleures conditions de travail. Selon la seconde, le diplôme apparaît davantage comme un signal non pas de capacités et de compétences qu'on peut mesurer directement, mais comme un signal qui permet de distinguer les individus selon leurs aptitudes potentielles et qui en informe les employeurs. Ces aptitudes inobservables ne découlent pas nécessairement de la formation reçue. Le diplôme apparaît ainsi comme une mesure imparfaite des capacités productives plutôt qu'une preuve de compétences. Comme les employeurs qui ont à embaucher sont dans une situation d'information imparfaite quant aux aptitudes réelles des demandeurs d'emploi, mais souhaitent néanmoins embaucher les plus productifs d'entre eux ou ceux qui ont le plus de chance de le devenir, ils se servent du diplôme comme d'un filtre pour pallier les difficultés de recueillir directement l'information sur les aptitudes de leurs futurs employés. Le procédé confère une apparence d'objectivité et peut réduire les coûts de recrutement. Ces deux types d'explication sont aussi mis à contribution pour expliquer non plus la différence dans les trajectoires d'insertion entre diplômés et non-diplômés, mais aussi entre les sortants, diplômés ou pas, des divers niveaux du système d'enseignement.

Quelle que soit l'approche privilégiée, il y a lieu de relativiser l'importance du diplôme comme facteur explicatif de l'insertion. Certes, on observe une relation entre le fait de détenir un diplôme ou pas, ou entre les niveaux de scolarité d'une part, et les indicateurs

de l'insertion d'autre part. Mais il importe de garder à l'esprit que le diplôme obtenu ou le niveau de scolarité atteint au terme de la formation initiale, ne constitue qu'un des facteurs qui influencent l'accès à l'emploi. Plusieurs autres facteurs doivent être pris en considération : l'expérience professionnelle et les compétences acquises en dehors des systèmes éducatifs et productifs (autoformation, participation à des activités de bénévolat ou à des organismes communautaires), le réseau de relations sur lequel les jeunes peuvent s'appuyer ou pas, le segment du marché du travail (primaire ou secondaire) dans lequel les jeunes cherchent à s'insérer, les catégories d'emplois auxquelles ils ont accès, les facteurs de discrimination systémique ou latente, la concurrence entre les sortants, diplômés ou pas, de la formation initiale et les travailleurs ou les chômeurs expérimentés, la réglementation du travail qui peut favoriser les travailleurs en place, les politiques d'emploi et d'aide à l'insertion.

## 2.7 Le rapport au travail des jeunes

Comment les jeunes se définissent-ils par rapport au travail? Les jeunes sans diplôme adoptent-ils une position différente de celle des diplômés à cet égard?

Le rapport au travail est un concept qui se caractérise par l'hétérogénéité de ses usages. Selon la conception la plus répandue, il renvoie à l'ensemble des valeurs et des croyances concernant la place du travail dans la vie d'un individu, lesquelles guident ses conduites et orientent ses attitudes. D'autres le définissent plutôt en termes de satisfaction au travail.

Beathge (1994), qui adopte la première conception du rapport au travail, distingue chez les jeunes quatre façons de se définir par rapport au travail. Certains sont orientés principalement par le travail et mettent l'activité professionnelle au premier plan de leurs projets actuels et futurs. D'autres sont animés par le désir d'établir un équilibre entre le travail et la vie privée. Ils aspirent à se réaliser sans subordonner l'un à l'autre. Ceux pour lesquels le couple et la famille constituent l'élément structurant du projet de vie appartiennent au troisième type. Le travail est pour eux secondaire. Enfin, pour un quatrième type de jeunes, c'est le loisir qui polarise leur projet de vie. Certains peuvent aller jusqu'à refuser de travailler alors que d'autres occupent un emploi dans lequel ils s'investissent peu et par rapport auquel ils gardent une distance. Dans cette étude de Baetghe, les deux premières conceptions sont apparues nettement prédominantes : le travail occupe une place prépondérante ou au moins égale à la vie de couple ou à la vie familiale. De plus, les jeunes qui ont une conception de la vie davantage centrée sur le travail accordent plus d'importance au fait que le travail soit pour eux une source d'épanouissement et une occasion de se sentir reconnus qu'aux avantages matériels qui en découlent. Ils ont ainsi une conception plus *expressive* qu'*instrumentale* du travail.

Paugam (2000) qui définit le rapport au travail sous l'angle de la satisfaction en distingue trois dimensions. La première a trait aux qualités intrinsèques que l'individu attribue au travail, à l'épanouissement qu'il lui procure. La deuxième est liée à la rétribution, aux avantages matériels procurés par le travail. La troisième renvoie à la qualité des relations humaines établies dans l'espace du travail ainsi qu'à l'ambiance du milieu de travail. En ce qui concerne la première dimension, Paugam constate que la satisfaction au travail varie principalement selon la catégorie socioprofessionnelle. Les ouvriers non qualifiés sont moins satisfaits des qualités intrinsèques qu'ils attribuent à leur travail que les cadres. Du point de vue de la rétribution, « les jeunes de moins de vingt-cinq ans se disent plus souvent satisfaits de leur salaire que leurs aînés, alors que le salaire qu'ils reçoivent est en moyenne nettement plus bas » (p. 51). Cette situation découle du fait que « les jeunes ont des attentes moins élevées, l'essentiel pour eux étant de faire leurs preuves et de se faire reconnaître par leur employeur afin de conserver le poste qu'ils occupent ». Le degré de satisfaction sur le plan des relations humaines varie aussi selon la catégorie socioprofessionnelle, les ouvriers non qualifiés étant « les plus insatisfaits des relations entre les collègues » (p. 54). Selon l'auteur, l'âge a un effet plus important sur la dimension relative à la rétribution que sur celle qui a trait aux qualités intrinsèques du travail et à la qualité des relations humaines au travail.

Qu'en est-il du rapport au travail des jeunes québécois ou canadiens? Si les données dont nous disposons sont parcellaires et ne permettent pas de comparer systématiquement diplômés et non-diplômés du secondaire et du collégial, il est possible d'en examiner certains aspects à partir des travaux déjà effectués.

Selon la première façon de concevoir le rapport au travail chez les jeunes, Fournier et Croteau (1998) arrivent à des conclusions analogues à celles de Beathge au terme d'une étude sur les jeunes diplômés québécois de l'enseignement professionnel, de l'enseignement technique et de détenteurs d'un premier grade universitaire : 50 % des jeunes de leur échantillon accordent plus d'importance au travail qu'aux autres sphères d'activité; 20 % situent le travail au deuxième ou troisième rang de leurs préoccupations, mais le travail demeure néanmoins importants à leurs yeux; 10 % considèrent leur travail d'autant plus important à leurs yeux qu'ils en sont à une étape de leur vie professionnelle où ils doivent lui accorder une prépondérance en vue d'assurer le démarrage de leur carrière, mais souhaitent qu'il n'en soit pas toujours ainsi et, enfin, 20 % estiment que le travail occupe une place peu importante et travaillent par nécessité pour gagner leur vie. Quant à la signification que revêt le travail pour ces diplômés, la très grande majorité a une conception *expressive* du travail et s'attend à ce qu'il soit une source de d'épanouissement et de développement personnel. Une minorité

---

en a une conception *instrumentale* et le perçoit uniquement comme une source de revenu et une obligation sociale ou un mal nécessaire.

Dans une étude que nous avons déjà citée et qui, contrairement à la précédente, ne porte pas exclusivement sur des diplômés, mais sur des jeunes en difficulté d'apprentissage et d'adaptation, des diplômés et des non-diplômés de la formation générale du secondaire au Québec, Charest (1997) a constaté que les deux tiers de toutes ces catégories de jeunes accordent une grande importance au travail comme moyen de développement personnel. Les aspects plus utilitaires du travail (salaire et conditions de travail) viennent au deuxième rang. Cependant les non-diplômés de la formation générale adhèrent en moins grande proportion que les diplômés à cette conception *expressive* du travail. Parmi les non-diplômés, ceux qui ont connu des difficultés d'apprentissage et d'adaptation y adhèrent davantage que ceux qui n'ont pas connu de difficultés. Tout se passe comme s'ils souhaitaient se réaliser davantage dans le travail qu'ils n'avaient pu le faire à l'école. Par ailleurs, les non-diplômés de la formation générale sont moins exigeants que les diplômés au sujet des conditions de travail que les diplômés, bien que leurs attentes au sujet du salaire soient les mêmes.

Pour ce qui est de la seconde conception du rapport au travail, axée sur la satisfaction, l'étude de Gilbert *et al* (1993) a montré que diplômés et non-diplômés du secondaire ont un niveau de satisfaction très élevé par rapport à leur emploi, mais qu'ils étaient insatisfaits par rapport à leur situation financière, les non-diplômés l'étant encore plus que les diplômés. À partir de l'Enquête de suivi des jeunes qui vivaient leur transition école-travail entre 1991 et 1995, Marquardt (1998) a montré que les jeunes qui travaillaient éprouvaient un degré élevé de satisfaction face à leur emploi et qu'il n'y avait pas de différence entre diplômés et non-diplômés du secondaire, ni entre ces derniers et ceux qui avaient entrepris des études postsecondaires sans les avoir complétées, les diplômés universitaires étant cependant plus satisfaits. Marquardt a également mis en relief le fait que pour tous ces groupes, les éléments les plus satisfaisants étaient ceux qui étaient liés davantage aux aspects intrinsèques du travail (type de travail, exigences relatives à l'emploi) qu'aux aspects extrinsèques (salaires et autres aspects). Enfin, il a montré que c'est par rapport aux caractéristiques intrinsèques du travail que les jeunes expriment le plus d'insatisfaction comparativement au salaire ou aux heures de travail. Sous l'angle de leur rapport au travail les diplômés et les non-diplômés du secondaire, de même que ceux qui ont poursuivi des études postsecondaires partielles ne diffèrent pas vraiment les uns des autres.

Bref, le fait de détenir ou pas un diplôme ne semble pas avoir un effet sur le rapport au travail des jeunes. Les diplômés et les non-diplômés accordent une grande importance au travail, ont une conception plutôt *expressive* qu'*instrumentale* du travail et sont en

grande majorité satisfaits de leur travail. Il importe de souligner cependant que ces données sur des jeunes québécois et canadiens sont parcellaires d'une part, et, par rapport à nos objectifs de départ, ne permettent pas de comparer systématiquement diplômés et non-diplômés du secondaire et du collégial. De plus, on peut se demander si le rapport au travail n'est pas davantage influencé par les caractéristiques des emplois occupés (types d'emploi, modes de supervision du travail, statut socioéconomique de l'emploi) que par le fait de détenir ou pas un diplôme. Cependant, le niveau de scolarité et le fait de détenir un diplôme pourraient avoir un effet indirect sur le rapport au travail en conditionnant l'accès à des types d'emploi dont les caractéristiques pourraient avoir un impact sur la façon selon laquelle les jeunes se définissent par rapport au travail.

## **Conclusion**

Nous avons d'abord tenté de mesurer l'ampleur du phénomène des jeunes sans diplôme du secondaire et du collégial au Québec, de le situer dans une juste perspective ainsi que de le ramener à sa véritable proportion par rapport aux représentations parfois exagérées qu'en donnent les médias. Nous avons situé les jeunes dans l'ensemble de la population du Québec et nous avons mis en relief la place qu'ils occupent sur le marché du travail.

Nous avons analysé, en deuxième lieu, l'influence du diplôme et des niveaux de scolarité secondaire et postsecondaire inférieurs au baccalauréat sur l'insertion professionnelle des jeunes à partir de certains indicateurs. Cette analyse a montré : a) qu'en général, la situation des diplômés du secondaire et du collégial était meilleure que celle des non-diplômés; b) que le fait d'avoir un diplôme avait une influence plus grande, du moins chez les sortants du secondaire et du postsecondaire inférieur au grade de baccalauréat, sur l'insertion que le niveau de scolarité des sortants; c) que l'influence du diplôme et du niveau de scolarité varient selon les indicateurs d'insertion examinés; d) qu'il existe de fortes variations parmi les diplômés et parmi les non-diplômés de même qu'à l'intérieur d'un même niveau de scolarité du point de vue de l'insertion et que, de ce fait, les relations entre ces variables ne sont pas aussi univoques qu'on est souvent porté à le penser; e) qu'il y a lieu d'examiner les relations entre ces variables en tenant compte d'autres facteurs explicatifs de l'insertion.

En ce qui concerne le rapport au travail, nous avons dû conclure que la façon selon laquelle les jeunes se définissent par rapport au travail varie peu selon l'obtention ou non d'un diplôme d'études secondaires et qu'il fallait aussi, dans ce cas, explorer d'autres variables explicatives. Ces conclusions nous incitent à relativiser l'influence du diplôme sur l'insertion professionnelle et sur le rapport des jeunes au travail.

---

Nous tenons à signaler le fait que l'influence du niveau de scolarité apparaît plus clairement lorsqu'on compare les sortants de tous les niveaux de scolarité, y compris du niveau universitaire. Nous n'avons pas comparé — et c'est là une limite de cette revue des écrits — de façon systématique diplômés et non-diplômés de tous les niveaux d'enseignement. Par ailleurs, il faut se rappeler qu'on a, depuis plusieurs années, remis en question le postulat de l'adéquation formation/emploi selon lequel « à chaque emploi correspond un profil de formation unique » sanctionnée par un diplôme. Il est en effet possible d'accéder à un emploi à partir de plusieurs types de formation, sauf dans le cas d'occupations très spécialisées. Dans cette perspective, le fait de détenir un diplôme n'est pas toujours une condition incontournable pour accéder à un emploi, surtout dans le cas d'emplois peu spécialisés. De plus, la formation initiale sanctionnée par un diplôme n'apparaît pas comme le seul moyen d'acquérir ou de développer des compétences pour accéder à un emploi. N'y a-t-il pas lieu alors de dédramatiser, dans une certaine mesure, le fait de ne pas détenir de diplôme? On doit aussi prendre en considération le fait que la relation formation/emploi est construite, qu'elle n'est pas établie une fois pour toute au moment de l'obtention du diplôme. Elle est plutôt « forgée » tout au long, non seulement de la formation mais de la trajectoire professionnelle, par les acteurs du système éducatif et productif au plan sociétal et par les jeunes eux-mêmes sur le marché du travail. Bref, un ensemble de facteurs, autres que le diplôme, peuvent contribuer à faciliter l'insertion ou, dans le cas du rapport au travail, à le façonner.

Il peut paraître paradoxal dans le cadre d'une recherche sur l'insertion professionnelle des jeunes sans diplôme de vouloir relativiser l'importance de l'obtention du diplôme d'études secondaires ou collégiales pour l'insertion professionnelle. Cette position pourrait même être perçue par certains comme irresponsable tant le diplôme d'études secondaires est maintenant considéré comme la norme minimale pour se tailler un place sur le marché du travail. Au plan de l'analyse cependant, cette approche invite à dégager toute la signification de la remise en question du postulat formation/emploi et à prendre conscience qu'il existe un marché du travail pour les moins qualifiés, même s'il n'offre pas des conditions d'emploi idéales. En outre, il importe de prendre en considération l'ensemble des variables individuelles, scolaires ainsi que celles liées à la dynamique du marché du travail qui influencent l'insertion. Il y aurait lieu d'examiner les façons selon lesquelles les jeunes non diplômés apprennent en cours d'emploi afin de reconstituer leurs stratégies d'insertion. Il faudrait être attentif à ce qu'ils deviennent quelques années après leur sortie du système éducatif, aux moyens qu'ils utilisent pour accéder à un emploi et se maintenir sur le marché du travail de même qu'aux réseaux auxquels ils ont recours.

Au plan de l'action, tout en clamant l'importance du diplôme comme ressource pour « négocier » leur entrée ou leur maintien sur le marché du travail et en encourageant le plus grand nombre à compléter leurs études en vue de l'obtention de leur diplôme, il y a lieu de reconnaître que certains d'entre eux ont été marginalisés dans le processus de sélection scolaire, empêchés d'accéder à un diplôme, sinon exclus de l'école, et ont développé une aversion pour tout ce qui est scolaire. Au-delà de la consolidation des programmes pour raccrocheurs et pour ceux qui n'y participent pas, il faudrait faciliter la reconnaissance des compétences qu'ils ont acquises et des habiletés qu'ils ont développées en cours d'emploi, encourager des pratiques de formation continue dans les entreprises et les adapter à leur situation particulière, plutôt que de miser uniquement sur les programmes visant à les faire revenir aux études.

## Références bibliographiques

- Beathge, M. (1994), «Le rapport au travail des jeunes», dans G. Mauger, R. Bendit, C. Von Wolffersdorff (dir.), *Jeunesses et sociétés. Perspectives de la recherche en France et en Allemagne*, Paris, Armand Colin.
- Becker, G. S. (1964), *Human Capital- A Theoretical and Empirical Analysis with Special Reference to Education*, New York, Columbia University Press.
- Bowlby, J. W. et K. McMullen (2002), *À la croisée des chemins. Premiers résultats pour la cohorte des 18 à 20 ans de l'Enquête auprès des jeunes en transition*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada.
- Charest, D. (1997), *La situation des jeunes non diplômés de l'école secondaire. Sondage sur l'insertion sociale et l'intégration professionnelle des jeunes en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et des autres jeunes non diplômés de l'école secondaire*, Québec, ministère de l'Éducation, Direction de la recherche.
- Conseil supérieur de l'éducation (1997), *Pour une formation générale bien enracinée dans les études techniques collégiales, Avis à la ministre de l'Éducation*, Sainte-foy, Québec.
- Conseil supérieur de l'éducation (1996), *Contre l'abandon au secondaire : rétablir l'appartenance scolaire. Avis à la ministre de l'Éducation*, Sainte-Foy, Québec.
- Conseil supérieur de l'éducation (1995), *Des conditions de réussite au collégial. Réflexions à partir de points de vue étudiants. Avis au ministère de l'Éducation*, Québec.
- Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada (1993), *Après l'école - Résultats d'une enquête nationale comparant les sortants de l'école aux diplômés d'études secondaires âgés de 18 ans*, Ottawa.
- Développement des ressources humaines du Canada (2000), *Profil des jeunes canadiens sur le marché du travail*, Ottawa.
- Développement des ressources humaines du Canada (1998), *Le secondaire, est-ce suffisant?, Une analyse des résultats de l'Enquête de suivi auprès des sortants, 1995*, Ottawa, ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux.
- Fédération des cégeps (1999), *La réussite et la diplomation au collégial. Des chiffres et des engagements*, Montréal.
- Fournier, G. et L. Croteau (1998), « Attitudes des jeunes à l'égard du travail au cours des années 1980 », *Psychologie du travail et des organisations*, 3 (3-4), p. 89-108.
- Gilbert, S. , L. Barr, W. Clark, M. Blue et D. Sunter (1993), *Après l'école, résultats d'une enquête nationale comparant les sortants de l'école aux diplômés d'études secondaires âgés de 18 à 20 ans*, Ottawa, Ressources humaines et travail Canada.
- Giret, J. -F. (2000), « Le rôle du diplôme dans les premières années de la vie active », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 29 (2), p. 243-260.
- Lavoie, C. et A. Béjaoui (1998), *La situation de l'emploi des jeunes au Canada : Quelques explications et perspectives d'avenir*, Ottawa, Développement des ressources humaines Canada.
- Marquardt, R. (1998), « Qualité d'emploi pour les jeunes », dans Développement des ressources humaines Canada (dir.), *Le secondaire, est-ce suffisant? Une analyse des résultats de l'Enquête de suivi des sortants, 1995*, Ottawa, p. 49-56.
- Ministère de l'Éducation (2004), *L'abandon des études à la formation collégiale technique : résultats d'une enquête*, Québec, Direction de la recherche, des statistiques et des indicateurs.
- Ministère de l'Éducation du Québec (2001a), *Indicateurs de l'Éducation*, Québec.

Ministère de l'Éducation du Québec (2001b), *La diplomation au Québec et dans les pays de l'OCDE*, Québec, coll. « Bulletin de l'éducation », 21 (janvier).

Ministère de l'Éducation (2001c), *Plan d'action ministériel pour la réforme de l'éducation*, Québec.

Ministère de l'Éducation (2000), *Le décrochage scolaire*, Québec, Direction des statistiques et des études quantitatives, coll. « Bulletin statistique de l'éducation », 14 (mars).

Paugam, S. (2000), *Le salarié de la précarité*, Paris, Presses universitaires de France.

Rivière, B. (1995), *Le décrochage au collégial. Le comprendre et le prévenir*, Montréal, Beauchemin.

Spence M. (1974), *Market Signaling: Informational Transfer in Hiring and Related Screening Processes*, Cambridge, Harvard University Press.

Statistique Canada (2000), *Enquête sur la population active*, Ottawa.

Stiglitz, J. E. (1975), «The Theory of Screening. Education and the Distribution of Income», dans *American Economic Review*, Vol. 65, No. 3, p. 283-300.

### 3. LA SITUATION EN EMPLOI ET LES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES<sup>18</sup>

Dans ce chapitre nous décrivons la situation d'emploi et la trajectoire professionnelle des jeunes que nous avons interviewés cinq ans après qu'ils aient interrompu des études secondaires générales ou professionnelles ou encore des études préuniversitaires ou techniques. Divers indicateurs d'insertion des jeunes tels que présentés dans le chapitre 2, démontrent que les non-diplômés du secondaire et du collégial sont souvent pénalisés dans leur quête d'emploi et que leurs conditions de travail, surtout salariales, sont souvent insatisfaisantes. Cependant, la démonstration est déjà faite selon laquelle ces jeunes ne forment pas un groupe homogène. Par ailleurs, la conception des jeunes au cœur de ce projet et présentée dans la problématique, met l'accent sur le fait qu'ils sont acteurs de leur insertion et qu'ils ne sont pas soumis de façon inéluctable aux multiples contraintes auxquelles ils ont à faire face dans le marché du travail. Qu'en est-il plus précisément pour les jeunes qui ont participé à cette étude? Comment tirent-ils leur épingle du jeu et quels moyens ont-ils mis en œuvre pour s'insérer dans le marché du travail? Pour tenter de répondre à ces questions, nous décrivons leur situation à partir de la typologie des trajectoires professionnelles que nous avons élaborée pour les deux ordres d'enseignement. Nous l'appliquerons tout d'abord aux jeunes qui ont abandonné des études secondaires, ensuite à ceux qui ont abandonné leurs études collégiales. Après avoir tiré les grandes lignes pour chaque ordre d'enseignement, nous comparerons les résultats de manière à voir les points communs et ceux qui diffèrent, tant pour les programmes de la formation générale ou professionnelle du secondaire que pour ceux du préuniversitaire et du technique, et cela tant pour les femmes que pour les hommes.

#### *La catégorisation*

Il existe plusieurs manières de décrire la situation d'emploi et les trajectoires professionnelles des jeunes que nous avons rencontrés en entrevue. Chacune de ces situations est avant tout une histoire personnelle mais il n'en demeure pas moins que certaines caractéristiques peuvent être communes. Sans vouloir faire une étude quantitative, c'est en se basant sur ces traits communs et en s'inspirant en partie des « ensembles » proposés par Demazière et Dubar (1994 p. 80) que nous avons constitué notre propre typologie en harmonie avec la réalité des jeunes Québécois interviewés. Les types de trajectoires professionnelles sont au nombre de quatre :

---

<sup>18</sup> Une partie de ce chapitre, notamment celle qui porte sur les jeunes du secondaire, a déjà fait l'objet d'une communication : Trottier, Claude, Jacques Hamel, Marc Molgat et Claire Turcotte avec la collaboration de Mircea Vultur et Benoit Gendron, « L'insertion professionnelle des jeunes sans diplôme du secondaire dans une société en transition vers une économie du savoir », XV<sup>e</sup> Congrès mondial de l'Association internationale de sociologie, Brisbane, 2002.

*A. les jeunes qui se sont stabilisés sur le marché du travail*, sont en mesure de subvenir à leurs besoins, de maintenir leur autonomie financière et de former des projets de vie réalisables. Les projets de vie sont considérés comme réalisables lorsqu'un jeune a développé une autonomie suffisante pour avoir des projets et pouvoir les mettre en œuvre. Ces projets peuvent être d'ordre personnel comme l'achat d'une maison, la naissance d'un enfant ou encore un voyage. Ils peuvent aussi être d'ordre professionnel comme le passage à un statut d'emploi amélioré dans son entreprise, le démarrage d'une entreprise, du perfectionnement ou un retour aux études. Ils et elles se sont stabilisés sur le marché du travail,

- a. soit en occupant un emploi depuis plus de deux ans au moment de la collecte des données ou un emploi de moins de deux ans qu'ils sont sûrs de ne pas quitter à court terme ce qui correspondrait alors à un emploi occupé depuis plus de deux ans;
- b. soit en ayant occupé plusieurs emplois dans un même domaine ou des domaines connexes, sans avoir été en chômage depuis deux ans ou plus et sans anticiper une période de chômage;
- c. soit en occupant un ou plusieurs emplois dans un même domaine en alternant entre le travail à temps plein et à temps partiel par choix, selon ce qui convient à l'informateur;
- d. soit en occupant un ou des emplois saisonniers de façon récurrente.

Dans cette catégorie, l'emploi correspond le plus souvent au type d'emploi que le jeune travailleur croit devoir conserver à court et moyen terme et qui lui permet d'envisager des projets à plus ou moins long terme.

*B. les jeunes qui sont en voie de se stabiliser sur le marché du travail* sont, comme dans le regroupement précédent, en mesure de subvenir à leurs besoins, de maintenir leur autonomie financière et de former des projets de vie réalisables. Les projets de vie sont considérés comme réalisables lorsqu'un jeune a développé une autonomie suffisante pour avoir des projets et pouvoir les mettre en œuvre. Ces projets peuvent être d'ordre personnel comme l'achat d'une maison, la naissance d'un enfant ou encore un voyage. Ils peuvent aussi être d'ordre professionnel comme le passage à un statut d'emploi amélioré dans son entreprise, le démarrage d'une entreprise, du perfectionnement ou un retour aux études. Cependant, ils sont au début de leur processus de stabilisation et ils ont encore à le consolider, car ils ont pris plus de temps à obtenir l'emploi détenu au moment de l'entrevue et l'occupent depuis moins longtemps,

- 
- a. soit parce qu'ils ont fait un retour aux études dans un domaine qui leur plaisait et pour lequel ils ont pris le temps d'obtenir les qualifications nécessaires;
  - b. soit parce qu'ils viennent d'obtenir un emploi permanent ou un emploi important dans une grande entreprise;
  - c. soit parce qu'ils ont un emploi stable tout en préparant concrètement (formation d'appoint – démarrage d'une entreprise) la transition vers un autre emploi.

*C. les jeunes en situation précaire* ne sont pas parvenus à se stabiliser sur le marché du travail. Il leur est difficile de subvenir entièrement à leurs besoins, de maintenir leur autonomie financière et de former des projets de vie réalisables, du moins à court terme,

- a. soit parce qu'ils sont en chômage au moment de l'entrevue ou ont connu de nombreux et longs épisodes de chômage depuis leur sortie de l'école;
- b. soit parce qu'ils ont un emploi en attendant d'en trouver un qui corresponde davantage à leurs attentes;
- c. soit qu'ils ont des emplois de survie qui leur permettent de poursuivre parallèlement un projet qui leur tient à cœur;
- d. soit parce qu'ils n'ont connu qu'une succession d'emplois entrecoupés d'épisodes de chômage;
- e. soit parce qu'ils font ou feront sous peu un retour aux études à temps plein ou que leur emploi leur est accessible tant qu'ils conservent leur statut étudiant;
- f. soit parce qu'ils occupent un emploi qui favorise leur réhabilitation tout en permettant d'intégrer graduellement le marché du travail.

*D. les jeunes qui sont en marge du marché du travail* sont sans emploi au moment de la collecte des données, reçoivent majoritairement les prestations de la sécurité du revenu ou ont un emploi à temps partiel qui ne leur permettra pas de subvenir à leurs besoins pendant les prochains mois. Ils ont des projets de vie qu'ils peuvent éventuellement réaliser plus tard mais ils auront de la difficulté à les mettre en œuvre avant un certain temps ou sans une aide extérieure,

- a. soit parce qu'ils n'ont jamais travaillé depuis la sortie de l'école ou ont eu des emplois « au noir » ou encore ne peuvent se maintenir en emploi pour des raisons de santé ou d'usage abusif de drogues;

- b. soit parce qu'après une période de travail, ils doivent faire un arrêt pour se réhabiliter de leur dépendance à la drogue ou se remettre d'une dépression causée par un excès de travail et tenter alors de s'orienter sur une voie qui serait plus prometteuse et leur conviendrait mieux;
- c. soit parce que l'emploi occupé à temps partiel sert en grande partie à augmenter les prestations de la sécurité du revenu ou encore, ne permet pas d'accéder à l'autonomie financière.

Ces types de trajectoires professionnelles seront illustrés à partir des entrevues et selon l'ordre de l'échantillon par sous-groupes. Nous présenterons successivement le groupe qui a abandonné les études secondaires et, ensuite, celui qui comprend les jeunes qui ont abandonné les études collégiales avant l'obtention du diplôme en 1996-1997. Voici, au tableau suivant, le nombre de ceux qui se retrouvent sous l'une ou l'autre des catégories de façon à donner un aperçu.

### **3.1 La trajectoire professionnelle après l'abandon d'études secondaires**

Au niveau secondaire, nous avons interviewé 47 jeunes, 22 femmes et 25 hommes. Ils avaient abandonné soit un programme d'études de formation générale, soit de formation professionnelle, beaucoup plus rarement une formation semi-spécialisée<sup>19</sup>. Leur situation d'emploi était la suivante :

- une femme était inactive (n'avait pas d'emploi et n'en cherchait pas) : elle reprenait les études à temps plein;
- huit jeunes, six hommes et deux femmes, étaient en chômage<sup>20</sup> parmi lesquels trois hommes qui recevaient des prestations de l'assurance-emploi pour des durées de trois et quatre mois. Une femme complétait une bourse « Jeunes volontaires » et voulait poursuivre ses études tout en recherchant un emploi à temps partiel;
- quatre personnes, deux hommes et deux femmes vivaient des prestations de l'aide sociale, parmi lesquelles une femme qui travaillait à temps partiel;
- 34 étaient en emploi dont un à temps partiel qui complétait parallèlement des études.

Nous les grouperons maintenant selon le type de situation d'emploi dans lequel ils se trouvaient au moment où nous les avons rencontrés. Environ la moitié s'était stabilisée

---

<sup>19</sup> Programme de formation conduisant à une attestation de formation professionnelle (AFP) qui vise un contenu de complexité moindre que celui des programmes d'études conduisant à un diplôme d'études professionnelles (DEP).

<sup>20</sup> Cette catégorie inclut toutes les personnes en recherche d'emploi même si elles ne reçoivent pas de prestations de l'assurance-emploi.

dans le marché du travail et un peu plus de 10 % étaient en voie de le faire. Le quart était en situation d'emploi précaire et six jeunes vivaient en marge du marché du travail.

*A. Jeunes qui se sont stabilisés sur le marché du travail (13 femmes et 10 hommes)*

Parmi les jeunes qui se sont stabilisés sur le marché du travail, la majorité ont un même emploi permanent, à plein temps, depuis plus de deux ans. Les deux tiers ont leur emploi depuis quatre ans ou plus, souvent le même emploi que celui occupé au moment du départ des études. En ce sens, ils sont presque tous intégrés au sous-type a) c'est-à-dire qu'ils occupent un emploi depuis plus de deux ans ou un emploi depuis un peu moins de deux ans mais qu'ils sont sûrs de ne pas quitter à court terme. Une jeune femme fait exception car son statut d'emploi correspond au sous-type c) puisqu'elle a occupé plusieurs emplois dans un même domaine en alternant entre le travail à temps plein et à temps partiel par choix, selon ce qui lui convenait. La moyenne d'âge de ces jeunes est de 24 ans et trois d'entre eux ont moins d'une 3<sup>e</sup> année secondaire. Pour plusieurs jeunes de ce groupe, l'emploi actuel a toute l'apparence d'un emploi qui pourra être conservé longtemps même si quelques-uns l'apprécient peu.

Par exemple, un homme (85:SPM1Q) a abandonné son DEP dans un domaine qui lui plaisait plus ou moins pour participer à un projet d'une entreprise d'incinération des déchets qui s'adressait à des jeunes n'ayant pas de formation précise, projet qui devait favoriser l'accès à des postes. Voyant que le projet ne fonctionnait pas aussi bien qu'il ne l'avait anticipé et ayant découvert un intérêt pour le fonctionnement de la machinerie en usage dans l'entreprise, il décide d'obtenir les compétences nécessaires à son fonctionnement : « Ça, ça m'intéressait ben gros, pis j'ai été chercher la formation pour faire ça. Je faisais ça sur mes heures de temps libre, à mes frais. (...) Eux autres, ils me donnaient la permission de pratiquer parce que ça prend cinq cents heures de pratique pour avoir le droit à l'examen. [...] quand mes heures ont été faites, j'ai été passer mes tests ». C'est de cette façon qu'il est entré dans ce qui est maintenant son milieu de travail permanent. Pendant les cinq années passées dans ce milieu, il a modifié son statut, passant de temporaire à permanent et d'aide-mécanicien, dans des conditions de travail difficiles et dangereuses, à un plus grand nombre d'heures à titre d'opérateur de pont roulant, un travail plus léger et exécuté à partir d'une cabine climatisée. Il se sent à sa place et bien intégré dans son milieu de travail. Il possède depuis deux ans une jolie maison neuve dans une ville de banlieue. Il a fait de nombreuses heures supplémentaires pour se procurer cette maison et maintenant, il se contente des horaires réguliers et préfère passer plus de temps chez lui avec sa conjointe. Les deux pensent avoir des enfants dans quelque temps et rêvent aussi d'avoir un « vrai camp » dans la nature.

Il y a cette femme (40:SPF1M) qui, après une session au cégep, s'est inscrite au DEP en esthétique<sup>21</sup>. Elle abandonne son programme pour des raisons un peu obscures — peut-être pour aller vivre avec son copain en appartement — alors qu'il ne lui restait que deux cours à terminer. Elle se cherche un emploi régulier à temps plein et en trouve un comme cosméticienne, domaine se rapprochant de sa formation. Elle apprécie son travail et ses conditions « parce que j'ai quand même progressé dans mon travail depuis que je suis arrivée à cette place ». Elle aimerait éventuellement compléter sa formation pour détenir le titre d'esthéticienne, mais ce projet est pour plus tard, de même qu'un éventuel changement d'employeur, car « pour l'instant, [...] j'aime beaucoup ce que je fais puis je m'entends bien avec tout le monde où est-ce que je travaille ». Le projet immédiat, depuis la naissance d'un premier enfant, c'est plutôt l'achat d'une maison.

L'obtention d'un diplôme de secrétariat à l'éducation des adultes est la voie qu'a choisie une femme (55:SPF1M) après avoir fait une session au cégep en techniques de bureau. Pendant ses études à l'éducation des adultes, elle a travaillé dans le domaine de la restauration rapide et a conservé cet emploi pendant un an après avoir complété sa formation. C'est avec le soutien de son école qui offrait de l'aide à la recherche d'emploi qu'elle a obtenu un poste dans un hôpital. Elle y travaille depuis cinq ans et y a modifié son statut, passant de temps partiel à temps plein. Elle est maintenant permanente à temps plein et est responsable de la liste de rappel du personnel. Elle apprécie grandement son travail et les conditions qui l'entourent et fait des démarches pour poursuivre des études : « Si tu m'avais dit que j'aurais ça (son poste) dans un an ou deux. C'est parce que j'ai fait plusieurs endroits dans l'hôpital le temps que j'obtienne ce poste-là puis je pense que je t'aurais dit que ça aurait été impossible. J'ai beaucoup remonté aussi. Ça représente un certain défi que je n'aurais jamais pensé faire. »

C'est aussi la voie qu'a suivie cet homme (36:SPM1M) qui a abandonné son programme d'études secondaires pour suivre une formation de conducteur de machineries lourdes dans une école privée spécialisée et a obtenu ses cartes de compétences. Il travaille dans ce domaine depuis quatre ans, ne changeant d'emplois que pour améliorer ses conditions : « Moi, ce qui est important, c'était de travailler dans le domaine. J'aurais travaillé n'importe où, pourvu que j'aurais travaillé dans ce domaine-là ». Il fait donc exactement ce qu'il aime et est entièrement satisfait de sa situation. Et, lorsqu'il suit d'autres formations, c'est toujours en relation avec ce même domaine, comme cette attestation de spécialisation professionnelle, un cours de perfectionnement sur pelle mécanique. Il a déjà réalisé une partie des objectifs qu'il s'était fixés avec sa conjointe comme l'achat d'une maison : « Ben, j'me suis acheté une

---

<sup>21</sup> Comme nous le verrons au chapitre 5 qui traite des cheminements scolaires des personnes interviewées, un certain nombre qui avaient complété leur DES, ont fait quelques sessions de cégep avant de débiter un DEP. Nous les avons rencontrés parce qu'ils avaient abandonné une formation professionnelle au secondaire.

---

maison. Dans quinze ans elle est finie de payer, d'ici deux ans je veux des enfants. À part de ça, c'est pas mal ça ma vie, prendre ma retraite à 55 ans. »

Une femme (81:SGF1Q), dont les résultats scolaires ne lui ont pas donné accès à un programme de formation en coiffure dans une école publique, a décidé de faire le cours qu'elle souhaitait dans une école privée. Bien qu'elle ait eu à déboursier 3 000 dollars, sa formation a été plus courte que dans le réseau public (huit mois plutôt que un an et demi) et elle l'a en outre suivie pendant qu'elle était enceinte. Après être restée deux ans avec sa fille, elle s'est mise à la recherche d'un emploi de coiffeuse. Au début, elle a été admise comme aide-coiffeuse par son employeur, ce qui lui déplaisait parce qu'elle ne pouvait exercer son métier. Cependant, très rapidement, elle a commencé à assumer les fonctions de son métier et, depuis ce temps, elle est au service du même employeur : « [...] j'aime ça, tu sais, je suis bien, je me sens bien, puis j'aime mon métier, j'aime ce que je fais [...] Puis, je pense que j'ai vraiment trouvé ma branche là ». Elle aime beaucoup ce qu'elle fait, même si les conditions salariales ne sont pas les meilleures. De plus, elle poursuit son perfectionnement tout en travaillant. Son conjoint et elle prévoient s'acheter une maison et avoir d'autres enfants dans les prochaines années.

Parmi ceux ayant exercé plusieurs emplois sans pour autant connaître de périodes de chômage et qui occupent le dernier emploi depuis deux ans (sous-type a), il y a cette femme qui a complété son DES parce que ses parents l'ont forcée à prendre des cours d'été en français, mais qui n'a pas complété son DEP en comptabilité (18:SPF1O). Un mari étudiant et la naissance d'un second enfant l'ont forcée à travailler rapidement. Elle a toujours travaillé dans ce domaine, même si les emplois ne lui convenaient pas toujours. Elle a occupé des emplois dans des banques, des postes qui lui ont laissé un goût amer. Elle a même poursuivi une banque qui ne respectait pas les normes du travail : « Pis, y'ont été poursuivis (par les avocats des normes du travail), on est allé en cour pis finalement, ils m'ont tout remboursé. Tous mes congés, y m'les ont payés, mon quatre pour-cent y me l'ont repayé pis y m'ont donné un peu pour dommages et intérêts. » Par la suite, elle a obtenu un emploi d'adjointe administrative au bureau d'aide financière d'une université. C'est au moment où elle occupait cet emploi qu'elle a commencé à travailler au démarrage d'une entreprise de finance et d'informatique en copropriété avec son conjoint et son beau-frère. Au moment de l'entrevue, elle travaillait à temps plein dans cette entreprise depuis environ deux ans (durée d'environ quatre ans avec le démarrage). Elle est satisfaite de sa réussite même si les heures de travail sont souvent très longues.

Un homme (24:SPM1Q) s'est vu offrir un poste avant d'obtenir son DEP, dans le centre de recherche forestière où se déroulait son stage en foresterie. Il a lui-même quitté cet emploi qu'il aimait, mais qui l'obligeait à voyager et qui ne convenait plus à sa situation

matrimoniale (conjointe et enfant). Il a alors fait des essais dans deux emplois en usine sur une période d'un an : « Ben mon beau-frère, il travaillait en usine. Je trouvais que c'était le "fun" ce qu'il me racontait. Ça fait que j'ai essayé de travailler en usine. Ça pas marché, j'ai pas aimé ça. » Il se préparait à retourner chez son premier employeur malgré la contrainte des déplacements quand il s'est à nouveau trouvé un emploi dans une coopérative forestière près de chez lui. Il y travaille depuis deux ans, est maintenant chef d'équipe et apprécie son travail de même que l'ensemble des conditions. Il a deux enfants, est propriétaire de sa maison et de terrains boisés sur lesquels il fait du jardinage forestier. Il vise à devenir son propre patron et poursuivre à son compte le travail qu'il fait.

Une autre trajectoire qui illustre ce type est celle de ce jeune (29:SGM1Q) qui, après son renvoi de l'école en 4<sup>e</sup> secondaire, a travaillé pendant dix-huit mois dans un restaurant occupant différentes fonctions comme plongeur et homme de ménage. Par la suite, il a travaillé pour des compagnies de déménagement pour une durée équivalente à son premier emploi. Son rêve initial était de travailler en mécanique des petits moteurs, mais il s'était vu refusé l'accès à ce cours contingenté où la priorité était accordée à ceux ayant complété leur DES : « J'ai été refusé parce qu'il y avait trop de monde. Il y avait plein de monde qui avait leur secondaire 5. » Cherchant toujours un emploi dans son domaine de prédilection, il s'est présenté chez son employeur actuel à la lecture d'une offre d'emploi dans le journal. Il y allait comme client et s'est informé s'ils avaient comblé le poste. Depuis deux ans, il répare et entretient des motoneiges, des quatre roues, etc. Il a suivi des cours ponctuels en mécanique offerts par diverses compagnies et espère conserver cet emploi qui le passionne.

Il arrive aussi que l'emploi soit plus ou moins apprécié comme c'est le cas pour cette mère monoparentale (77:SGF1Q) qui travaille au prêt-à-manger d'un magasin d'alimentation depuis cinq ans. La situation lui a longtemps convenu, car les horaires étaient adaptés à sa situation familiale; elle connaissait ses clients et appréciait le milieu de travail. Les nouvelles façons de faire de l'administration dans la planification des horaires ne lui autorisent plus cette souplesse. Elle cherche vivement à modifier sa situation. Elle a consulté un conseiller d'orientation et est présentement inscrite à l'éducation des adultes pour compléter sa 5<sup>e</sup> secondaire et éventuellement étudier en techniques de garde ou en bureautique. Or, ce cheminement est très long et elle se demande s'il lui saura possible d'obtenir l'aide financière nécessaire à son projet d'études qu'elle aimerait poursuivre à temps plein : « Alors, je suis en train de me décourager, je veux dire, c'est pour ça que là je veux lâcher le travail, sinon je vais lâcher l'école puis je ne veux pas faire ma vie là. » Elle avoue aussi que si on lui avait

garanti des horaires fixes dans son travail, elle n'aurait pas songé à laisser son emploi. C'est donc à elle que reviendra la décision finale.

D'autres jeunes ont obtenu leur emploi en passant par le réseau familial. Ainsi, un jeune (16:SGM2O) qui a abandonné l'école en 2<sup>e</sup> secondaire et n'a eu comme seule expérience de travail qu'un stage en entreprise puis a été embauché par son père dans l'entreprise familiale de fruits et légumes. Il est bien intégré et ne songe pas à quitter son travail, à moins de se voir offrir un emploi qui lui offrirait de meilleures conditions. Il en va de même d'un autre (19:SPM2O) qui, après avoir délaissé une formation semi-spécialisée (3<sup>e</sup> secondaire), a obtenu des emplois en conciergerie après une formation professionnelle dispensée dans le cadre d'un programme d'aide aux 15-18 ans. Il a laissé le dernier emploi en conciergerie quand son oncle lui a proposé un poste dans son agence de publicité. Il aime cet emploi et ne prévoit pas le quitter bien qu'il caresse un rêve de formation de pompier-forestier. Un homme (82:SGM2Q) a obtenu un emploi en « esthétique automobile » dans l'entreprise d'un ami de son père. Il semble apprécier son travail et le climat qui règne dans l'entreprise. Il vise poursuivre dans le domaine et surveille les ouvertures chez les gros concessionnaires automobiles où les conditions salariales sont plus intéressantes puisque ces milieux sont syndiqués. Ce jeune aurait préféré travailler en mécanique automobile, mais ses tentatives d'inscription à un programme d'étude dans ce domaine n'ont jamais reçu de réponse positive vu son faible dossier scolaire. Cette activité prend donc tout son sens chez lui le soir ou les week-end, moment où il répare les voitures des amis. Il y a aussi cet homme (98:SPM1Q) qui a commencé à travailler dans une buanderie par l'entremise d'un de ses oncles. Les premières années ont vu se succéder des périodes de travail et de chômage, mais il a toujours été rappelé grâce aussi aux amis qu'il s'est fait dans la compagnie. Il avait abandonné son DEP en mécanique des petits moteurs et a parfois regretté de ne pas avoir profité de cette chance d'avoir été accepté dans un programme contingenté. Maintenant, il est bien adapté à son milieu de travail et ne voudrait plus en partir.

Finalement, voici les cas de deux filles correspondant au type de jeunes stabilisés dans le marché du travail, mais dans des situations différentes des autres jeunes rencontrés. Dans le premier cas, l'emploi a une durée inférieure aux deux ans proposés (1,5 an) mais se prolongera sûrement. Cette femme (88:SPF1Q) qui n'a pas complété son DEP en services financiers a eu deux emplois dans le domaine de la finance avant de racheter l'entreprise de plomberie et chauffage appartenant à sa belle-famille, en copropriété avec son conjoint. Elle adore son travail et prend toutes les formations requises pour faire face à ses nouvelles responsabilités. Et, maintenant que l'entreprise est consolidée, elle aimerait profiter un peu plus de la vie ce que lui permet en partie ses horaires et la possibilité de travailler de sa résidence tout en s'occupant de son fils. Dans le second

cas, il s'agit de cette femme (31:SGF2Q) présentée au début de la section comme faisant partie du sous-type c), qui travaille dans le même domaine, alternant entre le temps partiel et le temps plein selon sa convenance. Elle partage son temps entre ses deux enfants et du travail d'assistante en garderie à temps plein ou à temps partiel, selon ses disponibilités. Elle a trouvé son dernier emploi dans une annonce parue dans le journal et a commencé à temps partiel pour mieux s'occuper de son dernier enfant. Elle est maintenant à temps plein dans cette garderie où son aînée a sa place. Le plus jeune allait être admis quelques mois plus tard. Elle aime les enfants et le travail qu'elle fait auprès d'eux. Si bien, qu'elle songe à ouvrir sa propre garderie.

### *Résumé*

Comme le laisse voir le profil d'occupation des jeunes qui se sont stabilisés en emploi, abandonner des études au niveau secondaire n'implique pas nécessairement qu'ils ne parviendront pas à se stabiliser dans le marché du travail d'une façon qui leur permet de réaliser leur projet ou d'en amorcer la réalisation. En effet, le désir de se donner une formation hors système qui correspond davantage à leurs intérêts, le fait qu'ils n'ont pas été admis dans un programme contingenté ou encore la hâte de gagner leur vie amène certains jeunes à joindre le marché du travail rapidement. Pour certains, le choix se révèle pertinent. La plupart aiment leur emploi, leur milieu de travail, leurs conditions de travail et apprécient accomplir leurs tâches au quotidien. Pour d'autres, des regrets subsistent. Dans ces cas, on songe parfois à un éventuel retour aux études ou encore on s'informe pour savoir si un autre emploi ou de meilleures conditions de travail dans un milieu semblable ne seraient pas accessibles. Il n'en demeure pas moins qu'ils ont réussi à se stabiliser dans le marché de l'emploi, même s'ils aspirent à changer de travail. Et on ne peut conclure que leur insertion n'est pas complétée pour la simple raison qu'ils ont un projet de mobilité professionnelle. La situation actuelle, sans être toujours idéale, permet de satisfaire les obligations auxquelles nul n'échappe, constat de réalité qu'établissent très bien les jeunes rencontrés dans ce groupe.

Signalons que les jeunes qui se sont stabilisés en emploi proviennent presque deux fois plus souvent de la formation professionnelle (avec ou sans DES) que de la formation générale. De plus, on ne retrouve dans cette catégorie que quatre jeunes de la formation générale qui avaient deux ans de plus que l'âge habituel pour leur niveau de scolarité et, par conséquent, susceptibles d'avoir éprouvé des difficultés d'apprentissage au cours de leur primaire ou de leur secondaire. Un autre homme est issu de la formation semi-spécialisée et il travaille dans l'entreprise familiale, une agence de publicité. Ce sont ces mêmes jeunes qui ont les plus faibles années de scolarité. Malgré cela, ils tirent bien, chacun à sa façon, leur épingle du jeu. Leur situation d'emploi les satisfait et leur

salaire, bien que légèrement sous le salaire hebdomadaire moyen de 465 \$ des jeunes se trouvant en situation d'emploi stabilisée, ne semble pas les préoccuper outre mesure. La plupart n'ont eu que l'emploi qu'ils détiennent toujours, quelques-uns ont occupé un autre emploi, moins du tiers a exercé plus de trois emplois. Dans les cas de changements plus fréquents, le remplacement est souvent fait par choix et pour améliorer les conditions d'emploi.

*B. Jeunes en voie de se stabiliser sur le marché du travail (3 femmes et 3 hommes)*

Les jeunes qui sont en voie de se stabiliser ont eu un itinéraire plus laborieux que ceux qui sont déjà stabilisés avant de découvrir plus précisément leur domaine d'intérêt; ce qui explique que leur durée d'emploi est plus courte que dans le groupe précédent. De plus, leur moyenne d'âge est plus basse, se situant à 22,6 ans, situation découlant entre autres du fait que la majorité provient de la formation générale. À une exception près, ils et elles se sont donné une nouvelle formation pour atteindre leur but. Ils sont presque tous du sous-type a) soit ceux ayant fait un retour aux études dans un domaine qui leur plaisait et pour lequel ils ont pris le temps d'obtenir les qualifications nécessaires. Un homme est du sous-type b) parce qu'il vient d'obtenir un emploi permanent dans une grande entreprise.

Pour l'une d'elles (13:SGF1O) qui a eu deux emplois de vendeuse à la suite de son abandon en 4<sup>e</sup> secondaire, le goût pour la massothérapie est venu à travers un début de formation en esthétique. C'est donc tout en travaillant comme vendeuse qu'elle poursuit sa formation comme massothérapeute. Dès la fin de son cours, soit depuis un an au moment de l'entrevue, elle dénicher un emploi dans un grand salon de massage et d'esthétique. Même si elle a deux enfants, elle tient à son travail qui lui permet de mettre ses habiletés en valeur et d'être en contact avec un univers qui lui importe autant que la vie familiale. Elle songe à travailler quatre jours au lieu de cinq : « Pour passer un peu plus de temps avec ma famille, mais avoir quand même un emploi parce que j'adore ça. » Elle attend la fin de son congé de maternité pour amasser l'argent nécessaire à l'achat d'une maison qui est planifié pour dans trois ans. Par la suite, elle y ouvrira son propre salon de massage.

Une autre femme (41:SGF1M) qui avait également quitté l'école en 4<sup>e</sup> secondaire semble avoir complété sa 5<sup>e</sup> secondaire. Elle a reporté deux fois son inscription au cégep à la suite de la naissance de son premier enfant, puis à la suite du décès de son conjoint. Jumelant ses prestations de la sécurité du revenu à un emploi à temps partiel, elle s'est inscrite au cégep et détient maintenant une AEC en techniques juridiques : « Parce que moi, c'est avec l'aide sociale que je suis retournée à l'école. Bien on avait le droit de faire 200 \$ de plus par mois. C'était pour vivre mieux (elle travaillait une

journée par semaine comme caissière dans un dépanneur). J'veux dire, deux enfants, va à l'école, de l'aide sociale, tsé j'veux dire. J'avais des livres à payer, je voulais me gâter, je m'étais habillée aussi pour aller à l'école. » Depuis un an et demi, elle travaille dans une étude d'avocats et occupe le même poste depuis un an : « Bien, j'suis vraiment satisfaite. J'ai quand même un bon taux horaire, j'ai quand même des assurances, mais j'aimerais ça aller plus loin encore. » Mère de famille monoparentale, elle vit en appartement et ne planifie pas de projets particuliers pour le moment si ce n'est de consolider sa situation d'emploi. À plus long terme, elle songe à s'inscrire à un certificat à l'université pour améliorer son statut et ses connaissances.

Un homme (68:SPM1M) a abandonné un DEP en électricité pour lequel il avait peu d'intérêt. En période de chômage à la suite d'un emploi obtenu à la sortie de l'école, son agent d'assurance-emploi lui conseille de suivre une formation pendant qu'il reçoit encore des prestations. Il choisit alors la formation d'agent de sécurité, fonction qu'il occupera pendant quatre ans avant de préciser ses intérêts et de passer à autre chose. Il décide alors de faire son cours de chef cuisinier. Parallèlement à son stage en cuisine, il a commencé à travailler à temps partiel, les fins de semaine, chez l'employeur qui l'accueillait comme stagiaire : « J'aime tout (en cuisine), j'aime travailler, faire à manger, j'aime trouver des nouvelles façons... ». Il a enfin trouvé la voie pour mettre en valeur ses habiletés et son imagination et il se concentre sur sa vie professionnelle alternant entre études et travail.

Un autre homme (62:SGM1M), contrairement aux autres jeunes de ce type de situation d'emploi, n'a pas fait de retour aux études après avoir abandonné sa 5<sup>e</sup> secondaire à cause d'une faiblesse en français. Il a œuvré pendant plusieurs années dans une teinturerie de tissus où il était embauché pendant ses vacances d'été au moment où il étudiait. Son père, maintenant décédé, y travaillait. Il se dit également très fort en informatique, formation qu'il aurait aimé suivre au cégep. Or, il s'est interdit de seulement tenter sa chance vu ses difficultés en français : « Puisque c'est sciences, je n'ai pas de difficulté, mais pour avoir le diplôme il faut aller au cégep. Je peux faire la même job qu'un technicien en informatique présentement sauf que je n'ai pas mon diplôme. » Au moment de l'entrevue, il occupait depuis 2 mois un emploi au statut permanent, de nuit, dans une grande papeterie, emploi obtenu au moyen d'une agence dans Internet : « Je suis content parce que c'est une job que j'aime, donc je n'ai pas pris n'importe quoi. Ça me prenait quelque chose que j'aimerais. » De plus, il apprécie tous les autres aspects reliés à son travail. Il vit avec sa conjointe dans la maison qu'il a rachetée de ses parents et espère avoir des enfants dans un avenir rapproché.

## Résumé

Les jeunes de ce groupe ont certaines ressemblances avec ceux qui sont stabilisés en emploi bien que la durée en emploi soit plus courte et qu'ils soient un peu plus jeunes. Ils travaillent depuis moins longtemps, souvent parce qu'ils ont suivi une nouvelle formation ou, encore, parce qu'ils ont carrément changé d'emploi. Ils ont un revenu moyen à peu près égal à celui du groupe précédent, soit 457 \$. Ils forment aussi un groupe assez homogène : aucun n'a abandonné avant la 4<sup>e</sup> secondaire et la plupart ont suivi une formation plus ou moins courte pour parvenir à pratiquer dans un champ qui les intéressait. Tous apprécient leur travail et espèrent améliorer leur situation à l'intérieur du créneau choisi. Chez ces jeunes, le nombre d'emplois avant l'emploi actuel varie entre deux et trois et ont rarement été exercés dans le domaine finalement privilégié. Alors que certains en sont rendus à réaliser des projets à caractère personnel tels que fonder une famille, s'occuper des enfants ou acheter une maison, d'autres s'appliquent à consolider les projets à caractère professionnel comme la poursuite ou la reprise d'études.

### *C. Jeunes en situation d'emploi précaire (4 femmes et 8 hommes)*

Les jeunes en situation d'emploi précaire ont un âge moyen de 22,5 ans et proviennent plus souvent de la formation générale. Le tiers a terminé, au mieux, une 3<sup>e</sup> année du secondaire. Ils présentent des profils très diversifiés, mais ont en commun d'être en situation de transition soit parce qu'ils n'avaient pas d'emploi au moment de l'entrevue, soit parce qu'ils en occupaient un en attendant que d'autres paramètres de leur vie se stabilisent comme des études, le démarrage d'une entreprise ou encore une prise en charge personnelle à la suite de plusieurs années de délinquance. Par exemple, un jeune homme aimerait trouver un emploi à son goût, caressant aussi le désir de devenir propriétaire d'un bar. À l'opposé, une jeune femme est en période de réhabilitation psychosociale (sous-type f). Ainsi, la moitié du groupe est en chômage (sous-type a) tandis qu'à peu près autant d'autres jeunes ont un emploi en attendant de réaliser le projet qui leur tient à cœur (sous-type c). Parmi les *jeunes en chômage* au moment de l'entrevue, on trouve cet homme (15:SGM2O) qui a quitté en 2<sup>e</sup> secondaire. Sa période de chômage dure depuis trois mois. Il a alterné entre chômage et emplois saisonniers, ces derniers consistant, en majeure partie, à faire des déneigements de toiture dans l'entreprise de son père. Il réalise qu'il a abandonné l'école trop rapidement : « Je considère que j'aurais dû continuer à la place de lâcher. C'est pas mal dur à se trouver une job quand tu n'as pas gros d'études. » Il a heureusement participé à un stage de *La Relance* au cours de cette période : « Eux autres, ils me montraient pas mal quoi faire. Ils nous faisaient passer des entrevues pour nous pratiquer. Ils nous disent d'aller voir le boss en personne, parce qu'on a beaucoup plus de chance comme ça. » Son plus long

emploi, le dernier, a duré neuf mois. Il était manutentionnaire dans une entreprise de nettoyage. En chômage depuis quatre mois au moment de l'entrevue, il était en démarche auprès d'Emploi-Québec pour compléter son secondaire et entreprendre par la suite une formation de machiniste dans un centre spécialisé de sa région; une formation qui devrait être défrayée par un programme gouvernemental.

Un homme (28:SGM1Q) classé en cheminement particulier a quitté l'école à l'aube de ses seize ans ayant fait l'objet de multiples expulsions pour indiscipline. Il est en chômage depuis trois mois. Il a occupé plusieurs emplois comme manœuvre ou manutentionnaire sans connaître de véritables périodes de chômage. Il aimerait travailler dans l'industrie de la musique et devenir technicien du son. Il lui semble cependant difficile d'atteindre cet objectif en raison de contraintes externes telles que l'impossibilité d'étudier tout en recevant ses prestations de l'assurance-emploi. Il tente de s'ouvrir à d'autres possibilités dénichées sur Internet comme cet emploi outre-mer pour une multinationale (Walt Disney).

Une femme (83:SPF1Q) à qui il ne manquait qu'un cours pour compléter son DEP en secrétariat n'a pu le suivre l'année suivant son départ, le cours en question ayant été annulé. Elle ne s'est jamais trouvé d'emploi en secrétariat et a travaillé comme vendeuse dans une boutique de lingerie pendant presque quatre ans pour ensuite travailler dans une animalerie puisqu'elle adore les animaux. Déçue de ce milieu et de la manière dont étaient traités les animaux, elle retourne à un poste de vendeuse; elle est rapidement congédiée en raison d'un surplus de personnel. Pendant cette période de chômage, elle réfléchit à une réorientation en esthétique, travail qu'elle est certaine d'apprécier. Elle fait donc les démarches nécessaires à l'obtention d'un prêt et, la semaine suivant l'entrevue, commençait sa formation, fin janvier 2002.

À une exception près, les personnes qui occupent *des emplois « en attendant »* ont des intérêts artistiques et savent depuis longtemps qu'ils aimeraient travailler en musique, en arts dramatiques ou en arts visuels.

Un homme (35:SGM1M) dans cette situation, qui a quitté l'école en 4<sup>e</sup> secondaire, démarre depuis un an et demi son entreprise de production de musique par ordinateur. Il concilie ce projet en alternance avec un travail dans l'entreprise de son père ou comme animateur dans des clubs de vacances et tourisme. Un autre homme (66:SGM1M) a quitté l'école en 5<sup>e</sup> secondaire. Il a tenté de réussir les mathématiques qui lui manquaient, mais vu ses difficultés, il a décidé de travailler dans le domaine qui l'intéresse, la musique. Au début, les petits contrats qu'il dénicher ne suffisent pas à le faire vivre et il occupe d'autres emplois afin de se procurer le matériel dont il a besoin pour créer une entreprise consacrée à la musique pour des sites Internet et pour la

télévision. Au moment de l'entrevue, il travaillait à titre de directeur adjoint d'une colonie de vacances pour jeunes filles de milieux défavorisés. Bien qu'il apprécie ce travail et prévoit le garder un certain temps, il caresse toujours l'espoir de démarrer son entreprise.

Une femme (78:SGF1Q) a également quitté l'école en 5<sup>e</sup> secondaire. Elle a toujours voulu être comédienne, mais comme elle a complété son primaire et débuté son secondaire en anglais, elle a une faiblesse à l'écrit en français. Quasi certaine de ne pas être admise au cégep, elle a entrepris des études privées en arts dramatiques occupant en parallèle divers emplois. Après quelques mois consacrés à la décoration de restaurant, elle a séjourné environ deux ans dans une ville de l'Ouest canadien, vivant de différents métiers allant de la garde d'enfants à la construction ainsi qu'un emploi de réceptionniste obtenu parce qu'elle était bilingue. De retour au Québec, après une période de chômage, elle a été agente de téléconférence à temps partiel. Depuis quelques années, elle travaille dans les bars et suivi une formation de barmaid afin d'obtenir de meilleurs revenus en moins de temps passé au travail. Au moment de l'entrevue, elle terminait la période subventionnée dans le cadre du programme *Jeunes Volontaires*. Elle a été emballée par l'aide reçue dans le cadre de ce programme qui lui a permis de fabriquer son portfolio d'artiste, de suivre des cours à l'école du cirque ainsi que d'autres formations privées. Elle compte s'inscrire sous peu à une session de formation pour prendre de l'expérience devant les caméras : « Pour moi, le travail que je veux faire c'est être actrice, faire de la figuration, des pubs et tout ça. Alors ça, c'est le travail que je vise. Par contre, en travaillant comme barmaid ou serveuse ou pour Bell Canada, pour moi c'est un peu ma façon d'utiliser le système et de travailler un ou deux jours par semaine à faire un peu d'argent et à consacrer le reste de ma semaine à étudier, à essayer de travailler ou à essayer de pousser pour réussir à atteindre mes buts. »

Parmi les jeunes en situation précaire, une jeune femme occupe présentement un emploi qui lui permet de se réhabiliter socialement et psychologiquement tout en préparant son intégration au marché du travail. Cette femme (14:SGF2O) a déserté l'école en 3<sup>e</sup> secondaire pour aller vivre dans la rue pendant presque quatre ans. Elle est maintenant en période de réinsertion sociale et est revenue vivre chez sa mère. Ayant un dossier criminel pour usage de drogues, elle est suivie par une agente de probation qui lui offre beaucoup de soutien. Elle a aussi été appuyée dans ses démarches par un *Carrefour jeunesse-emploi* et surtout par le centre de placement spécialisé du Portage. À ce centre, elle avait un agent attitré qui a travaillé étroitement avec elle sur tous les aspects nécessaires à la recherche d'emploi, allant jusqu'à l'appeler une fois par jour pour lui faire part des possibilités d'emploi. Au moment de l'entrevue, elle travaillait depuis un an : les premiers six mois en aménagement paysager et les derniers six mois à

confectionner des salades dans une fruiterie. Elle a repris des cours à l'éducation des adultes mais a trouvé l'expérience longue et pénible. Elle songe obtenir une équivalence de niveau secondaire et à faire un DEP dans un domaine qui n'est pas encore précisé.

### *Résumé*

Une bonne partie des jeunes en situation précaire d'emploi semblent rendus à un point tournant en ce qui concerne la planification de leur avenir de travail, notamment ceux et celles présentement en chômage. Un peu comme si, après avoir alterné entre différents boulots, ils se rendent compte qu'il leur est difficile de poursuivre dans un type d'emploi qui pourrait les satisfaire et leur donnerait un minimum de continuité, pour ne pas dire de sécurité. Ils ont aussi appris à mieux se connaître à travers ces diverses expériences. Se profilent alors différentes stratégies de repositionnement dont la principale est le retour aux études. Certains l'ont déjà fait, d'autres sont en planification active, c'est-à-dire qu'ils sont en contact direct avec des organismes responsables, enfin d'autres savent déjà ce qu'ils désirent. Dans ces derniers cas, les ressources financières du moment obligent le report du projet. La plupart savent donc maintenant ce qu'ils souhaitent comme projet d'avenir. Leur situation actuelle par rapport au marché du travail n'en est pas moins une de précarité, même si on peut parler d'une précarité en partie assumée. On trouve autant des jeunes avec une très faible scolarité et qui ont abandonné leurs études en 3<sup>e</sup> secondaire ou moins, que des jeunes ayant leur DES ou ayant abandonné en 5<sup>e</sup> secondaire. Dans ces derniers cas, les démarches entreprises laissent croire que l'avenir débouchera assez rapidement sur un projet de travail qui sera valorisant.

Une autre partie importante de ces jeunes a déjà un projet parallèle à l'emploi qu'ils occupent pour leur survie. La plupart ont des idéaux artistiques comme le lancement d'une entreprise de musique ou un projet relié aux arts visuels ou aux arts de la scène. Malgré de faibles revenus, ils visent avant tout le projet qui leur tient à cœur. Ce qui ne veut pas dire qu'ils n'apprécient pas les emplois qu'ils détiennent présentement. Au contraire, ils en tirent des avantages humains et mêmes professionnels. On trouve ici surtout des hommes, le moins scolarisé a abandonné en 4<sup>e</sup> secondaire, tous les autres l'ont fait en 5<sup>e</sup> secondaire avec souvent une faiblesse dans une seule matière. L'un a même obtenu son DES et a abandonné le DEP choisi qui ne l'a pas intéressé. Enfin, il y a cette femme qui est à se reconstruire tant aux plans personnel professionnel.

---

*D. Jeunes en marge du marché du travail (2 femmes et 4 hommes)*

Au moment de l'entrevue, quelques jeunes vivaient des situations particulièrement difficiles. À l'exception d'un homme, leur scolarité est très faible : deux proviennent de la formation semi-spécialisée tandis que trois ont quitté en 2<sup>e</sup> secondaire. Cela explique aussi que ce groupe présente la plus basse moyenne d'âge, soit 21 ans, parmi les quatre catégories de situation d'emploi. Deux jeunes n'ont jamais travaillé alors qu'un troisième a eu des petits emplois temporaires vu son jeune âge au moment où il a abandonné l'école (sous-type a). Par ailleurs, deux hommes sont en période de réhabilitation à la suite de problèmes de dépendance à la drogue (sous-type b). Finalement une femme améliore ses prestations de l'aide sociale en occupant un emploi à temps partiel.

Un homme (38:SPM2M) vit des problèmes découlant de l'usage abusif de drogues. C'est d'ailleurs la raison de son départ de l'école puisqu'il a séjourné deux mois à l'hôpital au cours de l'été précédent son abandon scolaire. Depuis ce temps, il vit des prestations de l'aide sociale et semble avoir de la difficulté à entrer en contact avec des personnes autres que ses parents. À cet effet, les mots suivants sont assez éloquentes : « [...] quand j'étais jeune, j'passais mes journées à essayer de trouver une job. J'ai été à plusieurs places pour, j'me cherchais beaucoup un emploi, mais quand j'ai commencé à perdre la boule... Maintenant, je ne sais pas pourquoi, je ne veux pas sortir dehors, j'veux pas trop parler avec du monde ». Il reste beaucoup de chemin à parcourir pour ce jeune qui caresse malgré tout un rêve, celui de faire un jour une carrière de détective privé. Il connaît les exigences de formation pour y accéder de même que les coûts et la durée des études nécessaires, mais il lui faudra amasser l'argent pour mener son projet à bien!

Une femme qui provient de la formation semi-spécialisée (71:SPF2Q) n'a jamais pu intégrer le travail en raison de problèmes de santé physique majeurs (maux de dos chroniques et maladie de Crohn). Elle croit qu'elle pourrait le faire si la durée du travail par semaine n'était pas trop longue et si l'emploi lui permettait de ne pas toujours être dans la même posture. Sa santé qui s'est dégradée dès son jeune âge explique en grande partie ses problèmes scolaires. S'ajoute à cela l'éducation familiale qui s'est faite à la fois en italien et en français. Elle a tenté un retour à l'éducation des adultes, mais les absences n'étaient pas tolérées et puisqu'elle doit régulièrement séjourner à l'hôpital, on l'a éliminée de la formation. Elle vit une situation frustrante et aimerait vraiment pouvoir dénicher un emploi à temps partiel où elle serait en contact avec le public. Elle aimerait travailler en tourisme. Son agente de l'aide sociale essaie de l'aider, mais il semble y avoir peu d'issues pour le moment.

Un homme (60:SGM1M) n'avait que 13 ans (18 ans au moment de l'entrevue) lorsqu'il a pris la décision d'interrompre ses études avec l'assentiment de sa mère. Il n'avait pas de problèmes d'apprentissage mais ne se sentait pas à l'aise dans le milieu scolaire. Par la suite, il a eu deux emplois, un comme commis d'épicerie puis aide-livreur de croustilles, deux petits boulots qu'il a personnellement beaucoup appréciés, entre autres pour le contact qu'ils lui procuraient avec le public. Sans emploi depuis cinq mois, il consulte un organisme communautaire qui aide les jeunes de moins de 24 ans à se réinsérer dans le marché du travail ou dans le système d'éducation. L'organisme lui offre aussi une aide financière de 150 \$ par mois. Il désire se trouver un travail stable dans une grande entreprise sans savoir exactement ce qu'il aimerait y faire. Il est même prêt à retourner à l'école pour pouvoir dénicher un emploi qui lui conviendrait.

Un jeune (37:SGM1M) se éprouve des difficultés même s'il a poursuivi ses études jusqu'en 5<sup>e</sup> secondaire et qu'il ne lui manquait qu'un cours pour compléter son DES. Il a travaillé sans arrêt à partir du moment où il a quitté l'école, le dernier emploi ayant duré un an et demi comme cuisinier dans un chantier de construction du Nord québécois. Il aimait certains aspects du travail mais à l'exception de ce dernier emploi, aucun ne l'intéressait vraiment. Depuis ce temps, soit un an et demi, il est en congé de maladie (désintoxication) et vit présentement des prestations de l'aide sociale. Il profite aussi de cette période de congé forcé pour réévaluer son avenir et veut revenir à son rêve initial de formation, le graphisme. Comme la formation du cégep est longue, il évalue d'autres options tel le dessin industriel qui lui permettrait d'obtenir un diplôme plus rapidement dans un domaine qu'il aimerait : « Travailler dans une job que j'aime pas vraiment, j'vais le faire, mais j'le ferai pas avec mon cœur. Dans le fond, j'veux une job que j'vais être content d'y aller, que j'compterais pas les heures, une job qui va me convenir adéquatement. »

Une femme (79:SGF2Q) a quitté à l'école à l'âge de 16 ans parce qu'elle était enceinte. Elle éprouvait aussi de grosses difficultés à l'école, attribuables en partie à des problèmes de langue ayant immigrée du Portugal en 1989. Dès le primaire, elle a recommencé deux années. Elle prévoyait s'inscrire en formation semi-professionnelle l'année suivant son abandon. Elle a vécu des moments difficiles avec un conjoint violent, grand consommateur d'alcool et de drogues. Un an après la naissance de sa fille, elle a commencé un travail de femme de chambres à temps partiel, ce qui lui permettait d'ajouter un revenu à ses prestations de l'aide sociale. Au moment de l'entrevue, elle venait de se séparer de son conjoint et profitait de sa nouvelle vie. Elle entrevoit un retour aux études lorsque sa fille ira à l'école. Elle vise à devenir réceptionniste dans un grand hôtel ce qui lui permettrait de mettre à profit sa connaissance de plusieurs langues (portugais, anglais, espagnol et français).

---

## Résumé

On trouve deux sous-types de jeunes parmi ceux qui vivent en marge du marché du travail. Il y a d'abord ceux qui n'ont jamais travaillé ou l'ont fait pour de courtes durées et qui ont vécu des prestations de l'aide sociale depuis qu'ils sont en âge de le faire. Leur situation s'explique souvent par des problèmes de santé physique ou mentale. Il y a ensuite les quelques autres, minoritaires, qui ont eu plusieurs emplois mais dont l'univers a basculé à la suite d'usage abusif de drogues ou encore de comportements qualifiés de délinquants. Un seul de ces six jeunes s'est rendu en 5<sup>e</sup> secondaire, les autres ayant abandonné en 2<sup>e</sup> secondaire ou au cours d'une formation semi-spécialisée. Ils ont toutes et tous, à des degrés divers, un projet de retour aux études dans des domaines qui les intéressent. Leur jeune âge (moyenne de 21 ans) plaide un peu en leur faveur et laisse croire que ce cheminement sera possible pour certains; possible mais long. Ce sont des cas où l'aide gouvernementale et les programmes adaptés à des jeunes moins scolarisés prennent tout leur sens.

### Conclusion pour le secondaire

La trajectoire professionnelle d'une majorité de jeunes qui ont abandonné au courant des études secondaires s'est déroulée avec succès et ils sont parvenus à se *stabiliser en emploi ou sont en voie de le faire*. D'ailleurs, plusieurs détiennent toujours l'emploi occupé au moment du départ de l'école. D'autres ont fait des passages dans un ou deux autres milieux de travail. Plus rarement, ils sont passés par plus de quatre emplois avant de se stabiliser. Dans l'ensemble, ils ont connu très peu de périodes de chômage. Plusieurs stratégies ont été déployées pour parvenir à l'emploi actuel : poursuite dans l'emploi occupé pendant le stage ou au cours des derniers mois d'études, formations en institution privée donnant accès au métier désiré, courtes formations débouchant immédiatement sur un emploi, obtention de cartes de compétences, embauche par la famille, création d'entreprises en collaboration avec le conjoint, etc. La plupart apprécient ce qui leur est arrivé et aiment accomplir les tâches que requiert leur emploi, bien que ce ne soit pas le cas de toutes et tous. Ces derniers gardent l'œil ouvert, mais aucun ne songe à quitter l'emploi qu'il occupe sans avoir protégé ses arrières. Le salaire hebdomadaire moyen se situe aux alentours de 450 \$ brut avec malgré tout des disparités assez grandes, allant de 300 \$ à 1 000 \$. À cet effet, on note que les plus petits salaires vont souvent de pair avec une moins bonne appréciation du travail.

La trajectoire de près du quart des jeunes s'est déroulée dans un contexte de *précarité*. Ils proviennent majoritairement de la formation générale et ont souvent occupé plus de trois ou quatre emplois. La précarité est cependant vécue différemment selon les attentes. Ainsi, un certain nombre s'est intégré dans le marché du travail sans trop se

poser de question, souvent parce qu'ils n'étaient plus intéressés à poursuivre leurs études, faute de motivation, ou encore parce qu'ils éprouvaient des difficultés d'apprentissage. Bien que peu d'entre eux aient vécu des épisodes de chômage depuis leur départ de l'école, ils se retrouvent néanmoins dans cette situation qui leur permet aussi de faire le point sur ce qu'ils attendent de leur existence professionnelle. À cet effet, on note des retours aux études à temps plein, des projets de retour à court terme et d'autres qui nécessiteront un peu plus de temps. Quant à l'autre groupe, composé surtout de personnes qui ont des aspirations artistiques, les emplois occupés sont le plus souvent « en attendant », c'est-à-dire en attendant de réaliser le projet rêvé qui se concrétise souvent graduellement, en parallèle de l'emploi actuel. Ils ne dénigrent pas pour autant ces emplois et apprécient les apprentissages qu'ils leur permettent de faire.

Enfin, une minorité vivait *en marge du marché du travail* au moment de l'entrevue. La plupart ont une scolarité de 2<sup>e</sup> secondaire ou l'équivalent puisqu'ils étaient inscrits dans des formations semi-spécialisées ou dans des cheminements particuliers. Certains ne pourront probablement jamais travailler considérant leur état de santé physique ou mental. La moitié a vécu des problèmes en raison d'un usage abusif de drogue. Toutefois, élément intéressant, toutes et tous ont un projet de formation ou d'emploi : DEP en dessin technique (pour le seul qui est plus scolarisé avec un abandon des études en 5<sup>e</sup> secondaire), détective privé, réceptionniste dans un grand hôtel, opérateur de machineries lourdes sont des exemples. Ces projets supposent souvent un retour aux études. Leur faible moyenne d'âge, 21 ans, joue en leur faveur mais de trop longues années d'étude pourraient mettre un frein à certains rêves. En effet, pour réaliser ce qui leur tient à cœur, plusieurs auront besoin d'un soutien extérieur, souvent financier. Heureusement, même si ce n'est pas le cas pour tous, la consultation avec des gens des réseaux sociaux semblent assez fréquentes dans ce groupe, ne serait-ce que le fait d'être en contact avec un ou une agente de la sécurité du revenu. On peut souhaiter que ces jeunes puissent connaître et avoir accès aux ressources disponibles pour concrétiser leurs projets.

- La situation d'emploi selon les formations générale et professionnelles

On observe que les jeunes ayant abandonné une formation professionnelle semblent s'être stabilisés plus souvent en emploi dans les années qui ont suivi leur abandon que ceux qui ont abandonné une formation générale. En effet, 14 de ces jeunes étaient stabilisés en emploi (sur 19) alors que deux autres étaient en voie de le faire. Parmi eux, trois n'avaient pas complété leur DES. De plus, huit de ces jeunes travaillaient dans le champ du programme professionnel abandonné au moment où nous les avons rencontrés. Parmi les autres, plusieurs ont poursuivi des formations dans des domaines

qui les intéressaient davantage et travaillent maintenant dans leur nouveau champ d'intérêt. Il ne faut pas oublier qu'une majorité importante de ces jeunes avait complété le DES avant de choisir un programme professionnel et que huit d'entre eux avaient fait une ou plusieurs sessions au cégep. Ces études plus longues expliquent aussi que la moyenne d'âge de ce groupe (23,9 ans) est plus élevée que dans les autres groupes avec des moyennes respectives de 22,5 ans pour les personnes en voie de se stabiliser sur le marché de l'emploi et en situation d'emploi précaire et de 21 ans pour celles qui vivent en marge du marché du travail.

Le paysage est fort différent pour celles et ceux qui n'ont pas complété leur formation générale. L'année d'abandon semble jouer un rôle assez important et l'on pourrait parler d'un seuil entre l'abandon en 3<sup>e</sup> secondaire ou moins et en 4<sup>e</sup> secondaire et plus<sup>22</sup>. Ainsi, parmi les jeunes qui se sont stabilisés dans la marché du travail ou qui sont en voie de le faire, on ne trouve que trois jeunes qui ont abandonné en 3<sup>e</sup> secondaire et moins, deux d'entre eux œuvrant dans l'entreprise familiale. Cependant, ils constituent le tiers des participants qui sont en situation d'emploi précaire et la presque totalité de ceux qui se situent en marge du marché du travail. Dans ce dernier cas, c'est même l'abandon en 2<sup>e</sup> secondaire qui prédomine. Quant aux jeunes qui ont abandonné en 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> secondaire, presque la moitié (sept sur seize) a suivi diverses formations depuis son départ. Le quart travaille dans le nouveau domaine de formation entrepris tel que la massothérapie, la coiffure, les techniques juridiques ou l'infographie. D'autres ont poursuivi ou poursuivent leur secondaire à l'éducation des adultes; un a complété une année postsecondaire dans une autre province, une autre poursuit sa formation de comédienne. Les personnes au profil artistique sont en grand nombre (cinq) parmi les abandons en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire et bien qu'une seule ait concrétisée son rêve, les autres ont toujours en tête leur projet initial de musique, d'arts de la scène ou de dessin technique. En somme, le fait d'abandonner la formation générale plus tardivement semble ouvrir plus facilement la porte à des projets réalisables que pour ceux qui ont abandonné plus tôt leur parcours scolaire. Cependant, ces projets nécessitent parfois des investissements de temps et d'énergie plus lourds que si le parcours scolaire avait pu se dérouler sans anicroche.

- Comparaison femmes/hommes

Les femmes se distinguent passablement des hommes du point de vue de leur trajectoire professionnelle. Les femmes sont plus souvent stabilisées en emploi ou en voie de l'être que les hommes. En effet, 16 femmes sur 22 et 13 hommes sur 25 étaient dans cette

---

<sup>22</sup> Des études confirment cette différence entre les trajectoires professionnelles des jeunes selon qu'ils abandonnent leurs études plus tôt ou plus tard pendant les années qui correspondent à la scolarité obligatoire. Voir à ce sujet l'étude McMillan, J. et Marks, G.

situation pour des proportions respectives de 72 % et de 52 %. Évidemment, ces chiffres sont inversés dans le cas des jeunes en situation précaire et en marge du marché du travail, où les femmes se retrouvent dans une proportion de 27 % alors qu'elle est de 48 % pour les hommes. Même si la durée moyenne du dernier emploi est la même pour les deux sexes, le salaire moyen, comme dans le cas de toutes les statistiques sur le sujet<sup>23</sup>, est toujours plus élevé chez les hommes. Chez les jeunes stabilisés sur le marché du travail, on constate qu'après cinq années passées dans le même milieu de travail, les revenus d'emploi de presque toutes les femmes sont nettement inférieurs à ceux des hommes : 447 \$ contre 510 \$ pour un salaire moyen de 465 \$.

D'ailleurs, bien que la majorité des hommes et des femmes apprécient leur travail, une minorité de femmes avoue ne pas aimer ou ne plus aimer leur travail. À y regarder de plus près, ce sont le plus souvent les emplois les moins bien payés, qui durent depuis plusieurs années, souvent le seul emploi obtenu depuis la sortie de l'école. Ce sont des emplois qui donnent peu accès à des promotions et dont les salaires dépassent à peine le salaire minimum. On note aussi que les femmes vivant cette situation ont presque toutes des enfants, l'une d'elles étant en plus monoparentale. La présence d'un enfant peut rendre plus difficile le désir de s'intégrer dans un autre milieu de travail qui serait peut-être plus exigeant, plus éloigné de la résidence, avec des horaires plus contraignants. Phénomène que l'on ne retrouve pas chez les hommes : ceux qui ont le même emploi depuis leur départ de l'école secondaire ont pu y améliorer l'ensemble de leurs conditions. Et ils n'ont pas d'enfant. Il faut cependant préciser que d'autres femmes qui ont des enfants apprécient leur travail sans restriction.

Dix-huit jeunes qui ont abandonné des études secondaires ont des enfants. Les femmes (13 femmes parmi lesquelles six ont deux enfants) sont plus touchées que les hommes (cinq hommes parmi lesquels un seul a deux enfants). La plupart sont stabilisés en emploi ou en voie de l'être et dans ces cas, l'âge est relativement le même chez les femmes et les hommes quoique légèrement inférieur chez les hommes qui sont en voie de se stabiliser sur le marché du travail. Si l'on s'en tient aux jeunes que nous avons rencontrés, il semble que la venue d'un enfant soit propice à la stabilisation en emploi. Il se pourrait aussi que cette stabilisation ait permis de réaliser le projet d'avoir des enfants. Précisons que seulement trois jeunes en situation précaire ou en marge du marché du travail ont des enfants. Dans deux cas, il s'agit d'enfants conçus alors que les parents étaient fort jeunes (16 et 17 ans); dans l'autre cas, il s'agit de l'enfant de la conjointe. On peut croire qu'un certain nombre d'entre eux ont attendu d'avoir cette

---

<sup>23</sup> À titre d'exemple, voici les chiffres transmis par l'Institut de la statistique du Québec concernant le revenu d'emploi des hommes et des femmes de 15 ans et plus et gagnant un revenu selon certaines caractéristiques (âge, type de famille, scolarité et mode d'occupation du logement), Québec, 1998 : Le revenu d'emploi moyen pour les moins de 25 ans est de 9 665 \$, celui des hommes est de 10 479 \$ alors que celui des femmes est de 8 724 \$.

stabilité d'emploi avant d'avoir des enfants. Évidemment, il y a bien d'autres paramètres à considérer pour comprendre le déroulement des événements d'une vie, par exemple la constitution du couple, les possibilités de logement, le soutien familial pour la garde des enfants, etc. Ces autres dimensions seront analysées dans le chapitre quatre.

### 3.2 La trajectoire professionnelle après l'abandon d'études collégiales

Au collégial, conformément au plan d'échantillonnage de la recherche, nous avons rencontré 51 personnes, 25 femmes et 26 hommes. Ils ont abandonné, dans des proportions semblables, des formations préuniversitaires et des formations techniques, et ce, tant dans le groupe 1 (ayant eu moins de 50 % d'échecs dans leurs cours) que dans le groupe 2 (ayant eu plus de 50 % d'échecs). Avant de présenter les types d'emploi dans lesquels ils s'inséraient au moment de l'entrevue, voici un bref portrait de leur situation d'emploi :

- deux étaient inactifs (n'avaient pas d'emploi et n'en cherchaient pas) : un retour aux études à temps plein et une boursière du programme *Jeunes Volontaires*;
- cinq (quatre hommes et une femme) étaient en chômage<sup>24</sup> pour des durées variant entre quelques jours (retour d'un travail à l'étranger) et neuf mois pour une période moyenne de moins de quatre mois;
- une femme recevait des prestations de l'aide sociale depuis quatre mois après avoir épuisé ses prestations d'assurance-emploi à la suite d'un accouchement. Elle allait reprendre un emploi la semaine qui suivait l'entrevue;
- deux hommes recevaient des prestations d'assurance de leur employeur, un à la suite d'un accident de travail, le second à la suite d'une dépression;
- quarante et un avaient un emploi parmi lesquels 36 à temps plein et une ayant deux emplois saisonniers pour compléter son temps plein. Cinq étaient à temps partiel, un seul le faisant vraiment par choix puisqu'il consacre la majeure partie de son temps à la musique.

C'est à partir de leur situation sur le marché du travail et de ce qu'il est advenu de ces jeunes cinq ans après qu'ils aient abandonné des études collégiales que nous les classerons selon les quatre types retenus. D'entrée de jeu, précisons que 19 se sont stabilisés sur le marché de l'emploi et que neuf d'entre eux sont en voie de le faire. Dix-neuf autres sont en situation d'emploi précaire pour divers motifs alors que quatre

<sup>24</sup> Cette catégorie inclut toutes les personnes en recherche d'emploi même si elles ne reçoivent pas de prestations de l'assurance-emploi.

vivent en marge du marché du travail. Qu'ils aient un emploi ou non au moment de l'entrevue, examinons quelles trajectoires ont suivies ces jeunes femmes et ces jeunes hommes.

*A. Jeunes qui se sont stabilisés sur le marché du travail (7 femmes et 12 hommes)*

La plupart des jeunes qui ont abandonné des études collégiales et qui se sont stabilisés sur le marché du travail occupent le même emploi depuis plus de deux ans, c'est-à-dire qu'ils appartiennent au sous-type a). La situation d'une femme correspond au sous-type d), c'est-à-dire qu'elle occupe des emplois saisonniers de façon récurrente. Très peu ont eu plus de deux emplois et le plus grand nombre s'attendent à poursuivre dans le même emploi ou dans le même domaine d'emploi que celui qu'ils détiennent présentement. Ils ont en moyenne 25 ans et proviennent autant du collégial préuniversitaire que technique. Règle générale, ils apprécient leur emploi et plusieurs ont fait des formations complémentaires ou encore des formations dans des domaines différents mais qui les intéressaient. Les formations préuniversitaires abandonnées en cours de route sont le plus souvent en sciences humaines et ont duré entre une et trois sessions. Dans les formations techniques, l'emploi est lié au secteur d'étude la moitié du temps. Dans ces cas, l'abandon a eu lieu au cours de la 5<sup>e</sup> ou 6<sup>e</sup> session et il ne manquait souvent que quelques cours ne relevant pas de leur spécialité pour l'obtention du diplôme.

Il y a ce jeune homme (57:CTM1M), par exemple, qui travaille comme responsable à l'hébergement pour une grande entreprise spécialisée dans ce domaine. La compagnie lui a offert un poste alors qu'il faisait son stage après quatre sessions passées en technique de gestion hôtelière. Il y travaille depuis cinq ans sans avoir complété la scolarité nécessaire à l'obtention de son diplôme collégial. Il craint de ne pas trouver un autre emploi dans son domaine s'il advenait que la compagnie ferme ses portes et qu'il doive détenir son diplôme pour obtenir un autre emploi : « Le diplôme, c'est sûr que c'est important. [...] Ici, à (son entreprise), qu'on ait un diplôme ou pas, ça ne fait pas de différence vraiment quand on a des promotions ou des choses comme ça. [...] C'est sûr que quand je vais passer des tests de directeur, des choses comme ça, ça va peut-être peser plus dans la balance... » Même s'il s'est acheté un condo à proximité de son lieu de travail, il n'a pas d'autres projets personnels à court terme et sa vie est centrée son travail et sur l'espoir de décrocher des promotions.

Consultant en informatique, cet autre jeune (74:CTM1Q) a également été embauché dans son milieu de stage. Il ne lui restait qu'un cours d'anglais à compléter. Après trois ans dans ce milieu de travail, il a postulé auprès d'une compagnie ontarienne qui s'occupe elle-même d'offrir des contrats à ses employés à travers le monde. C'est cette compagnie qui l'a envoyé en Finlande dans une entreprise de télécommunications. Il

apprécie son expérience au plus haut point. Nous l'avons rencontré lors de vacances qu'il passait au Québec dans sa famille : « En fait, ça fait un an que je suis là, mais j'étais supposé être là seulement pour trois mois. [...] Mais j'ai développé des choses qu'ils ne peuvent pas supporter par leurs propres employés. Donc, ils n'ont pas le choix de me garder. Vraiment jusqu'en mai ou en juin je vais rester en Finlande. » Par la suite, sa compagnie lui proposera d'autres contrats. Pour le moment, c'est un style de vie qui lui plaît et où le travail est au cœur des activités. Il sait qu'il n'en sera pas toujours ainsi et il sera éventuellement disponible pour concilier vie personnelle et vie de travail.

Une femme (49:CTF1M) a fait cinq sessions en graphisme et elle travaille dans ce domaine depuis sa sortie du cégep. Elle a obtenu son premier emploi en graphisme dès qu'elle a mis un terme à ses études et y est demeurée pendant deux ans. Depuis trois ans, elle travaille pour une petite entreprise de graphisme avec son conjoint et une patronne qui est aussi une amie. Ce sont eux qui sollicitent les clients, gèrent leurs projets et tiennent la comptabilité. L'inconvénient de cette formule tient à la répartition du travail qui peut passer de semaines de 80 heures suivies à des semaines de 15 heures. Elle ne compte pas obtenir son DEC ni une autre qualification puisqu'elle dit que dans son domaine, c'est surtout l'expérience et le portfolio qui importent : « Le plus important, c'était de trouver un emploi que j'allais aimer puis de travailler avec des gens avec qui j'allais bien m'entendre. Puisque ce travail-là pouvait m'apprendre quelque chose puis que moi aussi j'allais pouvoir apporter mes connaissances personnelles... Ce n'était pas pour travailler à tout prix, c'était vraiment de trouver quelque chose où j'allais être bien. » La vie de cette femme et de son conjoint se déroule autour du travail et les autres projets sont relégués aux oubliettes pour le moment.

Dans les cas où l'emploi n'est pas en lien avec la formation technique, on note que le nombre de sessions que les informateurs ont complété est moins important que dans les cas décrits plus hauts, et il y a souvent eu changement de programme en cours de route. Ainsi, cet homme (9:CTM1O), après deux changements de programme au cégep et un début de formation comme agent de voyage, est passé directement au marché du travail. Il a tout d'abord travaillé dans une marina puis dans un casino. Il aimait bien son emploi au casino mais l'espoir de meilleures conditions salariales l'a poussé à le quitter pour un poste de commis à l'administration dans la fonction publique. Il ne semble pas apprécier son emploi outre mesure, pas plus qu'il n'aime travailler en général. Mais il peut ainsi gagner sa vie. Il se qualifie lui-même de paresseux. « [...] c'est important pour moi mon travail parce que c'est ce qui fait que je peux me payer tout ce que j'ai, pis avoir une qualité de vie. Mais je veux dire, si j'avais le choix entre aller au travail pis faire d'autre chose, b'en ça serait le travail qui passerait en dernier ». Il vit toujours chez ses parents et pense avant tout à consolider ses acquis en milieu de travail.

Un autre parcours est celui de cette jeune femme (22:CTF2O) qui occupe le même emploi depuis plus de cinq ans et qui a abandonné au cours de sa première session en design intérieur. Elle travaillait déjà pour un restaurant de restauration rapide pendant ses études et a simplement poursuivi cet emploi. Elle trouvait ce travail plus gratifiant que ses études et s'y sentait valorisée. Elle y occupe maintenant le poste d'assistante-gérante et se qualifie de femme d'affaires. Elle apprécie son emploi et suit des formations offertes par son employeur. Dans ce contexte, l'obtention d'un diplôme ne revêt pas une grande importance pour elle. Elle vit toujours chez ses parents et investit toutes ses énergies dans son travail sans avoir d'autres plans de vie pour le moment.

Quant à ceux qui se sont stabilisés sur le marché du travail après avoir abandonné une formation préuniversitaire, leur trajectoire professionnelle est fort diversifiée. Un certain nombre a suivi des études pour obtenir soit des cartes de compétences (construction), un DEP (coiffure) ou encore un baccalauréat<sup>25</sup>. Une femme (89:CRF1Q) qui a quitté à la 3<sup>e</sup> session de sciences humaines a par la suite entrepris son DEP en coiffure dans une école privée. Elle a débuté dans un salon de coiffure puis elle est devenue coiffeuse à son compte un an plus tard. Elle adore son travail : « J'aime beaucoup, je suis quelqu'un de visuel, quelqu'un qui aime manipuler. [...] Puis ce n'est pas toujours pareil, ce n'est pas routinier. Chaque cliente est différente. Ça évolue vite en coiffure aussi, il faut être à l'affût, car ça change vite. C'est pas mal ça en gros. C'est visuel, c'est physique, ça bouge. C'est ce que j'aime le plus, oui. » Elle affirme être ouverte à autre chose tout en se disant fort satisfaite pour le moment. Un homme (45:CRM2M) a abandonné à la 2<sup>e</sup> session en administration parce qu'il a appris qu'il pouvait accéder à l'université en faisant reconnaître des formations équivalentes acquises dans un autre pays. Il a été admis à l'université l'année suivante et y a complété son bac en administration. Il a obtenu un premier emploi dans une firme de courtiers en placement puis a accédé à un poste de courtier dans une banque. Il y œuvrait depuis deux ans au moment de l'entrevue et il est à l'affût de toutes les possibilités qui lui permettraient d'améliorer son statut, que ce soit dans son entreprise actuelle ou dans une autre qui saurait encore mieux satisfaire ses objectifs de réussite. Bien que marié, il consacre la majeure partie de son temps à son travail et prépare la mise sur pied d'une entreprise à son nom. Une fois bien ancrée en milieu de travail, d'autres projets, notamment la venue des enfants, prendront alors toute l'importance voulue.

D'autres, provenant aussi d'une formation préuniversitaire, sont passés directement au marché du travail. Ainsi, ce jeune homme (73:CRM2Q) qui, après neuf sessions en

---

<sup>25</sup> Un certain nombre de jeunes qui ont abandonné leur programme de formation collégiale ont par la suite entrepris des baccalauréats en utilisant diverses stratégies comme des études dans une autre province, des cours compensateurs une fois atteint l'âge de 21 ans. Une fille complète présentement un bac par cumul de certificats sans avoir, elle non plus, complété ses études collégiales.

sciences humaines, vend de l'équipement de boucherie depuis sa sortie du cégep, soit depuis cinq ans. Il pourrait peut-être perdre son emploi puisque les grandes chaînes d'alimentation s'approvisionnent de plus en plus chez des grossistes en alimentation. Il espère tout de même occuper encore longtemps cet emploi qu'il apprécie : « J'ai commencé à l'expédition. C'était limité ce travail-là, tu pouvais pas aller plus haut qu'un certain salaire, tu pouvais pas faire plus que certaines choses. J'ai fait mes preuves à l'expédition, j'ai été curieux, j'ai été "tannant" p'is j'ai posé des questions p'is ça m'a permis un jour de donner ma candidature pour être le prochain représentant p'is ils ont accepté tout de suite. » Au moment de l'entrevue, sa conjointe venait de quitter la maison familiale avec leurs deux enfants. Il pensait à s'organiser pour assumer une garde partagée. Un autre jeune (72:CRM2Q), musicien avant tout qui a abandonné le cégep à sa première session en sciences humaines, se satisfait d'un poste de préposé au stationnement depuis six ans. Les horaires lui conviennent et cet emploi lui permet de faire ce qu'il aime par-dessus tout, de la musique, bien que les contrats soient de plus en plus difficiles à obtenir. Cependant, il n'est pas tout à fait satisfait de son sort : « Si j'étais moins paresseux (inaudible) je me trouverais une autre job aussi. [...] Quand c'est mollo j'aime ben ça. J'aime ma petite vie. J'ai de moins en moins d'argent pour faire ma petite vie. Je trouve le temps long. » Une femme (53:CRF2M), pour sa part, est embauchée par son conjoint qui est propriétaire d'une compagnie d'excavation. Elle y travaille en tant que secrétaire et conductrice de camions depuis six ans. Elle a débuté dans cet emploi après son abandon du cégep à la première session en sciences humaines et compte y demeurer sans pour autant reprendre ses études : « Ben c'est sûr que c'est important mais j'veux dire, pour le travail que j'fais, j'avais pas besoin de ça. Mais si j'avais voulu faire des études plus hautes, peut-être là. Mais pour le poste que j'occupe j'avais pas besoin... ». Autre exemple, ce jeune homme (6:CRM2O) qui, après trois sessions en sciences humaines, travaille depuis cinq ans pour une entreprise de construction et veut obtenir son attestation pour devenir superviseur de chantier. « ... ben c'est-à-dire qu'ils m'ont donné des livres pour devenir superviseur pis j'étais censé passer un examen à (l'association locale de) construction. Pis j'étais allé faire l'examen sauf que y avait personne, le cours était annulé, l'examen était annulé pis on m'avait pas averti. J'ai pas pu reprendre mon examen pour ça. C'était pour devenir superviseur. Je l'envisage toujours ». Ce jeune vit en appartement avec sa copine et ils envisagent, à long terme, l'achat d'une maison et la venue d'un enfant.

### *Résumé*

Ce groupe de jeunes qui se sont stabilisés sur le marché de l'emploi après avoir abandonné leurs études collégiales sont satisfaits de leur situation la plupart du temps. Ils ont alors une carrière dans le domaine de la formation abandonnée ou ils ont suivi

une formation leur permettant d'atteindre leurs objectifs de carrière ou, encore, ils ont poursuivi dans un champ totalement distinct de leur formation initiale, mais qui les intéressait. Il en est cependant pour qui l'emploi, bien qu'il leur permette de gagner leur vie, ne les satisfait pas entièrement. Très minoritaires, leur mode de vie leur convient en partie, ce qui ne les empêche pas de songer à d'autres options qu'ils veulent planifier à plus long terme. On pense par exemple à cette jeune femme qui a mis sur pied son entreprise de location de bateaux, ce dont elle est très fière mais qui doit travailler comme serveuse de restaurant pendant la saison morte pour joindre les deux bouts. La mise en place de la carrière est un objectif de premier plan pour bon nombre qui remettent alors à plus tard d'autres projets personnels leur tenant à cœur. À noter que parmi les jeunes dans ce type de situation d'emploi, trois femmes et deux hommes ont des enfants.

*B. Jeunes en voie de se stabiliser sur le marché du travail (6 femmes et 3 hommes)*

À une exception près, les jeunes en voie de se stabiliser sur le marché du travail occupaient leur emploi depuis un an et demi ou moins. C'est après un passage variable entre une et neuf sessions que certains jeunes ont abandonné leurs études collégiales. Certains avaient des projets de travail, d'autres avaient des projets d'études dans une spécialité nouvelle ou en lien avec un nouvel emploi. La plupart ont eu peu d'emplois avant celui qu'ils occupaient lors de leur entrevue. Ils proviennent plus souvent de la formation préuniversitaire et correspondent au sous-type a) puisqu'ils ont majoritairement suivi d'autres formations telles des formations dispensées par des institutions privées, des DEP et des études universitaires avant d'accéder à leur emploi actuel. Quelques-uns sont encore aux études. Tous apprécient leur travail actuel bien qu'une femme le quittera sous peu et qu'un autre se prépare à démarrer son entreprise.

Une jeune femme (65:CRF2M) rejoint la description du sous-type b) puisqu'elle a maintenant un emploi permanent. Elle a quitté ses études après sa 1<sup>re</sup> session en sciences humaines parce qu'elle ne voyait pas où tout cela déboucherait. Elle s'est tout d'abord déniché un emploi de caissière dans un bar puis, assez rapidement, un poste de réceptionniste et caissière pour une compagnie d'assurances. C'est grâce à une tante, associée de la compagnie, qu'elle a postulé pour l'emploi qu'elle détient. Elle aime évoluer dans cette entreprise mais ne semble pas prête à suivre les cours nécessaires pour changer de poste bien qu'elle se soit inscrite à un cours de français. Elle apprécie le travail qu'elle fait et espère y demeurer : « J'aime l'ambiance générale qu'il y a dans ce bureau-là, c'est l'fun. Ils m'ont parlé de portes qui pourraient s'ouvrir, que je lâcherais la réception mais pour ça, il faut que j'améliore mon français. C'est pour ça que je vais faire ce cours-là pour pouvoir, éventuellement, changer de département

---

parce que j'aimerais ça voir si je pourrais aimer ça. J'aimerais ça pouvoir aller travailler un peu plus dans l'assurance parce que là, à la réception, je fais juste de la réception. »

Appartenant aussi au sous type b), il y a ce jeune homme (80:CRM1Q) qui a toujours voulu travailler en informatique mais qui juge qu'il a été un peu insouciant pendant ses études secondaires, ce qui l'a empêché d'être admis au DEC en informatique. Il fait alors un DEP en système d'information, des systèmes dépassés et pour lesquels il ne se fait plus d'embauche. Âgé de 18 ans et devant gagner lui-même sa vie selon l'entente familiale, il tente de concilier études collégiales en sciences humaines et des semaines complètes de travail, ce qui l'amène à quitter le cégep, incapable de faire des semaines de 80 heures. Il aura par la suite occupé une douzaine d'emplois d'une durée de un à trois mois, souvent dans des conditions difficiles et comme il le dit : « Je me faisais choisir pour un emploi plutôt que de choisir mon emploi ». Lors de sa rencontre, il travaillait depuis trois mois au support téléphonique en informatique et avait signé un contrat d'une durée initiale de deux ans. Il aimerait demeurer à l'emploi de cette compagnie et se perfectionner. « Ben c'est possible que je décide quand même d'aller suivre une formation, parce que je peux pas dire ce qui va arriver avec le département d'informatique chez (magasin d'ameublement). Si pendant dix ans ils font de l'informatique, tant mieux. Mais si demain matin ils se revirent p'is ils disent que l'informatique on n'en vend p'us, ben mon emploi ça se termine p'is j'aurai toujours pas de formation... ». Ce jeune garde en option la possibilité de suivre un cours dans un tout autre domaine, celui de monteur de ligne. Ce faisant, il pourrait peut-être obtenir en emploi permanent qui lui apporterait plus de sécurité!

Deux jeunes femmes correspondent au sous-type c), c'est-à-dire qu'elles ont un emploi stable tout en préparant concrètement la transition vers un autre emploi. L'une d'elles (1:CRF1O) quittera son emploi sous peu. Elle occupait le même poste en garderie depuis quatre ans mais l'abandonnera pour collaborer à l'entreprise familiale en restauration avec son conjoint. Ce départ prochain vers un avenir choisi et assuré, qui laisse présager qu'elle le gardera longtemps, explique notre classement : « Je parle souvent de mon travail, j'aime ça. Quand je vais partir, ça va me faire de la peine parce que ça fait plusieurs années que je suis là. Sauf que c'est pour le mieux, c'est ça pour moi. [...] Mais oui, oui, j'aime mon travail, p'is ça me dérange pas d'en parler. » Elle vit avec son conjoint depuis sa sortie du cégep. Elle prévoit un jour retourner aux études pour son plaisir et espère aussi pouvoir séjourner dans d'autres pays.

L'autre femme (3:CRF2O), après de multiples tentatives d'études en sciences de la santé, en sciences humaines et en architecture a finalement décidé de poursuivre à temps plein le travail qu'elle occupait à temps partiel pendant ses études. Elle a donc continué dans ce magasin de grande surface à titre de caissière puis de chef caissière.

Elle a quitté cet emploi pour accéder à un poste en comptabilité à la fonction publique. S'y ajoute un autre emploi en massothérapie, métier pour lequel elle est toujours en formation et qu'elle pratique chez elle dans l'espoir un jour de partir sa propre entreprise. Elle aimerait pouvoir travailler exclusivement en massothérapie : « J'aimerais ça avoir quatre enfants, p'is je sais pas si j'aimerais ça travailler au gouvernement toute ma vie. P'is ce métier là me donnerait la chance d'avoir mes enfants p'is de travailler à la maison, p'is de quand même avoir un bon revenu, parce que quand t'as une bonne clientèle, c'est très payant. Mais ça, ça me donnerait la chance, c'est ça, de m'occuper de ma famille, de travailler, d'avoir un revenu, p'is d'être capable d'aider mes enfants le soir. Tsé leurs devoirs, ces choses-là. Éventuellement ça pourrait fonctionner. »

Une majorité de jeunes en voie de se stabiliser en emploi ont suivi d'autres formations après leur départ du cégep (sous-type a). Dans ces cas, les formations peuvent avoir été dispensées dans des institutions privées (massothérapie), dans des écoles du réseau public (préposée aux bénéficiaires), à l'université dans diverses filières de formation comme le certificat, les études libres ou le baccalauréat une fois le dossier collégial ou l'équivalent complété. Ainsi, après avoir étudié pendant neuf sessions au cégep et une année à l'université en musique, cet homme (64:CTM2M) a décidé de tenter sa chance dans ce domaine. Il semble cependant avoir mis en veilleuse ses intérêts artistiques sans que l'on sache exactement pourquoi. Ayant eu plusieurs emplois divers pendant ses longues études, il s'est finalement lancé dans le domaine de l'hôtellerie en tant que représentant des ventes. Du coup, il s'est inscrit à un certificat universitaire en gestion hôtelière pour lequel il ne lui reste que quatre cours à suivre : « Tu vois, présentement, je suis dans l'hôtellerie. Je fais un certificat à l'université présentement, au moment où l'on se parle, en hôtellerie. Oui c'est sûr que quand tu vises le moins ambitieux, ça te prend des études pour des postes de direction mais ça ne t'oblige pas non plus à suivre le chemin du DEC ou du bac. » Il apprécie la majorité des aspects de cet emploi et sans mettre une croix sur d'autres projets comme le désir de fonder une famille, il préfère pour le moment s'investir dans son travail et ses études.

Un autre homme (32:CRM1Q) a toujours rêvé de travailler en journalisme. Il quitte le cégep à la 4<sup>e</sup> session sans avoir obtenu son DEC en sciences humaines et s'inscrit à un cours d'animation pour la radio et la télévision d'une durée d'un trimestre dans une école privée. Après cette étape s'ensuit une recherche d'emploi dans les milieux qui l'attirent. Il travaillera deux ans à temps plein, au salaire minimum, dans une radio communautaire pour ensuite passer à une station de télévision privée comme journaliste pendant quinze mois. Lorsque nous l'avons rencontré, il travaillait depuis six mois pour une autre station de télévision à temps plein sans être permanent. Il souhaiterait

maintenant obtenir un emploi dans un grand réseau de télévision et occuper une fonction qui corresponde davantage à ses aspirations. « Ça ne correspond pas tout à fait à ce que je veux faire. Moi évidemment, ce que je veux faire, c'est être à temps plein sur un grand réseau un jour. Bon, de ce côté là, je ne suis pas encore satisfait de ce que j'ai réalisé mais j'ai 25 ans et j'ai encore le temps. Je ne suis pas découragé. Je ne suis pas encore découragé de la situation. » Il vit avec sa conjointe et les deux enfants de celle-ci dans un condo dont ils sont propriétaires. Sa vie personnelle le satisfait et il aimerait avoir des enfants, mais ce projet dépendra de sa réussite au plan professionnel. Il aimerait aussi étudier en sciences politiques à temps partiel pour parfaire ses connaissances.

Trois femmes qui sont aussi en voie de se stabiliser sur le marché du travail ont complètement réorienté leur projet d'avenir depuis leur départ du cégep. Pour l'une, (25:CRF1Q), ce fut le désir de travailler comme esthéticienne qui l'aura amenée à quitter le cégep après trois sessions au préuniversitaire. Cependant, après sa formation et un an de travail sous ce titre, l'expérience ne lui a pas suffisamment plu et elle a donc entrepris une formation de préposée aux bénéficiaires. Cet emploi lui a fait découvrir son penchant pour le travail d'hôpital. Elle allait accoucher d'un second enfant dans les jours suivant l'entrevue. Elle compte reprendre son poste de préposée aux bénéficiaires après son congé de maternité. Elle aime son emploi mais apprécierait occuper un jour celui d'infirmière. « J'aime ça beaucoup, beaucoup là mais [...] mais c'est pas dit que je ne ferai pas d'autre chose. » Pour le moment, répondre aux échéances hypothécaires et prendre soin des enfants avec son conjoint sont ses priorités.

L'autre femme (92:CRF2Q), est actuellement coordinatrice d'un Forum Jeunesse en région. Elle travaille depuis six mois dans la spécialité universitaire qu'elle a poursuivie après avoir abandonné le cégep et détient un bac en récréologie. Ses cinq sessions en sciences humaines lui ont permis d'accéder à des études universitaires<sup>26</sup> en tant que candidate adulte. Puis, elle a occupé des postes dans un centre de skis et deux autres dans le domaine des loisirs pour des municipalités avant de quitter sa région pour aller rejoindre son conjoint. Elle y a obtenu son emploi actuel avec l'aide du *Carrefour jeunesse-emploi* : « Où est ce que je suis rendue en ce moment dans mon cheminement de carrière, c'est correct. Oui je suis satisfaite. Je ne ferai pas encore dix ans comme ça, mais en ce moment oui. » Elle s'est achetée une maison avec son conjoint et attend le moment propice pour avoir un enfant.

Finalement, il y a cette femme (8:CTF1O) qui a délaissé ses études en techniques de soins infirmiers après quatre sessions pour suivre son conjoint muté dans une autre

<sup>26</sup> L'entrevue ne permet pas de savoir sur quelles bases cette jeune femme a été admise à un bac universitaire. On peut penser qu'elle a suivi des cours compensateurs à l'université ou qu'elle a fait reconnaître des acquis.

province. Ne pouvant poursuivre ses études en soins infirmiers à cet endroit, elle a entrepris une formation de préposée aux bénéficiaires et a travaillé auprès d'une clientèle âgée pendant la durée de son séjour là-bas. De retour dans sa région, cette jeune femme a obtenu un poste dans une garderie en remplacement de sa belle-sœur, en avant-midi, puis a débuté dans son emploi actuel pendant les après-midi. À partir du moment où elle a eu le poste de commis d'administration, elle a abandonné le travail en garderie, car elle désire poursuivre dans cet emploi et progresser dans la compagnie. « Je travaille à temps plein, fait que je suis intégrée. Et chez (son entreprise), j'ai l'impression que je fais partie de l'équipe. On a une belle atmosphère de travail. » Comme projet personnel, elle et son conjoint désirent avoir deux enfants au cours des prochaines années.

### *Résumé*

Les jeunes de cette catégorie d'emploi proviennent majoritairement de la formation préuniversitaire, souvent dans la concentration de sciences humaines. Exception faite de la répondante qui a poursuivi un baccalauréat à la suite de ses études collégiales, les autres n'ont pas réellement pu mettre à profit les sessions d'étude collégiales dans leur cheminement professionnel. Ils ont souvent bifurqué vers des formations professionnelles, des formations dispensées par des institutions privées ou encore des études libres ou des certificats qui améliorent leurs connaissances dans leur domaine d'emploi, ce qui leur permet de conserver leur emploi ou d'obtenir des promotions dans leur entreprise. Seulement deux de ces jeunes n'ont pas suivi de formation d'appoint ou encore de formation dans un autre champ d'intérêt que celui de leurs études collégiales. Elles ont obtenu leur emploi sur la base de leur expérience de travail ou parce que l'emploi ne nécessitait pas de formation particulière. Un homme et une femme de la formation technique sont également en voie de se stabiliser et dans les deux cas, il s'agit de revirements de carrière majeurs : un musicien qui travaille en gestion hôtelière et une étudiante en soins infirmiers qui travaille maintenant à titre de commis d'administration pour une firme de consultants en environnement. Si plusieurs de ces jeunes ont déjà réalisé des projets personnels et professionnels qui leur tenaient à cœur, quelques-uns en sont encore à une étape de consolidation de leur carrière avant de mettre en œuvre des projets à caractère plus personnel.

### *C. Jeunes en situation d'emploi précaire (10 femmes et 9 hommes)*

Les jeunes qui sont en situation d'emploi précaire proviennent tant de la formation préuniversitaire que de la formation technique. Les femmes et les hommes y sont présents en même nombre. Au moment de l'entrevue, six étaient en chômage (sous-type a), cinq avaient des emplois en attendant d'en trouver un qui corresponde davantage à

leurs attentes (sous-type b), quatre occupaient des emplois de survie qui leur permettaient de poursuivre parallèlement un projet leur tenant à cœur (sous-type d). Une seule femme a connu une succession d'emplois entrecoupés d'épisodes de chômage (sous-type d). Quatre autres jeunes sont classés en situation d'emploi précaire parce qu'ils font, ou feront sous peu, un retour aux études à temps plein ou encore parce que l'emploi qu'ils occupent tient en grande partie à leur statut étudiant (sous-type e).

Parmi les *jeunes en chômage*, on trouve cet homme (12:CTM2O) qui a complété un contrat il y a un mois et qui ne sait toujours pas quel emploi pourrait l'intéresser. Il a tâté de trois formations différentes, deux au cégep et une dans un établissement privé en informatique (qu'il a abandonné pour des raisons financières), entrecoupées de périodes de travail. Comme premier emploi, il a été animateur dans la garderie de sa mère puis il a eu un emploi de croupier dans un casino. Il est par la suite retourné comme animateur à la garderie avant d'être finalement embauché contractuellement à la fonction publique fédérale comme préposé à la paye. « Je ne me voyais pas faire ça toute ma vie. C'est juste comme j'ai dit, en ce moment pour moi un emploi, c'est pour pouvoir payer les *bills*. That's it. Comme au point où j'en suis rendu, laisse faire ton rêve d'enfance. Astheure, qu'est-ce qui compte c'est que tu payes les *bills*, tu pourvois pour la famille, p'is tout va bien. » Au moment de l'entrevue, il entrevoyait la possibilité de suivre un cours à l'éducation des adultes dans le domaine des pâtes et papiers. Pour compléter cette formation d'une durée d'un an à temps plein, il devait consulter le bureau d'Emploi-Québec pour savoir s'il recevrait l'équivalent de ses prestations d'assurance-emploi jusqu'à la fin de sa formation. Cet homme vit dans l'expectative d'enfin trouver un domaine de formation ou de travail qui rejoindrait ses intérêts.

Un autre (5:CRM1O), quant à lui, n'avait plus d'emploi depuis quatre jours au moment de l'entrevue. Il venait de compléter un contrat en informatique dans un pays d'Amérique centrale. Après deux sessions en sciences pures, il a abandonné sa formation collégiale parce qu'il a été accepté dans une université d'une autre province. Il a fait l'équivalent de deux ans en génie électrique, répartis sur quatre ans, tout en travaillant à temps partiel. Tous ses emplois touchaient au domaine de l'informatique. Par conséquent, il est en recherche d'un autre emploi dans le même domaine. Un peu rêveur et bohème, il aimerait amasser l'argent nécessaire qui lui permettrait d'aller vivre de ses rentes en Afrique : « Ça fait longtemps que je veux aller en Afrique, p'is j'aimerais ça faire mes études pour avoir un emploi payant, pour travailler peut-être deux, trois ans, p'is aller vivre là. Si jamais, après un temps, j'ai besoin d'argent, soit que je reviendrais ici pour travailler ou que je me trouverais une petite jobine là-bas. Mais euh, aucun moyen que je vais travailler toute ma vie. » Il ne veut pas compléter

ses études universitaires et envisage plutôt un retour à temps partiel dans un programme technique qui lui permettra d'obtenir rapidement l'emploi payant dont il rêve.

Une autre répondante est cette jeune femme (90:CTF1Q) qui a été mise à pied par son dernier employeur en raison d'un problème d'attitude et d'un conflit de personnalité. Elle est en chômage depuis trois mois. À sa sortie du collège après deux sessions en éducation spécialisée, cette jeune a travaillé durant quatre ans dans un commerce d'alimentation. Elle a abandonné cet emploi pour un emploi plus avantageux au plan financier mais où elle n'avait pas de sécurité d'emploi. Cet arrêt forcé (son congédiement) l'a amenée à reconsidérer son avenir et à rencontrer un conseiller en orientation par l'entremise de son Centre d'emploi. Elle aimerait suivre une formation en radiologie, mais sa situation financière l'en empêche. « Non. Je n'ai pas vraiment cherché parce que vu que je n'ai pas de diplôme... J'ai vu, quand je suis tombée sur le chômage, j'ai dit "J'ai rien en avant de moi, c'est l'occasion de retourner aux études." Fais que j'ai pas cherché d'emploi! Si j'ai l'entrevue de tantôt, si j'ai l'emploi, je repousse mes études d'une année, ça va me permettre d'économiser... ». Cette femme regrettait par-dessus tout de ne pas avoir droit à ses prestations d'assurance-emploi pour l'aider dans son retour aux études collégiales alors qu'elle y aurait eu droit si elle avait opté pour une formation de niveau secondaire proposée par son conseiller du Centre d'emploi.

Une jeune femme (7:CTF1O) a travaillé pendant environ quatre ans en informatique, champ dans laquelle elle excellait. Après son abandon du cégep après huit sessions en techniques de garde, un de ses anciens professeurs du secondaire lui a offert cet emploi en informatique dans son propre magasin situé dans une autre ville. Elle a donc déménagé et a adoré ce travail qu'elle a dû abandonner pour réintégrer sa ville natale afin de prendre soin de son frère handicapé. Après son second congé de maternité, elle s'est retrouvée prestataire de l'aide sociale pendant quelques mois. Pendant cette période, elle a consacré toutes ses énergies à s'occuper de cette famille élargie. « Moi ça l'a toujours été, regarde, famille *first* Travail ça, ça va être vraiment deuxième. Oui, je pourrais le mettre en deuxième. P'is loisirs, p'is amis, ça c'est troisième place. Si j'ai le temps. » Elle aimerait compléter un DEC mais le domaine qui l'intéressait *a priori* au cégep ne suscite plus d'intérêt, car depuis ses années en informatique, elle sait maintenant que son champ d'intérêt est là. Pour gagner sa vie, elle allait débiter un emploi dans deux semaines comme gérante d'une chaîne de club vidéo.

Regardons maintenant ce qu'il en est des jeunes qui occupent un emploi qui pourrait leur apporter de la stabilité mais *qui le font en attendant* : soit parce qu'ils aspirent à un autre type d'emploi parce que l'emploi actuel est épuisant, soit parce qu'il ne

correspond pas ou ne correspond plus aux attentes. Une jeune femme (58:CTF1M) qui a abandonné le cégep après cinq sessions en sciences pures et en électrotechnique occupe depuis deux ans un poste de préposée au service de recouvrement dans une banque. Elle n'aime pas cet emploi mais le gardera tant qu'elle ne saura pas le genre de carrière qui l'intéresse vraiment. Elle a déjà voulu être projectionniste dans une salle de cinéma après y avoir travaillé comme caissière et gérante mais ce projet n'a pu se réaliser. Elle cherche depuis ce temps ce qui pourrait raviver son intérêt. Elle souligne que l'argent constitue son principal intérêt pour le moment : « C'est le revenu d'argent parce que comme emploi, ce n'est pas super le fun [...] Ça dépend c'est quoi l'emploi que je vais trouver. Je suis encore un petit peu mélangée. »

Un autre jeune femme (59:CTF2M) occupe également depuis un an et demi un poste qui ne lui plaît guère. Elle est intervenante auprès d'enfants trisomiques et dit avoir hâte de se découvrir un vrai champ d'intérêt. Elle trouve son emploi actuel épuisant. Auparavant, elle a occupé divers emplois : garderie, animation, enseignement, sondage. Cela dit, cette jeune n'est toujours pas certaine de son orientation. « Il y a tellement de choses qui m'intéressent qu'à chaque année, j'aimerais faire ceci, j'aimerais faire ça. C'est sûr que oui, j'aimerais ça. Là, présentement, c'est un petit peu là-dedans que je suis. J'aimerais beaucoup m'en aller en soins infirmiers. Quelque chose de complètement... Tu vois, les trois dernières années, ce que j'ai fait c'est que j'ai enseigné puis je n'ai pas de bac, j'ai été chanceuse. Là, j'aimerais ça m'en aller dans les soins infirmiers, mais y a-t-il autre chose qui va me tenter la semaine prochaine? Je ne le sais pas. »

Assistante-gérante dans un bar laitier depuis deux ans, une autre jeune femme (70:CRF2Q) suit parallèlement des cours pour devenir serveuse dans les restaurants de haute gastronomie. « Il me reste un mois. J'ai encore un mois de théorie p'is après ça, je tombe un mois en stage p'is je reviens un mois en avril. Je vais essayer de me trouver un emploi... » Auparavant elle a occupé divers emplois tels que barmaid et commis dans un dépanneur.

Il (95:CRM2Q) a œuvré six années dans le domaine de la restauration, pendant et après une session en sciences humaines, et veut maintenant changer de type d'emploi. Actuellement inscrit à un programme conduisant à une AEC, il aimerait être représentant de prêts hypothécaires. « Oui j'ai recommencé ça fait seulement trois semaines, alors tout va bien. Puis c'est sûr et certain que je m'en vais dans quelque chose puis d'essayer de relever de nouveaux défis en faisant ça. Comme je vous le mentionnais, de peut-être prendre du prêt hypothécaire, une nouvelle branche plus dans la présentation, travailleur autonome, voir qu'est-ce que ça va donner. Je trouve que le temps est quand même bien pour ça alors je ne pense pas que je vais faire ça toute ma

vie. Peut-être même que plus tard, je vais revenir dans cinq ou six ans puis recommencer dans la restauration, puis m'acheter un restaurant à moi tout seul. Puis c'est sûr et certain que je vais avoir acquis de l'expérience là-dedans, puis peut-être bien aussi je vais retourner à l'université. Je vais essayer ça un an puis je vais retourner à l'université. Je ne sais pas encore, pour l'instant je fais mon cours puis je verrai. » Il subvient toujours à ses besoins en travaillant dans la restauration alors que sa conjointe vient d'entreprendre des études en droit.

D'autres jeunes occupent *des emplois de survie* en attendant de dénicher un emploi lié à leur formation collégiale, à la formation suivie après l'abandon du cégep ou à la formation en cours. Un homme (21:CRM10) occupe trois emplois à temps partiel dans sa ville natale depuis son retour d'études dans une université d'une autre province il y a deux mois : appariteur pour la ville, entraîneur de natation et responsable de la sécurité dans les jeux. Il ne compte pas garder ces emplois, car il aimerait œuvrer dans le domaine des arts (spectacle) à plus ou moins longue échéance, domaine dans lequel il détient un bac (art dramatique). « Puis j'essaye de me trouver un emploi où je pourrais être sensiblement satisfait. De toute façon, dans mes temps libres, c'est là où je vais plus appliquer ce que j'ai à faire, j'ai des projets personnels [...] Je travaille sur la création d'une histoire... j'ai un concept sur lequel on travaille actuellement, ça, ça rapport directement avec ce que j'aime, ça fait que ça prend beaucoup de motivation de ma part, du travail personnel. » En réalité, depuis son départ du cégep après six sessions en arts plastiques et en sciences humaines, ce sont surtout les études entrecoupées d'emplois d'été qui ont occupé la majeure partie de son temps. Nous assistions à un début de carrière pour ce jeune qui a étudié à l'extérieur de sa région et doit s'intégrer à un nouveau réseau pour exercer sa nouvelle profession.

Une autre (26:CRF1Q) ne compte pas non plus travailler longtemps pour son employeur actuel. En effet, sa passion pour les chevaux et la discipline équestre demeure sa priorité. Elle avait d'ailleurs débuté son cégep en sciences humaines dans l'espoir d'être admise en techniques équestres. N'ayant pas été acceptée après ses deux premières sessions, elle s'est rabattue sur une formation dans un établissement privé qui l'a finalement fort satisfaite. Son travail actuel comme sableuse de portes et fenêtres ne la passionne guère, même s'il lui permet de payer ses comptes depuis neuf mois. Elle a déjà travaillé dans des écuries et continue de le faire à temps partiel, mais un statut à temps plein constitue pour elle un idéal à atteindre : « Comme là, quand je travaillais à la *shop*, juste à la *shop*, je venais tannée un moment donné parce que je me disais, bien pour faire de l'argent, c'est certain mais c'est parce qu'à un moment donné ça devient plate de faire tout le temps la même chose. C'est pour ça les fins de semaine, travailler là-bas à l'écurie, ça me fait du bien. C'est pour ça que j'ai mes chevaux ici, sauf que ce

n'est pas payant, à part la pouliche que j'ai en entraînement là... ». Elle a également travaillé dans des écuries en Belgique et en Caroline du Nord en plus de quelques autres emplois en usine.

C'est dans une toute autre sphère qu'évolue un homme (54:CTM1M) pour qui la musique est la principale source d'intérêt. Il fait de petits contrats de musique depuis six ans et aimerait un jour vivre pleinement de son art. Pour le moment, il livre un hebdomadaire pour payer son loyer et sa nourriture. Il a également occupé des emplois temporaires dans la restauration.

Je ne peux pas dire que j'gagne bien ma vie, seulement avec la musique, pas encore. Je travaille là-dessus. [...] En fait, ça c'est les plus beaux côtés de la médaille, mais l'affaire qui m'intéresse le plus d'aller à l'université (la raison pour laquelle il veut étudier à l'université), c'est de perfectionner mon art p'is encore là, de pouvoir rencontrer d'autres musiciens. Ce qui fait tout un réseau de contacts qui te donnent la possibilité de jouer plus et de mieux réussir. Il y a des professeurs aussi. Même si j'irais à l'université un an ou deux p'is que je n'aurais pas mon bac, je serais quand même content d'y être allé pour avoir tout ça.

Ce jeune compte donc faire tout ce qui est en son pouvoir pour créer des contacts dans le monde de la musique et parvenir un jour à vivre de son art.

Pour ce qui est d'un autre jeune homme (75:CTMIQ), sa persévérance et son acharnement au travail transpirent de tout son discours. Il possède une petite entreprise en horticulture qui n'a pas vraiment pris son essor. C'est un travail saisonnier, mais le fait d'être propriétaire de cette entreprise lui interdit de recevoir des prestations de l'assurance-emploi lorsqu'il quitte d'autres emplois. Il a de la difficulté à joindre les deux bouts et sa trajectoire s'inscrit sous le signe de la malchance avec, par exemple, des clients qui ne le paient pas. Présentement, il travaille à temps plein depuis huit mois dans un centre jardin. Il a déjà travaillé deux mois comme plieur de fer et un an comme commis aux commandes dans un commerce d'alimentation : « C'est des emplois que j'ai moins aimés. Je les ai fait parce qu'il fallait un salaire, mais comme je vous ai dit tantôt, si ce serait rien que de moi, je retournerais sur une terre à bois p'is je serais bien sur une terre à bois. » Parallèlement, il a repris ses études en techniques d'éducation spécialisée, programme qu'il avait abandonné après deux sessions. Il aimerait obtenir ce diplôme qui lui permettra de se trouver un emploi plus stable qu'en horticulture. Il avoue éprouver beaucoup de difficultés dans ses études et, si ce n'était de l'aide de sa copine et de son père, il croit bien qu'il ne réussirait pas. « P'is mon père me dit toujours que je serais mieux de finir ma technique, p'is là il m'encourage à finir la technique en éducation spécialisée pour trouver quelque chose de mieux. »

La seule jeune n'ayant connu qu'une *succession d'emploi entrecoupée d'épisodes de chômage* est cette jeune femme (96:CTF1Q) qui a abandonné ses études collégiales après huit sessions en technique d'hygiène dentaire parce qu'elle ne pouvait pas travailler dans un milieu de travail qui l'intéressait. Elle a depuis ce temps occupé maints emplois, entre autres assistante de recherche bibliographique, gardienne d'enfants, vendeuse et gérante de boutique, secrétaire-réceptionniste. Elle a été remerciée de ce dernier emploi après un an, à la suite d'un conflit de personnalité avec son employeur. Lorsque nous l'avons rencontrée, elle travaillait depuis deux semaines comme téléphoniste dans une entreprise de courtage : « Mais ce n'est pas, comme je vous dirais, ce n'est pas le travail le plus passionnant ni le plus palpitant. Mais ici, il y a le cours d'agent qui peut être intéressant un moment donné, d'agent d'assurance. »

Le dernier sous-type est composé de jeunes *qui étaient aux études ou allaient bientôt faire un retour aux études*. Chargée de projets en communication interne chez Bell à raison de trois jours par semaine, cette jeune femme (61:CRF2M) est heureuse d'avoir pu occuper ce poste qui devait être aboli sous peu. En plus de rejoindre son champ d'intérêt, ce poste lui donnait la marge de manœuvre nécessaire à la poursuite de ses études universitaires. Elle complétait sa dernière journée de travail lors de l'entrevue : « Je suis comme dans un entre-deux. Comme pour l'instant, j'ai été coupée, mais ils vont comme essayer de me récupérer via les emplois d'été. Étant donné que je suis encore aux études officiellement, puis que je n'ai pas terminé mon bac, ils vont essayer de me récupérer comme ça en espérant qu'éventuellement, ils puissent peut-être arriver à déboucher pour me garder temps plein éventuellement. » Cet emploi était en lien avec son programme d'études collégiales en communication, domaine dans lequel elle veut faire carrière. Parallèlement, elle a suivi des cours universitaires pour obtenir un bac par cumul de certificats dont un en communication et un autre en marketing. Elle prévoyait compléter le dernier certificat sous peu. Cette jeune se retrouve dans la catégorie de ceux et celles en situation d'emploi précaire, toutefois il semble qu'elle se débrouillera aisément pour trouver un autre emploi : « Moi j'ai fait beaucoup assez diversifié. Je me suis promenée pas mal dans mes emplois, puis il y a toujours de l'apprentissage. C'est ce que j'aime moi. Tant que j'apprends, moi, je n'ai pas de problème à faire ça. » Elle veut assurer sa carrière professionnelle et se donne quelques années avant de mettre de l'avant des projets personnels tels que l'achat d'une maison avec son conjoint et la venue d'un enfant.

Contrairement au cas précédent, cette autre femme (67:CRF1M) n'aime pas vraiment le travail qu'elle fait, même s'il est lié à son domaine d'études universitaires, la psychologie, une formation qu'elle a suivie dans une autre province après deux sessions en sciences pures. Malgré des conditions d'embauche très intéressantes, elle complétait

sa dernière journée au moment de l'entrevue et comptait partir en voyage pour l'été. En septembre, elle retournait poursuivre un bac en nutrition pour ensuite devenir conseillère thérapeute en nutrition. Elle était associée de recherche clinique depuis un an dans une grande firme pharmaceutique :

...ce n'est vraiment pas quelque chose qui me passionne, je pense qu'il y a quand même un côté de moi qui n'est pas capable de se réaliser dans cet emploi-là. [...] J'ai vraiment envie d'avoir un travail où je peux avoir une vie à part le travail. Je trouve ça important de travailler puis je suis prête à travailler ce qu'il faut, mais c'est vraiment ce qui m'a manqué beaucoup cette année : avoir une vie à l'extérieur du travail parce que je travaillais de longues heures, j'étais souvent fatiguée puis je n'avais pas le temps de faire les choses que j'aime faire...

Une femme (2:CRF10), qui a tout abandonné à sa 5<sup>e</sup> session en sciences humaines, venait de s'inscrire à une formation en psychoéducation pour la session suivant sa rencontre avec nous. Elle a un second emploi de barmaid depuis trois ans alors qu'elle exerce son métier depuis quatre ans et ne désire pas conserver ce type d'emploi toute sa vie.

C'est parce que quand tu travailles comme barmaid ou serveuse, moi je suis au bar, les gens viennent au bar p'is tu commences à les connaître, p'is tu commences à connaître leurs problèmes, p'is tout ça. Pis les hommes y vont venir s'assir au bar p'is y vont te compter leurs problèmes. P'is je me suis dit, "My God!" j'aimerais ça faire ça. P'is quand ils revenaient, je voulais savoir qu'est-ce qui était arrivé. C'est pour ça que j'ai continué dans ce domaine-là, parce que j'aimais ça que les gens reviennent. Je me suis dit, "My God!", je veux travailler avec le public p'is je me vois pas dans un bureau, p'is j'ai jamais fait ça, mais c'était plutôt parce que j'aimais que les gens me racontent leur vie. J'aimais super ça. C'est pour ça que je m'en vais probablement là-dedans. Oui.

La trajectoire d'un autre jeune homme (94:CTM2Q) diffère de celle de tous les autres puisqu'il étudie actuellement à temps plein à l'université, en actuariat. Il a étudié pendant cinq sessions au cégep : une session hors DEC, deux en mécanique du bâtiment et deux en administration. À 21 ans, il s'est inscrit à l'université en administration sur la base de cours compensateurs. Il a fait divers boulots (caissier de nuit, manutentionnaire dans des entrepôts, entretien ménager) qu'il qualifie d'emplois d'étudiants et est peu loquace à leur sujet. Il précise avoir aussi travaillé en administration comme agent de bureau pour la fonction publique à la suite d'un stage. Nous l'avons intégré avec les jeunes en situation d'emploi précaire parce qu'il en était à son premier trimestre et qu'il en a au moins pour trois ans avant de terminer : « Bien moi je me dis que c'est un investissement quand même. [...] En tout cas je ne projette plus, j'ai trois ans à faire mais je prends ça session par session. »

*Résumé*

Dans la majorité des cas, la précarité de la situation de travail n'apparaît pas définitive. Cette observation est valable tant pour les personnes en chômage au moment de l'entrevue que pour celles qui avaient des emplois « en attendant ». Plus de la moitié ont suivi d'autres formations, que ce soit un bac, des années d'université incomplètes qui donnent plus facilement accès à l'emploi désiré, un DEP, une AEC ou un diplôme d'école privée. Quelques autres étudient à temps partiel tout en travaillant, un ayant repris les études à temps plein et une projetant de le faire dès le mois de septembre suivant l'entrevue. D'autres ont des projets de retour aux études; certains se concrétiseront assez rapidement, mais d'autres risquent de stagner compte tenu de la situation financière. Il y a aussi les quelques exceptions qui n'ont toujours pas précisé leur champ d'intérêt et qui se promènent d'un emploi à l'autre.

Les jeunes au profil artistique (trois personnes) sont présents dans cette catégorie de trajectoire. Ils sont en arts dramatiques, en arts plastiques et en musique. Pour l'un d'eux, c'est l'impossibilité de vivre de son art qui le pousse vers un autre emploi, insatisfaisant mais qui lui permet de survivre en poursuivant ses projets parallèles. Une autre a carrément abandonné les arts plastiques et travaille dans la restauration tandis qu'un dernier tente de vivre de petits contrats de musique. Pour lui, c'est un véritable choix et ses quelques activités gagne-pain occupent un minimum d'espace.

*D. Jeunes en marge du marché du travail (2 femmes et 2 hommes)*

Ces jeunes en difficulté sont en chômage depuis quelques mois. Ils reçoivent des prestations d'aide sociale ou sont dans une situation qui ne leur permet pas de subvenir à leurs besoins à long terme. Tous ont occupé antérieurement un ou plusieurs emplois mais ils les ont perdus pour diverses raisons. Leur cheminement scolaire diffère peu de celui des jeunes en situation précaire d'emploi ou en voie de se stabiliser sur le marché du travail. Cependant, ils sont actuellement confrontés à divers problèmes d'ordre psychologique (dépression, usage de drogues). Leurs intérêts artistiques et le désir de pouvoir en vivre peuvent aussi rendre la quête d'emploi plus difficile.

Il y a cet homme (4:CRM10), en arrêt de travail depuis sept mois parce qu'il souffre de dépression. Il a occupé un emploi chez un gros marchand international pendant et après ses études collégiales. Il a ensuite travaillé comme vendeur puis comme gérant chez un détaillant de chaussures. C'est à la suite des exigences trop fortes de cette dernière fonction, avec des semaines dont la durée pouvait facilement s'étirer jusqu'à soixante heures par semaine, qu'il est tombé malade. Il aimerait entrer à l'université comme étudiant adulte et faire un bac en travail social. « Le travail prend beaucoup de place

mais ce que j'ai réalisé avec ma dépression, c'est que ça prenait trop de place. Mon milieu social et familial était négligé. Il faut que j'apprenne à doser. Maintenant, je réalise que c'est important. »

Grand amateur de drogues durant ses études, un autre jeune homme (34:CRM2M), quant à lui, est en chômage depuis neuf mois. Auparavant, il a occupé des emplois de vendeur dans plusieurs boutiques. Il semble avoir perdu ses emplois en raison de conflits de personnalité avec ses employeurs. Ses perspectives d'avenir sont nébuleuses et il n'est pas certain de vouloir demeurer dans le domaine de la vente. « C'est dans la vente que je suis le meilleur, dans la vente. » Il affirmait cependant ne pas chercher d'emploi au moment de l'entrevue et disait à propos de changer de domaine : « Je pense que s'il y a assez d'argent, je peux faire beaucoup de choses. »

Quant à cette jeune femme (42:CTF1M), sa situation est particulièrement pénible. Depuis un an, elle agit à titre de préposée à l'aide aux devoirs à temps partiel et ne gagne pas suffisamment pour survivre. Heureusement, elle vit toujours chez ses parents. Elle a déjà occupé un travail de bureau et un autre en graphisme, formation qu'elle a abandonnée au cégep après six sessions. Cela fait maintenant un an qu'elle est plongée dans ce marasme et ne sait plus comment orienter sa vie. L'aide aux devoirs ne lui permet pas de subvenir à ses besoins et par ailleurs, elle ne sait encore trop quel emploi elle aimerait occuper. « Ben, en fait, c'est soit que je trouve un emploi dans lequel j'me sens bien, pis bon... Mais même à vouloir continuer dans la branche ou bien, tout simplement, refaire une autre formation pour intégrer un autre domaine. »

La dernière jeune femme (99:CTF1Q) a complètement abandonné les deux formations techniques suivies pendant cinq sessions au cégep sous la pression de ses parents. Écrivaine et poétesse, elle aimerait un jour travailler dans une bibliothèque ou un autre endroit lui laissant le loisir d'écrire. Pour le moment elle est boursière du programme *Jeunes Volontaires* et se consacre à la rédaction d'un recueil de poésie. Elle a précédemment occupé plusieurs petits emplois de survie mais sa passion reste l'écriture. « Bien moi, présentement, mon écriture que je fais c'est sûr que c'est une mesure d'employabilité mais moi je considère ça comme un travail ... Je me suis trouvé un petit emploi chez *Guide*... c'est un emploi très très très chouette, mais je fais ça une journée par mois! » Elle tente de trouver une façon de concilier gagne-pain et intérêts littéraires et pense organiser des ateliers d'écriture. Cependant, tout reste à faire.

### *Résumé*

Les deux hommes qui se trouvent en situation difficile proviennent de la formation préuniversitaire alors que les deux femmes ont fait un long passage par la formation

technique. En effet, six sessions en graphisme et quatre en sciences humaines pour l'une et cinq sessions en intervention à la délinquance et en travail social pour l'autre. Ces deux femmes ont d'ailleurs poursuivi d'autres études, l'une du perfectionnement en graphisme et une formation à la relation d'aide dans une école privée alors que la seconde a complété un certificat en création littéraire. On ne parle pas dans ces deux cas de personnes démunies, mais plutôt de personnes dont les intérêts artistiques sont souvent difficilement conciliables avec des revenus décents. S'ajoute à cela un âge assez avancé de 28 et 29 ans respectivement, un âge qui pourrait même freiner des projets de vie, avoir des enfants (99:CTF1Q). Par contre, les deux hommes n'ont jamais suivi d'autres formations depuis leur abandon des sciences humaines. Et leur condition actuelle est peu propice à un tel projet, quoique l'un d'eux aimerait étudier en service social et qu'il en évalue les possibilités. Ce qui n'est pas le cas du second qui semble nager dans le plus grand flou.

### **Conclusion pour le collégial**

Plus de la moitié des jeunes qui ont abandonné des études collégiales étaient stabilisés ou en voie de se stabiliser sur le marché du travail au moment de la collecte des données. Ce qui ne veut pas dire que d'autres n'auraient pas pu aussi y parvenir. Certains avaient un projet plus long ou plus difficile à réaliser. Et ils sacrifient volontiers un niveau de vie plus aisé financièrement pour poursuivre en toute intégrité des objectifs conformes à leur choix de vie ou de carrière. Toutefois, la situation peut prendre une tournure plus dramatique pour les quelques-uns qui ne réussissent pas à trouver leur voie à travers les plus ou moins nombreuses expériences de travail.

Nous avons vu que les *jeunes qui se sont stabilisés en emploi* proviennent tant de la formation technique que de la formation préuniversitaire. On constate cependant que les hommes ayant connu ce type de trajectoire proviennent davantage de la formation technique que les femmes (sept contre trois) et que le nombre de sessions qu'ils ont suivies est plus élevé que pour les femmes. En effet, plusieurs ont abandonné après au moins quatre sessions, presque la moitié l'ayant fait à leur 6<sup>e</sup> session. Le choix du programme technique n'est pas non plus anodin : informatique, administration, gestion hôtelière. Plusieurs hommes ont un emploi dans le domaine correspondant à la formation technique abandonnée ou dans un domaine connexe. Quant aux femmes, une seule travaille dans le champ de sa formation technique, soit en graphisme. Les deux autres femmes ont fait des changements majeurs, l'une se retrouvant assistante-gérante d'un restaurant depuis plus de cinq ans, après une session en design d'intérieur, l'autre comme préposée aux bénéficiaires après trois sessions en finance.

Quant à ceux qui ont abandonné des programmes préuniversitaires, ils sont à peu près en nombre égal chez les hommes et les femmes bien que tous les hommes proviennent du groupe qui, pour une raison ou l'autre<sup>27</sup>, ont eu des échecs dans plus de la moitié de leurs cours collégiaux. Un seul travaille dans un domaine lié à sa formation en administration et il a complété un baccalauréat<sup>28</sup> dans le domaine. Les autres se trouvent soit dans la vente, la construction ou les services. Chez les femmes, aucune ne travaille dans un domaine se rapprochant du programme de formation abandonné : une est maintenant coiffeuse après avoir complété son DEP, une autre a démarré une entreprise de location de bateaux, une troisième travaille dans l'entreprise de son conjoint alors qu'une dernière travaille à la réparation de montres.

La plupart apprécie l'emploi qu'ils détiennent bien qu'exceptionnellement, certains le voient comme un pis-aller qui leur permet cependant de répondre à leurs obligations financières. Les conditions salariales ne sont pas toujours l'élément déclencheur de l'appréciation : on trouve par exemple un jeune touchant un salaire hebdomadaire de 825 \$ pour un emploi de commis d'administration dans la fonction publique, qui n'aime pas son emploi mais qui l'a justement choisi pour le salaire. Par ailleurs, il y a cette femme qui répare des montres, gagne 325 \$ par semaine et qui pense à un retour aux études, mais à moyen terme. La disparité salariale est présente chez les personnes stabilisées en emploi, notamment entre les femmes et les hommes. Ainsi, alors que les revenus moyens se situent aux alentours de 575\$ par semaine<sup>29</sup>, on note que les femmes de ce groupe ont un revenu hebdomadaire brut de 410 \$ alors que celui des hommes est de 668 \$. En outre, ce revenu moyen est supérieur à la moyenne québécoise pour ce groupe d'âge, soit 557 \$ (moyenne annuelle 29 005 \$ par année : 33 668 \$ pour les hommes, soit un revenu hebdomadaire de 612 \$, et 23 550 \$ pour les femmes, soit un revenu hebdomadaire de 452 \$, hommes et femmes de 25 à 44 ans<sup>30</sup>). Ce phénomène s'explique peut-être en raison de l'accès à des marchés du travail différents, les marchés du travail à prédominance féminine offrent des salaires moins élevés que les marchés à prédominance masculine. On observe aussi que les hommes, plus souvent que les femmes, ont suivi d'autres formations après l'abandon du cégep, que ce soit dans le même domaine ou dans une branche totalement différente. Il peut alors s'agir de baccalauréat, de certificat, de DEP, de formation dans un établissement privé ou de

---

<sup>27</sup> Les échecs peuvent être le résultat de difficultés d'apprentissage dans une ou des matières comme ils peuvent être causés par le désintérêt et l'abandon de cours. Si l'abandon de cours n'est pas fait dans les dates requises, le cours est inscrit au dossier scolaire comme un échec.

<sup>28</sup> Cet homme était originaire d'un autre pays et croyait qu'il devait s'inscrire au cégep pour accéder à l'université. Voyant qu'il avait la possibilité d'être admis à l'université, il s'y est inscrit et il a été accepté en suivant quelques cours qui manquaient à son dossier d'admission.

<sup>29</sup> Ce salaire moyen exclut un homme dont les revenus sont nettement supérieurs et une femme qui déclare des revenus de temps partiel.

<sup>30</sup> Source: Institut de la statistique du Québec, Revenu d'emploi des hommes et des femmes de 15 ans et plus gagnant un revenu selon certaines caractéristiques (âge, type de famille, scolarité et mode d'occupation du logement), Québec, 1998.

formation acquise en entreprise. De plus, les hommes ont plus souvent travaillé dans le domaine en relation avec la formation abandonnée, pouvant du coup faire valoir leur scolarité collégiale.

*Les jeunes qui sont en voie de se stabiliser en emploi* détiennent leur emploi depuis moins de deux ans à l'exception d'une femme qui travaillait dans le même domaine depuis quatre ans, mais qui allait changer dans les jours suivant notre passage pour s'associer à son mari dans une entreprise de restauration. On y trouve surtout des jeunes en provenance de la formation préuniversitaire bien qu'un homme ait fait neuf sessions dans un programme de formation technique en musique et qu'une femme ait complété quatre sessions en soins infirmiers. Dans ces deux cas, l'un semble avoir renoncé à sa prédilection pour la musique en se recyclant comme représentant des ventes pour une chaîne hôtelière et en suivant parallèlement un certificat en gestion hôtelière. Quant à la femme, un déménagement hors de la province l'a amenée à bifurquer vers la formation de préposée aux bénéficiaires pour ensuite se recycler comme commis d'administration dans une firme privée. Les départs de la formation préuniversitaire ont souvent eu lieu autour de la troisième session. Pour conduire leur projet à terme, plusieurs ont pris d'autres formations, comme cette femme qui travaille maintenant dans le champ de son bac en récréologie ou de cet homme qui poursuit des études privées et des cours libres à l'université pour améliorer sa performance comme journaliste. Bien que détenant leur emploi depuis moins longtemps que les jeunes du premier type d'emploi, les conditions salariales ne diffèrent pas beaucoup (508\$ et 576\$) et la différence entre les femmes et les hommes s'amenuise, les femmes ayant des salaires hebdomadaires inférieurs de 100 \$ à celui des hommes. Cette différence était de 250 \$ dans le type des personnes stabilisées en emploi.

*Les jeunes en situation d'emploi précaire* ont un profil fort diversifié. On y retrouve autant de femmes que de hommes et autant d'abandons de formation technique que préuniversitaires. Plus de la moitié de ces jeunes ont eu quatre emplois et plus, et plusieurs ont poursuivi des études tout en travaillant. Il convient tout d'abord de signaler que bien peu travaillent dans le programme de formation suivi au cégep, qu'il soit technique ou préuniversitaire. Ce n'est le cas que d'une femme qui, après trois sessions en communication, complète un bac par cumul de certificats et termine un contrat de chargée de projets en communication chez Bell. Elle espère être réintégrée dans ses fonctions mais rien n'est encore certain. Il y a aussi cet homme qui, après deux sessions en musique, a constamment travaillé dans le domaine mais pour des salaires de famine qu'il arrondit en distribuant un hebdomadaire. Il ne semble pas vouloir modifier son parcours et envisage plutôt des études universitaires en musique. Précaire n'a pas la même signification pour tous et un grand nombre dispose de plusieurs cordes à leur arc

telles que des formations universitaires, des formations en informatique en établissement privé, des AEC, des diplômes d'écoles privées. Plusieurs ont eu de la difficulté à s'orienter vers un programme qui leur convenait. D'autres n'ont pas été acceptés dans le programme choisi. D'autres ont réalisé après plusieurs sessions qu'ils n'avaient plus le feu sacré pour le programme choisi. On peut rappeler le cas de cette femme qui abandonne sa formation en technique de services de garde après huit sessions, alors qu'il ne lui manquait qu'un cours et que ses horaires de travail l'empêchaient de suivre cet unique cours. Le hasard l'a amenée à travailler en informatique et à se désintéresser de l'emploi correspondant à sa formation technique. Une autre femme a suivi huit sessions en hygiène dentaire et s'est désintéressée du domaine quand elle a compris qu'elle ne pourrait pas obtenir l'emploi qu'elle convoitait dans les CLSC. Elle se promène maintenant d'emploi en emploi en espérant un jour pouvoir faire reconnaître qu'elle n'a pas uniquement une 5<sup>e</sup> secondaire.

En somme, on constate qu'au fil des ans, les projets d'avenir des jeunes compris dans ce type d'emploi se concrétisent et se précisent. Les retours aux études sont fréquents, certains sont en cours, d'autres devant débiter sous peu au moment de l'entrevue. Mais pour quelques-uns, c'est la recherche incessante d'un emploi satisfaisant qui permettrait de donner un sens au travail qui se conjugue au quotidien.

Quant aux quatre jeunes qui se situent *en marge du marché du travail*, on observe avec intérêt la présence de deux artistes, une dans les arts graphiques et l'autre en littérature. Bien qu'étant en situation difficile du point de vue de l'emploi et des revenus, elles ont acquis un bagage qui ne peut que les servir au cours de leur existence. Peut-être devront-elles mettre un peu en veilleuse leurs talents si elles veulent un jour gagner leur vie. Les deux hommes ont des situations fort différentes. Un, en dépression, avait presque complété son DEC en sciences humaines et songe étudier en service social tout en travaillant à temps partiel. Quant à l'autre, il est difficile de prévoir ce qui pourra arriver.

- La situation d'emploi selon le passage par des formations techniques ou préuniversitaires

Comme nous l'avons observé à travers les divers types de trajectoire, une formation technique, même incomplète, peut ouvrir la porte à de l'emploi dans le domaine de formation initiale. Or, ce n'est pas le cas de toutes les formations, encore moins de celles choisies majoritairement par les femmes et qui doivent être complétées pour donner accès à un emploi, notamment les techniques de soins infirmiers, d'hygiène dentaire ou d'éducation spécialisée. Comme le faisait remarquer une femme (96:CTF1Q) qui a abandonné sa formation technique en hygiène dentaire après quatre sessions : «... j'ai

de la misère même des fois à dire que je n'ai pas fini mon cours parce que le monde, j'ai de la difficulté à écrire secondaire 5 sur mon certificat parce que ce n'est pas vrai que j'ai un secondaire 5. J'ai quatre sessions 'études postsecondaires de faites, de complétées et de réussies. Puis parce que je vais dire, je me demande toujours pourquoi qu'il n'y a pas une reconnaissance quand même pour ça, ce travail-là, puis socialement j'ai un secondaire 5 ». Ce qui n'est pas le cas pour une formation en technique administrative ou pour une technique en informatique, plus souvent le choix des hommes, pour lesquelles l'absence du diplôme ne constituera pas un frein à l'embauche dans le domaine de formation.

Quant aux programmes préuniversitaires, rares sont ceux qui réussissent à les faire valoir sur le marché du travail sans suivre une autre formation, que ce soit dans la même lignée que le programme abandonné ou dans un champ totalement différent. Il semble aussi que l'option sciences humaines soit souvent associée à un problème d'orientation ou soit choisie comme un pis-aller au choix initial de formation dans lequel les jeunes n'ont pas été acceptés.

Il faut aussi faire une place particulière aux programmes à vocation artistique, qu'ils soient préuniversitaires ou techniques. Les programmes de musique, d'arts plastiques et même d'arts graphiques sont souvent difficilement conciliables avec le marché du travail. Ces jeunes qui ont des intérêts artistiques à exprimer éprouvent davantage de difficultés d'insertion professionnelle. Un peu comme si les intérêts artistiques devaient être traités indépendamment de l'insertion professionnelle. On pense par exemple à ce musicien qui s'est « recyclé » en représentant de ventes hôtelières et qui fait un certificat en gestion hôtelière. On pourrait croire que la formation technique de graphisme échappe à ce phénomène, or les deux femmes rencontrées en entrevue ne semblent pas échapper au malaise. En effet, l'une travaillait à temps partiel dans une petite entreprise et l'autre, après un contrat dans le domaine, semblait peu confiante de pouvoir gagner sa vie sur cette base.

- Les femmes et les hommes

En comparant les programmes techniques et préuniversitaires, nous constatons que les hommes ont souvent fait des choix de techniques différents de ceux des femmes et que ces techniques comportaient moins souvent l'écueil de la nécessité du diplôme pour obtenir la reconnaissance des employeurs. On observe aussi que les hommes qui ont choisi des programmes techniques en administration ou en informatique se trouvent deux fois plus souvent dans les types d'emploi dits stabilisés ou en voie de l'être. Cette dynamique est complètement inversée pour les femmes qui, avec leurs programmes incomplets dans des techniques où elles doivent détenir leur DEC pour être

embauchées, se retrouvent majoritairement dans les types d'emploi dits précaires et en marge du marché du travail.

Les hommes et les femmes, dans plusieurs cas et dans des proportions semblables, ont poursuivi d'autres études après leur abandon collégial. Du côté des femmes, on note un penchant, peu importe que l'on provienne du technique ou du préuniversitaire, pour des formations plus traditionnellement féminines comme la coiffure, l'aide aux bénéficiaires, la massothérapie ou la psychologie. Dans la même veine, on trouve plus souvent des hommes dans les formations en administration ou en informatique. Bien sûr, des hommes et des femmes ne sont pas si collés au stéréotype; par exemple, il y a cette femme diplômée d'une école équestre et cette autre qui a complété son bac en récréologie. Du côté des hommes, on peut penser à ce jeune qui détient un bac en arts dramatiques et à cet autre qui complète son DEC en éducation spécialisée. La tendance vers des choix de formation différents entre femmes et hommes est cependant bien observable. Ces choix de programmes expliquent sans doute, en partie, le décalage des salaires entre femmes et hommes.

### **3.3 L'abandon des études au secondaire et au collégial : similitudes, convergences et différences**

Au plan des *similitudes*, on remarque que l'abandon des études au secondaire et au collégial n'est pas synonyme d'échec dans l'insertion professionnelle pour bien des répondants qui provenaient de ces deux ordres d'enseignement. Pour plusieurs, ce départ s'imposait pour diverses raisons telles que le désir de risquer le passage dans des milieux de travail qui s'ouvraient (que ce soit à la suite d'un stage ou non), de la possibilité d'obtenir un emploi sans compléter la formation en entreprise, de poursuivre à temps plein un emploi occupé pendant les études ou encore la nécessité de gagner sa vie. Cet itinéraire a parfois nécessité le passage par une formation qui les intéressait, accessible à l'intérieur ou en dehors du réseau scolaire officiel : diplômes d'écoles privées obtenus pour devenir conducteur de machineries lourdes, coiffeuse ou massothérapeutes, obtention de cartes de compétences certifiant les qualifications pour le milieu de travail privilégié, AEC, certificats universitaires, baccalauréats. Pour d'autres, le projet artistique signifiait vivre dans une situation d'emploi précaire tout en poursuivant parallèlement la carrière de prédilection. Certains se trouvaient dans des impasses en raison de difficultés scolaires, parfois insurmontables, les empêchant de compléter le diplôme visé ou d'être admis dans le programme privilégié. Dans certains cas, ils éprouaient un manque d'intérêt chronique pour les études qui les empêchait d'évaluer, au moment de leur abandon, les conséquences que cet arrêt engendrerait dans leur vie professionnelle.

Sans vouloir faire une étude quantitative, nous pouvons faire le constat que plus de la moitié des jeunes ayant abandonné leurs études sont parvenus à se stabiliser sur le marché du travail ou sont en voie de le faire. De même, la plupart des personnes qui se situent dans ces types d'emploi sont plutôt satisfaites de leur sort (tableau 3.1). Dans les cas où le type de situation d'emploi est précaire, on constate que cette précarité est assez souvent bien assumée puisque les jeunes dans cette situation sont rendus à un point tournant quant aux décisions à prendre au sujet de leur avenir. Il arrive aussi qu'ils aient pris des décisions qui leur convenaient et qu'ils doivent alors tolérer la contrepartie, soit vivre d'emplois qui leur permettent de gagner leur vie sans pouvoir encore s'établir dans le métier ou la profession choisie. C'est souvent dans ce dernier groupe qu'on retrouve les jeunes qui aimeraient vivre de leur talent artistique. Finalement, dans les deux ordres d'enseignement, on trouve des jeunes qui vivaient, du moins au moment où nous les avons rencontrés, en marge du marché du travail. Toutefois, cette situation n'était pas sans issue. Certains ont déjà travaillé, d'autres ne l'ont jamais fait mais ne demanderaient pas mieux que de régler leurs problèmes afin d'assumer leur vie et leur bien-être. Se retrouvent ici des personnes avec des problèmes de santé physique ou mentale, des problèmes psychosociaux et, à nouveau, des personnes qui aimeraient mettre leur potentiel artistique en valeur.

**Tableau 3.1 : Répartition des femmes et des hommes qui ont abandonné une formation secondaire ou collégiale selon les types de trajectoires professionnelles**

Types de trajectoires	Au secondaire, jeunes qui ont abandonné une formation:				Total sec.	Au collégial, jeunes qui ont abandonné une formation:				Total coll.
	générale		professionnelle			préuniversitaire		technique		
	f	h	f	h		f	h	f	h	
Stabilisés en emploi	5	3	8	7	23	4	5	3	7	19
En voie de se stabiliser	3	1	0	1	5	5	2	1	1	9
Situation d'emploi précaire	2	7	2	1	12	5	5	5	4	19
En marge du marché du travail	1	3	1	1	6	0	2	2	0	4
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>47</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>51</b>

Comme lieu de *convergence*, on observe que le passage par une formation professionnelle et technique, même incomplète, est souvent un atout en autant qu'elle serve de support à l'emploi ultérieur. Ainsi, même incomplet, un DEP en foresterie ou en finance autant qu'un DEC en administration ou en informatique qui donne accès à un emploi dans le domaine peut devenir un gage de stabilité. Ce qui n'est pas le cas si le parcours de travail se situe dans un champ complètement différent de celui de la

formation professionnelle ou technique abandonnée. Il n'y a alors aucune reconnaissance de ces mois ou de ces sessions de formation. Celles et ceux qui n'ont pu utiliser leurs acquis scolaires professionnels ou techniques se retrouvent dans une situation semblable à celles et ceux qui ont abandonné des études générales ou en sciences humaines. S'ils n'ont pas obtenu un emploi dans un autre domaine qui les intéressait, plusieurs ont alors utilisé la stratégie de la formation plus ou moins courte pour acquérir l'attestation qu'ils peuvent par la suite faire valoir dans le marché du travail. Quant aux formations générales ou préuniversitaires, elles mènent à tout, en autant qu'on se donne une formation plus pointue, qu'on prolonge carrément les études ou encore qu'on se spécialise dans un champ d'emploi. Dans ce dernier cas, le hasard, la débrouillardise ou les contacts amicaux ou familiaux jouent souvent un grand rôle.

Par ailleurs, ceux qui vivaient en marge du marché du travail et qui étaient aux prises avec des problèmes de santé ou des problèmes psychosociaux au moment où nous les avons rencontrés sont dans des périodes particulièrement difficiles de leur vie. On peut cependant croire que le fait d'avoir complété ou d'achever un DES et d'avoir aussi fait ses preuves dans des formations collégiales et universitaires est un gage d'amélioration de la situation ultérieure plus important que lorsqu'on a abandonné les études dès la 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> secondaire.

Les similitudes et les points de convergence entre l'abandon de l'un ou l'autre ordre d'enseignement n'éliminent pas pour autant des *différences parfois importantes*. Celles-ci ont souvent trait aux conditions salariales et aux conditions de travail offertes à la suite d'études secondaires et d'études collégiales. Nous avons vu que le salaire moyen des personnes stabilisées en emploi ou en voie de l'être est plus avantageux à la suite de l'abandon des études collégiales que secondaires avec un écart d'environ 100 \$ pour le revenu hebdomadaire. Quant aux conditions de travail, on note une présence plus grande d'emplois de cols blancs et d'emplois syndiqués chez les sortants du collégial alors que ces emplois sont beaucoup plus rares chez les sortants du secondaire. On trouve ces derniers davantage dans des emplois de cols bleus et dans les services. Au collégial, persiste aussi l'impression qu'à court terme, l'ancrage dans la carrière est plus important que la vie personnelle et qu'une fois certaines balises professionnelles posées, la vie personnelle et familiale reprendra toute sa dimension. Au secondaire, l'enjeu est peut-être un peu plus de l'ordre de la subsistance avec, entre autres, un grand nombre de femmes qui sont déjà mères de famille.

Ce qui nous conduit à cet autre constat, à savoir qu'il existe des différences au regard cette fois de l'appartenance sexuelle : les jeunes femmes qui ont abandonné des études secondaires, qui se sont stabilisées sur le marché du travail ou qui sont en voie de le faire, sont le plus souvent celles qui ont des enfants. Avec des âges variant entre 21 et

25 ans, six d'entre elles ont deux enfants et six autres en ont un. Une seule femme qui vit en marge du marché du travail a un enfant et, bien que recevant des prestations de l'aide sociale, elle a un emploi à temps partiel qui lui permet d'arrondir ses revenus. La paternité est beaucoup plus rare : cinq cas, dont un qui collabore à l'éducation de l'enfant de sa conjointe. Au collégial, les maternités sont plus rares, bien que la majorité de celles qui ont des enfants appartiennent aussi aux types stabilisés en emploi ou en voie de l'être. Avec des âges qui varient alors de 26 à 27 ans, quatre femmes ont un enfant et une en a deux. Deux autres femmes qui ont des enfants sont, quant à elles, en situation d'emploi précaire et elles ont respectivement un et deux enfants. Il est possible que la période de temps plus longue qu'exigent les études collégiales ait entraîné un report de la maternité. En effet, la hausse de la scolarisation des femmes est souvent décrite comme un facteur qui influence fortement le moment d'une première maternité (Gauthier *et al.*, 2002). Or, à y regarder de plus près, cette différence est peu évidente dans le cas des femmes rencontrées dans le cadre de cette recherche : celles qui ont abandonné leurs études secondaires ont, dans l'ensemble, un peu moins d'années de scolarité mais plus de la moitié ont abandonné en 5<sup>e</sup> secondaire ou n'ont pas complété le DEP qui suivait le plus souvent un DES et même parfois des sessions de cégep. Autrement dit, l'explication de la scolarité plus longue ne semble pas tenir dans ce contexte. Il reste cependant que les femmes du secondaire manifestent une détermination plus grande à gagner leur vie plus rapidement. Et ce n'est pas la naissance hâtive d'un enfant qui les a conditionnées à agir de la sorte, la plupart ayant eu leur enfant<sup>31</sup> une fois qu'elles avaient un emploi. Il est à se demander si le fait de mettre une croix sur les études, ou du moins de les mettre en veilleuse, n'éveille pas le désir de concrétiser plus rapidement des choix de maternité. À l'inverse, le passage à la formation collégiale, même s'il est abandonné rapidement, amène les jeunes femmes à reporter la maternité à plus tard puisqu'elles prévoient peut-être, initialement, un long parcours scolaire.

Une autre différence selon l'appartenance sexuelle tient ici à la distinction qui a été faite entre les choix des formations techniques chez les femmes et les hommes. Les choix faits par les femmes dans des domaines plus traditionnellement féminins conduisent souvent à une impasse, même après plusieurs sessions, parce que ces techniques ne sont reconnues sur le marché du travail qu'une fois le diplôme obtenu; pensons, par exemple, aux formations techniques en soins infirmiers ou en hygiène dentaire. Les hommes ont plutôt suivi des formations techniques pouvant être reconnues en milieu de travail et ce, sans l'obtention du diplôme. C'est le cas, par exemple, des techniques d'administration,

---

<sup>31</sup> Au secondaire, une femme a abandonné ses études parce qu'elle était enceinte. Deux l'ont fait parce que leur conjoint étudiait, et dans ces cas, une est maintenant en copropriété avec son conjoint dans une entreprise d'informatique et de comptabilité et travaille dans le champ de son DEP alors que l'autre s'est recyclée en massothérapie et travaille dans ce domaine. Les deux ont deux enfants.

---

de gestion ou d'informatique. Ces choix ont par la suite influencé directement le parcours d'emploi ultérieur, les femmes devant se réorienter complètement ou aborder le marché du travail sur la base d'une 5<sup>e</sup> secondaire alors que les hommes pouvaient être embauchés sur la base des connaissances acquises pendant leur technique. Bien sûr, l'absence du DEC technique peut nuire à l'avancement de la carrière. Quelques jeunes nous ont d'ailleurs signalé ne pas avoir eu accès à certains postes plus élevés dans la hiérarchie de leur entreprise faute de diplôme. Il n'en demeure pas moins que leur situation est moins pénalisante que pour les femmes.

Voir évoluer tous ces jeunes en milieu de travail permet de bien cerner les nombreuses stratégies et la débrouillardise dont plusieurs font preuve pour se tailler une place. Nous avons aussi constaté que certains étaient dans des situations d'emploi moins confortables et qu'une minorité se situait en marge du travail. Cependant, toutes ces situations ne sont pas définitives et on peut penser que bien des changements se sont déjà produits et se produiront encore pour tous ces jeunes qui forment en quelque sorte un microcosme de notre société.

## Références bibliographiques

Demazière, Didier et Claude Dubar (dir.) (1994), *L'insertion professionnelle des jeunes de bas niveau scolaire. Trajectoires biographiques et contextes structurels*. Documents synthèse n° 91, Marseille, Centre d'études et de recherches sur les qualifications, p. 71-85.

Gauthier, Madeleine et Johanne Charbonneau *et al.* (2002), *Jeunes et fécondité: Les facteurs en cause*. *Revue de la littérature et synthèse en cause*, Institut national de la recherche scientifique, Urbanisation, Culture et Société, 106 p.

Institut de la statistique du Québec (2002), Site Internet, *Tableaux statistiques sur Société : Familles, ménages et conditions de vie : Revenus et dépenses*, compilation du 19 février 2002.

McMillan, Julie et Gary N. Marks (2003), *School Leavers In Australia : Profiles and Pathways. Longitudinal Surveys of Australian Youth*, Australian Council for Educational Research.

#### 4. LES LIENS ENTRE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET LES AUTRES DIMENSIONS DE L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE

Ce chapitre s'intéresse plus particulièrement aux dimensions dites « sociales » de l'insertion des jeunes qui ont quitté les études secondaires et collégiales sans diplôme<sup>32</sup>. Il s'agira ici de cerner la place qu'occupent les relations sociales et d'identifier les événements biographiques significatifs dans les parcours d'insertion professionnelle de ces jeunes. Ces dimensions comprennent les relations avec les parents et le conjoint ou la conjointe, le départ du foyer familial et les déménagements consécutifs, la mise en couple et les débuts de la vie familiale.

L'intérêt d'analyser ces « autres » dimensions de l'insertion, c'est-à-dire celles qui ne touchent pas directement et à première vue l'école ou le marché du travail, se rapporte à la possibilité de mettre en évidence leur signification dans le processus d'insertion professionnelle. L'intégration de ces dimensions à l'analyse permet dès lors de mieux saisir la dynamique des trajectoires des jeunes. Chantal Nicole-Drancourt et Laurence Roulleau-Berger (1995) montrent, dans cette perspective, que les catégories utilisées pour décrire globalement la situation de jeunes en difficulté<sup>33</sup> masquent souvent une diversité de situations qui dépassent, et qui peuvent même contredire, le sens normalement accordé à ces mêmes catégories. Ainsi, l'idée de précarité est-elle revue à travers l'analyse des itinéraires d'emploi et de relations des jeunes pour démontrer que la précarité peut devenir un outil d'intégration (*ibid*, p. 74-100) bien qu'elle puisse aussi demeurer associée à des parcours qui n'ouvrent pas sur des formes de stabilité sur le marché du travail. Ce rapport de recherche concerne des jeunes qui sont sortis de l'école secondaire ou du cégep sans avoir obtenu le diplôme rattaché à leur programme d'études. On relie souvent cette situation à du « décrochage », phénomène qu'on associe par la suite, dans une interprétation de type « cause à effet », au chômage et à la pauvreté. Afin de voir cette situation autrement, et pour sortir de cette interprétation mécaniste, il importe de mener ici une analyse qui tienne compte des dimensions sociales des parcours des jeunes interviewés dans la compréhension de leur insertion professionnelle.

Souvent négligées par la recherche<sup>34</sup>, l'étude attentive de ces dimensions permet de relever les enjeux concernant les rapports entre vie publique, celle de l'école et du travail, et vie privée, celle qui se déroule au domicile parental, dans le couple ou dans la

---

<sup>32</sup> Ce chapitre reprend en plus de détails une analyse préliminaire présentée dans le cadre d'une communication au Congrès de l'association francophone pour le savoir (ACFAS) à Rimouski le 20 mai 2003 (Molgat, 2003a)

<sup>33</sup> Ces chercheuses s'attardent plus spécifiquement à la catégorie des « précaires » (voir Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 1995, notamment le chapitre 5).

<sup>34</sup> Olivier Galland fait mention de ce lien dans son ouvrage de *Sociologie de la jeunesse* (1991) lorsqu'il y est question des « mécanismes de constitution de la période moratoire d'ajustement « ambitions-positions » (p.154).

famille à soi. Ces rapports, logeant ici à l'enseigne de la conciliation, là à celle de l'opposition, là encore à celle de la complémentarité, expliquent dans plusieurs cas les bifurcations, voire la stabilisation, dans les parcours des jeunes « non diplômés » que nous avons rencontrés en cours de recherche. Bien que le niveau de scolarité de la plupart de ces jeunes soit relativement faible, nous verrons dans les pages qui suivent que, s'introduisant dans la sphère de l'insertion professionnelle, les événements biographiques « privés » et les relations des jeunes font apparaître une diversité de situations ayant une signification certaine pour la recherche et l'intervention.

Dans le cadre de ce rapport, nous avons choisi d'examiner trois dimensions clés de l'insertion sociale en rapport avec l'insertion professionnelle des jeunes non diplômés. Elles concernent essentiellement l'univers relationnel des jeunes, allant de la famille d'origine à la famille à soi. Les relations avec les parents, les relations de couple et les liens avec ses propres enfants sont fortement influencés par les événements qui marquent le passage à la vie adulte : fin des études, insertion en emploi, départ du foyer parental, etc. Ces événements créent des contextes qui peuvent moduler la forme et la signification des relations (Molgat et Charbonneau, 2003). Mais ces relations peuvent avoir à leur tour un effet sur les événements : sur les choix qu'exercent les jeunes à leur égard, sur le moment où ils surviennent, enfin, sur leur « issue » en termes de stabilisation ou de fragilisation des parcours. C'est ce jeu d'interaction, entre dimensions professionnelles et dimensions sociales de l'insertion des jeunes, que ce chapitre s'emploie à montrer.

La première dimension abordée concerne les relations avec les parents. Dans la période actuelle, ces relations ont tendance à être décrites sous l'angle de rapprochement, de proximité affective et d'entente intergénérationnelle, entre autres (Molgat et Maunaye, 2003). Elles concourent, selon le scénario évoqué par François de Singly (2000), à la prise d'autonomie graduelle des jeunes, processus qui ne s'accompagne pas toujours de leur indépendance financière. La tendance à la cohabitation prolongée entre les jeunes adultes et leurs parents témoigneraient ainsi à la fois du rapprochement des générations familiales et des difficultés d'insertion des jeunes (*op cit*). Mais les situations sont nombreuses où les jeunes ne peuvent pas ou ne veulent pas recourir aux relations avec les parents pour répondre à des difficultés d'ordres divers. Qu'en est-il des parcours des jeunes interviewés après leur départ de l'école secondaire ou du cégep? Les relations avec les parents permettent-elles de mobiliser un soutien à l'insertion professionnelle? Quelles formes prend-t-il, le cas échéant? Quelles en sont les répercussions sur l'insertion professionnelle? L'analyse de ces questions s'étale sur une période allant du départ de l'école jusqu'au moment de l'entretien et recouvre les thèmes de la cohabitation au domicile familial et le soutien des parents à l'insertion professionnelle.

La deuxième dimension traite de la vie de couple et s'attarde plus spécifiquement aux jeunes interviewés qui ont emménagé avec leur amoureux. Les études sur la mise en couple au Québec indiquent que la stabilité conjugale ne peut souvent être obtenue que si l'insertion professionnelle est atteinte (Gauthier et Charbonneau, 2002; Lemieux, 1996). Les jeunes interviewés qui vivent en couple montrent que cette interprétation peut être inversée, c'est-à-dire que le couple peut être source de soutien et de stabilisation de l'insertion professionnelle, même dans des situations qui paraissent *a priori* comme plus critiques puisqu'il s'agit d'individus ayant délaissé, parfois dès l'âge de 16 ans, les voies officielles de formation. Cette section renferme ainsi une analyse des formes de soutien qu'apporte le conjoint à l'insertion professionnelle, sans pour autant négliger la question de l'instabilité qui peut lier vie de couple et insertion professionnelle.

Le dernier élément soumis à l'analyse est celui des débuts de la vie familiale. Aujourd'hui, la naissance du premier enfant est de plus en plus reportée vers la fin de la vingtaine, une tendance que les recherches associent à divers facteurs, dont ceux de l'augmentation de la fréquentation scolaire des femmes, la croissance des ruptures conjugales, la popularité de l'union libre, la longueur de l'insertion professionnelle des jeunes, la valorisation de la liberté personnelle et les expériences de rupture du couple parental dont ont été témoins de plus en plus de jeunes adultes (Molgat et Charbonneau, 2003 : 83-84). Dans ce contexte, il peut paraître surprenant que des jeunes ayant quitté le secondaire ou le collégial aient déjà amorcé une vie familiale. Accident de parcours ou choix de vie, la naissance du premier enfant, voire d'un second, joue un rôle important dans le processus d'insertion professionnelle des jeunes hommes et femmes interviewés. L'arrivée des enfants incite à maintenir ou trouver son équilibre sur le marché du travail, comme l'indiquent par ailleurs d'autres recherches (Charbonneau, 2003 a et b). Les influences réciproques de cet événement et de ce processus montrent que l'arrivée des enfants peut, après une première déstabilisation, mener vers la stabilité de l'insertion professionnelle; dans le sens contraire, les projets familiaux peuvent aussi suivre le scénario institué et survenir à la suite d'une certaine stabilisation en emploi. Sous quelles conditions ces parcours peuvent-ils être réussis? Quels soutiens paraissent nécessaires? Quelles situations mènent au contraire à une instabilité plus longue? Ces questions en soulèvent une autre, celle de la conciliation famille-travail dans un contexte où les conditions d'emploi des interviewés semblent difficilement ajustables aux exigences de la vie familiale.

## 4.1 Les relations avec les parents

Alors que l'abandon des études présente souvent un élément de fragilisation des parcours d'insertion des jeunes interviewés, les aides de la famille sont fréquemment mobilisées pour tenter de stabiliser la situation. Ces aides sont le plus souvent appréciées par les jeunes et permettent à plusieurs d'entre eux de garantir les conditions de leur existence, notamment par le biais de la cohabitation entre générations familiales.

Pour beaucoup de jeunes qui quittent l'école sans diplôme, le domicile parental constitue un lieu d'attente de la stabilité. La cohabitation pour des périodes plus ou moins longues permet ainsi de ne pas mettre en péril le parcours biographique déjà mis à mal par une rupture avec les voies officielles de formation. Presque tous les interviewés vivent avec leurs parents ou l'un d'entre eux au moment de quitter le secondaire ou le cégep. Seuls sept jeunes ayant quitté les études collégiales et quatre le secondaire ne résident pas au domicile familial au moment d'abandonner leurs études, soit parce que les deux parents travaillent à l'étranger, soit parce que les jeunes vivent déjà en couple dans leur propre logement. Bien que, au moment de l'enquête, la cohabitation soit plus fréquente chez les jeunes interviewés ayant quitté le collégial (12) que chez ceux ayant quitté le secondaire (9), le partage du domicile familial représente, pour tous les jeunes y ayant recours immédiatement après avoir quitté l'école, un lieu d'attente — attente de l'obtention d'un emploi, attente d'économies suffisantes pour assurer la stabilité de l'insertion résidentielle, attente, enfin, du simple désir de partir pour faire sa vie, qui chez certains interviewés ne semble pas se dessiner au moment de l'enquête.

Plus souvent qu'autrement, la cohabitation comporte des conditions que les jeunes doivent respecter. La plus importante consiste en l'exigence de « faire quelque chose » au chapitre de l'insertion professionnelle. Le retour aux études, la recherche d'emploi, le travail sont, à cet égard, les moyens de légitimer cette forme de soutien qu'offrent les parents. Cette exigence peut être formulée de manière explicite, comme le signale une jeune femme ayant quitté ses études collégiales et qui doit verser une pension à ses parents :

Je me suis mise à «foxer» puis mes parents m'ont dit que si c'était ça, que je voulais lâcher, que j'allais lâcher mais qu'il fallait que je me trouve une job. [...] J'avais des tâches quotidiennes à faire et ils avaient coupé l'entrée d'argent puis c'était: «Tu payes une pension» (P65:CRF2).

La décohabitation éventuelle s'explique de plusieurs manières mais ces justifications ne présentent pas de traits particuliers par rapport à l'ensemble des jeunes Québécois<sup>35</sup>.

<sup>35</sup> Pour une analyse des motifs de la décohabitation au Québec, voir Molgat (2002).

Pour certains, le départ du domicile des parents se fait pour « vivre sa vie » ou « voler de ses propres ailes », expressions qui traduisent un désir d'autonomie qui s'exprime tant lorsque les relations avec les parents sont tendues que lorsqu'elles sont harmonieuses. Certains quittent parce qu'ils ont trouvé un emploi dans une autre localité alors que d'autres, plus nombreux, quittent pour aller vivre en couple. Ce dernier motif est plus fréquent chez les jeunes femmes de l'échantillon et est lié à des désirs d'autonomie et parfois à la venue d'un enfant. D'autres jeunes vont continuer à vivre à proximité pour pouvoir bénéficier du soutien de leurs parents : certains vont même « déménager » au sous-sol ou « au grenier » du domicile parental, alors que d'autres vont habiter le même édifice à logements. Enfin, il existe également des cas où les jeunes, ayant un ou deux enfants en bas âge, choisissent de se rapprocher de leurs parents afin de bénéficier de leur soutien. Notons qu'il existe peu de situations où les jeunes reviennent pour aider leurs parents : une jeune femme revient dans sa région d'origine pour s'occuper de son jeune frère handicapé au moment où ses parents ne peuvent plus lui prodiguer l'assistance dont il a besoin (P7:CTF1); une autre retourne vivre avec sa mère après le divorce de ses parents (P99:CTF1).

Si elles montrent un soutien certain des parents à l'insertion professionnelle des interviewés, ces situations de cohabitation et de décohabitation se conjuguent de diverses manières à l'aide que peuvent apporter les parents dans la sphère de l'insertion professionnelle. Pour plusieurs jeunes, cette aide s'étend jusqu'à l'orientation et jusqu'au soutien dans une démarche de recherche d'emploi. La famille, voire les parents, peut ainsi jouer un rôle de premier plan dans les parcours des jeunes. Mais la signification de ce soutien est parfois ambiguë et ses effets sont variables et pas toujours positifs pour les jeunes. Pour d'autres jeunes, les relations avec les parents ne véhiculent aucune forme de soutien après le départ de l'école, soit parce que cette aide ne semble pas nécessaire, soit parce que la relation est rompue ou trop troublée pour permettre le soutien. Cette diversité des situations en regard du soutien de la famille peut être traduite en trois grands types selon la place qu'occupent les parents dans les parcours des jeunes non diplômés du secondaire et du collégial : 1) les jeunes dont l'insertion professionnelle est soutenue par la famille; 2) les jeunes « laissés-pour-compte »; 3) les « indépendants ».

#### **4.1.1 L'insertion professionnelle soutenue par la famille**

Les non-diplômés du secondaire sont plus nombreux que ceux ayant quitté le collégial à vivre leur insertion professionnelle en ayant recours au soutien direct de leurs parents. Ce soutien est utilisé de trois manières différentes. Dans un premier cas, la famille peut constituer un lieu ou une sorte de réseau par lequel s'obtiennent un ou plusieurs emplois, menant généralement vers une certaine stabilisation de la situation en emploi.

Dans un autre cas, les parents peuvent orienter les choix de l'insertion professionnelle en encourageant un type particulier de formation ou de travail, voire en identifiant des lieux de travail possibles. En troisième lieu, des jeunes recourent à l'aide de leurs parents pour obtenir une stabilité résidentielle et parfois affective qui leur permettra éventuellement de s'insérer dans le marché du travail. Bien que ces aides soient généralement favorables à l'insertion professionnelle des jeunes non diplômés, il existe des situations d'incompréhension et de dépendance à l'égard du soutien qu'offrent les parents, qui seront commentées à la fin de cette sous-section.

*a. Le milieu familial comme lieu ou réseau pour l'emploi*

Le milieu familial comme lieu ou réseau pour l'emploi traduit surtout la situation de jeunes qui ont quitté le secondaire et dont l'insertion professionnelle après le départ de l'école repose complètement ou en partie sur la famille immédiate ou élargie. Deux cas de figure peuvent ici être relevés.

Le premier regroupe des jeunes, peu nombreux (six du secondaire et quatre du collégial, tous des hommes à l'exception de deux interviewées), qui obtiennent un emploi dans une entreprise appartenant à un membre de la famille, le plus souvent à l'un des parents et habituellement le père. Ce parcours d'emploi est le fait de jeunes qui ont de la difficulté à s'orienter face au choix d'une profession ou qui vivent des difficultés d'insertion professionnelle. Du coup, ce type de travail familial sert à donner un coup de pouce aux jeunes immédiatement après leur sortie de l'école secondaire ou du cégep ou lors de périodes de chômage par la suite. Bien que ce type d'emploi ne débouche pas nécessairement sur une stabilisation du parcours professionnel, en particulier lorsque les jeunes y exercent un travail qui ne les intéresse pas, il peut devenir, pour certains, un emploi à plus long terme.

Pendant un an ou deux, voire plus, ce type d'emplois donne le temps aux jeunes de s'orienter vers d'autres types d'emplois plus en harmonie avec leurs intérêts; pour d'autres, il s'agit d'un emploi envisagé de manière plus permanente. Ainsi, un jeune interviewé du collégial (P12:CTM2) a travaillé à deux reprises dans la garderie de sa mère entre des périodes d'études collégiales et de travail. Bien qu'il ait œuvré à cet endroit pour plus de trois ans, il tente, au moment de l'entretien, de s'orienter vers un autre type d'emploi, cette fois-ci dans une usine de pâtes et papier. Dans une perspective de stabilisation dans ces entreprises familiales, on peut citer le cas d'un jeune de la filière du secondaire qui occupe un emploi stable dans l'entreprise de distribution de fruits et légumes de son père — où travaillent également d'autres membres de la famille — depuis le jour où il a été renvoyé d'un programme de formation technique avec stage (P16:SGM2). Habitant encore au domicile familial, ce

jeune homme âgé de moins de 20 ans ne prévoit pas abandonner sa situation pour le moment.

Dans la même veine, les parents peuvent parfois directement soutenir l'accès à l'**entrepreneuriat** de jeunes ayant une certaine expérience de travail pertinent ou une formation dans le créneau de l'entreprise. Ainsi, une jeune interviewée du secondaire a fait l'acquisition, avec son conjoint, de l'entreprise de son beau-père, non sans avoir effectué des études dans le domaine des services financiers et travaillé dans une institution financière (P88:SPF1). Dans un autre cas, une jeune femme reçoit de son père le financement nécessaire au démarrage d'un salon de coiffure après avoir quitté le cégep puis complété un DEP dans son domaine de prédilection. Le père s'occupe également de la comptabilité du commerce et participe à la promotion et la publicité du salon (P89:CRF1).

Le second cas de figure représente des jeunes dont les contacts d'un des parents ou de la parenté avec un employeur leur permet de dénicher un emploi ou, pour utiliser un terme qui revient souvent dans les entretiens, de les « faire entrer » dans un milieu de travail. Ces contacts peuvent être directs, par exemple lorsque les parents ou un membre de la famille élargie connaissent l'employeur ou travaillent pour lui, ou indirects lorsqu'il s'agit de connaissances ou d'amis qui sont appelés par les parents à intervenir en faveur du jeune adulte. Dans tous ces cas, il s'agit plutôt de jeunes qui ont quitté le secondaire (16) que de jeunes ayant abandonné des études collégiales (6) et davantage d'hommes (14, dont 11 de la filière du secondaire) que de femmes (8, dont 5 de la filière du secondaire) profitent de ces aides. Dans deux cas chez les jeunes hommes du secondaire, ces aides s'ajoutent à un soutien à l'insertion prenant forme par un emploi de courte durée dans l'entreprise familiale. Pour certains, le réseau familial est donc très utile, comme le relate ce jeune homme ayant abandonné un programme de formation professionnelle après deux ou trois mois d'études pour travailler dans une buanderie industrielle:

C'était un de mes oncles qui était là, puis je lui ai demandé s'il pouvait me faire entrer pour l'été. Il a dit «Oui, on a besoin d'étudiants» puis après ça [...] en restant là, il y a des portes qui se sont ouvertes puis il y a du monde qui ont pris leur retraite. Il y a des postes réguliers qui se sont libérés puis je suis entré à temps plein. (P98:SPM1).

Cela fait maintenant sept ans qu'il travaille dans cette entreprise.

Pour d'autres, les emplois obtenus par les contacts de la famille comptent surtout parmi les premiers pas du parcours d'insertion professionnelle, qui sont souvent les moments les plus précaires de la trajectoire professionnelle des jeunes. À ces occasions, la famille ne fait pas que « faire entrer » les jeunes dans une entreprise, mais bien dans le marché

du travail lui-même. Cette forme d'aide peut aussi survenir à d'autres moments, par exemple lorsque s'allonge indûment une période de chômage, à l'occasion d'un déménagement dans une nouvelle localité ou quand les débuts de la vie familiale sont affectées par la faiblesse des revenus des conjoints. Dans ces cas, les aides permettent le plus souvent de pallier temporairement les difficultés. Il en a été ainsi pour une jeune femme ayant abandonné un programme de formation professionnelle au secondaire et qui, à la fin de l'adolescence, quitte le domicile familial pour habiter avec son conjoint et donner naissance à leur premier enfant (P18:SPF1). Quelques mois après la naissance, sa mère utilise ses contacts dans l'institution financière où elle travaille pour obtenir un poste pour sa fille. Le travail de caissière qu'obtient alors l'interviewée permettra par la suite au jeune couple de concilier famille, travail... et études puisque le conjoint poursuit une formation de niveau universitaire. La situation d'emploi dont elle a ainsi héritée — et où les relations avec les patrons sont plutôt difficiles — ne durera que le temps du parcours d'études du conjoint.

Toutefois, l'efficacité de cette stratégie familiale de « faire entrer » les jeunes adultes dans un emploi n'est pas toujours des plus efficaces en matière de stabilisation puisqu'elles placent parfois les jeunes dans des emplois précaires, peu rémunérés et sans possibilités réelles d'avancement. Dans ces situations, les jeunes sont éventuellement contraints de les abandonner afin de trouver mieux, notamment en poursuivant d'abord une formation dans un domaine qui les intéresse et qu'ils estiment plus favorable à la réussite de leur insertion professionnelle.

#### *b. L'insertion professionnelle orientée par les parents*

L'orientation personnelle face au travail et l'orientation vers un type de formation ou d'emploi constituent d'autres formes de soutien à l'insertion professionnelle que reçoivent les jeunes de leurs parents. Dans un premier temps, plusieurs jeunes se disent reconnaissants des efforts de leurs parents en vue de leur transmettre des valeurs de débrouillardise et d'effort. C'est le cas notamment de deux jeunes femmes ayant quitté le secondaire et donné naissance peu après à leur premier enfant. Leurs parcours sont parsemés d'obstacles qu'elles ont su surmonter, chacune à leur manière. Au moment de l'entretien, toutes deux ont l'impression d'avoir réussi grâce à leur esprit de débrouillardise et la valeur qu'elles accordent à l'effort au travail. L'une a un emploi de gérante en restauration rapide (P33:SGF2), l'autre a démarré une entreprise de services comptables avec son conjoint (P18:SPF1). Bien que leurs situations en emploi soient stables, la première touche un revenu relativement faible contre des semaines de travail fort remplies où il lui arrive de travailler jusqu'à dix heures par jour, alors que la seconde se classe loin au-dessus de la moyenne des salaires avec un horaire aussi

chargé. Elles affirment être satisfaites d'avoir trouvé de bons emplois dans le marché du travail malgré leurs niveaux de scolarité peu élevés et expliquent leurs succès en grande partie par les valeurs que leurs parents leur ont inculquées. La première affirmera en ce sens « J'aime mieux me débrouiller que commencer à me faire aider », alors que la seconde dit que ses parents lui ont « implanté » la valeur de gagner son pain par l'effort : « Parce que je vois que l'argent, ça se gagne difficilement et qu'il faut que tu travailles pour l'avoir. »

Le même degré de reconnaissance n'est cependant pas témoigné lorsque la situation professionnelle des interviewés n'est pas aussi favorable et cela même s'il semble évident que les parents ont tenté de transmettre ces mêmes valeurs. En ce sens, la tendance à souligner un héritage positif en termes de valeurs est sans doute liée aux situations d'insertion professionnelle qui permettent de mettre en évidence leur utilité.

La seconde forme d'orientation par les parents concerne les domaines de formation et d'emploi que choisissent les jeunes après avoir quitté les études. Dans certains cas, les interviewés indiquent que leurs parents les ont orientés plus ou moins directement vers un type d'emploi ou d'entreprise plutôt qu'un autre ou vers un champ de formation précis. Une dizaine de jeunes hommes et femmes, issus tant de la filière du collégial que de celle du secondaire, décrivent en cours d'entretien les manières dont ce soutien a été donné. Ainsi, une jeune femme de plus de 25 ans qui a abandonné un programme de formation professionnelle (mais qui possède néanmoins un DES et un autre DEP) et qui ne cesse de s'interroger sur ses intérêts en matière d'emploi, sollicite et reçoit des conseils de ses parents et de sa fratrie au sujet d'un domaine de travail qui pourrait lui convenir (P30:SPF1). Cette aide peut dépasser le simple conseil et aller jusqu'à l'encouragement, comme en témoigne le récit d'un jeune homme de 29 ans en train de compléter, de peine et de misère, une formation collégiale en éducation spécialisée (P75:CTM1). Son père, conscient des difficultés d'apprentissage de son fils, mais également soucieux de ses possibilités d'emploi limités en l'absence d'un diplôme dans son domaine de travail actuel (en horticulture), l'encourage et le soutient moralement dans la poursuite de ses études dans un autre domaine. L'interviewé affirme qu'il lui serait impossible de compléter son programme d'études sans cette aide.

Bien que la plupart de ces parents souhaitent la réussite de leurs enfants sur le plan de l'insertion professionnelle, l'orientation proposée ne correspond pas toujours uniquement à une logique d'insertion; elle est aussi habituellement sensible aux intérêts des jeunes. Parfois, cette dernière dimension l'emporte sur la première, comme c'est le cas d'un jeune homme qui essaie de percer dans le monde de la musique. Sa vocation artistique a été fortement encouragée par son père, un médecin passionné par la musique. Ce dernier aurait transmis à son fils cette passion et l'a encouragé à suivre

dans cette voie une carrière musicale. L'interviewé, déterminé à réussir dans son domaine, a entamé, sans les terminer, deux programmes de formation en musique, puis est devenu musicien autonome :

Intervieweur : Est-ce qu'ils [tes parents] auraient voulu que tu fasses comme eux par exemple? Répondant : Euh, non. C'est dur à dire. Oui dans un sens parce que mon père est médecin, mais il a été musicien aussi pour lui, il a beaucoup aimé la musique et il en a fait. Il en a toujours fait beaucoup, à côté de sa médecine. Donc pour lui que je devienne un musicien ça faisait un petit peu comme son rêve si tu veux, qui se continuait. Fait que non, je dois dire que j'ai été pas mal encouragé dans ma vocation. (P54:CTM1)

*c. La stabilisation des autres dimensions de la vie permet l'insertion professionnelle*

Dans certaines situations, l'intervention des parents concerne plutôt les dimensions « privées » de l'insertion. Les parcours biographiques des jeunes se stabilisent alors au moyen de soutiens hors du champ de l'insertion professionnelle, ce qui permet en retour aux jeunes d'entrer dans le marché du travail ou de s'accommoder d'une situation en emploi mal rémunérée ou à horaires variables. On retrouve ici des jeunes dont les parents acceptent de les héberger afin de les soutenir moralement après des événements ou des périodes particulièrement difficiles. Le décès du conjoint, la violence subie dans le couple et la fin d'une situation d'itinérance conjugquée à la consommation excessive de drogues sont autant de situations qui font s'ouvrir les portes du domicile familial afin de permettre une récupération morale et physique et de préparer la suite de la vie, dont le retour sur le marché du travail. Une jeune interviewée ayant vécu quatre ans dans la rue a ainsi repris un travail, mais s'avoue encore fragile et reconnaît l'importance du soutien que lui accorde sa mère en l'accueillant chez elle : « Mais ça fait du bien d'être ici. Ça se replace un peu tranquillement. Je ne veux pas aller trop vite. [Intervieweur] Sans ça tu vas te retrouver trop vite dans des responsabilités? [Répondant] Oui, c'est ça. Ici, je me sens bien. Je suis capable. (P14 – SGF2) » Par contre, les relations avec les parents dans ces circonstances ne sont pas nécessairement dépourvues de tensions, les parents demeurant dans l'attente que ces jeunes quittent le domicile familial et poursuivent leur insertion sociale et professionnelle.

Dans d'autres situations, les parents ou la parenté contribuent à défrayer les coûts du logement et de la vie quotidienne lorsque les jeunes occupent des emplois faiblement rémunérés ou retournent aux études. Malgré cette forme de dépendance financière, ces jeunes maintiennent une certaine marge d'autonomie à l'extérieur du domicile parental pendant des périodes difficiles sur le plan financier. Ici aussi, les parents ont des attentes et souhaitent que leurs enfants retrouvent rapidement leur indépendance.

Enfin, il existe aussi des situations où l'aide de la famille est mobilisée autour de la garde des enfants en bas âge. Ce soutien est mentionné par des interviewés — toutes des femmes à l'exception d'un homme — qui occupent des emplois à horaire variable ou qui sont travailleurs autonomes. Il constitue une forme de réponse familiale à la flexibilité de la main-d'œuvre exigée dans certaines entreprises ou à l'engagement des jeunes dans un type d'emploi particulier où le temps et les moments de travail ne peuvent être prévus à l'avance. La famille se plie donc tant bien que mal à ces exigences auxquelles il peut être difficile de répondre puisqu'elles obligent une disponibilité certaine des personnes qui acceptent de s'occuper des enfants.

La vie d'une des interviewées est ainsi organisée en fonction des appels de son employeur, qui peuvent lui parvenir n'importe quand, 24 heures sur 24 et sept jours par semaine. Bien que sa fille fréquente une garderie, elle doit avoir recours au soutien de la grand-mère lorsque son conjoint n'est pas présent et qu'elle doit effectuer des quarts de travail les fins de semaine ou la nuit (P76:CRF2). Il en va de même pour une autre jeune femme qui doit accomplir un quart de travail en rotation à toutes les deux fins de semaine et dont l'ex-conjoint s'occupe peu de leur enfant. Malgré son ancienneté dans l'entreprise, elle ne peut bénéficier d'un horaire ajusté à sa situation familiale. Il lui est donc impossible de travailler sans avoir recours au soutien de sa mère. L'interviewée affirme d'ailleurs à son sujet : « Une chance que je l'ai parce que je ne sais pas qu'est-ce que je ferais! » (P77:SGF1).

*d. L'ambiguïté du « soutien » : incompréhensions et excès*

Or, toutes ces logiques d'aide ne sont pas sans comporter des conséquences inattendues. Dans certains cas, l'orientation souhaitée et proposée par les parents ne correspond pas aux désirs des jeunes ou encore empêchent que se réalise l'insertion professionnelle à plus long terme. C'est le cas de jeunes dont les parents espéraient qu'ils occupent éventuellement un emploi dans un domaine qui exige des études plus longues (enseignement, médecine, etc.) et qui manifestent leur déception face aux succès scolaires et professionnels de leurs enfants. La perception de ne pas avoir répondu aux attentes peut être débilite pour certains jeunes, comme le montre le cas d'un jeune homme n'ayant pas terminé ses études collégiales préuniversitaires et qui rencontre l'opposition de ses parents alors qu'il cherche à intégrer le marché du travail. Ses parents souhaitent plutôt qu'il retourne aux études pour devenir enseignant (comme son père) ou « au moins » pour décrocher un diplôme universitaire. Cette situation a sur lui des effets psychologiques négatifs et contribue à son retrait temporaire du monde du travail pour cause de problèmes psychologiques : « J'étais jamais entièrement satisfait de moi ou fier de moi parce que mon père était pas fier de moi. [...] j'avais l'impression qu'il n'était pas fier de moi, fait que j'étais pas quelqu'un. » (P4:CRM1).

Le soutien offert par les parents est parfois conditionné à l'acceptation par le jeune adulte d'un parcours scolaire et professionnel tracé d'avance. Le refus de cette aide peut occasionner des situations de précarité importante mais aussi mener à une autonomie qui a été chèrement acquise, à la satisfaction, cependant, des interviewés. Cherchant à quitter un milieu familial où ils sentent que leurs désirs sont mis à l'écart, des jeunes partent donc faire leur vie à leur manière. C'est le cas, par exemple, d'une jeune femme qui avait envisagé ses études dans le but de reprendre l'entreprise familiale. Ses parents avaient toutefois d'autres idées en tête et lui répétaient sans cesse que la direction d'une entreprise agricole, « ce n'était pas une vie, surtout pour une fille » et qu'il valait mieux qu'elle obtienne un poste stable et bien rémunéré avec avantages sociaux dans une très grande entreprise. Sentant venir son départ vers une localité lointaine, ses parents sont allés jusqu'à consulter les offres d'emplois dans les médias locaux. Mais elle préfère aller s'installer ailleurs, assez loin de ses parents, et faire elle-même son chemin. En emploi à temps plein au moment de l'entrevue, elle se sent indépendante et intégrée au marché du travail: « Je travaille, je travaille à temps plein, je suis capable de payer mes choses, je suis capable de faire ma petite affaire. Je suis loin de papa et maman. Oui, je pense que c'est plus ça qui fait que je me sente intégrée. » (P46:SGF1).

Dans certains autres cas ambigus, les conseils ou les offres de soutien des parents sont ou bien mal interprétés par les jeunes, ou bien simplement irréalistes. Ces incompréhensions peuvent occasionner des parcours d'insertion professionnelle marqués par de longues périodes d'inactivité, en particulier dans les premiers temps suivant le départ de l'école secondaire. Ainsi, des parents encouragent leurs enfants à quitter l'école ou ne leur soufflent pas un mot d'encouragement au moment où ils connaissent des difficultés dans leur cheminement scolaire. Par la suite, et malgré l'évocation de possibilités de soutien en matière de travail, ils seront plus ou moins capables de suggérer des pistes pour l'obtention d'un emploi. Cette situation se présente pour un jeune homme dont la sœur le taquinait sans cesse au sujet de ses insuccès scolaires au secondaire. Son père profite de cette situation pour affirmer que son fils devrait quitter l'école. Le père aurait indiqué qu'il était importuné par le fait de tout payer alors que son fils était en âge de travailler (16 ans). Il souhaitait également que son fils vienne travailler avec lui dans une entreprise de déneigement de toitures. Or, le fils regrettera amèrement sa « décision » de quitter le secondaire. Il restera deux ans au foyer familial sans trouver d'emploi stable parce que les employeurs estiment qu'il lui manque une formation qualifiante ou, à défaut, de l'expérience de travail. Après cette période infructueuse de recherche d'emploi, son père réussit enfin à le « faire entrer » là où il travaille à titre de contractuel. Ayant quitté depuis trois mois le domicile familial au moment de l'entrevue, ce jeune homme essaie de compléter ses études secondaires et de poursuivre une formation technique pour devenir machiniste (P15:SGM2).

Dans une autre perspective, certains interviewés reçoivent de leurs parents un soutien qui peut être jugé excessif tant il leur paraît difficile par la suite de s'orienter afin de définir leurs propres intérêts et leur propre parcours. Ces parents « inquiets » poussent rapidement leurs enfants vers des emplois qui intéressent peu ces derniers. Il peut s'ensuivre une succession d'emplois ou de formations abandonnés et repris. Ces jeunes prennent alors plus de temps à s'orienter en emploi ou ont des choix plus limités dans leur insertion professionnelle, notamment lorsque leurs parents les encouragent à accepter un emploi aux dépens de l'obtention de leur diplôme. Ainsi, un jeune homme ayant quitté un programme d'études secondaires en électricité du bâtiment se trouve pendant plus de quatre ans à travailler dans des emplois qui l'intéressent peu (P68:SPM1). Il avait quitté ses études — qui étaient par ailleurs loin de le passionner — parce que sa mère lui avait déniché un poste comme préposé au service de paie dans l'entreprise où elle travaille. N'y trouvant pas son compte, il quittera cet emploi. Sa mère repère alors pour lui un poste d'agent de sécurité, travail qu'il conservera pendant quatre ans sans être persuadé de vouloir y faire carrière. Il décidera enfin d'effectuer un retour aux études pour devenir cuisinier, un domaine pour lequel il s'est découvert une passion et où il évolue avec satisfaction au moment de l'entretien.

Dans d'autres cas, l'encouragement ou les conseils peuvent éventuellement nuire à l'avancement en emploi, comme cela c'est produit pour un jeune homme ayant abandonné ses études collégiales techniques en hôtellerie au profit d'une offre d'emploi dans une grande chaîne hôtelière. Sa mère, qui l'avait orienté dès le secondaire vers ce domaine de formation et d'emploi, l'enjoint d'accepter l'offre qui lui est présentée par l'entreprise où il vient de compléter un stage. Bien qu'il soit récalcitrant, il finit par accepter :

Encore là, c'est ma mère qui m'a vraiment poussé. Elle avait plus d'expérience et elle regardait au Québec où est-ce que l'hôtellerie marchait. C'est vraiment elle qui m'a poussé à venir ici. Moi, je serais peut-être venu mais j'aurais peut-être manqué un peu de «guts» [de courage]. Je ne parlais pas beaucoup l'anglais dans ce temps-là. C'est une grosse place ici et je n'avais pas vraiment d'expérience. J'avais été un peu serveur, barman, des choses comme ça. Et c'est en hébergement que j'ai fait mon stage. Je n'avais jamais touché à ça encore mais c'est surtout la langue qui me faisait un peu peur. Finalement, en me faisant encourager par mes parents, j'ai poussé puis je ne me suis pas écouté du tout. Je n'ai pas écouté ce qui me faisait peur donc j'ai foncé (P57:CTM1).

L'interviewé admet plus tard en entrevue qu'il ne peut postuler pour certaines promotions à l'interne parce qu'il ne détient pas son diplôme et qu'il lui sera plus difficile d'évoluer à l'extérieur de l'entreprise pour laquelle il travaille puisqu'on risque de lui demander ses attestations scolaires en matière de formation professionnelle.

Il faut enfin soulever, dans une toute autre perspective, un questionnement à propos des jeunes qui continuent d'habiter chez leurs parents même après avoir trouvé un travail stable et relativement bien rémunéré. Il est bien certain que plusieurs de ces jeunes utilisent la cohabitation comme mode d'épargne en vue d'une décohabitation sous le signe de l'accès à la propriété sous forme de condominium ou de maison. Pour d'autres toutefois, la cohabitation ne semble pas se présenter de la même manière. N'étant contraints qu'à travailler et, dans certains cas, à contribuer au loyer, à l'épicerie ou à l'entretien de la maison, quelques jeunes de l'échantillon paraissent prolonger une période d'expérimentation de la sociabilité habituellement associée à l'adolescence ou aux études postsecondaires. De plus, rester chez les parents leur permet d'accéder plus aisément à des dimensions de la société de consommation qui paraît être taillée à leur mesure. L'achat d'une voiture, les sorties avec les amis et les voyages sont à l'ordre du jour de ces jeunes qui ne semblent guère se soucier de la manière dont ils réaliseront leurs projets d'avenir, pour la plupart axés sur la mise en couple, la vie familiale et l'achat d'une maison. À titre d'exemple, l'un d'entre eux, issu de la filière du collégial technique et employé au gouvernement fédéral, avoue en entrevue être incapable de faire des économies malgré un salaire d'environ 35 000 \$ par année (P9 – CTM1).

En ce sens, on peut se demander si cette aide des parents, dans un contexte où les relations intergénérationnelles sont harmonieuses, peut finir par produire des situations de dépendance ou de complaisance. Bien sûr, la réalité de l'autonomie résidentielle, notamment dans une conjoncture où les coûts de location des logements n'ont cessé de croître dans les grandes villes du Québec, agit comme une contrainte favorisant la cohabitation prolongée pour des jeunes précaires ou étudiants à faible revenu. Mais, face à ces situations particulières de cohabitation, il est possible que les difficultés de l'insertion résidentielle, conjuguées à l'« ouverture » du domicile familial comme milieu de vie possible pour les jeunes adultes, finissent par positionner la cohabitation comme un choix de vie parmi d'autres pour des jeunes ayant des revenus d'emploi plus importants. Il resterait à suivre les parcours de ces jeunes pour voir de quelle manière se déroulera par la suite leur insertion sociale et professionnelle. Une certaine dépendance ou une tendance à se complaire dans la vie au domicile parental peut-il avoir des effets à plus long terme ou ne s'agit-il que d'une forme d'allongement de la période de la jeunesse?

#### **4.1.2 Les « laissés-pour-compte »**

La deuxième catégorie concerne des jeunes dont les relations avec les parents n'ouvrent sur aucune forme de soutien à l'insertion professionnelle, soit parce que les parents manifestent de l'indifférence à l'égard des parcours de formation et d'emploi des jeunes, soit parce que les relations avec les parents sont rompues. Il existe aussi des

situations intermédiaires où des rapports très tendus avec les parents cèdent éventuellement le pas à des formes de soutien. En général, les turbulences ou la rupture des relations avec les parents surgissent chez des jeunes qui ont quitté l'école secondaire, précisément au cours de la période englobant le départ de l'école. Certains parents acceptent mal ce départ alors que d'autres exigent que leurs enfants trouvent rapidement un travail afin de contribuer aux dépenses du ménage. Lorsqu'ils sont mal reçus par les jeunes, ces jugements et demandes instaurent une animosité dans la relation. Ces difficultés relationnelles se soldent parfois par des départs précipités du domicile parental sans que soit assuré un emploi qui permette d'assurer l'autonomie à plus long terme. Dans certaines situations, les relations peuvent même continuer à s'envenimer après le départ. Par la suite, lorsque viendra le temps de trouver un emploi en période de chômage ou de pallier une situation financière devenue très précaire, il sera difficile pour ces jeunes de solliciter le soutien parental qui, pour d'autres interviewés se trouvant dans des circonstances semblables, permet de stabiliser le parcours professionnel ou les conditions d'existence (retour chez les parents, soutien financier temporaire, etc.). Le recours à l'aide sociale sera alors inévitable.

Il en a été ainsi d'un interviewé ayant abandonné les études secondaires à 17 ans en raison de problèmes associés à sa consommation de drogues (P86:SGM2). Il quitte presque aussitôt le domicile de ses parents puisque, après avoir quitté l'école et obtenu un premier emploi, son père exige de lui une pension. Estimant cette demande injuste, l'interviewé claque la porte du domicile familial pour emménager avec sa copine. Une grossesse imprévue et la naissance subséquente d'un enfant ne se sont pas déroulées sans heurts. Au début de la grossesse, le couple a songé à l'avortement en raison de leur instabilité financière et des problèmes de consommation de l'interviewé. En apprenant que le couple réfléchit à cette possibilité, le père du jeune homme menace de le « déshériter ». Tous ces événements seraient à l'origine d'une dépression et d'une recrudescence de la consommation de drogues de l'interviewé. Bien qu'il soit heureux, au moment de l'entrevue, d'avoir choisi avec sa conjointe de garder le bébé, il maintient peu de relations avec ses parents et ne bénéficie aucunement de leur soutien. De plus, le couple, inscrit à l'aide sociale, est très endetté et éprouve de la difficulté à défrayer le coût du loyer.

D'autres interviewés paraissent plutôt laissés à eux-mêmes dès avant la fin des études. Leurs parents valorisent peu la formation scolaire ou ne s'intéressent tout simplement pas à ce qu'ils font dans la vie. Aucun soutien n'est véhiculé par ce type de relation familiale. Une interviewée indique ainsi que ses parents n'étaient « pas bien, bien présents » au cours du secondaire et que, pour eux, les études n'étaient pas une priorité.

Cette différence « de mentalités » entre elle et ses parents se discerne dans la manière dont elle relate leur implication dans son parcours scolaire :

Jamais mes parents ne se sont mis le nez dans mes affaires. Ma mère ne m'a jamais demandé ce que j'avais à faire, voir si mes examens allaient bien. Ils étaient juste là pour me chicaner si les profs appelaient à la maison. À part de ça, ils ne savent même pas en quelle année j'étais rendue [lorsque j'ai quitté le secondaire] (P52:SPF1).

Leur indifférence à l'égard de ses études finit par creuser entre elle et ses parents une distance et, en abandonnant l'école, elle s'empresse de trouver un emploi et de quitter le domicile familial. Aujourd'hui enceinte et mère d'un enfant, ses parents ne semblent pas avoir été très présents dans sa vie depuis qu'elle a quitté le foyer familial. Une situation semblable est relatée par un jeune homme ayant délaissé le domicile parental avant d'avoir renoncé à ses études collégiales. Comme il l'indique en cours d'entretien, il a dû abandonner ses études parce qu'il travaillait afin de défrayer le coût du logement où il habitait avec sa conjointe. Il indique par la suite que ses parents viennent d'apprendre qu'il a quitté il y a cinq ans ses études collégiales (P73:CRM2). De toute évidence, cette relation marquée par une absence de communication et d'intérêt, ne peut ouvrir sur des formes d'aide à l'insertion professionnelle.

#### 4.1.3 Les indépendants

Enfin, les interviewés que nous avons choisi de nommer « les indépendants » se démarquent parce qu'ils sont arrivés à s'insérer et à se stabiliser sur le marché du travail sans avoir eu besoin de demander une aide de leur famille. Il s'agit principalement de jeunes ayant quitté le cégep ou des programmes professionnels au secondaire et qui, peu de temps après, trouvent un emploi et quittent le domicile familial, si ce n'est déjà fait. Parmi ces 13 jeunes, sept ont délaissé des études secondaires, cinq des études collégiales<sup>36</sup>. On y retrouve huit hommes et cinq femmes, tous déterminés dans leurs projets et face à l'avenir en général.

Certains de ces jeunes quittent l'école en ayant une idée très précise de leur emploi futur. L'un d'entre eux, œuvrant aujourd'hui comme opérateur de machinerie lourde, a quitté le secondaire pour suivre un cours privé qui lui permettrait de travailler comme excavateur. Une fois cette formation complétée, il commence immédiatement à œuvrer dans ce domaine. Il gagne aujourd'hui un bon salaire et, avec sa conjointe, il a acheté une maison au bord d'un lac, projet résidentiel qu'il caresse depuis son adolescence. L'interviewé résume ainsi sa situation : « [J'ai] le confort de vivre comme il le faut. J'ai

<sup>36</sup> Est exclu un jeune homme n'ayant pas terminé ses études collégiales parce qu'il avait obtenu à l'étranger une formation lui permettant d'accéder à l'université après n'avoir complété que quelques cours « de base » au cégep. Il a obtenu un diplôme universitaire et fait carrière dans une grande institution financière (P45 – CRM2).

26 ans aujourd'hui, j'ai une belle maison sur le bord d'un lac et je vis bien. Je n'ai pas de misère, rien. » (P36:SPM1).

D'autres ont eu plus de difficultés à se stabiliser, obtenant après un ou deux emplois précaires et mal rémunérés un travail plus stable, comme ce fut le cas pour un jeune homme ayant quitté le collégial et qui ne peut recourir au soutien de ses parents (les relations sont rompues) (P73:CRM2). La chance lui sourit un jour alors qu'il travaille dans un dépanneur. Un contremaître d'une entreprise de taille moyenne qui vient faire des achats au dépanneur lui propose alors de venir travailler dans le secteur de l'expédition de l'entreprise. Il accepte cet emploi parce qu'il croule sous le poids de ses obligations financières. Après deux ans, il deviendra représentant pour la vente de l'équipement que produit cette entreprise, poste qu'il occupe toujours trois ans plus tard, c'est-à-dire au moment de l'entretien.

Il est à noter qu'il y aurait plus de jeunes femmes dans cette catégorie si on incluait parmi les « indépendants » celles qui se sont stabilisées en emploi et qui ont reçu ou qui reçoivent encore du soutien de leurs parents afin de concilier travail et vie familiale, notamment pour s'occuper d'enfants en bas âge. *A contrario*, d'autres hommes ou femmes seraient exclus de cette catégorie si on n'y incluait pas des individus dont le conjoint ou la conjointe a joué un rôle essentiel pour assurer l'insertion professionnelle (voir la section 4.2 ci-dessous). Ces dernières remarques montrent que l'insertion professionnelle « réussie » se construit souvent à l'aide des proches et que « l'indépendance » par rapport au soutien des parents n'est pas à la portée de tous.

## **4.2 La vie de couple et les débuts de la vie familiale**

L'entrée en couple et les débuts de la vie familiale sont des dimensions de l'insertion sociale qui entraînent le plus souvent la conjugaison de deux parcours d'insertion professionnelle et un besoin de concilier vie professionnelle et vie privée. Il s'agit de questions qui affectent directement plusieurs interviewés. Parmi les jeunes qui ont quitté le secondaire, 18 vivent en couple, six ont un enfant et sept en ont deux. Au collégial, 21 ont formé un ménage avec leur conjoint ou leur conjointe, alors que huit ont un enfant et trois en ont deux. Plus de femmes (25) que d'hommes (14) vivent en couple. Elles sont également plus nombreuses que les hommes à avoir des enfants (10 femmes en ont un et 8 en ont deux), ces derniers vivant presque toujours avec les interviewés. En général, la vie de couple et l'arrivée des enfants ne déstabilisent pas à long terme le processus d'insertion professionnelle; au contraire, dans plusieurs situations, ces dimensions de l'insertion sociale vont de pair avec une certaine stabilisation de la situation en emploi. Cependant, elle ne s'arrime pas toujours à la vie de couple et encore

moins à celle de la famille, en particulier lorsque les jeunes doivent assumer seuls la responsabilité parentale.

#### **4.2.1 La vie de couple. Entre stabilisation et déstabilisation des parcours**

Pour ceux qui vivent en couple, la mise en ménage a permis pour certains d'assurer l'indépendance financière au moment du départ du domicile familial et à d'autres moments de la trajectoire professionnelle. La possibilité de partager les coûts de subsistance, mais également le soutien financier du conjoint au moment des interruptions en emploi constituent en ce sens des gages de l'autonomie. Plus encore, la stabilisation de l'insertion professionnelle peut s'appuyer sur le soutien moral et les encouragements du conjoint. Dans d'autres situations, le fait d'être en couple permet un travail sur la construction de l'insertion professionnelle de chacun des partenaires.

Certains interviewés affirment qu'ils sont retournés aux études grâce aux encouragements prodigués par leur conjoint. Bien que pouvant être interprété comme un soutien visant la stabilité financière du couple à plus long terme, les interviewés présentent ce soutien comme un appui à leur désir d'avoir un métier qui corresponde davantage à leurs aspirations. Un interviewé qui est en voie de reprendre durant les fins de semaine une formation professionnelle abandonnée au cégep, estime ainsi qu'il aurait sûrement déjà « tout lâché ça » si ce n'était pas du soutien de son père et de sa conjointe. Cette dernière l'a aidé à identifier un problème d'apprentissage — pallié surtout par le soutien scolaire du père de l'interviewé — et l'incite fortement à persévérer dans ses études (P75:CTM1). Dans un autre cas, une jeune femme souligne l'importance du soutien de son conjoint alors qu'elle est à la veille d'abandonner son travail de gérante de restaurants afin d'entamer une formation professionnelle pour devenir aide-pharmacienne (P88:SPF1).

Cette forme de soutien à l'insertion professionnelle est également présente chez les couples qui construisent ensemble leur trajectoire d'insertion professionnelle. Cette construction s'opère essentiellement de la manière suivante : le couple décide que l'un des partenaires assumera la responsabilité financière du ménage en occupant un emploi — même si cet emploi ne correspond pas toujours aux aspirations — afin de permettre à l'autre de compléter une formation. Une fois la formation complétée (ou même abandonnée en cours de route), les rôles pourront s'inverser ou le couple pourra s'investir dans la construction conjointe de leur insertion professionnelle. Dans ce dernier cas, les partenaires assument à tour de rôle la stabilité financière du ménage pendant que l'autre cherche un emploi. Dans certaines situations, les deux partenaires s'investiront même en affaire; c'est alors l'entreprise née de l'investissement du couple qui formera le creuset de l'insertion professionnelle des partenaires.

Un des cas les plus éloquents de cette dynamique concerne une jeune femme n'ayant pas complété ses études secondaires au moment où elle devient enceinte (P18:SPF1). Après la naissance du premier enfant, le couple décide qu'elle travaillera afin de permettre à son conjoint de terminer les études universitaires qu'il a entreprises. À la fin des études de son conjoint, elle effectue un retour aux études secondaires en comptabilité, mais n'obtient pas son diplôme parce qu'elle n'aime pas les cours qui ne sont pas directement liés à ce qui l'intéresse, c'est-à-dire la comptabilité. Il ne lui manque qu'un seul cours pour obtenir son diplôme au moment où elle abandonne à nouveau ses études. Elle et son conjoint s'appêtent alors à démarrer une petite entreprise de services comptables, fondée sur leur travail de préparation de rapports d'impôts et de tenue de livre, occupation à laquelle se livraient déjà les deux conjoints alors que le mari complétait ses études universitaires. Le succès de l'entreprise est tel qu'au moment de l'entretien, le couple y travaille à temps plein, y dirige une équipe d'une vingtaine d'employés et en tirent des dividendes importants (l'interviewée affirme recevoir elle-même environ 100 000 \$ par année).

Bien que moins fréquent, le fait de vivre en couple peut également créer des contraintes dans les parcours d'insertion professionnelle des interviewés. Certains jeunes se disent prêt à renoncer à leur travail afin de permettre à leur conjoint de trouver ailleurs un emploi. Il s'agit généralement de jeunes ayant une formation moins avancée et œuvrant dans un secteur d'emploi moins prometteur que celui de leur conjoint. C'est le cas d'un jeune homme dont la conjointe pourrait être appelée à déménager pour le travail (P10:CTM1). On peut penser que dans ces situations, l'insertion professionnelle des non-diplômés dans un nouveau milieu de vie peut s'avérer longue et ardue puisqu'ils sont obligés de se trouver un emploi sans pouvoir montrer d'attestations en matière de formation secondaire ou collégiale.

Les ruptures d'unions, bien que pouvant causer une déstabilisation importante de la vie privée des interviewés, n'influencent habituellement pas leur insertion professionnelle. Au contraire, c'est plutôt l'état de l'insertion professionnelle qui a ici une incidence sur le parcours résidentiel, notamment lorsque les interviewés ne gagnent pas suffisamment d'argent pour assumer seuls le coût de l'existence. Les ruptures mènent donc assez souvent à un retour temporaire chez les parents, en particulier lorsqu'elles interviennent soudainement. Certains jeunes ont même fait plusieurs fois l'expérience de la cohabitation amoureuse, ponctuée à chaque fois par le retour au nid familial. Faute de pouvoir recourir à cette forme de soutien, d'autres se voient devant l'obligation de trouver rapidement un autre logement, moins cher et généralement plus petit, sans quoi l'endettement excessif et des situations plus dramatiques de dénuement peuvent survenir.

D'autres, enfin, continuent de vivre avec leur ex-conjoint, le temps que l'un ou l'autre dénicher un autre logement. Dans la période actuelle de faible disponibilité de logements locatifs à bon marché, ces intervalles peuvent être assez longs et difficiles à supporter d'un point de vue relationnel. Cependant, l'inquiétude pour « l'après » est tout aussi présent, comme le relate une jeune interviewée (P83:SPF1). Comment arrivera-t-elle à boucler son budget après le 1<sup>er</sup> juillet, au moment où son ex-conjoint partira et qu'elle continuera d'occuper le logement qu'ils partagent? Elle projette un retour aux études. Ni ses économies tirées de ses emplois précédents (elle est actuellement en chômage) ni les prêts et bourses qui lui seront octroyés à l'automne seront suffisants pour lui permettre d'assumer seule sa subsistance. Bien qu'elle ne souhaite aucunement abandonner son projet de retour aux études, il se peut qu'elle soit contrainte de le faire.

Enfin, il se présente également des situations où le comportement du conjoint déstabilise de manière temporaire, et parfois à long terme, l'insertion professionnelle ainsi que d'autres dimensions de l'existence. Violence physique, menaces, abus de drogues et dépenses effrénées du conjoint comptent parmi les comportements qui peuvent contrarier l'insertion professionnelle puisqu'il n'est plus possible pour les interviewées d'assurer la stabilité du logement ou encore de se concentrer au travail. Comme l'affirme en d'autres termes une jeune interviewée (P79:SGF2), il est plus important de régler dans de telles circonstances les problèmes de sa vie que de songer à la qualité de son insertion professionnelle. Il faudra donc un temps de répit à ces jeunes avant de pouvoir reprendre leur travail ou trouver un emploi.

#### **4.2.2 La conciliation entre la vie de couple et le travail**

Enfin, en ce qui concerne la question de la conciliation entre vie de couple et vie de travail, les interviewés qui vivent en couple manifestent rarement de l'inquiétude à ce sujet. Bien que quelques interviewés se lamentent du fait qu'ils ne passent pas assez de temps avec leur conjoint à cause d'une surcharge de travail ou d'un horaire de travail irrégulier, la conciliation couple-travail ne semble pas poser de problème particulier. Il n'est pas nécessaire pour ces jeunes, qui valorisent habituellement davantage le couple que le travail, de faire des efforts particuliers pour assurer la stabilité de leur couple face aux exigences de l'emploi. Toutefois, comme le montre la section suivante, la présence d'enfants complique singulièrement la tâche de concilier le désir de passer du temps en famille, et même les responsabilités parentales, avec les conditions d'emploi.

#### **4.3 Les débuts de la familiale**

Aucun des jeunes que nous avons interviewés dit regretter d'avoir mis au monde un enfant, même si certains indiquent qu'il aurait été souhaitable, du point de vue de

l'insertion en emploi, que cet événement se produise plus tard. Pour d'autres, l'arrivée de l'enfant s'inscrit clairement dans la continuité du parcours biographique, tant par rapport à la formation et l'emploi qu'en relation avec la vie de couple. D'autres, enfin, profitent de cette circonstance pour réorienter leur trajectoire professionnelle. Il existe donc une diversité de situations en ce qui concerne les liens entre les débuts de la vie familiale et l'insertion professionnelle. L'arrivée d'un enfant n'est pas toujours le signe de plus grandes difficultés pour les jeunes interviewés. Cela dépend souvent du moment dans le parcours où survient cet événement.

Pour les femmes interviewées qui ont des enfants, la grossesse pendant les études et avant le départ du foyer parental a généralement été suivie d'une période d'instabilité financière. Dans tous les cas de l'échantillon où cette situation s'est produite, les grossesses occasionnent le départ de l'école — il est à noter que les filles dont la grossesse débute pendant le secondaire ont déjà des difficultés scolaires — et, le plus souvent, l'installation avec le père de l'enfant. Ce processus profite souvent du soutien de la famille de la jeune femme. Mais il dure rarement très longtemps, les parents étant incapables d'assurer pour de longues périodes un soutien économique à la jeune famille. Dans les cas où les grossesses ne sont pas prévues, certains pères peuvent disparaître assez rapidement du décor, bien que ce ne soit pas le cas de toutes les interviewées. Et lorsque le père disparaît, les jeunes femmes ne retournent pas vivre chez leurs parents, sauf dans le cas d'une des interviewées qui est retournée vivre quelque temps chez ses parents après le décès de son conjoint (P41:SGF1).

Les difficultés qu'ont les parents uniques à concilier travail et responsabilités envers des enfants en bas âge sont bien connues et les quelques jeunes mères monoparentales interviewées les vivent au quotidien. Certaines tirent un peu mieux leur épingle du jeu, ayant réussi avant le départ ou la disparition du conjoint à se trouver un emploi qui leur permet de vivre de manière plus stable, sans toutefois être capables de faire des économies. Par contre, ces jeunes — toutes des femmes, sauf un homme — se retrouvent souvent prisonniers de leur emploi puisqu'ils ne disposent pas de temps ni d'argent pour poursuivre leur formation. De plus, dans les cas où l'emploi comporte des heures irrégulières de travail ou un horaire imprévisible, il est presque impossible de concilier les responsabilités parentales avec le travail sans recourir à la collaboration de l'ex-conjoint ou du soutien de la famille pour la garde de l'enfant. La flexibilité qu'exigent certains types d'emploi et, dans certains cas, l'absence de prise en compte par le milieu de travail des exigences de la vie familiale ne trouvent pas ici de réponse dans l'organisation des services de garde.

D'autres se retrouvent devant l'obligation de recourir aux prestations d'aide sociale s'ils veulent entreprendre une formation qui leur permettrait d'avoir un emploi plus stable et

mieux rémunéré. Ces jeunes se plaignent des contraintes que leur impose le système, exprimant parfois de l'incrédulité devant les obstacles qui se dressent devant eux. Une jeune mère monoparentale relate ainsi qu'elle devra demander à son employeur « de la couper » pour qu'elle puisse recourir à un programme de retour aux études offert par le biais du programme fédéral d'assurance-emploi. Elle doit ainsi obtenir la connivence de son employeur puisque, si elle quitte elle-même son emploi pour retourner aux études, elle ne sera pas éligible au programme d'assurance-emploi. L'échec de cette stratégie l'obligera soit à maintenir son emploi (ce qu'elle a choisi de faire pour le moment), soit à y renoncer pour avoir recours à l'aide sociale et ainsi accéder à un programme de formation. Le cas échéant, ses revenus seraient inférieurs aux prestations auxquelles elle aurait droit à l'assurance-emploi. L'échange entre cette jeune femme et l'intervieweur ne laisse planer aucun doute sur son « appréciation » de ces aides :

*Intervieweur* : C'est ça. Puis, il n'y a pas eu d'autres choses qui t'ont été proposées comme mesures d'aide?

*Répondant* : Non, non. Parce que j'avais un emploi puis je ne pouvais pas. Tout était bloqué. C'est ça, si j'avais voulu, je ne sais pas, il faudrait que je quitte ma job là et que je me mette sur le bien-être social pour retourner à l'école!

*Intervieweur* : Qu'est-ce que tu en penses?

*Répondant* : Il n'y avait rien à faire, vraiment pas. C'est ça qu'il aurait fallu que je fasse. Là, ça ne marchait pas. Ça ne m'intéresse pas bien bien [d'être à l'aide sociale] alors il n'y avait rien à faire, alors je suis retournée au travail quand même.

*Intervieweur* : Ah oui.

*Répondant* : Mais c'est ça. Je trouve ça con la société. Quand tu veux vraiment retourner à l'école, il n'y a pas moyen de t'aider, tu sais. Mais ce n'est pas une job fiable ça, travailler dans une épicerie. J'ai un enfant. J'avais le goût de leur expliquer que je ne ferai pas ça toute ma vie [...] Penses-tu que je vais faire ça toute ma vie? Jamais un horaire stable puis tout. Et je ne sais jamais [...] quand ils vont me « clairer » ou couper mes heures ! Non, ça n'a jamais débloqué, ça n'a jamais marché. (P77:SGF1)

L'arrivée de l'enfant peut aussi être un moment de déstabilisation pour celles et ceux qui sont en couple, notamment lorsque l'arrivée d'un enfant se conjugue à des difficultés dans d'autres sphères de l'existence. C'est le cas du jeune homme dont la relation tumultueuse avec son père (ce dernier ayant menacé de le « déshériter ») a déjà été évoquée. Il habite avec sa conjointe et leur fils de deux ans dans un appartement de taille réduite. Bien qu'il reconnaisse le besoin du jeune ménage de s'installer dans un logement moins exigü, on voit mal comment ce souhait pourrait se concrétiser. L'interviewé a des problèmes de consommation de drogues et vit un épisode de

dépression. Très endetté, il est au chômage depuis 14 mois et vit de l'aide sociale. De plus, il n'a que deux années de scolarité au niveau secondaire. Les difficultés s'accumulent donc pour ce jeune homme, qui semble devoir recourir plus longtemps encore à l'aide sociale.

Bien que certains interviewés se voient obligés d'accepter des conditions de travail qu'ils jugent insatisfaisantes afin de conserver leur emploi et le salaire et les avantages qui y sont liés, d'autres ont des marges de manœuvre plus importantes pour pallier la déstabilisation associée aux débuts de leur vie familiale. Si l'arrivée des enfants, surtout lorsqu'elle n'est pas prévue, crée des obligations et des responsabilités que les interviewés n'avaient pas nécessairement envisagées, le fait de vivre en couple et les possibilités de changer la situation en emploi peuvent permettre de stabiliser les parcours.

L'itinéraire d'une jeune femme se voyant contrainte à abandonner temporairement son projet d'insertion professionnelle en coiffure illustre bien cette dynamique (P81:SGF1). Enceinte à 18 ans, elle n'a pas eu le temps de trouver un emploi après avoir complété un programme de coiffure dans une institution de formation privée. Elle demeurera à la maison avec son enfant pendant près de deux ans avant d'intégrer le marché du travail. Aujourd'hui employée depuis deux ans dans un salon de coiffure, elle trouve difficile de concilier vie de famille et vie de travail parce que son métier, qu'elle adore par ailleurs, l'oblige à travailler les samedis. Outre cette difficulté, le couple réussit à épargner et envisage l'achat d'une maison. Les moments d'instabilité autour de l'annonce de la grossesse ont été surmontés, en partie grâce à la présence du conjoint qui occupe un emploi stable. Ce même scénario se répète dans les parcours d'autres jeunes et, dans tous ces cas, la présence du conjoint est essentielle pour surmonter l'instabilité des premiers mois, voire des premières années après la grossesse. Leur présence sur le marché du travail permet à l'autre conjoint de prendre du temps pour l'accouchement et les soins des enfants en bas âge, pour trouver un emploi après cette période et, parfois, pour entamer une formation en vue de l'insertion professionnelle qui ne viendra que plus tard.

Dans d'autres situations, les interviewés pourront modifier leur situation en emploi. Pour plusieurs jeunes hommes, le désir de passer du temps en famille ainsi que les responsabilités et obligations de la parentalité vont les porter à modifier leur situation en emploi (horaires, lieux de travail, salaire). Ils visent de la sorte à mieux arrimer leur travail à leur vie familiale. Ainsi, un jeune homme quitte un emploi où il travaille de nuit après la naissance de sa fille (P27:SPM1), un autre refuse une promotion qui l'obligerait à travailler plus loin du domicile (P39:CRM2) et encore un autre abandonne un emploi qu'il aime beaucoup mais qui le contraint à s'absenter trop souvent

(P24:SPM1). Ce dernier a aussi ajusté sa situation en emplois — il en a eu une succession — à la suite de la deuxième grossesse imprévue de sa conjointe. Il a aujourd'hui un travail plus stable et mieux rémunéré. Le rapport à l'emploi de ces jeunes peut alors changer : pour certains le critère du salaire plutôt que celui de la satisfaction au travail deviendra plus important alors que pour d'autres, les conditions de travail, et notamment les horaires qui, permettant d'être plus présents à la maison, prendront de l'importance au regard du revenu. Les jeunes mères tenteront, elles aussi, de faire mieux coïncider leurs engagements dans le monde du travail avec ceux de leur vie familiale. C'est le cas, par exemple, d'une jeune femme ayant décidé de moins travailler le soir afin de passer plus de temps en famille. Elle affirme en entrevue, « J'aime mieux être avec ma famille qu'avoir des sous. C'est vrai qu'on va arriver plus *tight*, mais je lui ai dit [à son conjoint], au moins on va être ensemble le soir. » (P2:CRF1).

L'arrivée du premier enfant du couple peut également se vivre d'une manière plus harmonieuse, soit parce qu'elle incite à une période de moratoire pour l'un des conjoints, soit parce qu'elle s'insère dans la continuité du projet biographique des interviewés. Les cas de période moratoire s'observent plus particulièrement chez les jeunes femmes qui ont travaillé avant leur grossesse et qui peuvent profiter du programme de prestations parentales et de maternité du gouvernement fédéral. Bien que leurs revenus, pendant cette période, soient peu élevés (les prestataires reçoivent 55 % du salaire gagné avant le congé de maternité/parental), ceux du conjoint assurent une certaine stabilité financière à la famille. Cette situation donne non seulement l'occasion à ces jeunes femmes de s'occuper du bébé, mais également de réfléchir à leur retour sur le marché du travail. Pour l'une des répondantes ayant bénéficié d'un tel congé après avoir occupé un emploi qu'elle n'appréciait pas particulièrement, le temps imparti lui a permis de choisir un domaine où elle souhaitait faire carrière. À la suite de son congé de maternité, elle entreprend une formation et obtient un emploi dans le champ convoité. Au moment de l'entretien, elle était à nouveau en congé de maternité, mais indiquait moins apprécier ce temps d'arrêt que le premier parce qu'elle se plaît énormément dans sa carrière (P13:SGF1).

Enfin, l'arrivée du premier enfant s'inscrit pour d'autres interviewés dans le cadre d'un projet de vie bien réfléchi. Ce type de parcours est plus fréquent chez les jeunes de l'échantillon qui ont quitté le collégial. Chez ces derniers, ce projet peut prendre forme vers le milieu de la vingtaine, en particulier dans les situations où l'insertion professionnelle est assez stable. Il en a été ainsi pour une jeune femme qui a eu de la difficulté à trouver un premier emploi stable mais qui, après avoir déniché avec l'aide de son conjoint un travail dans un hôtel, décide d'avoir un premier enfant. Leur

situation familiale et en emploi ne sort pas de l'ordinaire. Elle occupe un emploi stable qui lui permet de mettre la priorité sur sa vie familiale, c'est-à-dire d'être avec sa fille le matin, les soirs et les fins de semaine. L'occupation du conjoint, aujourd'hui propriétaire d'une petite entreprise, fait en sorte qu'il dispose de peu de temps pour la vie familiale. Pour cette raison, l'interviewée ne prévoit pas avoir d'autres enfants (P1:CRF1).

Pour les jeunes ayant quitté les études secondaires, le projet familial survient plus tôt et parfois dans des conditions où l'insertion professionnelle est à peine amorcée. Ces situations peuvent paraître surprenantes pour les parents, qui s'attendaient à ce que leurs enfants complètent leurs études et s'installent convenablement en emploi avant de débiter la vie famille. Ce projet peut prendre forme avant la vingtaine, comme chez cette jeune femme qui, vers ses 20 ans, abandonne la demeure familiale pour emménager avec son conjoint. Elle est enceinte et quitte peu après son emploi. Elle quittera à nouveau la même entreprise lors de l'arrivée du second enfant. Bien qu'elle et son conjoint ne gagnent pas de salaires élevés — elle travaille dans une usine de textiles, lui dans une usine de fabrication de meubles — la continuité et la stabilité marquent leurs parcours. L'interviewée affirme qu'elle pourra retourner travailler chez son employeur quand elle le souhaitera et indique que le couple prévoit avoir un autre enfant et, à plus long terme, s'acheter une maison (P77:SGF1).

## **Conclusion**

Ce chapitre a surtout mis en évidence les manières dont la famille d'origine, la vie de couple et les débuts de la vie familiale influencent le processus d'insertion professionnelle de jeunes ayant quitté leurs études secondaires ou collégiales en 1996-1997. L'aide de la famille d'origine, notamment celle des parents, ainsi que le soutien qu'apporte le conjoint, jouent souvent des rôles essentiels dans les parcours d'insertion professionnelle de nombreux jeunes interviewés. En ce qui concerne les débuts de la vie familiale, celle-ci place les jeunes devant l'obligation de concilier vie familiale et exigences de l'insertion professionnelle, un défi qui n'est pas toujours facile à relever.

L'aide des parents revêt plusieurs formes et renferme des significations et des conséquences variables. Une des aides les plus communes consiste en l'offre ou la permission d'habiter au foyer parental après l'abandon des études ou après des échecs ou des difficultés éprouvés à la suite de la décohabitation. Ce soutien comporte le plus souvent une contrepartie : celle de « faire quelque chose » sur les plans du travail ou des études. Pour certains, il faudra aussi contribuer financièrement au ménage. Cette aide parentale, comme d'autres formes de soutien des parents, peut cependant retarder l'accès à l'autonomie. Certains jeunes, occupant un emploi stable et suffisamment

rémunéré pour assurer les conditions de leur propre existence, continuent de vivre chez père et mère parce que cela leur permet de mieux accéder à la société de consommation. Il faut souligner que peu de jeunes interviewés correspondent à ce profil. La plupart des jeunes qui se sont insérés en emploi de manière stable prolongent la cohabitation dans le but de mieux assurer leur autonomie : ils économisent ainsi en vue de leur mise en ménage, voire de l'achat de leur propre domicile.

D'autres formes d'aide concernent directement l'accès au marché du travail. Certains interviewés trouvent un emploi grâce aux interventions de la famille. Ces jeunes bénéficient d'une sorte de « travail familial », c'est-à-dire l'embauche dans l'entreprise familiale ou dans un milieu de travail où évoluent les parents, un membre de la famille ou un ami des parents. Ces formes de soutien de la famille à l'insertion professionnelle ne débouchent pas toujours sur la stabilité d'emploi des jeunes. Ils peuvent n'avoir comme objectif que de répondre temporairement à des difficultés d'insertion professionnelle. De plus, le type de travail, tout comme les conditions d'emploi (salaire, horaires, etc.), peuvent paraître plus ou moins intéressants aux yeux des interviewés et faire en sorte que les jeunes ne le conservent pas longtemps.

Pour plusieurs interviewés, les parents vont aussi contribuer à leur orientation en emploi, soit en leur inculquant des valeurs de débrouillardise et d'effort, soit en les guidant avec plus ou moins de fermeté vers un type d'emploi ou d'entreprise ou vers un champ de formation précis. Dans ces dernières situations, la part de choix et d'autonomie des jeunes paraît importante à conserver. Certains se retrouvent dans des emplois qu'ils n'apprécient pas, d'autres se sont même vus encouragés à abandonner leurs études, avec comme conséquence un temps d'insertion professionnelle plus long et des difficultés de mobilité professionnelle dans l'entreprise où ils se retrouvent.

Il existe enfin des cas où les jeunes ne reçoivent aucun soutien tangible, soit parce que les parents manifestent une indifférence à leur égard (indifférence qui concerne souvent non seulement l'insertion professionnelle mais aussi, en amont, le parcours scolaire), soit parce que les relations sont rompues, soit encore parce que les jeunes manifestent tant d'indépendance dans leur parcours d'insertion professionnelle que cette aide ne semble pas nécessaire.

En ce qui concerne la vie de couple, la plupart des jeunes affirment que la présence du conjoint ne pose pas d'obstacle à leur vie de travail. Pour plusieurs jeunes, cette présence est au contraire essentielle pour assurer l'insertion professionnelle. Le soutien financier et les encouragements à l'occasion d'un retour aux études, la planification de démarches en alternance d'insertion professionnelle des deux membres du couple, et parfois même l'engagement du couple dans la création et la direction d'une entreprise

constituent autant de manières dont la vie de couple est mobilisée pour soutenir l'insertion professionnelle. À l'opposé, peu de jeunes indiquent que la vie à deux a une incidence négative sur la vie professionnelle. Dans certaines situations de difficulté relationnelle ou en cas de rupture, des jeunes ont de la difficulté à se concentrer dans leur travail ou s'inquiètent de ne pouvoir maintenir leurs conditions de logement. Mais sauf dans des cas de violence et d'abus, ces instabilités ne se répercutent pas à moyen ou à long terme sur l'insertion professionnelle.

Bien que le rapport entre l'insertion professionnelle et les « autres » dimensions de la vie des jeunes ne soit pas à sens unique, force est de constater que l'insertion professionnelle a des effets moins significatifs sur les relations avec les parents et les conjoints que sur la vie familiale. Le désir de passer du temps en famille ainsi que les responsabilités et les obligations des interviewés à l'égard de leurs enfants en bas âge font clairement passer au second plan l'importance du travail du point de vue de leurs valeurs. Cependant, l'emploi demeure essentiel pour assurer l'avenir et la stabilité financière du ménage. En son absence, le travail revêt une signification centrale pour les jeunes qui ont des enfants : il est perçu comme un levier permettant de modifier des conditions d'existence difficiles. En sa présence, il peut constituer un obstacle à la qualité de la vie familiale et certains interviewés changent alors d'emploi ou en modifient les conditions. Cependant, il n'est pas toujours aisé de répondre ainsi au désir de passer plus de temps en famille, surtout que les domaines d'emploi où évoluent les interviewés semblent peu ajustés aux exigences de la vie familiale, sans compter qu'ils ne comportent généralement pas de règles permettant d'aménager du temps pour les obligations familiales. D'autres jeunes renonceront à des emplois qu'ils savent trop accaparants ou feront appel aux aides de la famille pour répondre aux difficultés qu'imposent des horaires de travail peu flexibles ou peu réguliers.

Enfin, certains interviewés ont moins de choix pour concilier famille et travail, notamment ceux qui doivent s'occuper seuls de leurs enfants. Ces jeunes, surtout des femmes, doivent chercher à mobiliser autour d'eux des soutiens pour pallier les difficultés associées à la garde de leurs enfants. Les services de garderie semblent à cet égard jouer un rôle essentiel pour leur permettre de travailler. Mais lorsque leurs emplois sont à horaire irrégulier ou exigent de travailler à l'extérieur des heures d'ouverture des services de garde — comme il est fréquent pour les interviewés œuvrant dans le secteur des services — il devient essentiel de recourir à l'aide de la famille. Si cette aide n'est pas disponible, les interviewés n'ont d'autre choix que d'essayer de trouver un autre emploi ou de recourir à l'aide sociale.

En matière de réflexion sur l'intervention, au moins deux questions peuvent être soulevées à la suite de l'analyse présentée dans ce chapitre. La première concerne les

aides disponibles en l'absence du soutien des parents, la seconde, les possibilités réelles de formation des jeunes interviewés. Dans un premier temps, l'étude des rapports entre l'insertion professionnelle et ces dimensions sociales de l'insertion montre que l'aide de la famille et du conjoint peuvent constituer soit des supports directs à l'insertion professionnelle, soit un moyen de stabiliser les autres dimensions de la vie qui sont affectées par l'insertion professionnelle ou qui 'affectent. En leur absence — et sauf dans les cas peu nombreux où les jeunes ayant abandonné leurs études réussissent leur insertion professionnelle sans aide — les jeunes semblent des plus dépourvus. Lorsque la famille n'a pas aidé ou n'est plus en mesure d'aider, les jeunes peuvent bien sûr recourir aux mesures d'aide qui sont décrites ailleurs dans ce rapport. Cependant, ces formes d'aide offrent rarement un soutien qui doit forcément se donner sur une base ponctuelle — et parfois de manière imprévisible — pour les jeunes qui vivent une précarité d'emploi à plus long terme.

En deuxième lieu, on peut penser que les parcours des jeunes qui ont quitté les études secondaires ou collégiales font en sorte qu'ils sont nombreux à ne pas pouvoir envisager une formation à plus longue haleine, soit parce que l'interruption du travail pour compléter leurs études leur causerait un grave préjudice financier, soit parce que leurs obligations familiales en soirée (pour ceux et celles qui ont des enfants) empêchent de réunir les conditions nécessaires au retour aux études. D'autres, enfin, n'ont aucun intérêt à terminer leur diplôme parce qu'ils ne supporteraient pas de retourner aux études ou parce que leur insertion dans le marché du travail est effectivement réussie.

L'intervention en vue d'améliorer la formation des jeunes interviewés semblerait donc devoir se concentrer sur l'aménagement de possibilités de retour aux études ou de formation à court terme pour celles et ceux qui le veulent. Ces changements devraient, dans un premier temps, interdire de pénaliser les jeunes qui n'ont pas de diplôme et qui souhaitent quitter un emploi afin de compléter une formation. Le système empêche actuellement les individus qui quittent volontairement leur employeur de recourir au programme d'assurance-emploi, même s'il s'agit pour eux d'entreprendre une formation qui leur permettrait d'être mieux qualifiés en vue d'accéder à un meilleur emploi. Il s'agit là, aux yeux de certains interviewés, d'un non-sens patent. Outre la question du stigmate associé à l'aide sociale, les conditions d'existence qu'impose le recours à cette forme d'assistance peuvent effectivement constituer l'obstacle qui empêche des jeunes de retourner aux études.

En deuxième lieu, les interventions devraient tenir compte, d'une manière globale, des difficultés qu'ont ces jeunes d'entreprendre une formation lorsqu'ils ont une famille. Outre l'inscription à des cours de courte durée qui n'ouvrent pas nécessairement sur les

---

emplois stables qu'ils souhaiteraient occuper, les possibilités de formation qu'ont ces jeunes semblent extrêmement réduites. La situation de cette interviewée traduit bien le dilemme devant lequel se trouvent plusieurs d'entre eux :

J'aimerais ça faire mon cours d'infirmière sauf que là, avec le deuxième bébé, puis tu sais je vais travailler en même temps, les enfants, les études, tout...je pense que ça va être un cours qui demande beaucoup trop! [...] Je pense à ça [le retour aux études dans] deux ans, aller à l'école à tous les jours : c'est de jour, puis [il faut] travailler le soir. Les travaux quand est-ce que je vais les faire? Pendant la nuit? (

Lorsque s'ajoute au fait d'avoir des enfants une situation de monoparentalité, les obstacles semblent alors insurmontables, sauf peut-être pour les plus déterminées qui sont prêtes à vivre un certain temps dans l'adversité et avec le secours de l'aide sociale.

## Références bibliographiques

- Charbonneau, Johanne (2003a), *Trajectoires scolaires et professionnelles des jeunes adultes : une comparaison entre le Québec et la France*, Laboratoire d'économie et de sociologie du travail, Aix-en-Provence, Séminaire du groupe « Travail et temporalités sociales ».
- Charbonneau, Johanne (2003b), *Adolescentes et mères. Histoires de maternité précoce et soutien du réseau social*, Québec, Presses de l'Université Laval, collection Sociétés, cultures et santé.
- De Singly, François, (2000), « Penser autrement la jeunesse », *Lien social et politiques*, 43, p. 9-21.
- Galland, Olivier (1991), *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Collin.
- Gauthier, Madeleine et Johanne Charbonneau, avec la collaboration de Martine Côté, Louise Gauthier, Angèle-Anne Brouillette et Mircea Vultur (2002) *Jeunes et fécondité : les facteurs en causes. Revue de la littérature et synthèse critique*, Québec, INRS-UCS, Rapport remis au ministère de la Famille et de l'Enfance, Gouvernement du Québec.
- Lemieux, Denise (1996), « Le lien parent-enfant en mutation : contextes, rôles parentaux et représentations de l'enfant », dans Renée Dandurand, Roch Hurtubise et Céline LeBourdais (dir.), *Enfances. Perspectives sociales et pluriculturelles*, Sainte-Foy, Éditions de l'IQRC, p. 219-236.
- Molgat, Marc (2003), *Cohabitation, décohabitation, mise en couple et parentalité. L'insertion sociale des jeunes non diplômés du secondaire*, communication présentée au Congrès de l'ACFAS, Rimouski, le 20 mai.
- Molgat, Marc (2002), « Leaving home in Québec: Theoretical and social implications of (Im)mobility among youth », *Journal of Youth Studies*, 5, 2, p.135-152.
- Molgat, Marc et Johanne Charbonneau (2003), « Les relations sociales », dans Madeleine Gauthier (dir.), *Regard sur... La jeunesse au Québec*, Québec, IQRC – Presses de l'Université Laval, collection Regards sur la jeunesse du monde, p. 73-90.
- Molgat, Marc et Emmanuelle Maunaye (2003), « L'acquisition de l'autonomie : enjeux et limites du rapport entre les jeunes et leurs parents », dans *Les jeunes adultes et leurs parents. Autonomie, liens familiaux et modes de vie*, Québec, IQRC – Presses de l'Université Laval, collection Culture et société, p. 1-25.
- Nicole-Drancourt, Chantal et Laurence Roulleau-Berger (1995), *L'insertion des jeunes en France*, Paris, Presses universitaires de France, collection Que sais-je ?

## 5. LE RAPPORT AU TRAVAIL ET LA REPRÉSENTATION DE L'INSERTION

Le chapitre qui suit porte sur le « rapport au travail » des jeunes qui ont quitté les études avant l'obtention du diplôme postulé. L'expression, on le sait, correspond à une notion sociologique née de l'idée que le travail — c'est-à-dire l'activité physique et intellectuelle destinée à produire des « biens » et des « services » sous différentes formes — représente la pierre angulaire de la vie sociale et, par conséquent, l'activité par excellence pour rendre raison de la société. La notion de « rapport au travail » a surgi par la suite pour désigner plus largement les « attitudes » à l'égard de cette activité, attitudes traduites en termes d'attentes, de valeurs, de représentations, de statuts et de droits et sur la base desquels naît l'identité personnelle et collective.

Cela étant, la sociologie a vu naître la distinction entre les notions « instrumentale » et « expressive » pour qualifier le travail en rapport avec les attitudes et les valeurs adoptées par les individus à son égard. En effet, le travail acquiert une couleur instrumentale lorsqu'il s'aligne, dans l'esprit de qui l'exerce, sur une activité qui correspond à un moyen par rapport à une fin. En ce qui concerne la qualité expressive du travail, elle s'affiche quand son exercice s'élargit à des valeurs, voire à des symboles d'accomplissement personnel et d'identité.

La notion sociologique de « rapport au travail » lie l'activité de travailler et la signification qu'on lui confère sous la forme de la « satisfaction » née des « avantages matériels » que procure le travail ou de l'« accomplissement personnel » éprouvé par son intermédiaire.

La sécurité d'emploi, le salaire, la qualité des horaires, les promotions et la « bonne ambiance » donnent corps aux avantages de nature matérielle. L'accomplissement personnel, quant à lui, prend les couleurs de la « réussite » et affermit le sentiment d'être utile, d'avoir des responsabilités, d'utiliser ses capacités, de prendre des initiatives et le plaisir de « rencontrer des gens » qui, par le contact, enrichissent l'estime de soi (Galland, 2001).

Or, on l'a démontré ailleurs (Gendron et Hamel, 2003), cette opposition entre action instrumentale et activité expressive du travail est purement théorique. En effet, il semble que, dans les faits, concevoir cette action en tant que moyen par rapport à une fin peut fort bien correspondre à une valeur, laquelle est d'ailleurs monnaie courante aujourd'hui. Le travail axé sur le salaire et les promotions peut, par exemple, représenter l'accomplissement en matière de réussite et d'enrichissement personnel. Force est donc de noter que la distinction établie de cette manière n'a de valeur que pour des fins analytiques.

Dans cette perspective, la notion de rapport au travail est de nos jours l'objet de vifs débats à la lumière desquels on cherche à la nuancer, sinon à s'en soustraire au profit d'une autre. Serge Paugam, par exemple, propose de distinguer le « rapport au travail » du « rapport à l'emploi ». Le premier terme « s'inscrit dans la logique productive de la société industrielle en faisant de chaque individu un producteur potentiel qui acquiert son identité par le principe de la complémentarité des fonctions » (Paugam, 2000 : 17). Quant au second, le rapport à l'emploi, il s'aligne sur « la logique protectrice de l'État-providence qui assure des droits sociaux aux citoyens en fonction de leur contribution à l'activité productive, mais aussi en fonction du principe de citoyenneté » (idem). Selon cet auteur, « dans une société où les pouvoirs publics régulent et hiérarchisent les statuts sociaux, la stabilité de l'emploi est ce qui garantit à l'individu le bien-être, la sécurité sociale, la possibilité de prévoir l'avenir avec sérénité » (idem). Il a soin de noter que « les nouvelles formes de l'intégration professionnelle sont à analyser non seulement en fonction de l'une ou de l'autre de ces deux dimensions, mais bien à partir de leur croisement » (idem).

À notre sens, si tant est qu'on évite de réduire les « pouvoirs publics » à l'État et à sa fonction proprement politique pour les envisager de préférence à l'échelle d'instances sociales, telles l'école et l'entreprise, l'intégration professionnelle s'appuie sur les expériences, les motivations et les visions des individus à l'égard des études, du diplôme, du marché du travail, de l'autonomie personnelle, de la famille, bref du projet de vie mis à leur programme. En d'autres termes, travailler correspond à une expérience qui mobilise toutes les ressources et les capacités dont est doté l'individu et qui dans son esprit forme la sécurité ontologique qu'Anthony Giddens conçoit comme « la confiance des êtres humains dans la continuité de leur propre identité et dans la constance des environnements d'actions sociaux et matériels » (Giddens, 1994 : 98).

Le travail se combine donc en vérité avec l'emploi et, à l'instar de Paugam, on les distingue pour les besoins de l'analyse en cherchant sur cette base à les croiser. Dans cette voie, on tentera d'analyser le rapport au travail des jeunes sortis de l'école secondaire et du cégep en 1996-1997 sans avoir terminé leur programme d'études en s'appuyant sur la description de leur expérience ainsi que de leur projet de vie à l'œuvre dans leurs propos au sujet des études, des titres scolaires, du marché du travail, de la vie en entreprise et de l'avenir. Ce portrait traduit en creux les valeurs sous-jacentes à l'un et l'autre des aspects qui teintent leur « rapport au travail ». La sécurité ontologique naît en théorie de l'adéquation entre ces valeurs et l'expérience assumée par les individus et que ces derniers expriment sous forme de « satisfaction liée aux avantages matériels », d'« accomplissement personnel » et plus largement, pour reprendre les termes de Paugam, du bien-être et de « la possibilité de prévoir l'avenir avec sérénité ».

Dans une optique sociologique, le rapport que nouent les individus au travail outrepassé par conséquent l'emploi et les murs de l'entreprise et s'étend à leurs qualités personnelles issues de l'origine sociale, de l'âge et du sexe. L'analyse qui suit est conduite dans cette voie.

### 5.1 Quand les enfants sont moins scolarisés que leurs parents

La conception que l'on a du travail s'enracine dans les titres scolaires qu'un individu détient et qu'il peut afficher le moment venu afin de faire valoir ses qualifications et compétences. Que signifie le diplôme sous cet angle chez les jeunes qui en sont dépourvus? Cette question a pour toile de fond le phénomène nouveau des parents plus scolarisés que leurs enfants, contrairement à l'époque où les enfants non diplômés suivaient les traces de leurs parents dans l'optique des thèses de la reproduction (Bourdieu et Passeron, 1970; Baudelot et Establet, 2000).

Sans surprise, on note que les répondants du secondaire sont en plus grand nombre issus de parents dépourvus de diplômes. On est fondé à penser, avec la prudence de mise, que les études n'occupent pas le haut du pavé dans la famille, sans que celle-ci soit marquée par la pauvreté ni ne soit en rupture de ban avec l'école. Toutefois, des parents ont résolu de se citer en exemple afin d'appuyer la décision de leur progéniture de mettre fin à leurs études secondaires comme en fait foi cette déclaration : « Mon père m'a dit : "Regarde, là, j'ai même pas mon secondaire 5, moi hein!" » (23:SGM1Q).

La formule selon laquelle le « diplôme, ce n'est pas important » se trouve dans la bouche des répondants du collégial sans doute parce que, paradoxalement, ils détiennent le diplôme d'études secondaires. Les répondants du secondaire, quant à eux, jouent de nuances sur le sujet. Une minorité associe avec quelque dédain le diplôme à un simple « papier », dont ils s'interdisent toutefois d'évaluer l'importance tout en reconnaissant qu'il est socialement « utile », mais non à leur échelle. D'autres, quelques années après avoir quitté les études, avouent prendre conscience des conséquences néfastes de ne pas avoir de diplôme en main : « Aujourd'hui je suis bien plus conscient, si je pouvais remonter en arrière, je terminerais mes études sur-le-champ. » (37:SGM1M). Un autre renchérit en mentionnant avec regret :

Si j'avais à refaire ma vie [mon cheminement] il y aurait beaucoup de choses que je changerais et je resterais à l'école parce que [...] juste le fait d'avoir un diplôme c'est important. Quand tu te présentes devant un patron pour te trouver une job, même s'il n'exige pas un secondaire 5, mais qu'il te demande si t'as un diplôme ou non, si tu réponds non, il va te regarder comme quelqu'un qui entreprend des choses qu'il ne finit pas. Ce n'est pas nécessairement la question que tu es capable ou pas capable de le faire [de compétences] c'est juste qu'il veut voir le diplôme. (35-SGM1M)

L'ascension professionnelle s'est butée pour d'autres à cette négligence quand ils ont voulu changer de cap. Faute d'un diplôme en poche, l'horizon se borne non seulement à un emploi peu valorisant, mais en outre à une « vie » perçue comme une voie de garage. Le diplôme correspond à la clé du succès dans l'esprit de plusieurs en leur apparaissant comme le levier par excellence de la mobilité professionnelle et sociale.

Le diplôme est jugé utile mais non nécessaire pour des répondants qui, après une traversée du désert sous le signe de l'échec, revendiquent « l'expérience de vie » propre à remédier à l'absence de diplôme qui les a relégués dans des emplois au bas de l'échelle, mais qu'ils ont tendance à surévaluer. La jeune femme qui se pique d'être professeur sans avoir le diplôme requis ne tarde pas à admettre qu'en réalité elle prend soin d'un groupe de jeunes déficients mentaux à titre de surveillante. Elle se targue pourtant de ce fait :

Oui j'ai réussi à avoir des emplois, à travailler dans un domaine sans avoir les diplômes requis et j'étais souvent le petit mouton noir qui n'avait pas de diplôme. Quand tu as de la volonté et de l'expérience de vie, le diplôme ce n'est pas si important. (59:CTF2M)

Il en est autrement chez les répondants dont les parents sont titulaires de diplômes universitaires. Ils détiennent un diplôme d'études secondaires sans avoir complété leur programme collégial. Sans nul doute, les études ont quelque importance à leurs yeux et, pour cette raison, ils sont fiers de leur diplôme d'études secondaires. Nombreux sont ceux qui ont mordu la poussière au cégep et qui, par conséquent, se complaisent à décrier la formation collégiale et l'attestation qui la certifie. Amers ou déçus, c'est selon, ils choisissent soit de mettre fin à leurs études, soit d'entrer à l'université en faisant fi de la filière normale au nom de la perte de temps que représente à leurs yeux le cégep. De part et d'autre, les propos visent à illustrer la futilité de la formation collégiale et le manque de compétence que concède le cégep :

Même si j'étais allé au cégep, au point où j'en suis en ce moment, je ne serais pas plus avancé [...] il aurait fallu que j'aille à l'université pour avoir un grade de plus que ce que j'ai en ce moment. (9:CTM10)

Les répondants du secondaire et du collégial avouent ne pas viser ni vouloir un emploi qui les obligerait à montrer patte blanche. Ils se contentent de travailler à hauteur de leur formation sans retirer les bénéfices du diplôme qui auraient pu la chapeauter. Le scepticisme à l'égard de la valeur du diplôme est de mise chez les répondants du collégial par rapport à ceux qui ont quitté l'école secondaire. Ils subodorent qu'aucun de leurs éventuels employeurs n'exigera d'eux d'étaler le diplôme d'études collégiales qui leur manque, comme cela a été le cas jusqu'à présent. Selon eux, le diplôme d'études

secondaires a la cote dans le marché du travail. Voilà pourquoi ils incriminent leur brève incursion au cégep avec l'impression d'avoir été bernés.

## 5.2 L'origine sociale des répondants

Sur cette base, il convient de jeter un regard sur la conception du travail des jeunes interviewés à la lumière de leur origine sociale vue sous l'angle de la scolarité et de l'emploi actuel des parents. L'analyse prend ici du relief en ciblant ceux dont les deux parents ont fréquenté l'université. Naguère la sociologie s'est employée à lier la faible scolarisation des enfants à celle de leurs parents, mais cette explication tourne court dans le cas où des enfants sont moins scolarisés que leurs père et mère.

Le travail est loin de correspondre chez ces derniers à une passion quand ils sont invités à s'exprimer sur le sujet. Ils sont continuellement enclins à relever les points faibles de leur emploi et à les monter en épingle pour témoigner de leur insatisfaction à son égard. Les avantages matériels sont jugés insuffisants et la réalisation de soi vouée à l'échec. Leur vision se teinte de fatalisme : « Ah ! Je pense que ça ne m'arrivera jamais de travailler parce que j'aime ma job. C'est parce que j'ai besoin d'argent. » (9-CTM10). Seul l'argent compte pour acquérir les biens de luxe auxquels ils sont habitués par le fait que, selon toute vraisemblance, leurs parents, universitaires, occupent tous deux des emplois de très haut niveau et en tirent des dividendes sur le plan financier.

Dans ces conditions, le travail fait office de gagne-pain, l'expression revient comme un leitmotiv dans leur bouche. Ils s'identifient rarement à leur emploi et, par conséquent, sont prompts à le quitter pour un autre à condition de ne pas se voir confrontés à une période creuse. Ce régime leur permet de se dédouaner : ils apprécient rarement leur emploi, mais en revanche être au travail n'est pas un fardeau. Nombre d'entre eux évoquent leur emploi sans véritable état d'âme et ajoutent en guise de justification : «...pourvu que je travaille » (39:CRM2M). Les responsabilités et les obligations de tout ordre qui viennent avec l'âge les poussent encore davantage à travailler pour l'argent sans attacher de l'intérêt et de l'importance à l'emploi du moment.

Cette attitude face au travail s'explique en toute hypothèse par le fait que, sur le plan de l'emploi, ils peuvent difficilement rivaliser à armes égales avec leurs parents qui, eux, arborent des études universitaires (8 répondants) qui font miroiter leur carrière et leur personnalité. Sous ce chef pointe un singulier paradoxe quand certains de nos interlocuteurs, pour qui le travail ne rime à rien qui vaille, confessent :

Parfois je voudrais retourner à l'école puis tout ça [obtenir des qualifications], mais en vieillissant on a de plus en plus besoin d'argent, on reste là [conserve son emploi] sans le vouloir et on en vient à accepter d'être là [...] si je gagnais un montant [à la loterie] je resterais peut-être à ma job

parce qu'en vieillissant on réalise par soi-même qu'on est bien malgré tout.  
(98:SPM1Q)

À ce stade, il vaut la peine d'envisager par contraste les répondants dont les parents ne détiennent aucun diplôme (10 répondants). La sociologie foisonne d'études sur la mobilité sociale qui tendent à établir une corrélation directe afin d'expliquer ce cas de figure. Sans chercher à retracer « les causes » de l'inaptitude à montrer patte blanche en la matière, on est forcé de constater que seuls ces répondants se targuent d'affirmer que « le diplôme, ce n'est pas vraiment important » (36:SPM1M) en ayant soin de noter « que si on veut devenir professeur, ça prend des études, c'est normal, mais pour faire un métier manuel, un diplôme, ce n'est pas vraiment important [par rapport à mon attestation de métiers] » (36:SPM1M).

Ils font néanmoins preuve de lucidité en constatant sans regret qu'ils se sont heurtés à des portes closes faute de pouvoir présenter des attestations. Ils reconnaissent du même souffle qu'il leur est impossible de faire marche arrière en envisageant d'autres avenues au risque de perdre les maigres gains acquis par l'ancienneté dans l'emploi :

Me trouver un autre emploi, non, pas vraiment, parce que je ne penserais pas me trouver quelque chose d'aussi payant avec la scolarité que j'ai, j'ai pas grand-chose. Lâcher ça pour me trouver quelque chose de moins payant, perdre les semaines de vacances que j'ai, l'ancienneté puis tout ça, ça serait comme reculer, ça ne vaudrait pas la peine. (50:SPF1M)

Rares sont les répondants qui, dans ces conditions, manifestent leur intention de retourner sur les bancs de l'école, car cela signifierait revenir à la case départ et risquer de mordre à nouveau la poussière.

Ils ont plutôt tendance à se conformer à une espèce d'éthique du travail et à l'exalter afin de reléguer au second plan les crédits qui leur font défaut. Le crédo en vertu duquel « travailler c'est important si tu ne veux pas être sur le bien-être social » (79:SGF2Q) teinte à maintes occasions la description qu'ils font de leur situation qui, sous cet angle, ne leur semble pas vouée à l'impasse. L'emploi stable et syndiqué, bien que relégué au bas de l'échelle, devient source de fierté. Les syndicats ont d'ailleurs la cote chez ces répondants alors que l'idée de défendre collectivement des intérêts et des droits brille par son absence dans les propos de leurs vis-à-vis. L'importance et le rôle des syndicats s'expliquent selon toute vraisemblance par les relents de la « culture ouvrière » en bonne santé chez les enfants qui suivent les traces de leurs parents. Toutefois, les études récentes sur le sujet (Beaud et Pialoux, 1999; Gauthier, 1998; Quéniart et Jacques, 2004), montrent que les jeunes font preuve de velléités, de rejet à l'égard des syndicats qu'ils associent à une instance d'un autre âge.

### 5.3 Le travail selon l'âge

Il semble utile d'envisager la conception du travail selon l'âge des répondants. L'analyse révèle que les interviewés du secondaire, forcément assez jeunes, sont centrés sur l'argent et plus largement sur les avantages matériels que procure le travail. Ils sont nombreux, les 20-21 ans, à affirmer que l'argent donne sa couleur au travail : « L'argent c'est la grosse priorité [avant le travail]. Si je n'avais pas d'argent, je n'aurais pas mon char, je ne pourrais pas m'habiller, je ne pourrais pas manger. » (16:SGM2O). Leurs propos s'expliquent sans nul doute par le fait que, peu nantis, les répondants du secondaire ne conçoivent le travail que sous l'aspect de ces avantages matériels représentés par l'argent.

Inversement, l'argent perd son aura chez ceux du collégial pour qui l'accomplissement personnel né du travail prend le pas sur les avantages matériels que traduit notamment le salaire. Ces répondants, plus avancés en âge, tendent à subordonner le salaire à la possibilité de se réaliser par le moyen du travail.

L'effet provoqué par l'âge se manifeste quand certains de nos interlocuteurs n'hésitent pas à reconnaître que si l'argent avait la première importance dans l'emploi qu'ils occupaient après avoir quitté l'école, le travail aujourd'hui doit être, au premier chef, source de réalisation et de fierté :

Il y a deux périodes dans mon travail. Au début c'était l'argent, oui. J'avais un bon salaire finalement [...] pis là [maintenant] ce qui est «le fun», c'est l'équipe avec laquelle je travaille. Même si c'est parfois stressant, moi ce que j'aime de notre équipe, c'est qu'on est capable de faire des blagues et de bien faire notre travail, puis tout le monde s'entend bien et je réalise que j'aime travailler avec la technologie. (11:CTM2O)

Tout compte fait, on note que l'effet d'âge, nonobstant le niveau d'étude, s'exprime en une équation selon laquelle l'importance de l'argent est inversement proportionnelle à l'âge. En corollaire, l'âge trahit un renversement dans l'échelle des valeurs par rapport au travail. L'accomplissement personnel prend le pas sur les avantages matériels au fur et à mesure que les répondants avancent en âge.

Faute de pouvoir saisir exactement l'effet d'âge en comparant les répondants du secondaire et du collégial, on peut envisager cet effet sur le plan analytique en ciblant les répondants d'un même niveau d'étude et en les comparant selon l'âge. L'analyse s'attache à cet égard aux répondants du collégial technique, pour la raison qu'inscrits dans la filière professionnelle, ils s'orientent vers une formation qui leur procure les compétences pratiques en relation directe avec l'emploi auquel ils se destinent. Chez ces répondants plus jeunes, l'argent prime à tous égards. Le choix de l'emploi se subordonne

au salaire versé. L'étudiante en technique administrative avec concentration « finances » n'hésite pas à bifurquer vers un autre domaine qui la conduit à être « préposée au bénéficiaire » dans un hôpital après une formation d'appoint, parce que, selon ses mots : « dans les hôpitaux, il y a le salaire » (76:CTF2Q).

Ils font fi de la loyauté envers leur employeur quand on leur fait miroiter des sommes supérieures au salaire que leur verse l'entreprise à laquelle ils sont liés depuis des années. « C'est important pour moi [de changer d'employeur] à cause de l'argent! Tout le temps que j'étais chez IGA, même si j'ai fait quatre ans à cet endroit, je me disais tout le temps que je ne finirais pas mes jours là. (90:CTF1Q) » Du même élan, ils s'empressent de répondre à la question : « Quelle valeur a l'entreprise pour toi? » par « N'importe quelle entreprise, ça n'a pas d'importance [...] moi, personnellement, j'accorde de l'importance à l'argent, puis ensuite au prestige [de l'emploi] » (90:CTF1Q).

En prenant de l'âge, les répondants du collégial inscrits dans la filière technique tendent à reléguer l'argent au second plan. Le travail, dans leur esprit, correspond d'emblée à la fierté et au sentiment de se réaliser. Être utile et avoir des responsabilités sont des qualités que l'on recherche à cet âge dans le travail, bien qu'elles soient associées à l'argent. Dans l'esprit de nos interlocuteurs, le travail trouve son éclat quand il donne ce sentiment d'accomplissement personnel qu'on cherche néanmoins à traduire en termes monétaires. Le travail « c'est quelque chose qui apporte un peu de considération, des responsabilités, puis l'argent qui vient avec » (56:CTM1M). Si au début l'argent tend à mesurer les qualités concédées au travail, il prend d'autres couleurs lorsque le non-diplômé avance en âge.

En effet, certains répondants constatent eux-mêmes la différence en notant qu'au début de leur vie professionnelle seul l'argent comptait alors qu'aujourd'hui, l'expérience professionnelle aidant, ils cherchent à concevoir le travail autrement que sur le plan monétaire.

#### **5.4 Le genre fait-il la différence?**

Le genre fait-il la différence dans la conception que les répondants entretiennent à l'égard du travail? À ce sujet, l'analyse des répondants du secondaire général se révèle l'entrée en la matière idéale par le fait qu'ayant quitté l'école sans la moindre compétence pratique, ils sont les moins bien qualifiés pour s'insérer dans le marché du travail. Par conséquent, ces répondants, hommes et femmes, traduisent le rapport au travail sans que n'interfère la conception du travail induite par l'apprentissage d'un quelconque métier auquel ils se seraient assimilés de par leur formation. S'il y a

différence à cet égard entre les deux sexes, elle devrait apparaître sans ambiguïté en comparant ces deux groupes de répondants.

Il ressort de l'analyse que les femmes sont enclines à accepter *illico* l'emploi non qualifié que leur offre le marché du travail. Elles vont s'y résoudre immédiatement après avoir quitté l'école en prenant conscience des cartes qu'elles ont en main. En toute hypothèse, on peut supposer ici qu'elles font preuve de la lucidité qui, on le verra plus loin, fait défaut aux jeunes hommes. Le travail s'axe en conséquence chez elles sur les avantages matériels qu'incarnent le salaire et la qualité de l'horaire. Un certain nombre affirment que le travail leur procure peu de satisfaction et aucun sentiment de se réaliser. De ce fait, diminuer le nombre d'heures de travail, voire rester à la maison pour s'occuper des enfants, figure à leur programme tout en laissant poindre un dilemme. En effet, leur volonté d'être indépendante les contraint à travailler au bas de l'échelle salariale et sociale. Dans ces conditions, le retour à l'école figure à l'ordre du jour à la condition qu'elles puissent, entre autres, compter sur le revenu du conjoint. Il reste à savoir si cette éventualité demeurera à l'état de vœu pieux.

Quant aux jeunes hommes, malgré leurs maigres attestations, ils cherchent par tous les moyens à se voir attribuer des responsabilités, à se sentir utile et à jouir d'un sentiment de réussite grâce au travail qui leur échoit après avoir mis fin à leurs études. Ils n'hésitent pas à utiliser des formules telles « je veux faire ce que j'aime dans la vie » pour qualifier l'emploi auquel ils aspirent : « Le travail c'est capital [...] je suis content parce que c'est un job que j'aime, donc je n'ai pas pris n'importe quoi. Il me fallait quelque chose [un emploi] que j'aimais. » (62:SGM1M). Le prix à payer pour atteindre ce but sera soit de faire faux bond à ses éventuels employeurs, soit de créer sa propre entreprise. Ils tendent à afficher une assurance à cet égard qui, on l'a noté, manquait aux femmes. Toutefois, elle tourne court face à l'obligation de travailler pour gagner de l'argent. Si le travail n'est pas envisagé sur ce plan — celui du travail « pour être dans la *game* » et pour « exister dans la société » — il faut de toute façon en avoir un et, par conséquent, travailler sans pouvoir s'accomplir personnellement devient parfois inévitable. Le manque de scolarisation se fait alors sentir avec acuité sans nécessairement entraîner un retour sur les bancs de l'école. Les hommes préfèrent miser sur les occasions qui vont s'offrir à eux dans l'orbite du travail. De ce fait, le travail, contrairement aux femmes, tient lieu de centre de gravité chez les hommes. La vie de couple, la famille et les projets d'avenir lui sont subordonnés d'office comme en fait foi cette affirmation : « Le [travail et la famille], c'est très important pour moi, mais si j'avais à faire un choix, j'irais vers le travail. » (60:SGM1M). Si d'aventure certains avancent un autre ordre de priorité, leurs propos trahissent le contraire en sous-tendant le constat qu'ils allouent la majeure partie de leur temps au travail.

Sur ce plan, celui de la conciliation du travail avec les autres aspects de la vie des répondants, il est juste de cibler au premier chef les répondants du collégial technique puisque ces derniers, engagés dans des filières professionnelles, sont en principe appelés à s'intéresser au travail dans un avenir rapproché. De cette analyse ressort la volonté chez quelques femmes de combiner le travail avec la famille en prenant à leur charge la responsabilité à l'égard des enfants. Cette volonté s'évapore rapidement dans le fil de leurs propos qui font voir qu'en définitive, le travail, à cause du temps et de l'énergie qu'il exige, donne le pion à la famille, aux loisirs et aux projets de tout autre ordre qu'économique.

Les réponses recueillies de la bouche des hommes placent le travail au premier rang, mais à la différence des femmes, ils parviennent difficilement à le combiner aux autres activités et projets qui donnent du relief à la vie. L'amour, la vie en couple, la famille et les loisirs sont jugés importants, mais lorsqu'on les envisage sur le plan pratique, ils sont maintes fois laissés en friche en raison de leur vulnérabilité dans le marché du travail. L'amour, par exemple, doit être au diapason du travail, jamais l'inverse comme le déclare éloquentement l'un de nos interlocuteurs en répondant à la question « Ta vie amoureuse a-t-elle déjà interféré avec tes motivations professionnelles? » : « Ce ne sont pas elles [mes copines] qui décident de ce que je fais [dans ma vie professionnelle]. » (12:CTM2O).

Il en va de même pour l'emploi du temps. Les hommes sont plus enclins que les femmes à reconnaître que si la vie amoureuse, la famille ou les loisirs ont leur prédilection, le travail leur donne tout de même le pion sur cette base. Selon un de nos interlocuteurs, les loisirs devraient occuper le premier rang, mais « en fait de temps alloué, le plus gros pourcentage va au travail » (64:CTM2M). Ils font preuve de lucidité à cet égard en prenant acte que leurs valeurs ne se conforment pas à la réalité.

La famille est davantage perçue comme une entrave dans l'esprit des hommes. Pour certains d'entre eux, elle fait barrage à l'avancement dans la carrière, aux promotions et aux hautes responsabilités qui, assez bizarrement, sont loin d'être au menu de leur emploi. Toutefois, d'autres affirment avoir refusé un emploi pour placer la priorité sur la famille : « J'ai été pressenti pour travailler à North Bay, puis en Californie, mais je n'ai pas accepté parce que j'ai ma femme. Nous voulons avoir des enfants... je ne voulais pas les laisser seuls. » (36:SPM1M). Dans cette perspective, le travail ancré sur des bases solides est conçu comme le prélude et le tremplin de la vie en couple, de la formation de la famille et des projets d'avenir qui figurent à leur programme.

## 5.5 Le travail est-il affaire d'argent?

Sur le plan analytique, le salaire fait ici office d'indicateur des qualités que recèle le travail et des attitudes manifestées à son égard. Les répondants du secondaire dont les salaires hebdomadaires sont inférieurs à 200 \$ travaillent à temps partiel et un autre démarre une entreprise en musique. Quelques-uns sont en chômage et semblent avoir donné le revenu provenant de cette source plutôt que celui du dernier emploi. Ils seront d'abord considérés sous cet angle. Le travail se teinte pour eux des couleurs de la monotonie et de la routine. L'aspect routinier de l'emploi fait rapidement surface. Quelques semaines après avoir été recrutés, leurs détenteurs découvrent qu'ils devront s'astreindre à des tâches répétitives qui ne requièrent pour ainsi dire aucune qualification. Dans ces conditions, le travail devient, d'une part, source de rétribution, c'est-à-dire un moyen de gagner de l'argent sans nulle autre motivation, ou, d'autre part, se révèle riche « d'expériences » propres à compenser le bas salaire offert pour le réaliser et les qualifications que l'école n'a pu leur octroyer.

En contrepartie, les répondants qui gagnent plus de 500 \$ par semaine tendent à associer le travail à l'accomplissement personnel que traduit dans leurs termes la « reconnaissance de l'effort », le fait de « relever des défis » et de « sentir qu'on est apprécié » de l'employeur et aussi des proches collègues. Le travail qui génère un revenu de ce niveau semble alors source de confort et moyen d'ascension sociale qu'on se plaît à afficher de façon assez ostentatoire. Le prix à payer est toutefois d'être « écrasé par le travail » puisque ce dernier s'infiltré dans les moments libres et le temps consacré à la famille qu'on sacrifie pour obtenir ce revenu. Cet empiètement est souvent vu comme une rude épreuve, normale dans les circonstances, faute d'avoir les atouts nécessaires, mais qui sera récompensée dans l'avenir par « un job où on ne compte pas les heures », ainsi que l'affirme ce répondant qui espère avoir un tel emploi lorsqu'il aura complété les études qu'il compte faire (37:SGM1M).

Les répondants du collégial sont d'abord peu nombreux à gagner des revenus sous la barre des 200 \$, un jeune au chômage en sevrage de drogue et une boursière du programme Jeunes volontaires. La situation concerne des jeunes orientés vers des domaines artistiques réputés difficiles tant sur le plan de l'exercice du métier que de la rémunération, en l'occurrence la carrière de poète. Ils sont forcés dans les circonstances de travailler dans d'autres secteurs qu'on cherche à aligner comme ici : écrire et être guide chargée d'interpréter la signification d'objets sacrés lors de visites organisées dans un sanctuaire. Ces activités rétribuées s'accomplissent en pensée sous le mode d'une distinction nette entre l'occupation et le travail. Dans leur esprit, l'occupation correspond à des tâches axées sur l'argent tandis que le travail, pour sa part,

[...] déborde justement le côté monétaire et est vraiment quelque chose qui mobilise tout ton être, ton intérêt, quelque chose qui te fait vibrer intérieurement, pour ne pas dire spirituellement. Tu mobilises ton talent, ce qui fait que tu apportes quelque chose au monde. (99:CTF1Q)

Dans cette perspective et sur la base du bagage intellectuel et scolaire mis de l'avant, on se fait fort de décrire la conception du travail en vigueur dans la société pour le motif que celle-ci impose :

[...] la notion de devoir faire ce qu'on n'aime pas alors que le [travail] doit être tout le contraire. Il faut foncer dans ce que l'on aime, puis c'est là qu'on a des résultats. J'ai voulu faire comme on me disait de faire et mettre trop d'eau dans mon vin, j'ai connu des échecs scolaires et des échecs au travail. Depuis, je fais ce que j'aime et j'ai du succès. (99:CTF1Q)

Il n'est guère surprenant de constater que les salaires de 500 \$ et plus sont versés à des répondants du collégial. Leur âge et les qualifications qu'ils affichent, bien que celles-ci ne soient pas certifiées par un diplôme, expliquent sans nul doute le montant de leurs salaires. Il appert toutefois que ce montant, en apparence élevé, se révèle dans bien des cas le fruit de plus d'un emploi qu'ils doivent se résoudre à combiner. Il leur faut consentir à cette obligation pour obtenir l'argent qui, dans les faits, fait office de valeur primordiale. Car surgit ici un paradoxe notable selon lequel plusieurs affirment que la famille se place au premier rang par rapport au travail alors qu'en réalité ce dernier les accapare au point d'éclipser la vie familiale et sociale. Les plus lucides d'entre eux prennent acte de ce paradoxe en confessant que le double emploi est temporaire et que bientôt ce régime de travail devrait raisonnablement décroître. Toutefois, ce but est vite relégué aux oubliettes tant la motivation à gagner de l'argent se fait irrésistible pour satisfaire les besoins engendrés par un deuxième revenu : « J'ai deux emplois et je mène un bon train de vie, je ne me prive pas. Il est sûr que si j'enlève un job, je vivrais de façon plus normale, mais avec les deux jobs que je possède, je réussis à me gâter outre mesure. » (65:CRF2M).

## **5.6 Le lien avec l'entreprise**

Les couleurs du travail tendent à se nuancer face aux attitudes que les répondants adoptent à l'égard des entreprises. À ce sujet, deux tendances se manifestent : le sentiment d'appartenance et celui du « nomadisme ». Le prestige de l'entreprise combiné à la loyauté qu'elle inspire est à la base de l'identification correspondant au sentiment d'appartenance. Le « sentiment de nomadisme », quant à lui, se traduit inversement par l'indifférence envers la renommée de l'entreprise, sa raison d'être et ses objectifs. Petit à petit, ce sentiment rend caduque l'intention du non-diplômé d'y faire carrière ou d'envisager l'avenir sous sa bannière.

*a. La loyauté envers l'entreprise chez les répondants du secondaire*

Sous cette optique, les répondants du secondaire tendent à afficher un sentiment d'appartenance envers l'entreprise qui tire sa raison d'être de son prestige ou de son rayonnement à l'échelle internationale. La gérante d'un établissement de restauration rapide tire par exemple sa fierté du fait que l'enseigne de la chaîne brille aux quatre coins de la planète. Il en va de même pour la « cosméticienne » qui, sans détenir ce titre, trouve du lustre à son emploi de vendeuse dans une grande surface « parce que c'est une compagnie qui est reconnue partout dans le monde » (33:SGF2M). L'employé d'une usine de pâte à papier se dit fier d'occuper son emploi parce que l'entreprise est chef de file dans le domaine et qu'elle affiche des succès qui rejaillissent sur lui :

On fait de la coupe de papier, c'est la compagnie Domtar. C'est une compagnie qui est la troisième plus grosse papetière nord-américaine. Oui, c'est une fierté de travailler là, plus ça va, plus ils prennent de l'importance, plus ils s'imposent dans leur domaine. (62:SGM1M)

La fierté du rayonnement de l'entreprise apparaît *a contrario* chez un vis-à-vis qui confesse que l'entreprise n'est pas pour lui une source de fierté parce que « je ne travaille pas chez Bombardier. C'est certain que ce n'est pas une entreprise qui est renommée [comme Bombardier]... » (29:SGM1Q).

Ce sentiment d'appartenance fondé sur la réputation de l'entreprise s'affirme donc avec l'âge. Car les plus jeunes répondants du secondaire, âgés de 18 à 21 ans, tendent à l'axer sur les bonnes relations avec leurs supérieurs et leurs collègues, surtout s'ils peuvent traiter à égalité avec ces derniers par le fait qu'ils sont du même âge. Ils sont toutefois prompts à vouloir la quitter, faute de connaître cette bonne ambiance. Dans cette éventualité, ils chercheraient à joindre une grande entreprise qui, dotée de prestige, leur offrirait idéalement l'emploi stable qu'ils convoitent. Un de nos interlocuteurs note à ce propos qu'il aspire à gagner les rangs d'une entreprise décrite dans ses termes comme « genre une grosse compagnie. Quelque chose qui a de l'allure, qui est sûr de ne pas faire faillite, rien de ça [...] Moi, c'est une grosse sécurité que je veux avoir » (60:SGM1M).

Si, parmi les répondants du secondaire, les plus jeunes sont enclins à estimer la stabilité de leur emploi selon la taille et la réputation de l'entreprise, chez leurs aînés les qualités de l'emploi ressortent de l'entreprise elle-même, de son nom, de sa raison sociale et de sa renommée qui sont vecteurs de fierté et d'identité. L'entreprise brille dans leur esprit sans doute parce que, faute de qualifications et de diplôme, son renom se révèle la seule ressource qui donne de l'éclat à leur emploi. À leurs yeux, l'ambiance de travail,

généralement appréciée, tend à se dérober derrière la réputation qu'ils octroient à l'entreprise qui les emploie.

Il faut noter que, chez l'ensemble des répondants du secondaire, le sentiment de nomadisme vient au second plan par rapport au sentiment d'appartenance à l'entreprise. Ils se font nomades quand, à leurs yeux, l'entreprise perd de son éclat et qu'ils peuvent alors claquer la porte pour s'enrôler dans une autre entreprise qui leur fait miroiter des salaires et des avantages matériels en apparence supérieurs. L'argent donne le pion à la réputation de l'entreprise et la loyauté à son égard se base sur les avantages matériels offerts.

Les relations entre collègues se nouent chez les répondants du secondaire sous l'égide de petites et moyennes entreprises maintes fois qualifiées de « familiales ». Un bon nombre d'entre eux évoluent d'ailleurs sous leur toit auprès de parents qui incluent la famille élargie (oncle, tante, cousin, etc.). Dans certains cas, l'entreprise est véritablement affaire de famille par le fait que ces répondants œuvrent à leur compte en compagnie de leurs parents dont ils sont parfois les patrons. Ils recherchent la « bonne ambiance » au travail et, fait à souligner, paraissent accorder beaucoup d'importance aux rapports de cordialité avec leurs supérieurs et à l'opinion que ces derniers forment à leur sujet. Ces bonnes relations alimentent le sentiment d'appartenance envers l'entreprise et se muent en amitiés suffisamment solides pour s'étendre en dehors de son rayon parce que « ça travaille mieux quand tu te connais un peu plus » (17:SGM2O). Toutefois, plus ils avancent en âge, moins l'amitié importe ou alors elle se réduit à des activités sociales organisées par l'entreprise elle-même : célébrations de Noël, compétitions sportives et autres événements de cet ordre.

En règle générale, la satisfaction à l'égard du travail est en phase avec la trajectoire que nos répondants ont à l'esprit et qui pour eux fait pratiquement office de programme. Dans cette vision, ils se perçoivent à la case départ. Si pour le moment ils sont satisfaits de leur travail, cette satisfaction leur semble temporaire puisque dans leur esprit il ne fait aucun doute qu'ils obtiendront un emploi susceptible de combler leurs aspirations. Dans cette perspective, on avoue :

Ce n'est pas que je ne suis pas satisfaite, c'est qu'à long terme je ne me vois pas [dans cet emploi]. Présentement c'est correct, mais à long terme je ne me vois pas faire ça. Alors je me dis, j'ai 25 ans, ce sera bientôt le temps... Il ne faut pas que j'attende d'avoir 35 ans, puis 40 ans [pour changer d'emploi]. (87:SPF1O)

Le prix à payer est, dans plusieurs cas, un emploi que l'on consent à juger « valorisant » — parce qu'il « permet de se réaliser » — mais qui, somme toute, procure un maigre salaire.

*b. Le nomadisme des jeunes cégépiens*

Un net renversement s'observe en la matière chez les répondants du collégial. En effet, contrairement à leurs vis-à-vis du secondaire qui, on vient de le voir, font montre d'un sentiment de fidélité envers leur employeur et tirent gloire de la renommée de leur entreprise, ils sont rares à éprouver loyauté et fierté envers leur employeur. Les répondants du collégial semblent insensibles au rayonnement de l'entreprise qui les emploie, fut-il international, et ils se contentent de l'évoquer sans émotion. Ils ne ressentent à ce sujet aucun attachement particulier envers elle, en imputant ce sentiment au fait qu'ils « ne sont plus jeunes ». À la question « L'entreprise pour laquelle tu travailles est-elle source de fierté? », ils aiment répondre par « non, mais quand j'étais plus jeune, ça avait de l'importance » (34:CRM2M). L'âge influe donc sensiblement sur la question, principalement chez les plus jeunes parmi les répondants du collégial. Ces derniers consentent à avouer leur attachement à leur employeur qui peut prendre le visage d'une entreprise ou de la fonction publique (État, municipalité, services sociaux, etc.) fermée d'office aux individus inaptes à produire leur diplôme d'études secondaires.

Le sentiment d'appartenance s'érode avec le temps. Après quelques mois de service, la fierté et la loyauté à l'égard de l'entreprise tendent à se résorber et finalement à disparaître. Cette indifférence naît et se développe rapidement si l'entreprise défend des valeurs auxquelles le jeune demeure étranger et si elle lui offre un emploi qui ne correspond ni à la formation qu'il a reçue ni à ses aspirations professionnelles et personnelles. Cependant, nos interlocuteurs expriment ici quelques nuances : « si je me trouve un peu au niveau des valeurs ou de ce que l'entreprise fait, oui [l'identification] c'est important » (42:CTF1M), déclare l'un d'eux tandis qu'un autre avoue dans la même veine « ... cela me laisse assez indifférent quand ce n'est pas l'emploi que je recherche vraiment » (43:CRM2M).

Fait étrange, le faible sentiment d'appartenance entraîne peu ou prou le nomadisme dans les rangs des répondants du cégep. Ceux-ci prennent racine dans les entreprises sans toutefois épouser leurs objectifs, ni tirer vanité de la renommée dont elles jouissent. Invitée à se prononcer sur la fierté qu'elle tire à travailler dans la fonction publique, la jeune fonctionnaire s'empresse de nuancer « Je ne suis pas fière de travailler au gouvernement, mais de travailler tout court [...] le fait que je travaille, pour moi, c'est une fierté. Là où je travaille, cela n'a pas d'importance. » (3:CRF2O). Ils sont, d'autre part, peu enclins à quitter leur emploi de leur propre chef. Ils y sont ordinairement forcés et, dans les circonstances, vites résolus à se tourner vers un autre employeur.

Ce paradoxe apparent s'éclaire si l'on veut bien noter que l'emploi individuel se révèle être la source et le tremplin des qualités attribuées au travail dont l'importance tend à

éclipser l'entreprise qui ne représente plus qu'un terrain d'exercice. Ils sont nombreux, les interviewés du niveau collégial, à associer les qualités du travail à leur personne, à leurs compétences individuelles, au cheminement et au bagage professionnels qui leur sont propres sans que le diplôme leur donne de l'éclat. La nature profondément individuelle des qualités du travail est ainsi source de fierté et tend à compenser, pour eux, l'absence de diplôme. Ils s'emploient sous ce rapport à mettre en exergue leurs capacités et leurs compétences personnelles qui, à ce point évidentes, n'ont à leur avis nul besoin d'être certifiées ni d'être associées à l'entreprise qui les emploie. La satisfaction au travail chez ces répondants prend donc forme si les compétences dont ils se targuent sont reconnues à leur juste mérite et récompensées en termes de reconnaissance personnelle.

Leur fierté s'exprime dans cette voie par le fait qu'ils ont su défier l'ordre des choses en s'insérant, par exemple dans de « grandes entreprises », sinon la fonction publique sans avoir de diplôme, mais en s'appuyant sur des compétences propres qui leur ont permis de tirer leur épingle du jeu. Un interlocuteur dépourvu de diplôme collégial, mais au service de la fonction publique fédérale se plaît ainsi à noter : « Travailler pour Revenu Canada c'est une source de fierté pour moi, par rapport à ce que j'ai comme diplôme [...] c'est étonnant que j'aie réussi à me rendre [dans la fonction publique] si on considère là où j'étais avant. » (56:CTM1M).

Les relations entre collègues traduisent en théorie le sentiment d'appartenance à l'entreprise et la fierté qu'on affiche à son égard. La bonne opinion des vis-à-vis et des supérieurs entre en ligne de compte surtout si elle souligne les compétences personnelles. L'interaction avec les autres sous l'égide de l'entreprise débouche rarement sur l'amitié ou sur une collégialité susceptible de déborder de son toit. La bonne ambiance au travail ne contribue donc pas à alimenter le sentiment d'appartenance à l'entreprise puisque, sans égard à l'âge, l'on ne s'interdira nullement de la quitter pour ce motif.

## **5.7 Les répondants face à l'avenir**

Sur le plan des aspirations, des différences voient le jour entre répondants du secondaire et du collégial et, parmi eux, entre hommes et femmes. Les hommes dépourvus de diplôme après avoir abandonné les études du secondaire espèrent obtenir dans l'avenir un emploi régulier et bien rétribué. Ils sont nombreux à déclarer leur intention dans ce sens tout en faisant preuve de velléités à cet égard. En effet, l'emploi qu'ils convoitent s'accorde dans leur esprit sur la stabilité, la sécurité financière et le sentiment d'accomplissement. Ils cherchent à s'affranchir des « petits boulots » qui ont été leur lot depuis qu'ils ont quitté l'école et qui compromettent leur entrée dans la vie adulte sous

le signe des responsabilités qui viennent avec l'âge. L'ère de vivre au jour le jour leur paraît révolue après s'être frottés à la précarité et à un mode de vie voué à l'impasse.

Ils se sentent, de gré ou de force, résolus à se tourner vers « une bonne job, une job stable, que je pourrais conserver le reste de ma vie » (15:SGM2O), bref l'emploi offert par de « grosses compagnies [...] qui ne feront pas faillite » (60:SGM1M) et cela dans l'intention d'atteindre la sécurité financière requise pour réaliser les projets à leur programme : fonder une famille et acquérir une propriété. Ils passent toutefois sous silence les difficultés sur lesquelles ils risquent de buter pour que ces projets prennent forme. La maison et la famille germent dans l'esprit des hommes alors que chez les femmes, on le verra plus loin, ces projets ont déjà abouti ou sont en voie de l'être. Ils jouent de prudence à ce sujet et, pour quelques-uns, la réalisation de ces projets requiert la sécurité et la stabilité que seul le diplôme peut garantir : « Si je veux avoir une famille et une maison, il me faut un emploi, puis pour avoir un emploi il me faut mon secondaire 5. » (60:SGM1M).

Le retour à l'école est envisagé dans l'intention d'afficher les compétences certifiées qui font défaut à nos interlocuteurs sans savoir s'ils expriment une volonté ferme. Inversement, ce projet semble sérieusement à l'ordre du jour quand les organismes voués à leur insertion au travail les y obligent afin qu'ils puissent toucher des prestations de nature financière. Ils se feront un devoir de retourner aux études si les emplois qu'ils convoitent requièrent une formation qui leur manque. Ils continueraient à travailler en parallèle avec leurs études sans percevoir que le travail risque de prendre le pas sur celles-ci. Toutefois, selon eux, au stade où ils en sont, l'un ne va pas sans l'autre : « Il va falloir que je travaille à plein temps et aller à l'école en même temps [...] ça va être pas mal difficile, mais il faut bien que je le fasse. » (35:SGM1M).

Force est toutefois de constater que nombre des répondants forment le projet de créer leur propre entreprise. Cette ambition revient continuellement dans la conversation quand il s'agit d'énoncer les projets à l'ordre du jour. Mettre sur pied « son » entreprise ou créer son propre emploi correspond sans doute à la perspective de s'éviter cette rude épreuve qu'est de devoir afficher son manque de qualifications et, en revanche, de pouvoir donner libre cours à l'initiative personnelle vite limitée par l'absence de formation et d'expérience chez ces jeunes, certes ambitieux, mais gravement démunis en la matière. Ils sont facilement enclins à évoquer cette formule sans toutefois être capables de définir exactement ce projet qui, en l'occurrence, reste lettre morte.

Les jeunes femmes du niveau secondaire, également dépourvues de diplômes, se révèlent tout aussi nombreuses à mettre à leur programme la création d'une petite entreprise sous forme de studio de soins esthétiques ou de garderie. À la différence des

jeunes hommes, elles souhaitent l'établir sous leur toit afin de vaquer simultanément aux tâches domestiques. Lucides, certaines font preuve de prudence lorsqu'il s'agit de présenter concrètement leur projet en confessant que rien n'est joué. Le rêve s'étend, pour l'une d'entre elles, à une entreprise suffisamment solide pour la rendre très tôt financièrement à l'aise et assurer l'avenir de ses enfants s'ils suivent ses traces en quittant l'école sans diplôme. Dans cette éventualité, sa progéniture pourrait prendre la relève sans devoir montrer patte blanche.

La création d'entreprise figure également au programme des cégépiennes qui, malgré l'absence de diplôme, souhaitent voir briller leur nom sur l'enseigne d'un commerce. En effet, par contraste avec les hommes, l'entreprise dont elles rêvent prend l'aspect d'un salon de coiffure, d'une auberge, bref tenir boutique dans le vaste domaine des services personnels. Toutefois, à la différence des jeunes femmes du secondaire, ce projet marquerait un tournant dans leur trajectoire puisque, fortes d'une profession sans papier officiel, elles évoluent actuellement dans des domaines étrangers à leurs aspirations. Voilà pourquoi on est fondé à penser que cette éventualité se place dans un horizon encore plus lointain que les projets mis de l'avant par leurs vis-à-vis du secondaire.

Cet objectif va cependant s'évanouir rapidement si le proche avenir est riche d'occasions dans leur domaine de formation au sein des entreprises qui les emploient ou ailleurs. Nomades, elles sont nombreuses à admettre ne vouer aucune loyauté à leur employeur. Elles cherchent avant tout à atteindre les postes qui conviennent aux compétences qu'elles se reconnaissent, en envisageant si nécessaire le retour à l'école pour combler leur manque de qualification, voire l'absence de diplôme. Elles sont d'ailleurs enclines — davantage que les répondantes du secondaire — à dessiner le portrait de leur avenir en fonction de leur vie professionnelle. Rares sont celles qui centrent le futur immédiat sur la famille et la maison bien que ces projets puissent planer à l'horizon souvent borné par la trentaine. Selon elles, la sécurité sur le plan professionnel et financier devrait être atteinte en franchissant ce cap. Cette vision tranche par rapport aux répondantes du secondaire qui, pour la plupart, habitent déjà sous leur propre toit et ont fondé une famille. Chez ces dernières, ces charges orientent ou compromettent selon le cas les projets futurs, notamment le retour à l'école.

Les aspirations des jeunes cégépiens sans diplôme se fondent sur les promotions envisageables dans les entreprises où ils évoluent. Ils cherchent, dans cette voie, à gagner du terrain sur le plan des responsabilités et de la rémunération. Toutefois, ils découvrent très tôt que cette ascension est semée d'embûches, faute de présenter les attestations requises, c'est-à-dire le diplôme qui leur fait défaut. Ils resteront loyaux

envers leur entreprise si celle-ci laisse miroiter des possibilités de promotion qui viendraient récompenser leurs compétences personnelles acquises dans ses murs ou ailleurs. Ils espèrent que l'entreprise les reconnaisse sur-le-champ, sans quoi ils n'hésiteront pas à la quitter :

Peut-être juste monter dans la compagnie. [...] Il faudrait que je sois permanent pour avoir d'autres promotions, mais je ne le suis pas. [...] Pourtant je le mérite [d'être permanent et d'avoir des promotions]. C'est ce qu'on me dit d'ailleurs. Donc si j'ai une occasion d'avancement de carrière ailleurs, je vais la prendre. (11:CTM2O)

S'il leur est impossible de gravir les échelons, ils confessent vouloir quitter leur employeur, se faire nomade et même changer de cap. En mots imagés, on se fait fort de :

[...] envisager les ouvertures [de poste], les concours [de recrutement]. C'est sûr que je ne resterai pas 25 ans à ce poste [actuel]. Éventuellement, je vais entreprendre une recherche active d'emploi, parce qu'il y a des postes pour lesquels je ne peux pas faire de demande. (9:CTM1O)

Réalistes, certains retourneraient donc sur les bancs d'école afin de compléter leur programme d'études, mais pour la majorité, ce serait plutôt dans l'intention d'aller dans une tout autre direction en entreprenant des études dans un autre domaine, comme s'il s'agissait pour eux de faire table rase de leur passé. Ils forment d'ambitieux projets à cet égard en prétendant vouloir s'inscrire à l'université dans des filières exigeantes. Des milieux actuellement impossibles à percer leur seraient vraisemblablement ouverts, en l'occurrence la fonction publique passablement convoitée.

Sur le plan personnel, les aspirations se bornent à l'achat d'une habitation et à fonder une famille. Il faut toutefois noter qu'à la différence des répondants du secondaire, ces projets sont envisagés dans un futur lointain. Souvent, ceux-ci se formulent dans leur bouche après qu'ils aient évoqué la stabilité du couple, la sécurité financière et singulièrement l'obtention du diplôme qui leur manque. Les études sont perçues comme la clé de voûte de leur avenir. Questionné à ce propos, un de nos interlocuteurs s'empresse d'ajouter : « Je veux avoir une stabilité, c'est-à-dire avoir mon diplôme, avoir un travail qui me permette de gagner assez d'argent pour acheter une maison, me marier, avoir des enfants, que je sois capable de nourrir mes enfants, qu'ils ne soient pas élevés dans la pauvreté, mais dans quelque chose de moyen. » (4:CRM1O). Les remarques à ce sujet s'expriment parfois sous le signe du regret, lui-même absent chez les répondants du secondaire. Les mains vides en quittant le cégep, un collégien reconnaît : « Je ne dis pas que tu ne peux rien faire si tu ne vas pas à l'école, mais c'est quand même un point qui est assez important. Si mes parents avaient payé mes études, peut-être aurais-je décidé d'aller plus loin... » (95:CRM2Q).

## Conclusion

Il ressort de l'analyse que le « rapport au travail » déborde largement l'emploi, l'entreprise et l'intégration professionnelle. Il s'enracine en réalité dans l'ensemble de l'expérience individuelle qui s'étend à la famille, à l'école et aux motivations et visions à l'égard de la formation, du diplôme, du marché du travail, de l'autonomie personnelle et des objectifs à atteindre dans la vie. Le « rapport au travail » se forge sur cette base et revêt donc, d'emblée, des couleurs instrumentales et expressives que l'on ne peut séparer qu'en théorie. Car, en effet, le travail assimilé d'office à un moyen, celui de « gagner de l'argent », exprime du même coup une valeur liée, par exemple, à l'accomplissement personnel.

Partant de cette constatation, il est opportun, pour conclure, de se pencher sur les réponses des répondants à la question « Avez-vous le sentiment d'être intégré au marché du travail et, si oui, sur quelle base? », question posée à la fin d'une entrevue dans l'intention de connaître la représentation que les jeunes se font de leur propre insertion professionnelle et sociale. On ne s'étonnera pas de voir que peu d'entre eux fondent leur sentiment d'intégration sur leur qualification et sur les compétences susceptibles de leur conférer une notoriété personnelle.

Nombreux sont ceux qui évaluent la réussite de leur insertion sur la base d'attributs tels que : « travailler 40 heures par semaine », « travailler chaque jour », « avoir un salaire raisonnable », « payer des impôts » et « avoir sa place dans le milieu [l'entreprise] ». Se « lever le matin pour aller travailler » semble d'office un motif suffisant pour donner son éclat à la représentation de l'insertion. Car, dans leur pensée, « travailler à plein temps » se révèle une obligation pour se déclarer partie prenante sur le marché du travail et au sein de la société. Le « travail à temps plein » correspond, chez celui qui n'a pas terminé ses études secondaires ou collégiales, à l'esprit pratique, au salaire et, du coup, à la capacité de subvenir à ses propres besoins, capacité dont il est très fier. Certains renchérissement aussitôt en disant : « Si j'ai un bon job et si je peux le garder pour le restant de ma vie, je pourrai m'offrir de beaux chars, une belle maison. Donc, c'est pas mal relié à l'argent. » (16:SGM20).

Le fait de payer des taxes et des impôts est considéré par quelques-uns comme un symbole valable de leur insertion dans la société et de leur capacité à se dédouaner face à l'État et, au-delà, face à la société : « Je paie des impôts, je paie des taxes comme tout le monde. Selon le gouvernement, je suis intégré au marché du travail. » (63:SGM1M).

Notons qu'une large part des répondants du secondaire compte sur l'insertion au « milieu de travail » pour obtenir une sorte d'homologation. La notion d'insertion

réussie se base essentiellement sur la « bonne ambiance » qui, au sein de l'entreprise, donne au débutant le sentiment d'appartenance et, au-delà, celui d'être intégré au marché du travail et à la société. À ce propos, l'un de nos interlocuteurs note : « Je trouve que ça s'est bien passé [mon insertion], c'est surtout la gang autour de toi qui va t'aider à t'intégrer au groupe. » (97:SPM1Q). Chez ces répondants, le sentiment d'être parfaitement intégrés au marché du travail et à la société résulte du fait qu'ils sont membres d'un syndicat : « Là-bas j'étais syndiqué. Cela avait son importance. » (37:SGM1M).

*A contrario*, l'isolement professionnel donne l'impression de ne jamais pouvoir arriver à s'intégrer. En effet, « la possibilité de retourner à l'école », de « ne pas travailler chaque jour », de « travailler au salaire minimum », de « ne pas faire suffisamment d'heures » et de « ne pas avoir de responsabilité » sont autant de motifs qui trahissent la crainte d'être exclu de l'orbite du travail et de ne pas pouvoir entrer de plain-pied dans la société.

La notion d'insertion diffère sensiblement chez les répondants du collégial. Pour la majorité d'entre eux, elle outrepassse le fait d'occuper un emploi et de travailler 40 heures par semaine. Elle se base à la fois sur les aptitudes personnelles et sur la concordance entre formation reçue et emploi occupé, concepts qui brillent par leur absence dans les représentations des sans-diplôme du secondaire. Fait notable, l'intégration déborde largement du cercle des collègues immédiats ou de celui de l'entreprise, mais se représente idéalement sous la forme d'un réseau au sein duquel l'intéressé peut faire valoir ses compétences et qui donne à l'insertion la couleur de l'« employabilité ». L'avenir professionnel peut être envisagé sereinement du fait que les compétences acquises, sans être certifiées, laissent croire aux répondants du collégial qu'ils auront « toujours leur place » au travail et, de surcroît, dans la société.

Dans cette optique, n'avoir jamais connu de période de chômage et être continuellement « actif » traduisent les qualités qui représentent l'insertion sous le signe du « succès ». « Hé bien, [je suis] intégré au sens où je n'ai jamais cessé longtemps de travailler. Ça ne me prend jamais de temps si je veux changer d'emploi. » (1:CRF1O). L'expérience au travail et les compétences acquises sont maintes fois citées pour représenter l'« employabilité » susceptible d'assurer l'intégration sans heurts au marché du travail et dans la société.

Si je décide de changer d'emploi, souligne l'un des répondants du collégial, je suis capable de progresser dans l'informatique, il n'y a pas de problème. J'ai accumulé l'expérience, donc je n'aurai aucune difficulté à obtenir un emploi. (10:CTM1O)

L'avenir prometteur que laisse présager cette représentation illusoire qu'ont les jeunes de la réussite de leur insertion s'appuie également sur les qualités et sur les compétences personnelles qu'il faut afficher à tout prix : « Le fait que je travaille beaucoup, le fait que j'augmente ma présence. Je me dis qu'il faut être indispensable. Le jour où on n'est plus indispensable, on devient vulnérable, on peut être mis à la porte du jour au lendemain. » (45:CRM2M).

L'insertion professionnelle et sociale se réalise quand l'emploi correspond au domaine de prédilection ou aux études entreprises, bien que celles-ci n'aient pas été couronnées par un diplôme. « Carrière » et « métier » sont les expressions toutes choisies par les répondants du collégial pour représenter l'intégration au marché du travail :

Je le fais [le boulot] en attendant. Présentement je suis sur le marché du travail mais, pour moi, ce n'est pas là le job que je veux faire. Je sais ce que je veux. Je suis sur le marché du travail en attendant de reprendre des études qui me permettront de trouver le boulot que j'aimerais vraiment faire. Parce que, pour moi, l'idéal n'est pas de faire un job qui me rapporte de l'argent. C'est de faire ce que j'aime. (2:CRF10)

Fait étrange, bien que nombre d'entre eux aient prématurément mis fin à leurs études collégiales, les répondants n'hésitent pas à concevoir l'insertion comme la concordance entre les études et le travail. Cette jeune femme, par exemple, affirme qu'il est « nécessaire de fréquenter l'école » et d'y acquérir des compétences dans un domaine de son choix afin d'accéder à un bel avenir : « Aujourd'hui, ma vie est organisée en fonction de mon travail. Mais ce n'est pas ce dans quoi j'ai étudié. Je sais que j'ai plus de potentiel... On dirait que je ne serai jamais satisfaite tant que je n'aurai pas atteint mon objectif. » (3:CRF20). Les études universitaires à son programme, sous la forme de « cours du soir », devraient permettre de l'atteindre parce qu'elle pourra se targuer d'avoir fréquenté l'université. En effet, « même si je prends un cours le soir à l'université, j'aurai été à l'université. C'est un objectif et il faut que je le fasse... [Ainsi] lorsque je vais vraiment travailler dans le domaine que j'aime et qui me passionne, je serai intégrée » (idem).

Les répondants du collégial partagent avec leurs vis-à-vis du secondaire la vision selon laquelle le « milieu de travail » se révèle levier d'insertion. Toutefois, certaines nuances sont à noter à ce propos. Dans la bouche des cégépiens sans diplôme, le « milieu de travail » ne correspond nullement, en effet, à la « bonne ambiance » ou à la franche camaraderie qui donne le sentiment de faire bloc, mais à la reconnaissance des pairs qui traduit le fait « qu'on est à sa place » malgré l'absence de la preuve officielle que représente le diplôme. L'employé de télévision dépourvu de diplôme se dira pleinement intégré dans son domaine « et dans la vie » quand il œuvrera pour un « grand réseau » sur la base de l'expérience qu'il aura acquise dans une station locale.

---

L'intégration sous le signe de la « réussite » se manifeste chez d'autres répondants du collégial par l'affichage des relations nouées au fil du temps, conférant à l'avenir professionnel la touche de la continuité qui, chez une jeune femme du collégial, représente au mieux son insertion sur le marché du travail et au sein de la société : « [Je suis parfaitement intégrée] parce que j'ai un emploi dans lequel j'ai énormément de contacts... Si jamais je souhaitais changer [d'emploi], avec le monde que j'ai rencontré, je n'aurais aucun problème. » (92:CRF2Q).

Chez les répondants du collégial, le sentiment de ne pas être intégré — ni dans le marché du travail, ni dans la société — s'apparente à l'incapacité de faire valoir ses compétences qui, à défaut d'être certifiées, témoignent de qualités individuelles reconnues à l'échelle de l'entreprise ou du réseau professionnel et social dans lequel chacun évolue. Faute de percevoir cette reconnaissance, ces répondants auraient le sentiment d'être mis sur la touche.

Tout compte fait, le travail se conçoit donc, dans l'esprit de nos répondants du secondaire et du collégial, sous la forme normative qui fait loi aujourd'hui. Dans cette optique, faute de diplôme, le travail ne peut prendre sa valeur que sous les traits d'un moyen propre, notamment, à gagner un salaire et à acquitter ses impôts et, du coup, à acquérir une identité qui, en brillant à l'échelle individuelle et collective, « garantit à l'individu le bien-être, la sécurité sociale et la possibilité d'envisager l'avenir avec sérénité ».

## Références bibliographiques

- Baudelot, Christian et Roger Establet (2000), *Avoir trente ans en 1968 et en 1998*, Paris, Éditions du Seuil, 216 p.
- Beaud, Stéphane et Michel Pialoux (1999), *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard.
- Bourdieu, Pierre et Jean-Claude Passeron (1970), *La reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Éditions de Minuit.
- Galland, Olivier (2001), « Les représentations des rôles adultes », dans Olivier Galland et Bernard Roudet, *Les valeurs des jeunes*, Paris, L'Harmattan.
- Gauthier, Madeleine (1998), « Les jeunes et le travail : un terrain mouvant », dans Jean-Pierre Dupuis et André Kuzminski (dir), *Sociologie de l'économie, du travail et de l'entreprise*, Montréal-Paris, Gaëtan Morin Éditeur, p. 245-286.
- Gendron, Benoît et Jacques Hamel (2003), « Travail, valeurs et être jeune, quel rapport? », dans Gilles Pronovost *et al.*, *Les valeurs des jeunes*, à paraître.
- Giddens, Anthony (1994), *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan.
- Paugam, Serge (2000), *Le salarié de la précarité*, Paris, Presses universitaires de France.
- Quéniart, Anne et Julie Jacques (2004), *Apolitiques, les jeunes femmes?*, Montréal, Éditions du remue-ménage.

## **6. LES CHEMINEMENTS SCOLAIRES, LE RAPPORT AUX ÉTUDES ET LES MOTIFS D'ABANDON**

Le cheminement scolaire est une voie de passage obligé vers la vie adulte. La manière dont il se déroule, les années passées au primaire, puis au secondaire et parfois au collégial sont souvent un gage de la poursuite ou de l'abandon des études. Cette décision n'est pas anodine pour l'avenir des jeunes qui seront alors confrontés aux conséquences d'une décision parfois un peu rapide, bien qu'il ne faille pas sous-estimer la nécessité, pour certains, de se retirer d'un milieu qui valorise des habiletés intellectuelles au détriment de celles, plus manuelles dont ils sont eux-mêmes porteurs. L'accessibilité et la réussite scolaire sont vues comme une nécessité dans nos sociétés où l'on veut sans cesse augmenter les taux d'obtention des diplômes. Mais au-delà de ces chiffres, que représente pour ces jeunes le départ de l'institution scolaire avant l'obtention du diplôme : la sortie d'un milieu jugé inadéquat, une interruption qui permet de prendre, par la suite, d'autres moyens pour assurer son avenir?

Plusieurs facteurs sont mis en cause pour expliquer les décisions qui sont prises pendant le parcours scolaire : on pense alors à des facteurs environnementaux comme la famille et aux pratiques qui y sont en usage au regard de l'univers scolaire, par exemple, ou au milieu scolaire avec ses modes d'apprentissage et d'évaluation. Il y a bien sûr les élèves eux-mêmes, leur histoire de même que leurs goûts, leurs motivations, leurs intérêts et leurs aptitudes. C'est à ces derniers que s'attardera ce chapitre. Lors de l'entrevue, ils ont raconté leur histoire scolaire et c'est à partir de leurs points de vue que nous décrirons leur parcours. Nous verrons que pour un bon nombre, notamment ceux qui ont poursuivi leurs études jusqu'au cégep ou qui ont entrepris un diplôme d'étude professionnelle (DEP) après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires (DES), les difficultés scolaires ont été plutôt rares. Mais, pour d'autres, ce fut une course à obstacles, réussie par certains, mais demeurée infranchissable pour d'autres, à tout le moins durant le parcours obligatoire (seize ans révolus au Québec).

L'analyse décrira d'abord le parcours de ceux qui ont quitté le secondaire avant l'obtention du diplôme dans le programme où ils étaient inscrits. La même démarche suivra en ce qui concerne les inscrits au secteur collégial. Par fidélité au matériel d'entrevues, deux typologies différentes pour le secondaire et le collégial ont été construites afin de rassembler l'ensemble des cheminements dans chacun des deux ordres d'enseignement. Cette approche se justifie du fait que pour la plupart des jeunes inscrits au collégial, le passage au primaire et au secondaire a rarement posé problème ce qui est davantage le cas pour les jeunes du secondaire, surtout ceux qui ont abandonné leur formation générale. Dans chaque cas et lorsqu'il est possible de le faire

à partir du nombre de personnes interviewées, une comparaison entre les femmes et les hommes permettra de vérifier la pertinence des travaux et de l'opinion répandue à l'effet que des différences importantes marquent le parcours scolaire des jeunes femmes et des jeunes hommes. En conclusion, nous ferons une comparaison entre les deux ordres d'enseignement en prenant comme point de départ les principaux motifs d'abandon évoqués par nos répondantes et répondants.

### **6.1 Les cheminements scolaires de celles et ceux qui ont abandonné les études secondaires en 1996-1997**

Il faut d'abord rappeler les caractéristiques de l'échantillon qui a constitué le groupe des jeunes qui ont abandonné leurs études avant l'obtention du diplôme pour lequel ils étaient inscrits en 1996-1997 :

- 25 étaient en formation générale (22 femmes et 25 hommes);
- 19 étaient en formation professionnelle (10 femmes et 9 hommes) dont 15 détenaient déjà un DES (9 femmes et 6 hommes);
- 3 étaient en formation semi-spécialisée (1 femme et 2 hommes).

Fait marquant, plus des deux tiers de ces jeunes ont signalé avoir connu des difficultés d'apprentissage parfois même dès leurs études primaires. C'est donc sur la base des difficultés d'apprentissage que nous ferons l'analyse de chaque sous-groupe. Nous utiliserons à cet effet les quatre catégories suivantes, en partant du plus lointain dans l'histoire du cheminement scolaire des répondants :

- Des difficultés d'apprentissage qui se manifestent dès le primaire;
- Des difficultés d'apprentissage qui se manifestent au début du secondaire;
- Des difficultés d'apprentissage dans une ou plusieurs matières pendant le secondaire;
- Aucune difficulté d'apprentissage de signalée.

Cette catégorisation ne rend pas la multiplicité des motifs d'abandon. Ces difficultés voisinent souvent des questions de motivation, de comportement, de mauvaise orientation à la suite d'un refus dans l'option choisie. Nous en signalerons la présence au fur et à mesure à travers les cas que nous présenterons à titre d'illustration et par la comparaison femmes/hommes lorsqu'il y a lieu. La singularité de chaque cas

n'empêchera pas de faire ressortir certaines ressemblances, au-delà de la question des difficultés scolaires, et qui seront rassemblées dans un tableau en conclusion.

*A. Les jeunes qui ont abandonné leur DES et dont l'âge est normal par rapport à leur groupe du secondaire (groupe 1) (6 femmes, 9 hommes)*

Les femmes et les hommes de ce groupe, c'est-à-dire ceux et celles qui ont l'âge prévu dans le cursus scolaire régulier menant au DES, ont souvent connu des difficultés d'apprentissage, un manque de motivation ou les deux à la fois. Parfois, les difficultés apparaissent dès le primaire et entraînent des redoublements. Dans ces cas, il est rare que le secondaire se déroule sans obstacle. Les difficultés d'apprentissage dans une seule matière auxquelles quelques jeunes se butent constamment sont aussi des sources de frustration et de démotivation, à plus forte raison quand cette faiblesse nuit au choix d'orientation. Il arrive même, mais plus rarement, qu'aucune barrière particulière n'entrave le cheminement si ce n'est un ras-le-bol qui mène à l'abandon scolaire avec en filigrane un projet plus intéressant comme un emploi ou une année sabbatique en attendant un éventuel retour à l'école.

- Des difficultés d'apprentissage dès le primaire

Dans les cas où les difficultés scolaires sont apparues dès le primaire pour se poursuivre au secondaire, on trouve par exemple ce jeune (23:SGM1Q) qui a redoublé sa 6<sup>e</sup> année : « Le primaire, ça bien été. Secondaire ça moins bien été. J'ai doublé ma 6, je me suis ramassé en inter 1 (classe préparatoire au secondaire 1) puis, c'est ça là, je me suis ramassé avec des foireux un peu. Fait que là, ça a commencé à dégénérer un peu plus à partir de là! » Influencé par ses nouveaux compagnons, il poursuit malgré tout ses études, mais redouble à nouveau en 3<sup>e</sup> secondaire : « C'était long, c'était long. C'était trop, bien c'est parce que ça faisait deux fois que je doublais, je perdais déjà deux ans. Je me ramassais avec des pas mal plus jeunes que moi. » Devant cette situation, il abandonne et décide d'aller travailler. Il poursuit dans son emploi d'été en aménagement paysager et fait différents petits contrats au cours de l'hiver et reprend son emploi en aménagement l'été suivant. Il entrera ensuite comme commis aux fruits et légumes dans une chaîne d'alimentation pendant deux ans, emploi qu'il quittera pour un emploi de gérant-adjoint pour une autre chaîne d'alimentation. À la suite d'un accident, il perd sa voiture, un outil indispensable pour se rendre à son travail. Ne pouvant la remplacer, il ne peut reprendre son emploi. Il était en chômage depuis trois mois au moment de l'entrevue. Il a entrepris des démarches pour obtenir une équivalence de secondaire et aimerait entreprendre un DEP bien qu'il ne sache pas dans quel domaine. Il regrette d'avoir si vite abandonné l'école et de ne pas avoir au moins sa 5<sup>e</sup> secondaire : « [...] je te dirais, pour les jeunes, c'est mieux de ne pas lâcher l'école.

Finir au moins son secondaire 5 parce que moi, j'ai lâché ça en 3, puis j'ai tombé. J'avais de l'argent, mes chums n'en avaient pas, alors j'étais content tu sais. Eux autres allaient à l'école, moi j'avais de l'argent. Je me suis acheté une auto, ça allait bien. Puis là, tu t'endettes, tu payes pour une auto un petit peu plus cher, puis là oup, tu te fais plus d'argent qu'eux autres. Mais là, eux autres, un moment donné, il se trouvent une job plus fiable, puis là tu te ramasses que tu n'as plus d'argent, tu travailles fort puis tu ne gagnes pas beaucoup. Puis alors c'est ça, au moins un secondaire 5, ça a pas mal plus d'options. »

Les problèmes de motivation vont souvent de pair avec de mauvais résultats scolaires. En effet, comment être motivé à poursuivre des études lorsque celles-ci ont davantage été une source de désenchantement! Cette jeune (77:SGF1Q) exprime bien le désarroi ressenti : « Bien, je n'avais pas de concentration, alors j'ai toujours eu de la misère. Au primaire, j'avais de la misère et j'ai toujours eu de la misère à me concentrer. Je n'étais pas bonne à l'école, puis je n'aimais pas l'école. » Puis, au secondaire : « [...] je sais que j'ai eu des problèmes à mon adolescence au secondaire, des problèmes de comportement si on veut, bien problèmes, la drogue puis les relations avec des amis. J'étais plus avec les enfants, je me suis embarquée dans les petites gangs puis j'ai lâché comme ça. J'allais moins souvent à l'école, je manquais ». Elle quitte donc sa 5<sup>e</sup> secondaire au bout de deux mois pour poursuivre immédiatement à l'éducation des adultes. Même scénario à l'éducation des adultes : « Je partais dans mes histoires, je pensais à plein d'affaires puis je n'écoutais pas. Je ne faisais pas mes devoirs puis je n'étais pas prête à retourner à l'école, je n'étais pas dedans pour faire mes études. » Elle quitte donc pour travailler à temps plein au prêt-à-manger d'un marché d'alimentation, un emploi qu'elle occupait à temps partiel pendant son passage à l'éducation des adultes. Elle y travaille depuis ce temps et voit ses conditions de travail se détériorer, en l'occurrence ses horaires, une situation qui la pénalise d'autant plus qu'elle est monoparentale. Elle a entrepris à nouveau de compléter sa 5<sup>e</sup> secondaire à l'éducation des adultes, mais la longueur du processus la décourage : « [...] j'y vais que le lundi soir, une fois par semaine, mais ça n'avance pas [...] il me manque mon anglais, il me manque des cours pour mon histoire, puis j'en ai pour je ne sais pas combien de temps. En plus de ça, je suis en train d'essayer, à la job, ils sont en train de couper du monde, mais moi, ils ne me coupent pas. Je suis en train de m'organiser avec le boss pour qu'il me coupe puis que j'aille à l'école à temps plein, du lundi au vendredi, dans le jour, puis que je retire du chômage pour payer mes études ». Elle regrette amèrement d'avoir arrêté ses études, « C'est la pire gaffe que j'ai faite! » et avoue que le fait de travailler en étudiant a influencé sa décision : « Ça m'a influencé un certain temps que j'ai lâché parce que là, j'avais de l'argent. Puis j'ai goûté à l'argent puis là, j'avais de l'argent dans mes poches et j'aimais ça. [...] j'aurais eu moins tendance à lâcher l'école si je

n'avais pas travaillé. » À la suite de rencontres avec une conseillère en orientation, elle espère maintenant trouver les ressources pour étudier en bureautique ou en techniques de garde.

- Des difficultés dans une matière

Des difficultés dans une matière apportent aussi leur lot de complications et peuvent mettre un frein au choix d'orientation qu'auraient privilégié certains répondants. À défaut de surmonter ce blocage, des jeunes doivent mettre en veilleuse la formation visée. C'est ainsi qu'un d'entre eux, qui aurait aimé poursuivre en informatique au cégep (62-SGM1M), a vu ce projet avorté parce qu'il ne réussissait pas en français et qu'il ne voyait pas comment il pourrait aborder le français et la philosophie au cégep, même avec des cours privés : « Moi, je voulais faire quelque chose mais comme le français m'a *bogué*... Je voulais étudier en informatique, je fais de la programmation chez moi, tout. Puisque c'est sciences, je n'ai pas de difficultés. Mais pour avoir le diplôme, il faut aller au cégep. Je peux faire la même job qu'un technicien en informatique présentement sauf que je n'ai pas mon diplôme. » Le reste de son parcours scolaire se situait dans la bonne moyenne et il n'avait pas de réticences face à l'école : « Je ne peux pas dire que j'aimais l'école, mais ce n'était pas un fardeau d'y aller. J'y allais parce que je devais y aller puis, je le sais dans un sens que c'était important pour plus tard. » Il quittera à la fin de sa 5<sup>e</sup> secondaire sans compléter le français et se dirigera vers le marché du travail en poursuivant à temps plein son emploi en teinturerie qu'il occupait auparavant pendant ses vacances d'été. Ce travail qui obligeait à la connaissance de produits chimiques et leurs réactions en fonction des tissus à teindre lui a fait découvrir qu'il aimait le travail manuel. Au moment de l'entrevue, il occupait un nouveau poste permanent depuis deux mois dans une papetière et comptait bien y faire carrière. Quant aux études, il se montre très ouvert à du perfectionnement professionnel, mais pas question de reprendre un long cheminement scolaire dans le réseau régulier!

- Un parcours scolaire sans difficulté

Des problèmes de motivation peuvent entraîner le retrait de l'école comme en témoigne cette femme (13:SGF10) au cheminement scolaire sans histoire jusqu'à la 4<sup>e</sup> secondaire : « Je me tenais entre 60 et 70 % tout le temps, surtout en français, c'était ça. À part ça, mathématiques, anglais et tout ça, c'était plus dans le 80. Mais, je voulais passer à d'autres choses là, j'étais tannée de ça. À partir du secondaire 3, j'étais tannée et en secondaire 4 j'ai décidé de quitter le secondaire. » Son idée était de prendre une année d'arrêt puis de retourner compléter sa 5<sup>e</sup> secondaire à l'éducation des adultes. Elle s'inscrira à la formation professionnelle en esthétique l'année suivante, celle-ci ne nécessitant pas de compléter le DES. Elle abandonne assez rapidement son DEP mais ce

passage lui aura fait découvrir qu'elle aimait la massothérapie : « [...] j'ai commencé un cours en esthétique en 1998. C'était pas ma branche mais il y avait un côté, côté facial, il y a une grosse partie que c'est un massage. Pis ça, ça m'a fait réaliser que j'aime ça. Ça m'a fait réaliser que tant qu'à faire une partie que j'aime, une infime partie dedans que c'est juste ça que j'aime, ben je suis aussi bien d'aller en massothérapie ». Elle confessa par la suite avoir abandonné sa formation en esthétique pour subvenir à ses besoins et à ceux de son conjoint : « Quand j'étais dans mon cours d'esthétique, c'est une des grosses raisons qui m'a fait arrêter. T'sais veux dire, on ne peut pas être deux en même temps à l'école. Financièrement, c'est un gros point. » Et, quelques années plus tard, après trois années de travail et la naissance de son premier enfant, elle suivra la formation de massothérapeute. Elle travaille dans ce domaine pour une grosse clinique et prévoit ajouter d'autres cordes à son arc en suivant bien d'autres cours dans le domaine.

Un jeune homme (60:SGM1M) a abandonné l'école à treize ans alors qu'il était en 2<sup>e</sup> secondaire sans pour autant avoir éprouvé des difficultés d'apprentissage : « Moi, j'ai toujours été performant à l'école, j'ai toujours eu des bonnes notes. Mais moi, la raison que j'ai lâché l'école, c'est à cause que je ne me sentais pas bien à l'école. Je me suis toujours senti à part des autres. » Sa mère n'approuvait pas entièrement sa décision mais lui a dit que ce choix lui appartenait. Par la suite, il a occupé deux emplois, l'un comme commis d'épicerie qu'il a quitté pour travailler à titre d'aide-livreur sur des camions de livraison. Il travaillait plus particulièrement avec un homme qu'il appréciait grandement et qui approchait de la retraite. Sans emploi depuis cinq mois, il est présentement en contact avec des membres d'un organisme communautaire qui œuvre auprès de jeunes de manière à préciser s'il est préférable de faire un retour aux études ou encore de se trouver un emploi. Il regrette sa décision d'avoir abandonné l'école : « [...] j'aurais peut-être aimé ça parler à quelqu'un pour qu'il me donne un genre d'encouragement à continuer l'école ». Âgé de dix-huit ans au moment de l'entrevue, il en est à se questionner sur ce qu'il adviendra de lui : « Présentement je suis en train de prévoir mon futur. Est-ce qu'il faut que je retourne à l'école? Je suis en train de voir à ça. Présentement, je cherche sur le marché du travail puis je regarde les réponses des compagnies, ce qu'ils me disent, parce que moi, je n'ai pas mon secondaire 5. S'ils me disent, disons, trois sur quatre, les compagnies demandent le secondaire 5, moi, je suis prêt à retourner à l'école n'importe quand pour finir ce secondaire 5 là. »

- La comparaison femmes/hommes

Chez ces jeunes qui ont abandonné la formation générale en ayant l'âge normal par rapport à leur groupe, on note tout d'abord que les femmes sont plus persévérantes à

l'école que les hommes. Elles se sont toutes au moins rendues en 4<sup>e</sup> secondaire, trois répondantes sur six ayant abandonné en 5<sup>e</sup> secondaire. Elles ne semblent pas avoir éprouvé moins de difficultés que les hommes au cours de leur cheminement scolaire mais les difficultés scolaires sont souvent apparues plus tard que chez leurs confrères. Elles ont ainsi davantage retardé le moment de quitter l'école et, lorsqu'elles l'ont fait, c'est souvent pour poursuivre un projet de formation précis qui ne requérait pas nécessairement l'obtention du DES. Elles ont presque toutes suivi ou suivent toujours des formations donnant accès à un emploi ou à la possibilité de se diriger vers une autre formation (massothérapie, AEC en techniques juridiques, esthétique, éducation des adultes, formation privée de comédienne, coiffure). La moitié d'entre elles travaillent dans le champ de la formation suivie après l'abandon de leur secondaire général, les autres étant soit encore aux études tout en travaillant, soit en période de remise en cause même en ayant un emploi. On les retrouve le plus souvent parmi les personnes stabilisées en emploi ou en voie de l'être. Signalons qu'à l'exception d'une femme, toutes les autres ont un ou deux enfants, ce qui n'est le cas d'aucun des hommes.

Sur les neuf hommes de ce groupe, un a abandonné en 2<sup>e</sup> secondaire à 13 ans, un autre en 3<sup>e</sup> secondaire à 16 ans et un autre alors qu'il était au présecondaire âgé lui aussi de 16 ans. Deux ont abandonné en 4<sup>e</sup> secondaire et quatre en 5<sup>e</sup> secondaire. En plus de difficultés d'apprentissage, plus fréquentes que chez les femmes dès le primaire, s'ajoutent des problèmes de comportement qui entraînent des renvois de l'école, phénomène dont aucune femme n'a parlé. À l'exception d'un homme qui tentait de faire une attestation d'équivalence du secondaire, aucun n'a tenté de suivre une formation qui lui aurait donné accès à un emploi. Certains sont intéressés par la musique et ont tenté ou tentent toujours de pouvoir gagner leur vie dans ce domaine : un a fait de la musique en sortant de l'école mais travaille maintenant dans un autre domaine; un autre démarre présentement son entreprise de musique et un autre veut aller étudier comme technicien de son, mais se demande comment il pourra accéder financièrement à ce cours. Un jeune qui n'a pas été admis en mécanique des petits moteurs vu son faible dossier scolaire, est malgré tout parvenu à se trouver un emploi dans son domaine de prédilection. Il est d'ailleurs le seul à s'être stabilisé sur le marché du travail. Parmi ces hommes, quatre recevaient des prestations d'assurance-emploi et d'aide sociale au moment de l'entrevue. C'est un peu comme si, après avoir tâté de divers métiers pour gagner leur vie, ils en arrivent à un moment où ils doivent se redéfinir et élaborer une autre manière de se préparer à vivre de nombreuses années sur le marché du travail.

*B. Jeunes qui ont abandonné leur DES et dont l'âge est supérieur de deux ans par rapport à l'âge de leur groupe de secondaire (groupe 2) (5 femmes, 5 hommes)*

La plupart des jeunes dont l'âge était supérieur de deux ans par rapport à l'âge normal de leur groupe de secondaire ont eu des difficultés scolaires, des problèmes de motivation et de comportement ou les trois. Six sur dix n'ont pas fréquenté l'école au-delà de la 3<sup>e</sup> secondaire, trois hommes ayant même abandonné en 2<sup>e</sup> secondaire. Pour plusieurs, le modèle scolaire semble inadapté à leur manière d'apprendre ou du moins, il ne réussit pas à les stimuler et à les intéresser. C'est alors l'emploi occupé pendant les études ou l'emploi d'été qui peut les amener à se retirer de l'école puisqu'ils ont alors la possibilité de conserver cet emploi et de gagner leur vie. Pour certains (trois cas), le changement de système scolaire et parfois de langue d'apprentissage semble avoir été générateur de complications pendant les études. Il y a aussi ceux dont les faibles résultats nuisent au choix d'orientation ou encore ceux qui vivent leur adolescence en faisant usage de drogues. D'autres ont été exclus de l'école soit en raison de leurs comportements (un cas), soit en raison de leur âge (deux cas, un qui n'a pu reprendre le cours de français raté dans son école et a attendu un an pour le reprendre à l'éducation des adultes et un qui n'a pu continuer dans son école) ou soit parce que le programme spécial pour contrer le décrochage a été aboli (un cas). Enfin, deux femmes ont abandonné l'école parce qu'elles étaient enceintes et ont préféré s'occuper de leur enfant.

- Des difficultés d'apprentissage dès le primaire

Un changement de système scolaire ou même d'école peut amener son lot de difficultés et éventuellement compromettre le passage subséquent à l'école. Telle est un peu l'histoire de ce jeune (16:SGM2O) qui est passé du système scolaire ontarien à celui du Québec au début du primaire. Le classement a semblé inadéquat et il a doublé sa 2<sup>e</sup> année. Un peu plus tard, il recommence sa 6<sup>e</sup> du primaire et ensuite sa 2<sup>e</sup> secondaire. C'est au cours de cette année, à 15 ans, qu'il se fait montrer la porte de l'école par le directeur et le policier éducateur : « Oui, ils ne voulaient plus que j'aie à l'école. Puis là mon père voulait pas (celui-ci a insisté auprès de la direction pour que son fils soit réintégré). Puis là, c'est pour ça qu'ils m'ont mis dans un stage de telle sorte que j'allais à l'école une fois par semaine, puis quand j'allais à l'école, il fallait que je passe mes pauses dans le bureau du directeur puis... Là j'ai décidé de lâcher. » Une fois atteint l'âge de seize ans, il a fait un stage de trois mois dans un programme d'insertion professionnelle pour jeunes en tant que pompiste et laveur d'autos, tout en s'initiant à la mécanique auto. Après son stage, son père lui offre de venir travailler avec lui dans son entreprise de livraison de fruits et légumes. Il est intégré à la compagnie depuis quatre

ans. Lorsqu'on lui demande s'il pense retourner à l'école, la réponse est négative : « Non, comme c'est là, c'est pas dans ma tête. Si jamais ça ne marche pas (les fruits et légumes) va falloir que je retourne, j'aurai pas le choix. »

- Des difficultés dans une matière

Jumelés à la naissance d'un enfant, le manque de motivations et de mauvais résultats scolaires n'incitent pas certaines jeunes femmes à reprendre leurs études. Ainsi, dans un cas (31:SGF2Q), les études n'étaient pas son point fort : « Je passais juste. Ça ne me tentait pas beaucoup non plus. » Chaque nouvelle année du secondaire amenait son lot de difficultés alors que le français semblait la véritable pierre d'achoppement. Elle abandonne après sa 4<sup>e</sup> secondaire et après six mois de réflexion, reprend à l'éducation des adultes pendant le trimestre d'hiver sans toutefois compléter son DES. C'est alors qu'elle devient enceinte et qu'elle choisit de s'occuper de son enfant. Travaillant déjà comme assistante dans une garderie à temps partiel pendant la fin de ses études secondaires, elle poursuivra dans cet emploi avant la naissance de son 1<sup>er</sup> enfant. Puis elle reprendra ce travail à temps plein jusqu'à la naissance du second enfant. Par la suite, elle travaillera à temps partiel pour s'occuper en même temps de ses enfants. Et le plein temps reprend lorsque s'ouvre une place pour son aînée dans la garderie où elle est embauchée. Dans quelques mois, ses deux enfants fréquenteront la garderie où elle travaille. Cela, en attendant que se concrétise son projet d'ouvrir sa propre garderie.

- Des difficultés d'apprentissage au cours du secondaire et des préférences pour le travail manuel

Ce jeune (82:SGM2Q) a eu un début de scolarité heureux. Tout s'est bien déroulé au primaire et il en fut ainsi pour la première année du secondaire alors qu'à la 2<sup>e</sup> secondaire, « ça a commencé un petit peu à tirer de la patte ». Au changement d'école pour le passage à la 3<sup>e</sup> secondaire, son cheminement scolaire s'est rapidement dégradé :

Dans la classe, tu jases avec tes chums puis tu écoutes pas. Ça c'est un problème quand tu écoutes pas. Ça fait que dans ce temps-là, quand tu écoutes pas tes cours, tu fais pas tes devoirs, tu suis pas, ça donne pas des bonnes notes. [...] on pense pas à ce moment-là à plus tard. C'est ça l'affaire. Parce que si on penserait un petit peu, si on retournerait dans le temps, on dirait : je me forcerais pour mes études. Je vais avoir des bonnes notes, pas tripler mon secondaire 4, des choses comme ça.

C'est un peu ce qui lui est arrivé, alternant entre le cheminement particulier et des cours de voie technologique.

À l'école, j'avais des étoiles, c'était la guerre des étoiles comme disaient mes parents sur mon bulletin des échecs. Ils voyaient des notes de 40, de 50 à peu près partout. Ils arrivaient en haut, il voyaient une ligne rose sur la

note : 100 %. Comment ça? Comment ça? Moi, j'aime ça travailler de mes mains. Il faut une base de connaissances en mathématiques, français, anglais, mais à part de ça, pas plus que ça. Je suis manuel.

Ce fut aussi une période de consommation de drogues : « Astheure, je suis beaucoup mieux sans cette marde-là! [...] D'après moi, c'est ça qui m'a fait tasser mes études p'is toute. C'est un paradis artificiel, il faut s'entendre là-dessus. » À travers ses remises en question, il a tenté de compléter son secondaire à l'éducation des adultes et s'est finalement tourné vers un certificat d'équivalence de niveau secondaire. Il a cependant été confronté à deux refus lors de ses inscriptions en mécanique. Ces refus l'ont beaucoup affecté mais, finalement, il apprécie son travail de chef d'équipe dans une entreprise d'entretien automobile et il apprécierait obtenir un poste dans le même domaine chez un gros concessionnaire automobiles, là où le statut de syndiqué favorise les conditions salariales. Quant à sa prédilection pour la mécanique, sa propre voiture et occasionnellement celles de ses amis lui permettent de mettre en pratique ses connaissances.

- Pas de difficulté majeure d'apprentissage mais peu d'intérêt pour les études

Le profil de cette femme (47:SGF2M) qui réussissait mal au secondaire, illustre bien le manque de motivation :

Quand j'étais au secondaire, je n'étais pas bonne du tout. Moi, je pensais que je n'étais pas bonne à l'école justement, mais c'était vraiment un manque d'intérêt. [...] J'allais à mes cours mais je n'écoutais pas. Disons que je n'étais pas passionnée. C'est un peu ça qui a fait que j'ai tiré de la patte et que finalement j'ai décidé de tout arrêter.

Après un congé scolaire de six mois, elle complètera le cours manquant pour l'obtention de son DES à l'éducation des adultes pour ensuite s'inscrire au cégep en sciences humaines pour une session. Elle y obtient d'excellents résultats, voulant ainsi prouver qu'elle pouvait avoir de bonnes notes et espérant aussi avoir la possibilité d'étudier en graphisme. Après avoir essuyé deux refus à ses inscriptions dans ce programme d'études, elle s'inscrira à un DEP en infographie après avoir occupé différents petits boulots et fait quelques voyages :

Là je vais te dire, je termine un cours et j'ai adoré l'année qui vient de passer parce que ça se rapproche beaucoup de moi ce mode d'apprentissage-là. Ce n'est pas théorique comme tel. [...] Moi c'était de l'infographie. Mais moi, il faut que ça me passionne aussi. Comme là, j'aurais peut-être envie même à la limite de prendre quelques cours à l'université le soir en design graphique parce que j'aime ça.

Au moment de l'entrevue, elle avait débuté comme pigiste et adorait son travail.

- La comparaison femmes/hommes

Dans le cas des jeunes répondants dont l'âge était supérieur de deux ans par rapport à leur groupe scolaire, les femmes ont connu une persévérance scolaire semblable à celle des hommes et ont éprouvé des problèmes assez semblables à eux tels que l'ampleur des difficultés scolaires souvent liée à des questions de motivation. Pour les hommes, s'ajoutent parfois des problèmes de comportement et c'est souvent l'école qui les remercie, phénomène qu'on ne retrouve pas chez les femmes. Un homme et une femme se sont rendus en 5<sup>e</sup> secondaire et ils sont les seuls à avoir complété leur DES et poursuivi d'autres études. L'un a complété le cours manquant pour son DES à l'éducation des adultes et a fait une année d'études préuniversitaire dans une autre province. Il aimerait poursuivre en « counselling » tout en travaillant. L'autre est la répondante qui a fait un DEP en infographie (voir 47:SGF2M). Bien que deux femmes aient abandonné leurs études parce qu'elles étaient enceintes, tout laisse croire qu'elles auraient suivi cette voie assez rapidement : l'une se destinait éventuellement à une formation semi-professionnelle sans grand enthousiasme et la seconde, qui a poursuivi à l'éducation des adultes l'hiver suivant la naissance de son enfant, a abandonné au bout d'un trimestre sans avoir obtenu son DES. Elle a repris un emploi d'assistante dans une garderie, domaine qu'elle apprécie. Elle prévoit d'ailleurs ouvrir sa propre garderie.

Malgré la similitude du cheminement scolaire, la situation d'emploi était différente entre les hommes et les femmes au moment de l'entrevue. Deux hommes étaient en emploi alors que deux étaient au chômage : un, depuis trois mois, et l'autre, depuis quatorze mois. Un troisième, de retour d'une année d'études, était en recherche d'emploi. Les femmes étaient toutes en emploi bien que l'une d'elles vivait des prestations d'aide sociale jumelées à un emploi à temps partiel et qu'une autre, qui guérit ses problèmes de dépendance aux drogues, travaillait depuis un an dans un emploi qui aidait à sa réhabilitation psychosociale.

### *C. Jeunes avec DES qui ont interrompu leur DEP (9 femmes et 6 hommes)*

C'est sans trop de surprise que l'on observe que les jeunes qui ont abandonné un DEP après avoir obtenu leur DES sont ceux qui ont éprouvé le moins de difficultés au cours de leur cheminement scolaire. Ils sont plus de la moitié (9 cas) à ne signaler aucun problème tout au long de leur scolarité du primaire et du secondaire. Ce sont le plus souvent des femmes (6 cas) et elles ont presque toujours fait une ou quelques sessions au cégep avant de s'inscrire au DEP. Deux hommes ont également fréquenté le cégep avant leur inscription au DEP.

Dans ce groupe, les motifs invoqués pour abandonner sont souvent liés au désir de travailler. Dans presque la moitié des cas, l'emploi trouvé est dans le domaine de la formation (7 cas), certains agissant même comme s'ils avaient leur diplôme. À d'autres moments, les propositions d'emploi amènent le départ de l'école surtout lorsque il y a incertitude quant au choix de formation (3 cas). Parfois, c'est tout simplement le choix de formation qui ne convient pas, ce qui entraîne la décision d'entrer dans le marché du travail (3 cas). Ce peut aussi être pour suivre une formation privée qui convient mieux (1 cas). Dans un autre cas, le choix de formation semblait satisfaire mais l'échec d'un cours qui ne pouvait être repris parce qu'il ne se donnait plus, a amené une jeune femme à exercer des emplois de commis vendeuse pendant quatre ans.

- Un passage scolaire sans difficulté d'apprentissage

Certains profils de ces jeunes correspondent bien au profil le plus fréquent, c'est-à-dire un passage scolaire sans problème. Ainsi en est-il d'une femme (40:SPF1M) pour qui les études primaires et secondaires se sont déroulées sans difficulté. Elle fait ensuite une session au cégep qu'elle n'apprécie pas et décide de s'inscrire dans un domaine qui l'intéresse, soit le DEP en esthétique. Bien qu'il ne lui manquait que deux cours, elle abandonne cette formation en esthétique parce qu'elle voulait quitter le domicile familial et aller vivre avec son copain : « Quand j'ai quitté, ce n'était pas vraiment important (le diplôme) parce que j'ai trouvé quelque chose dans qu'est-ce que je voulais aller, dans le même domaine que le DEP. » Comme elle avait déjà travaillé pour l'industrie cosmétique, elle a poursuivi à temps plein dans ce domaine et a obtenu des promotions à l'interne en se spécialisant dans les produits d'une compagnie de réputation internationale. Il lui manque donc le diplôme qui lui permettrait de porter le titre d'esthéticienne. Malgré cela, elle est satisfaite de son travail et de ses conditions d'emploi et ne songe pas retourner aux études avant un certain temps.

Cette autre femme (87:SPF1Q) a également eu un cheminement scolaire sans histoire jusqu'à ce que surviennent des difficultés durant ses deux sessions collégiales : « Non, ça, je n'aimais pas ça du tout. Bien ce n'est pas que je n'aimais pas ça, c'est que je n'étais jamais à mes cours. Ce n'était pas assez encadré pour moi. J'ai eu des échecs un peu partout. » Elle décide alors de suivre la formation de préposée aux bénéficiaires du secondaire. Elle a aimé et réussi la formation théorique, mais n'a pas aimé le contact avec les malades. Après ses vacances estivales, plutôt que de reprendre ses cours, elle s'est trouvée un emploi comme gérante de restaurant en remplacement de sa sœur. Elle y travaille depuis cinq ans et même si elle en tire une certaine fierté, elle ne croit pas avoir la force physique de poursuivre ce travail jusqu'à 40 ans. Elle envisage donc un éventuel retour aux études dans un domaine déjà précisé: aide-pharmacienne.

Devenue copropriétaire (88:SPF1Q) avec son conjoint de l'entreprise familiale en plomberie et chauffage à la suite d'un accident de travail de son beau-père, cette femme ne fait pas mention au cours de l'entrevue du fait qu'elle n'a pas obtenu son DEP en services financiers<sup>37</sup>. Elle a immédiatement trouvé un emploi dans l'institution financière qui l'a reçue pour son stage à titre de caissière. Dans ce cadre, elle a suivi diverses formations défrayées par son employeur comme une AEC en services financiers et un début de formation conduisant à un certificat en administration. Elle a abandonné cette dernière formation au moment où elle est devenue enceinte car le travail et les études devenaient une trop lourds à concilier. Depuis qu'elle est copropriétaire de l'entreprise, elle suit des formations en lien avec ses nouvelles tâches comme des journées de formation liées à la construction offertes par des organismes rattachés à ce domaine. Auparavant, elle avait complété son secondaire avec succès : « J'étais quelqu'un qui réussissait très bien, j'avais de bonnes notes, mais il fallait que je travaille fort. Je n'avais pas de la facilité sans effort, il fallait que je travaille fort pour avoir les résultats que j'avais. » C'est au cégep au cours des deux sessions passées en techniques administratives qu'elle s'est butée à des difficultés :

[...] j'ai fait ma première session, je ne me sentais pas à l'aise, je trouvais que c'était trop grand, on était trop laissé à nous-mêmes. Je ne me sentais pas prête à ça. J'ai fait ma première session, j'ai trouvé ça dur, il fallait que je travaille fort puis je travaillais à temps partiel dans ce temps-là. Alors je trouvais ça dur. Après ça, j'ai fait ma deuxième session puis là j'ai rencontré un professeur là-bas puis je lui ai dit comment je me sentais face au cégep puis il m'a dit : « Bien, je pense que ce n'est pas ta place, je pense que tu es capable de réussir dans la vie sans aller au cégep puis en passant par d'autres chemins. Alors c'est là que je me suis rendue compte que le cégep n'était pas fait pour moi.

Un homme (98:SPM1Q) a fait un premier passage au secondaire pour l'obtention de son DES sans problème. Malgré ses réussites scolaires, il était peu motivé par les études. Il s'est ensuite inscrit à deux sessions de cégep : une première session dans la filière cégep contact, cheminement prévu pour celles et ceux qui ne savent pas exactement quelle option choisir et une autre en administration. Il n'avait pas vraiment d'intérêt pour la formation choisie et il ne voulait pas étudier à la maison. Pour lui, les études c'est un peu comme un emploi : « Bien là, le cégep, je n'avais pas le choix d'étudier. Puis moi, j'étais un gars, pas que j'haïssais l'école, j'aime bien ça. C'est une rencontre sociale puis ce n'est pas, tu sais, je n'haïssais pas. C'est l'étude le soir, moi c'était ma journée d'école puis après, c'est comme ma journée de travail, après ça je passe à autre chose. » De plus, il a été rappelé par l'employeur qui l'avait embauché durant l'été dans une buanderie commerciale et il y a complété l'année. Ne sachant pas s'il aimerait faire ce

<sup>37</sup> Une vérification dans les fichiers du MEQ confirme qu'elle n'a pas complété son diplôme. Peut-être ne lui manquait-il qu'un cours qui n'a pas semblé lui nuire pour s'insérer en emploi dans son domaine de formation.

travail toute sa vie, il a décidé de s'inscrire dans un domaine qui l'intéressait, un DEP en mécanique des petits moteurs (programme contingenté). Mais une fois son année commencée, il a eu besoin d'argent et a décidé de retourner chez son ancien employeur. Il est maintenant un employé permanent, à temps plein et apprécie son milieu de travail.

Il y a aussi ce jeune (84:SPM1Q) qui a obtenu son DES sans problème. Il était intéressé par les arts et s'est replié sur le DEP en décoration d'intérieur, croyant y trouver la possibilité de s'exprimer artistiquement tout en ayant plus de choix pour travailler : « J'ai pas trouvé de truc qui m'intéressait vraiment à part d'étudier au cégep en arts, mais c'est pas ça qui me donne une job au bout. Je me suis pris un DEP en décoration pensant que j'aurais à faire beaucoup de dessin puis que ce serait le fun. » La réalité fut tout autre d'autant plus qu'il n'a pu trouver de lieu de stage chez un antiquaire, seul créneau qui aurait pu le retenir dans sa formation. Il a donc abandonné sa formation et joint le marché du travail.

- Des difficultés scolaires dès le primaire

Parmi ceux, moins nombreux (6), qui ont connu des difficultés d'apprentissage, celles-ci n'ont pas été suffisantes pour empêcher l'obtention du DES. Cependant, pour certains, le parcours a été douloureux et ils ont dû faire parfois preuve d'acharnement, sans oublier le recours au soutien parental continu parfois nécessaire pour parvenir à la fin du secondaire général. Pour un autre, l'effort scolaire n'était pas vraiment au rendez-vous et a généré des résultats scolaires faibles. Le constat de ces difficultés ou de ce manque d'effort a parfois amené à modifier le choix d'orientation.

Par exemple, ce jeune homme (97:SPM1Q), qui a eu des difficultés scolaires tant au primaire qu'au secondaire, a fait tous les efforts requis pour être admis dans son domaine de prédilection, les techniques de génie civil. Au primaire, « Ma mère, elle nous a donné un bon coup de pouce. Sinon, fort probablement que j'aurais doublé une année, certain. Au secondaire, c'était dur mais j'arrivais à surmonter les années une après l'autre. J'ai eu pas mal de difficultés, mais ça n'a jamais arrivé que je prenne de cours d'été par exemple là. Mais je passais tout le temps sur le bord de la ligne. » C'est son désir d'être admis en génie civil qui le motivait au secondaire. Mais les deux sessions de cégep ont eu raison de sa ténacité : « Qu'est-ce qui s'appelait français, philo, la balance (les cours de la technique), regarde, haut la main. Mais aussitôt qu'il fallait que je me mette à composer ou à écrire, regarde là, c'était que dal, ça ne donnait rien. Alors je me suis écoeuré puis là, je me suis dit, regarde je fais *flusher* ça. » Son père l'a encouragé à prendre un DEP dans le domaine qui se rapprochait de ses intérêts, soit la menuiserie. Il a fait un cours d'un an et demi, a obtenu un relevé des apprentissages en menuiserie et travaille dans ce domaine depuis ce temps.

Une femme (30:SPF1Q) qui, elle aussi a eu des difficultés scolaires dès le primaire, a malgré tout réussi son DES. Mais elle n'a pu envisager les options du cégep qui l'intéressaient comme la relation d'aide, le travail social ou l'éducation spécialisée parce que son dossier scolaire du secondaire était trop faible. Elle a donc opté pour un DEP en décoration d'intérieur qu'elle a abandonné au moment du stage et pour un second DEP en dessin du bâtiment qu'elle a suivi sous la pression de ses parents pendant un an. Par la suite, elle a eu différents emplois parmi lesquels un emploi comme préposée aux chambres dans un hôtel pendant trois ans et demi et un second de même nature pendant cinq mois et pour lequel elle a été congédiée : « [...] peut-être que c'est un mal pour un bien parce que j'arrivais le soir puis je pleurais. Puis, j'étais toujours fatiguée, puis je ne pouvais jamais rien faire, alors dans un sens, c'était peut-être un mal pour un bien, pour me réorienter dans d'autre chose ». Au moment de l'entrevue, elle était en chômage depuis deux semaines et avait entrepris des rencontres avec le *Carrefour jeunesse-emploi* à la fois pour la recherche d'emploi et pour rencontrer un conseiller en orientation en vue de reprendre les études dans un an.

On constate que le fait d'avoir entrepris un DEP après l'obtention d'un DES n'a pas toujours constitué une réponse parfaite, surtout quand l'option ou les options choisies ne répondaient pas aux intérêts. Soulignons par ailleurs que seulement trois jeunes de ce sous-groupe se trouvaient en situation d'emploi précaire au moment de l'entrevue dont l'une qui amorçait de nouvelles études et une autre qui les planifiait pour l'année suivante.

- La comparaison entre femmes et hommes

Dans ce groupe, il ne semble pas exister de différences majeures entre les cheminements scolaires des femmes et des hommes si ce n'est que la plus forte représentation des femmes (9 femmes et 6 hommes). Les femmes ont moins souvent mentionné des difficultés d'apprentissages importants pendant leurs études. Ce sont aussi elles qui ont fréquenté le plus souvent le cégep après leur DES avant de se diriger vers un DEP. Plus de la moitié des femmes l'ont fait contre le tiers des hommes. On note aussi que plus de la moitié d'entre elles ont travaillé ou travaillent dans le domaine de formation qu'elles ont abandonné. Ce qui n'est le cas que pour le tiers des hommes. Les autres hommes ont plus souvent laissé leur DEP pour travailler dans un autre domaine et la plupart jugent que la formation choisie ne correspondait pas à leurs attentes.

*D. Jeunes sans DES qui ont interrompu leur DEP (1 femme et 3 hommes)*

Nous avons rencontré quatre jeunes, une femme et trois hommes, qui ont abandonné leur DEP sans avoir obtenu un DES. Chez les hommes, ce sont des problèmes de motivation et d'intérêt qui dominent, bien qu'un homme ait ajouté à ces éléments des difficultés d'apprentissage. Quant à la femme, il s'agit plutôt de problèmes personnels doublés d'un problème d'orientation.

- Des difficultés d'apprentissage dès le primaire et une préférence pour les activités manuelles

Trois jeunes hommes se décrivent comme étrangers au système scolaire et à ce qu'on leur suggère comme apprentissage, préférant de loin les activités manuelles. Ils ont des intérêts précis. Ainsi, pour l'un (36:SPM1M), dès qu'il a su qu'il n'était pas nécessaire de compléter une 5<sup>e</sup> secondaire pour s'inscrire à une formation professionnelle, il a fait le saut. « Bien c'est parce que moi, j'ai tout le temps, depuis que je suis petit, j'ai tout le temps été plus physique. J'n'ai jamais travaillé dans un bureau p'is j'ai jamais eu l'idée de travailler à l'intérieur. Moi, j'ai tout le temps voulu travailler à l'extérieur. » Et il ajoute un peu plus loin : « Si je vais faire une application puis que je lui (l'embauteur) dis que j'ai de l'expérience, que j'ai fait mon cours d'opérateur de pelle p'is qu'il y en a un qui arrive et qui dit "Moi, j'ai mon secondaire 5" il ne sera pas plus engagé que moi, je vais avoir pas mal plus d'avance sur lui. » Inscrit sur des listes d'attente au DEP en électricité et à une formation comme conducteur de machineries lourdes, deux domaines qui l'intéressaient, il fera sa formation de conducteur parce que c'est cette école privée qui l'a convoqué en premier lieu. Il se compte chanceux d'avoir été accepté vu le petit nombre d'admissions. Par la suite, il sera recruté par des entrepreneurs et ne change d'emploi que pour améliorer sa situation et conduire des machineries plus performantes, suivant volontiers des formations d'appoint à cette fin.

Un autre jeune (24:SPM1Q), qui ne signale pas avoir connu des difficultés d'apprentissage pendant ses études primaires et secondaires, abandonne après sa 4<sup>e</sup> secondaire pour aller suivre une formation en aménagement forestier. Ce jeune homme attribue l'abandon de son secondaire général en partie au manque d'intérêt : « Je pense que c'était un manque d'intérêt. L'intérêt de le faire, j'avais pu le goût, j'étais comme tanné d'être dans ce rôle-là. J'avais le goût de cheminer plus vite finalement, d'être plus vite sur le marché du travail. » Quant à l'abandon du DEP, il survient lors de son stage dans un centre de recherche en foresterie. On lui propose un emploi qu'il accepte avec empressement, même s'il lui manque quelques cours pour compléter son DEP. Cet emploi, dont il parle avec enthousiasme, l'amenait à se promener partout au Québec pour faire des relevés forestiers. Il y restera environ trois ans et abandonnera pour assumer sa nouvelle vie de famille à la suite de la naissance de son premier enfant.

Après un passage d'un an dans d'autres domaines d'emploi, il se retrouve à nouveau, depuis deux ans, dans son champ de prédilection conjuguant un travail d'ouvrier sylvicole dans une coopérative forestière et l'entretien de son boisé privé.

- Un cas particulier

Le cas de cette femme (91:SPF1Q) est particulier, car son cheminement scolaire s'était déroulé sans problème jusqu'à ce qu'un échec en anglais en 3<sup>e</sup> secondaire la force à quitter l'école privée où elle étudiait. Elle a repris ce cours et poursuivi sans problème sa 4<sup>e</sup> secondaire et le 1<sup>er</sup> trimestre de la 5<sup>e</sup> secondaire. Mais elle a abandonné au second trimestre à la suite du départ de sa mère de la maison pendant la période des examens. Elle s'est retrouvée en charge de la maison avec un père qui travaillait souvent le soir et a alors vécu des moments d'isolement difficiles. Elle s'est ensuite inscrite à un DEP en décoration d'intérieur, formation qui l'a rapidement déçue et qu'elle a abandonné après le 1<sup>er</sup> trimestre. Après avoir tenté sans succès de se trouver un emploi, elle est retournée suivre un DEP en comptabilité en septembre suivant. Elle y réussissait bien mais abandonne encore à la suite d'une dépression, autre séquelle de la séparation de ses parents. Puis ce fut une recherche d'emploi improductive, car elle ne recevait même pas de réponse à la suite de l'envoi de son curriculum vitæ. Finalement, c'est après un remplacement en vue de dépanner, chez le grossiste en alimentation où travaillaient son père et sa mère, qu'elle a obtenu l'emploi actuel qui dure maintenant depuis cinq ans.

*E. Jeunes qui ont abandonné une formation semi-spécialisée (1 femme et 2 hommes)*

Les jeunes qui ont suivi une formation semi-spécialisée ont éprouvé des difficultés scolaires dès leur passage au primaire avec des difficultés plus marquées dans des matières de base. Chez les hommes, ces difficultés ont entraîné des problèmes de motivation auxquels se sont ajoutés des problèmes de consommation de drogues.

Par exemple, un homme (19:SPMO2) a doublé une année dès le primaire parce qu'il avait des difficultés en français : « J'ai doublé en 4<sup>e</sup> année, c'était la première fois que je doublais. Puis après, j'ai doublé, c'était surtout mon français. Quand j'ai commencé à rentrer dans la drogue, ça ne m'intéressait pu pantoute. » Il aimait les mathématiques et n'avait aucun problème en anglais puisqu'il était bilingue. Ses parents lui ont fait suivre des cours privés de français pendant l'été et l'année qui a suivi son redoublement. Mais il a continué à buter sur le français : « Le français, j'étais pas capable pantoute. Je me promenais avec le petit livre vert, le Bescherelle. Ah, ça m'écoeurait! » Mais il ajoute aussi : « Je ne pense pas que c'est le français qui a causé que j'ai parti de l'école. Je pense que c'est juste un manque de stimulation, de motivation. [...] j'ai commencé à prendre de la drogue, fumer du pot puis du hasch. Oh, puis là ça ne te tente pas, là t'es

pas mal gelé. Oh, je ne vais pas à ce cours là, je ne vais pas à celui-là. En tous cas, moi, quand j'étais dans les classes, je trouvais ça ben plate, j'aimerais ben mieux aller travailler avec une pelle, faire 7 \$ de l'heure puis faire de l'argent, parce que là, je peux aller m'acheter toutes les petits gugusses que tu veux. Mais ça, c'était une des raisons aussi. » Il a finalement abandonné pour immédiatement se trouver un emploi sur un chantier de construction, emploi qu'il occupait pendant ses vacances d'été depuis l'âge de 13-14 ans. « Aller travailler au moins, c'était dur mais au moins, j'avais quelque chose à la fin. Au bout de la semaine, j'avais de l'argent dans mes mains. Je l'avais tout de suite le cadeau de la fin de l'année. Je l'avais tout de suite au lieu de tout le temps entendre la même affaire : "Attends, continue l'école, attends un peu, tu vas l'avoir!" » Par la suite, il suivra une formation en conciergerie offerte dans le cadre du *Programme 15-18* qui vise tant à donner des habiletés intellectuelles que la pratique d'un métier. Il travaillera deux ans dans ce domaine après quoi il acceptera un emploi dans une agence de publicité appartenant à son oncle, emploi qu'il exerce toujours.

C'est la maladie qui jouera un rôle majeur dans le cheminement d'une femme (71:SPF2Q) qui cheminait dans la formation semi-spécialisée au moment où elle a abandonné. De père italien et de mère québécoise, elle a été élevée dans les deux langues si bien qu'au primaire, elle a eu des difficultés dans plusieurs matières, particulièrement le français et les mathématiques. Elle a doublé sa 3<sup>e</sup> année. Les difficultés en français se sont résorbées au secondaire mais le problème est demeuré entier en mathématiques. À cette situation s'ajoutent des problèmes de dos qui vont en augmentant et la maladie de Crohn qui se précise. Les passages à l'hôpital sont fréquents, la prise de médicament, et même de morphine, n'est pas pour faciliter la concentration à l'école. Malgré cela, elle fera sa formation d'aide-coiffeuse et réalisera au moment du stage qu'il lui est impossible de faire ce type de travail. Depuis cette époque, elle a tenté de reprendre ses études à l'éducation des adultes mais ses fréquents passages à l'hôpital la forcent à abandonner. Elle critique d'ailleurs la rigidité des règlements, mis en œuvre dans certains centres de l'éducation des adultes, qui ne permettent que quelques jours d'absence même si cette absence est justifiée par un séjour à l'hôpital : « Il y a une chose qui m'a frappée, moi, à l'école. J'ai vécu ça avec d'autres amis qui ont la même maladie que moi. Surtout quand on est aux adultes, on n'a pas le droit à plus que trois absences. Puis avec la maladie de Crohn, on ne contrôle pas nos absences, à un moment donné on rentre souvent à l'hôpital. Qu'est-ce qui arrive dans ce temps-là, c'est qu'on perd le droit de continuer d'aller à l'école parce qu'on est malade, même si on a des papiers des médecins, tout ça, on passe pas. C'est injuste là! » Elle aime beaucoup le contact avec le public et pense se former en tourisme mais d'autres interventions chirurgicales risquent de l'obliger à reporter son projet.

## En conclusion

Nous avons vu que plusieurs jeunes qui ont abandonné leurs études au secondaire avant l'obtention du diplôme convoité ont eu *des difficultés d'apprentissage dès le primaire*<sup>38</sup>, auxquels cas, rares sont ceux qui n'ont pas connu le même sort dès le début de leur secondaire. Ils représentent un peu plus du tiers des jeunes répondants. Il est intéressant de noter que si plusieurs ont abandonné dès le début du secondaire, soit en 3<sup>e</sup> secondaire et avant, ou s'ils ont été classés dans des voies parallèles comme la formation semi-spécialisée ou en présecondaire, plusieurs ont poursuivi jusqu'en 5<sup>e</sup> secondaire et au DEP. On peut se demander quel contexte incite des jeunes à abandonner leurs études dès le début du secondaire alors que d'autres les poursuivent pendant un plus grand nombre d'années même s'ils ont fait face à des obstacles semblables. À cet effet, quelques jeunes ont raconté que leurs parents les avaient invités à se retirer du système scolaire pour gagner leur vie alors que d'autres, par contre, ont souligné l'aide reçue de ceux-ci pendant ce difficile parcours.

À d'autres moments, les *difficultés d'apprentissage apparaissent plus tardivement*, une fois les premières années franchies. Souvent, il s'agit d'une matière qui pose problème comme les mathématiques, le français ou l'anglais. Parallèlement, s'installe la perte de motivation et l'année scolaire se termine sans l'obtention du DES. Dans certains cas, on reprendra ou on tentera de reprendre le cours à l'éducation des adultes, si toutefois le projet d'avenir nécessite un tel passage. En effet, il arrive que des jeunes préfèrent travailler plutôt que de faire un retour immédiat aux études, ce dernier projet risquant alors d'être reporté d'année en année. Il arrive aussi que la formation professionnelle privée ou même publique ne nécessite pas l'obtention du DES. Dans ce cas, son obtention est vite reléguée aux oubliettes.

*L'absence de difficultés d'apprentissage* ne signifie pas pour autant que la formation sera menée à terme. Comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, ce sont souvent les jeunes qui n'ont pas complété leur DEP et qui avaient leur DES dans la majorité des cas, qui se retrouvent dans ce groupe<sup>39</sup>. Pour bon nombre, en effet, la décision de ne pas compléter le DEP se prend au moment de l'obtention d'un emploi. L'emploi est souvent dans le domaine de la formation abandonnée. Certains ne semblent même pas réaliser qu'ils n'ont pas le diplôme et travaillent dans leur domaine de formation en présentant sans doute leur relevé de notes qui fait état des cours professionnels suivis. Pour d'autres, l'emploi trouvé est dans un domaine complètement différent, les jeunes faisant

<sup>38</sup> Une étude du ministère de l'Éducation (1992) rapporte que près de la moitié (48,6 %) des élèves qui ont doublé au primaire risquent d'abandonner leurs études au secondaire (p. 48).

<sup>39</sup> Ce qui ne veut pas dire que des jeunes de ce groupe ne se retrouvent pas dans les deux types de cheminement scolaire précédents, c'est-à-dire celui où les difficultés scolaires sont apparues dès le primaire et celui où elles ne sont apparues qu'au cours du secondaire.

alors le pari qu'ils y ont de bonnes chances de succès tout en ayant immédiatement des revenus. Ce peut aussi être parce que le programme de formation choisi ne correspondait pas aux attentes : la formation est alors abandonnée pour un travail dans un autre domaine ou encore pour s'orienter vers une autre formation à l'éducation des adultes ou au secteur privé.

Sans l'avoir prévu dans la formation des sous-groupes de l'échantillon, *les hommes et les femmes* se distinguent par leur type de cheminement, sauf dans le groupe de ceux qui ont eu des difficultés scolaires à la fois au primaire et au début du secondaire. Les quelques femmes qui n'ont pas poursuivi au-delà de la 3<sup>e</sup> secondaire se trouvent en effet dans ce groupe. Par contre, un profil distinct apparaît chez les jeunes hommes : trois d'entre eux qui ont abandonné leurs études en 2<sup>e</sup> secondaire ont dit ne pas avoir eu de difficultés scolaires importantes mais plutôt des problèmes de motivation et parfois de comportements. Les femmes se répartissent assez également entre les trois types de cheminement (difficultés dès le primaire, difficultés au début du secondaire, difficultés dans une matière), alors que les hommes se retrouvent davantage dans le groupe de ceux qui ont eu des difficultés au cours de leur secondaire. Bien peu d'hommes n'ont connu aucune difficulté scolaire, ni aucun problème de motivation ou de comportement, seulement quatre sur 25, alors que c'est le fait d'une quinzaine de femmes.

- Les motifs d'abandon

Plusieurs motifs ont été mentionnés pour justifier l'abandon d'une formation secondaire. Souvent, plusieurs motifs par personne peuvent entraîner cette décision. Nous avons cependant tenté de faire ressortir de chaque entrevue celui qui a semblé le plus déterminant. Ces motifs apparaissent au tableau 6.1.

**Tableau 6.1 : Principaux motifs d'abandon<sup>1</sup>**

MENTIONS	Secondaire général				Secondaire professionnel				Total
	Âge normal par rapport au groupe		2 ans plus âgé que le groupe		DEP		Semi-spécialisé		
	H	F	H	F	H	F	H	F	
Simple transition				1	2	1			4
Arrêt au fil d'arrivée		1			3	2			6
Orientation	1				2	3			6
Motivation	2		2	1	1				6
Difficultés d'apprentissage	5	2	3				2		12
Grossesses		1		2		1			4
Précarité financière		1			1	2			4
Santé et drogues	1			2				1	4
Autres (motif inconnu)						1			1
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>47</b>

1. Il s'agit des principaux motifs d'abord énoncés. Ils apparaissent rarement seuls.

Les difficultés d'apprentissage présentées comme motif principal d'abandon dominant largement. Le tableau permet cependant de faire ressortir d'autres raisons comme l'absence de motivation pour les études entreprises, les problèmes d'orientation ou encore le sentiment de l'inutilité d'obtenir le diplôme quand le relevé de notes suffit à faire reconnaître des compétences professionnelles. Pour quelques uns, il s'agissait d'un passage vers une autre formation. Quelques femmes ont abandonné leurs études à la suite d'une grossesse, d'autres parce qu'il leur fallait subvenir à leurs besoins ou à ceux de leur famille.

- La poursuite d'une formation comme stratégie d'insertion professionnelle

La poursuite des études a été abordée par 38 répondants sur les 47 de ce groupe. Il y a donc neuf interviewés seulement qui n'ont pas prévu de retour aux études, certainement pas à brève échéance (3 femmes et 6 hommes). Ils n'en voient pas la pertinence, soit parce qu'ils ont déjà un emploi qui leur convient, soit parce qu'ils ont un autre projet qui ne nécessite pas de formation.

Par ailleurs, au moment de quitter les études secondaires, une partie des jeunes avaient un projet de formation en tête. Pour d'autres, le projet de formation s'est précisé au fil des expériences dans le marché du travail. Ils ont alors fait un retour aux études dans des formations qui leur convenaient. L'obtention de cette qualification leur a souvent permis de dénicher le type d'emploi qui les intéressait. Voici un aperçu des formations entreprises par ces jeunes :

- Retour aux études avec obtention d'une qualification (8 femmes et 7 hommes) ou formation en entreprise (3 hommes)

Dans ce cas, les femmes se sont orientées vers des formations d'écoles privées en coiffure, en massothérapie, ont complété une AEC — une en techniques juridiques l'autre en services financiers —, ou ont obtenu leur qualification à l'éducation des adultes — l'une en procédés infographiques et l'autre en secrétariat. Les jeunes hommes ont des profils tout aussi variés : obtention du DES et une année de formation préuniversitaire dans une autre province, formation privée comme conducteur de machineries lourdes, obtention de cartes de compétences, relevé des apprentissages en menuiserie, formation courte en ébénisterie, formation d'agent de sécurité et attestation d'équivalence de niveau secondaire. Deux hommes ont eu accès à des formations en entreprise alors qu'un autre a suivi un stage.

Parmi ceux qui n'ont pas complété de formation depuis leur abandon de l'école secondaire, un certain nombre étaient retournés aux études ou allaient en débiter très prochainement, souvent en vue d'un projet précis (6 femmes et 2 hommes). D'autres ont

tenté de reprendre leurs études, souvent à l'éducation des adultes afin de compléter leur DES mais se sont à nouveau découragés (4 femmes et 2 hommes). Quelques autres ont des projets de retour aux études, mais leur situation financière ou personnelle ne leur permet pas de mettre leur projet à exécution immédiatement (1 femme et 5 hommes).

## **6.2 Les cheminements scolaires de celles et ceux qui ont abandonné des études collégiales en 1996-1997**

Comme pour les répondants qui ont quitté les études secondaires en 1996-1997 avant d'obtenir leur diplôme, l'analyse qui suit a pour objectif de suivre le parcours d'études qui a précédé l'abandon des études collégiales afin d'identifier les facteurs tout autant que les motifs qui peuvent l'expliquer. L'analyse serait incomplète si elle négligeait l'examen des conséquences que cet abandon a pu avoir sur l'insertion professionnelle. En effet, il s'agit là de l'objet principal de l'étude, de même que l'étude des stratégies des répondants pour poursuivre leur formation, reprendre leurs études ou acquérir des compétences par divers moyens qui pourraient être associés à ce qu'on nomme aujourd'hui la formation continue.

La catégorisation des cheminements scolaires n'est pas évidente. Il a fallu faire un choix tant les cheminements sont variés, pratiquement autant qu'il y a de répondants dans l'échantillon. C'est d'abord le premier motif de départ exprimé par l'individu interviewé qui a orienté le choix des catégories, mais ce motif est rarement le seul et la décision ne vient souvent qu'après un enchaînement de facteurs qui varient d'un individu à l'autre. Ainsi, le départ par manque de motivation peut être lié à un problème d'orientation, à des difficultés scolaires, à des intérêts extérieurs aux études, au mode de vie, à la situation financière, etc. Ce motif est parfois difficile à comprendre lorsqu'il manque seulement un ou quelques cours pour l'obtention du diplôme. Dans ces cas, l'insertion professionnelle réussie bloque toute motivation à retourner aux études.

Le groupe dont il est question ici est composé de 51 répondants dont l'âge moyen est de 25-26 ans au moment de l'entrevue. Parmi eux, 28 (14 femmes et 14 hommes) ont abandonné les études collégiales en 1996-1997, alors qu'ils étaient inscrits au secteur d'études préuniversitaire, et 23 autres (11 femmes et 12 hommes) étaient inscrits dans la formation technique. Certains possédaient un diplôme d'études professionnelles (DEP) avant leur entrée au cégep. D'autres étaient passés du secteur préuniversitaire au secteur technique en cours d'études collégiales. Plusieurs des répondants provenant du secteur préuniversitaire s'étaient inscrits en sciences humaines parce qu'ils ne savaient trop dans quel domaine s'orienter. Cette description sommaire montre à l'évidence que la question de l'orientation est souvent au cœur des tergiversations dans le parcours des interviewés.

Le portrait des principaux motifs d'abandon se trouve au tableau suivant. Même s'il a fallu inscrire chaque interviewé sous une catégorie, cela ne signifie pas que cette catégorie épuise les motifs pour lesquels il a pu abandonner les études collégiales en 1996-1997.

**Tableau 6.2 : Principaux motifs d'abandon<sup>1</sup>**

MENTIONS	PRÉUNIVERSITAIRE				TECHNIQUE				Total
	+ 50 % cours		- 50 % cours		+ 50 % cours		- 50 % cours		
	H	F	H	F	H	F	H	F	
Simple transition		2	1	2					5
Arrêt au fil d'arrivée					3	1			4
Orientation	2		1	3			4	2	12
Motivations	2	2			3	1			8
Difficultés apprentissage					2	3			5
Autres intérêts			2	1	1				4
Précarité financière		2	1		1			1	5
Santé et drogues	2		3	1					6
Autres <sup>3</sup>		1				1			2
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>51</b>

1. Il s'agit des principaux motifs d'abord énoncés. Ils apparaissent rarement seuls.

2. Le symbole + signifie qu'il y a eu plus de 50 % de cours réussis, le -, que 50 % de cours sont échoués ou non suivis.

3. Il s'agit d'une jeune femme qui a suivi son compagnon et n'a pu poursuivre son programme de formation dans son nouveau lieu de vie. Dans l'autre cas, il s'agit d'un choix fait sous la pression des parents.

Les cheminements scolaires seront présentés selon les quatre catégories de répondants qui ont été retenues dans la formation de l'échantillon. Seront examinés les circonstances entourant l'abandon et l'impact du cheminement scolaire sur l'insertion professionnelle lorsque le répondant y a fait allusion. Au terme de cette même section, une attention spéciale sera apportée à l'examen des comportements selon le sexe et un tableau résumera les diverses catégories d'interviewés en relation avec le retour aux études.

#### *A. Les répondants qui ont réussi plus de la moitié de leurs cours au secteur préuniversitaire*

Le cheminement scolaire des jeunes qui ont réussi plus de la moitié de leurs cours au secteur préuniversitaire est diversifié. Sur les 28 qui avaient entrepris des études dans ce secteur, 13 ont réussi plus de la moitié de leurs cours dont sept femmes et six hommes. Voici la description des motifs d'abandon qui, on le verra, ont, dans ce sous-groupe de répondants, peu à voir avec les difficultés scolaires. On en retrouve même, parmi eux, qui ont terminé des études universitaires, mais aussi quelques-uns qui ont abandonné leurs études collégiales sous le coup d'une « déprime » qui serait liée à la combinaison des études et de l'emploi à temps plein.

- Une simple transition

Parmi l'échantillon, le hasard a fait apparaître un type d'abandon consigné comme tel dans les fichiers du ministère de l'Éducation mais qui ne constitue pas un arrêt réel des études. Dans un cas, il s'agit d'une réorientation vers le secteur privé d'enseignement et, dans l'autre, un problème d'équivalence lié à un changement de lieu de résidence.

Ainsi une jeune femme (26:CRF1Q) a obtenu un diplôme en formation équivalente dans une école privée parce qu'elle avait été refusée au cégep dans cette discipline. Elle avait tout de même amorcé une formation préuniversitaire pour augmenter sa moyenne mais échoua à nouveau lorsqu'elle voulut s'inscrire l'année suivante dans la discipline qu'elle avait choisie. Elle a plus ou moins apprécié son expérience au cégep surtout parce qu'elle avait de la difficulté avec les notions abstraites (en philosophie, par exemple). Elle affirme, par ailleurs, qu'elle a bien réussi son secondaire. Elle n'a donc pas abandonné les études comme tel, elle les a seulement poursuivies dans une autre institution.

Une autre jeune femme (67:CRF1M) déjà complété un baccalauréat au moment de l'entrevue. Lorsqu'elle était au cégep, elle n'a pu obtenir les équivalences pour les études qu'elle avait effectuées en Ontario ce qui lui auraient permis de poursuivre ses études collégiales au Québec. Elle abandonna donc ses études dans un cégep francophone pour retourner en Ontario compléter la formation souhaitée. Insatisfaite de son emploi actuel en lien avec sa formation, elle compte effectuer un autre retour à l'université dans une autre discipline.

- Le manque de motivation

La question de la motivation pour les études est complexe. Elle peut être liée à un manque d'intérêt pour les cours de base obligatoires ou pour le programme mais ce manque d'intérêt ne vient habituellement pas seul. Il se présente en relation avec des difficultés financières ou un emploi qui accapare trop, mais il tient souvent à l'incertitude en ce qui concerne l'orientation.

Le manque d'intérêt pour les cours de base obligatoires est soulevé par quatre personnes interviewées. Une jeune femme (25:CRF1Q) a démontré peu d'efforts dans la réussite de ses cours. Elle dit que ça ne l'intéressait pas et que certains cours étaient trop difficiles à réussir. Elle décrit d'ailleurs le cégep comme étant inutile dans l'ensemble, elle donne en exemple les cours de philosophie. À son avis, les cours devraient être concrets et directement orientés vers le marché de l'emploi, être utiles et pratiques. Son premier choix était ailleurs : « Je voulais faire un DEP en esthétique en sortant puis mon

père me l'interdisait d'en faire un. Mais il me poussait vers le cégep. » Elle a à son actif deux diplômes, dont celui de préposée aux bénéficiaires et un DEP. Son train de vie actuel et la présence de deux jeunes enfants lui interdisent de faire d'autres études pour le moment, même si les sciences infirmières l'intéressent.

Une autre jeune femme (89:CRF1Q) s'est dirigée vers un DEP à la suite de son abandon des études au cégep. Elle n'était pas intéressée par la formation collégiale, trop abstraite pour elle selon ses dires. Cette jeune ne compte pas poursuivre non plus de formation, sauf si cela a trait directement au travail.

Un jeune homme, cette fois, (P32:CRM1Q) a décidé de quitter le cégep en raison, principalement, de son manque d'intérêt pour les cours suivis. Il a préféré, par la suite, s'inscrire à un cours privé en animation radio-télévision. Il a complété ce diplôme qui n'est pas reconnu par le ministère de l'Éducation. D'autre part, il effectue actuellement un retour à l'université pour quelques cours compensateurs pour améliorer ses connaissances en lien avec son travail. En définitive, il aimerait faire un retour à l'université et étudier en sciences politiques pour parfaire ses connaissances dans son métier de journaliste. Il travaille actuellement dans une station de télévision.

Un autre problème de motivation est lié au refus d'être accepté dans son premier choix suivi du fait d'occuper un emploi à plein temps (P80:CRM1Q). Un jeune homme s'est rabattu sur les cours de base en sciences humaines faute de pouvoir étudier dans l'option de son choix. Il travaillait également à temps plein ce qui fut la deuxième cause de son abandon. Il regrette de n'avoir pas obtenu son diplôme dans son domaine d'intérêt, mais se dirige actuellement vers une autre formation où il a aussi été refusé dans un premier temps. Mais il rassemble actuellement les éléments qui pourraient favoriser son acceptation dans un avenir prochain, afin de se garder une possibilité d'emploi si jamais il perd celui qu'il occupe actuellement en informatique.

- Un problème d'orientation

Le peu de motivation est souvent lié à un problème d'orientation. Un jeune homme (P69:CRM1M) quitte le cégep faute de savoir avec précision quel domaine d'étude l'intéressait vraiment. Il en a maintenant une meilleure idée et compte y retourner pour faire une technique en soins infirmiers. Il espère ainsi obtenir un emploi qui lui conviendrait.

Un autre jeune homme (P5:CRM1O), dont le parcours est inhabituel, quitte le cégep après deux sessions pour se diriger vers une université dans une autre province. Pendant quatre ans, il chemine à temps partiel et complète ainsi deux années d'études tout en travaillant. Même scénario à l'université, il quitte avant d'avoir terminé sa troisième

année de baccalauréat. Il compte faire un retour dans un avenir très prochain, mais il spécifie qu'il lui faut auparavant se trouver un emploi. De plus, il n'a pas l'intention de compléter les études entreprises à l'université. Il préfère s'orienter vers une formation technique qui lui permettra d'obtenir plus rapidement un diplôme, que ce soit dans le domaine de son baccalauréat, le génie électrique, ou dans un autre domaine, l'informatique. Il est important pour lui d'obtenir un diplôme. Il n'a cependant complété aucun diplôme depuis sa sortie du cégep préuniversitaire en 1996-1997 sauf celui du secondaire.

- La précarité financière

Manque de motivation et problèmes d'orientation peuvent se combiner à une situation financière qui fait pencher vers l'abandon. Une jeune femme (P2:CRF1O) dit garder un bon souvenir de ses années d'études au secondaire. Elle ne manque cependant pas de récrimination à l'égard des études collégiales. Elle dit y avoir manqué d'encadrement, les professeurs n'y étant pas suffisamment disponibles, selon elle. Ses études sont devenues graduellement de plus en plus difficiles à poursuivre ne sachant pas, de plus, dans quel domaine s'orienter. Elle était peu motivée et n'avait que très peu d'intérêt pour certaines disciplines, l'éducation et la psychologie, par exemple. Elle affirme ne rien retirer de vraiment positif de son expérience au cégep et trouve que ce fut pour elle une perte de temps puisque ses cours ne l'ont pas aidée à s'orienter. À cela s'ajoutent des raisons financières comme incitation à quitter les études. Elle a maintenant une idée précise de ce qu'elle veut devenir au plan professionnel et compte s'inscrire en psychoéducation à la prochaine rentrée.

Une autre jeune femme (P48:CRF1M) espère retourner au cégep dans un an pour faire une technique en assistance dentaire. Elle avait abandonné ses études collégiales parce que, selon ses dires, elle manquait de motivation et ses notes en accusaient les contrecoups. La précarité financière dans laquelle elle se trouvait alors fut également importante dans sa décision.

- L'abandon pour des raisons de santé

Empruntant un parcours légèrement différent, un jeune homme (P4:CRM1O) motivé et passionné par ses cours en sciences humaines finit par perdre tout intérêt lors de sa dernière session. Il ne lui manque que trois cours à compléter pour obtenir son DEC : « Je me sentais poussé un petit peu par mes parents pour l'école. Je me suis dit que tant qu'à investir de l'argent et du temps, si je ne suis pas prêt à m'embarquer tout de suite, je vais prendre un *break* tout de suite. Quand je serai prêt, je retournerai de mon propre gré. » En dépression au moment de l'entrevue, il espère pouvoir s'inscrire dans le

domaine de son choix à l'université, sans toutefois en être certain à cause de son état. S'il est refusé à l'université, il prévoit terminer les trois cours manquants pour obtenir son DEC.

Un autre cas de dépression a marqué le parcours des études collégiales de ce jeune homme (21:CRM1O) qui, après avoir entrepris ses études en arts plastiques, a bifurqué vers les sciences humaines. « Je me suis rendu compte que je n'étais pas bien dans les sciences humaines », a-t-il dit en entrevue. Ce domaine lui convenant peu, il perd tout intérêt et s'engage dans plusieurs activités, ce qui le conduit à une légère dépression. Il quitte le cégep et se dirige, par la suite, vers une université canadienne où il complète alors un baccalauréat en art dramatique. Il s'est par la suite inscrit dans un programme d'arts de performance mais a abandonné ce programme qu'il trouvait trop contraignant au plan pédagogique.

- Autre

Il fallait s'attendre à trouver, dans l'échantillon, l'abandon des études pour suivre le compagnon ou la compagne de vie. Ce fut le cas d'une jeune femme (P1:CRF1O) qui a quitté le cégep pour suivre son compagnon dans une autre province et n'a pu terminer ses études. Elle avait tenté de poursuivre sa formation collégiale dans son nouveau lieu de résidence, mais les cours qu'elle voulait prendre ne se donnaient pas à cet endroit. Bien qu'elle adore étudier, elle hésite en ce moment à retourner aux études. Elle a une enfant en bas âge et désire que cette dernière vieillisse avant de poursuivre. De plus, elle songe à avoir un autre enfant. Son incertitude repose également sur le fait qu'elle ne sait toujours pas quelle orientation prendre.

### *B. Les répondants ayant réussi moins de la moitié de leurs cours au programme préuniversitaire*

Au programme préuniversitaire, 15 répondants sur 28 avaient réussi moins de la moitié de leurs cours. Comment expliquer ces difficultés qui ont pu conduire ces étudiants à abandonner leurs études?

- Une transition du collégial à l'université

Trois des jeunes adultes interviewés sont passés directement à l'université sans avoir eu besoin de compléter leurs études collégiales. Une jeune femme (92:CRF2Q) a déjà complété un baccalauréat en récréologie sans avoir terminé de DEC en sciences humaines. Son intérêt pour le cégep et ses cours a diminué à la suite du décès de son copain. Elle a cependant apprécié sa formation secondaire et universitaire. Elle compte

d'ailleurs poursuivre ses études universitaires à temps partiel afin de terminer un certificat dans une autre discipline qui donnerait une valeur ajoutée à son diplôme.

Une autre (P61:CRF2M) termine, au moment de l'entrevue, un baccalauréat par cumul de certificats à l'université. Elle a donc à son actif trois certificats. Elle est entrée à l'université en tant qu'adulte et n'avait donc pas besoin de compléter son DEC pour s'inscrire à des certificats. Alors qu'elle a du succès à l'université, elle souligne un fait qui peut paraître étonnant, celui d'avoir eu des difficultés avec les notions abstraites au cégep, surtout pour les cours de philosophie.

Le même phénomène de passage direct à l'université concerne ce jeune homme (45:CRM2M) dont le parcours fut exempt d'échecs ou de difficultés. Il a été admis à l'université en faisant reconnaître des formations équivalentes acquises dans un autre pays. Il détient maintenant un baccalauréat en administration, en lien avec son emploi de conseiller financier. Il a également complété des cours complémentaires défrayés par son employeur. Il compte continuer à se perfectionner en suivant des cours (temps partiel) de manière à gravir les échelons en lien avec son emploi.

- Un problème d'orientation

Le choix d'un programme au cégep constitue une difficulté majeure tant pour ceux qui ont réussi plus de la moitié de leurs cours avant l'abandon que pour ceux qui ont abandonné plus tôt. Dans ce dernier cas, cependant, la question de l'orientation prend une coloration différente parce qu'elle s'accompagne de difficultés d'ordres encore plus variés : des difficultés scolaires à la peine d'amour en passant par l'endettement et ainsi de suite. Elle s'est concrétisée dans les quatre cas qui suivent par un retour aux études secondaires professionnelles.

Inscrite préalablement en art, une jeune femme (P70:CRF2Q) a abandonné le cégep parce qu'elle avait de la difficulté à réussir les cours de français, philosophie, mathématique et anglais. Elle affirme qu'elle a seulement été négligente et que ses résultats ne correspondaient pas à une difficulté d'apprentissage. Elle considère qu'elle avait surtout un problème d'orientation et qu'elle ne se connaissait pas suffisamment pour effectuer un choix éclairé. Elle effectue un retour au secondaire pour obtenir un diplôme dans un institut.

Une autre jeune femme (P3:CRF2O) effectue actuellement un retour en massothérapie. Cependant, elle aimerait également compléter son DEC par correspondance et se diriger en physiothérapie à l'université. Elle n'est pas certaine de faire ces démarches toutefois. Elle avait préalablement quitté le cégep parce qu'elle avait eu une peine d'amour, des

problèmes d'orientation et des difficultés à comprendre les notions dans certains cours. Elle avoue : « Je pense que si j'avais pris une année sabbatique entre le secondaire et le cégep pour réfléchir à ce que je voulais faire dans la vie, ç'aurait été plus bénéfique parce que j'aurais moins perdu mon temps dans le sens que je n'aurais pas étudié dans trois ou quatre domaines avant de trouver un domaine qui pourrait m'intéresser davantage. »

Une autre jeune femme (P53:CRF2M) affirme avoir quitté le cégep par manque de motivation. « Pour le travail que je fais, je n'avais pas besoin de ça. Mais si j'avais voulu faire des études plus hautes, peut-être là. Mais pour le poste que j'occupe... ». Elle entrevoit l'avenir positivement.

Un jeune homme (43:CRM2M), cette fois, quitte le cégep pour des raisons personnelles (imprécises). Auparavant, il avait obtenu un DEP en comptabilité avant de s'inscrire au cégep. Il a eu de la difficulté à s'orienter et se dit criblé de dettes. Il compte faire un autre retour, éventuellement, pour poursuivre des études en comptabilité, soit au collégial ou à l'université.

- Des intérêts plus forts que les études (3 cas)

L'intérêt pour les études passe au second rang. Un emploi satisfaisant, le sport et la vie familiale sont apparus comme des motifs suffisants pour justifier un abandon ou un non-retour.

Le premier (P6:CRM2O) a connu des difficultés d'orientation et a donc perdu de l'intérêt pour les études. Il accuse plusieurs échecs et il croit toujours que le diplôme ne donne rien. Il demeure ouvert à un retour mais il n'en sent pas le besoin, son emploi actuel, dans le domaine de la construction, lui convenant tout à fait.

L'autre jeune homme (P95:CRM2Q) a abandonné le cégep parce qu'il consacrait trop de temps au hockey et négligeait ainsi ses études. Il a également quitté parce qu'il n'était pas certain de s'être inscrit dans le bon domaine : il manquait donc de motivation. Actuellement mieux orienté, il fait un retour à l'éducation des adultes en vue d'obtenir un emploi en tant qu'agent immobilier. Il désire aussi obtenir une AEC pour se qualifier comme représentant de prêts hypothécaires. Il perçoit son retour aux études comme un investissement à long terme. Il envisage même des études à l'université afin de progresser dans sa profession.

Une jeune femme (P20:CRF2O) se retrouve sensiblement dans la même dynamique en ce qui concerne l'orientation. Elle avait abandonné les études collégiales parce qu'elle manquait de motivation et ne savait trop dans quel domaine se diriger. Elle ne le sait

toujours pas et le retour est conditionné par l'atteinte d'une certitude à ce niveau. Elle avait également de la difficulté à comprendre certaines notions tant au secondaire (économie par exemple) qu'au collégial. Cette jeune femme a également fait une pause d'un an (après le secondaire), question d'avoir une idée plus précise de son orientation avant de se diriger vers le collégial. Elle s'attribue la faute de ses échecs et affirme qu'elle aurait dû se créer un réseau social car elle souffrait d'isolement à l'époque. Cela l'aurait aidée à persévérer et à terminer son DEC. Elle n'a pas apprécié son expérience au cégep même si elle a fourni de grands efforts pour réussir ses cours. Au moment de l'entrevue elle est enceinte et sa vie est orientée sur sa famille. Sa qualité de vie actuelle prime sur le retour aux études. Il est peu probable qu'elle retourne étudier mais demeure ouverte à cette idée.

- La maladie, les difficultés d'adaptation et les problèmes de drogue

Un jeune homme (P39:CRM2M) se considère comme étant un bon étudiant malgré un problème d'orientation et le fait qu'il soit tombé malade. La distance parcourue entre son domicile et le cégep (trois heures) était également un facteur dissuasif pour la poursuite de ses études. Il a donc cumulé les échecs. Par ailleurs, il a effectué un retour à l'université pour y compléter un baccalauréat, mais la venue d'un enfant a compromis la poursuite de ses études. Il n'abandonne pas l'idée et compte recommencer à temps partiel tout en conservant son emploi. Il affirme que c'est important pour lui d'obtenir un diplôme et de travailler dans le domaine qui lui plaît vraiment.

Une jeune femme (P65:CRF2M) dit s'être sentie désorientée lors de son entrée au cégep. « C'est l'année de la grosse grève. J'étais à [...], on a fait trois semaines de grève, puis je n'aimais pas ça en partant. Ça fait que le fait d'avoir fait trois semaines à ne rien faire, disons que je ne suis pas vraiment retourné. Je n'ai pas aimé l'ambiance du cégep. Je me suis retrouvée dans ce programme-là, c'était mon deuxième choix, c'était à peu près le seul qui me restait. » Elle dit avoir manqué d'encadrement, de discipline. Elle a fait ses études secondaires à l'école privée et ce fut un choc pour elle de s'adapter au contexte d'apprentissage et aux exigences du cégep. Elle ne sait toujours pas, au moment de l'entrevue, quel domaine lui convient mais elle aimerait tout de même retourner aux études après avoir bien arrêté son choix.

Deux jeunes hommes ont avoué avoir abandonné le cégep à cause de problèmes de drogue : « Je suis allé au collège X où tout le monde fume du pot. J'ai commencé à fumer ça jeune. Je ne suis pas allé à l'école et je ne suis presque jamais entré en classe. » Ce jeune homme (P34:CRM2M) ne compte pas retourner aux études pour le moment, mais n'est pas fermé à cette idée si, éventuellement, cela lui était nécessaire, ce qui ne lui apparaît pas comme une priorité pour le moment. L'autre (P72:CRM2Q)

affirme n'avoir jamais apprécié l'école et souffrait d'isolement dans son enfance. Il consommait des psychotropes bien avant d'entrer au cégep où il s'est inscrit sous la pression de ses parents. Il se dit « auteur-compositeur » et affirme que tout ce qui est d'ordre institutionnel le rebute. Il n'envisage pas, tout comme le premier, de retour aux études.

- Les difficultés financières

Un jeune homme (P73:CRM2Q) aimait ses cours et n'avait aucun problème d'orientation lors de son abandon. Cependant, des difficultés financières l'ont poussé à quitter le cégep. Il ne compte pas y retourner pour le moment et critique le modèle pédagogique qui va à l'encontre de la créativité parce qu'il est trop discipliné et trop rigoureux. Il affirme cependant aimer apprendre.

#### *C Les répondants ayant réussi plus de la moitié de leurs cours au programme technique*

Parmi les 23 répondants qui étaient inscrits au programme technique, 16 personnes — donc une importante majorité —, ont réussi plus de la moitié des cours. Qu'est-ce donc qui a pu influencer l'arrêt des études dans ces cas? Comme on le verra, quatre jeunes interviewés touchaient pratiquement au but. Certains (6 cas) ont manqué d'intérêt ou de motivation pour certains cours ou pour l'option choisie. Enfin, les autres (6 cas) ont éprouvé des difficultés d'apprentissage persistant depuis le secondaire dans certains cas.

- L'arrêt au fil d'arrivée

Deux cas illustrent le problème classique, dans le secteur technique, des employeurs qui offrent un emploi à la suite d'un stage. Un jeune homme (P57:CTM1M) a abandonné le cégep parce que son employeur lui a offert de demeurer en emploi après son stage. Il regrette de n'avoir pas complété son DEC parce que, s'il perd son emploi, il peut éprouver de la difficulté à en trouver un autre. Il ne compte toutefois pas retourner au cégep, sauf s'il y est obligé ou si un autre domaine l'intéresse vraiment. Il avoue avoir des difficultés à conceptualiser et à comprendre les matières abstraites. Il aurait aimé travailler dans son domaine d'études en même temps qu'il étudiait : « [...] c'est sûr que les gens qui étaient déjà dans le milieu, ceux qui faisaient un retour aux études et qui avaient déjà touché à ça assimilaient beaucoup mieux que moi ». Il n'a jamais aimé les études même si c'est important pour lui.

Un autre jeune homme (P74:CTM1Q) a vécu une situation à peu près analogue, soit se trouver un emploi par le biais d'un stage effectué dans le cadre de son programme d'études collégiales. Il lui manque un cours d'anglais pour compléter son DEC mais ne voit pas la pertinence de reprendre ce cours, d'autant plus qu'il travaille dans des

milieux anglophones. Il a cependant apprécié son domaine d'étude et semble ouvert à la perspective de la formation continue.

Un autre (P93:CTM1Q) appréciait l'école surtout pour la dimension sociale mais réussissait quand même bien ses études. Ses notes un peu trop faibles ne lui ont pas permis d'entrer en techniques policières, une option contingentée : il s'est alors dirigé vers la technique administrative, domaine qu'il a finalement apprécié surtout lorsqu'il a entrepris l'option assurances. Ses fonctions de travail lui permettent d'être en contact avec les gens et de faire des enquêtes un peu à la façon des policiers. Il ne lui manque que l'examen final de français pour compléter son DEC mais il ne voit pas l'intérêt de l'achever.

Une jeune femme (P49:CTF1M) a quitté le cégep parce que tous ses cours de concentration étaient terminés et qu'elle n'avait pas besoin des autres cours obligatoires pour travailler dans son domaine d'étude, le graphisme. Elle affirme aimer les études et goûte le plaisir d'apprendre. Tout le côté social des études est également important pour elle. Cela ne suffit cependant pas pour l'inciter à retourner aux études parce qu'elle travaille dans le domaine souhaité. Un retour serait peut-être possible si elle entrevoyait la possibilité de concrétiser un de ses rêves, l'exploitation d'un gîte du passant.

- Manque d'intérêt ou d'aptitude pour la technique choisie (4 cas)

Un certain nombre de répondants ont exprimé un réel manque d'intérêt ou de motivation pour les études de cégep. Ce manque d'intérêt serait moins relatif à des difficultés d'apprentissage, comme on le verra plus loin, qu'à l'existence d'intérêts qui ont peu à voir avec le programme de cégep tel qu'il est présenté. Au moins deux cas ont dit s'être fait montrer la porte du cégep, non en raison de difficultés d'apprentissage, mais à cause d'un manque d'intérêt. C'est le cas de ce jeune homme (P56:CTM1M) à la suite de quelques essais infructueux dans différents domaines. Il a pourtant complété un certificat en comptabilité aux HEC par la suite. Voulant faire un baccalauréat par cumul, cette idée a été abandonnée à la suite d'une proposition alléchante d'un employeur.

Une jeune femme (P58:CTF1M) rapporte aussi avoir été expulsée en raison d'un manque d'intérêt pour son domaine d'études. Elle a des problèmes d'orientation et va et vient d'un cours à l'autre par intérêt personnel bien qu'elle dise détester les études. Elle ne sait d'ailleurs toujours pas dans quel domaine elle aimerait travailler.

Une jeune femme (P96:CTF1Q) qui a pourtant toujours bien réussi à l'école, a abandonné le cégep faute de motivation concernant les cours et le domaine choisis. Sa

motivation a décliné à la suite d'une information selon laquelle le marché de l'emploi dans son domaine (hygiène dentaire) était saturé. Elle envisage, à brève échéance, faire un certificat dans un tout autre domaine dont le coût sera défrayé par son employeur. Elle souhaiterait, à plus longue échéance et lorsqu'elle sera plus à l'aise financièrement, effectuer un retour aux études dans un autre domaine.

Le problème d'une autre jeune femme (P90:CTF1Q) relève d'une question importante pour qui s'oriente vers une formation technique : le manque d'aptitudes pour l'option choisie. Elle a abandonné les études après avoir subi un échec à la suite d'un stage : « La théorie était super intéressante. Puis, quand j'ai fait mon premier stage, j'ai réalisé que la *touch* sur le plancher, je ne l'avais pas vraiment. » Le responsable du programme lui a fortement conseillé de ne pas poursuivre pour cette raison. Elle s'est orientée vers le marché de l'emploi à temps plein. Même si elle s'inquiète de sa situation financière dans l'éventualité d'un retour aux études, elle comptait le faire au moment de l'entrevue, pour s'orienter vers une autre technique.

- Des intérêts autres plus forts que les études

Il y a aussi ceux qui se disent « paresseux », une manière d'expliquer le peu de motivation pour certaines matières lors du passage au cégep, comme c'est le cas de ce jeune musicien (P54:CTM1M) : échec en philosophie et en éducation physique. « Le problème, c'est qu'il nous demandait de faire des travaux écrits puis des trucs compliqués. Alors moi, j'étais tellement débordé de travail en musique que j'ai décidé de laisser tomber ces cours-là. Je me disais que je pouvais toujours les reprendre, ça serait facile éventuellement. » Il ira peut-être faire un baccalauréat en musique pour perfectionner son art bien qu'il ne soit pas convaincu que de telles études lui ouvriront les portes d'un emploi, d'où son hésitation. Ses cours de concentration ont été en partie réussis : il s'est inscrit dans un premier temps au DEC en musique puis, dans un deuxième temps, dans une technique en musique.

- La pression des parents

Étudier pour faire plaisir à ses parents, voilà aussi une situation dont il ne faut pas s'étonner et qui peut expliquer un manque de motivation. D'autres l'ont déjà mentionné, mais le cas de cette jeune femme est typique. Elle (P99:CTF1Q) s'est inscrite dans deux techniques (intervention en délinquance et service social), qui ne lui plaisaient guère mais qu'elle avait choisies pour faire plaisir à ses parents. Elle a abandonné cette orientation pour se diriger vers ce qui la passionne, soit la création littéraire. Elle a complété, de fait, un certificat universitaire (création littéraire), après son abandon des études collégiales. Elle y a été acceptée sur la base de l'expérience pertinente. Elle a

débuté un deuxième certificat en littérature mais l'a abandonné parce qu'il ne correspondait pas à ses attentes. Au moment de l'entrevue, elle rédigeait un recueil de poésie avec possibilité de publication dans le cadre du programme de bourses *Jeunes Volontaires*.

- Les difficultés d'apprentissage (6 cas)

Chez ces jeunes qui ont tout de même réussi plus de la moitié de leurs cours de technique collégiale, on trouve aussi des répondants avec de sérieuses difficultés d'apprentissage remontant souvent aux études primaires et secondaires. Ainsi en est-il de cette jeune femme (P7:CTF1O) qui a fait son secondaire en huit ans et qui n'a pas complété son cégep parce que certains cours étaient trop difficiles à réussir pour elle. Elle a cependant apprécié son expérience au cégep mais ne croit pas indispensable d'y retourner. Ses champs d'intérêt sont d'un tout autre ordre au moment de l'entrevue. Tout comme elle, une autre jeune femme (P8:CTF1O) a trouvé difficile son expérience au cégep à cause de problèmes d'apprentissage. Elle regrette de n'avoir pas complété son DEC en sciences infirmières mais n'envisage cependant pas un retour. Elle affirme aussi ne pas avoir apprécié son expérience au cégep. Elle n'aime pas étudier, de manière générale, et trouvait ses cours de français et de philosophie trop difficiles à comprendre et peu intéressants. Elle affirme cependant avoir aimé ses cours en soins infirmiers et a cependant complété une formation pour être préposée aux bénéficiaires.

Une autre explication des échecs au collégial est donnée par ce jeune homme (P10:CTM1O) qui se dit « manuel ». Les cours plus abstraits, notamment ceux de français et de philosophie, lui ont posé des problèmes. Il dit n'avoir jamais été doué pour le français. Il considère que la formation au cégep ne devrait être axée que sur les cours de concentration. Il a toutefois apprécié ses années au cégep et dit aimer apprendre. Après son abandon, il s'est dirigé vers une école privée (I.T.I) pour une formation en génie mécanique. Il faisait également un retour, au moment de l'entrevue, afin de compléter les quatre cours qui manquaient pour l'obtention de son DEC.

Des difficultés importantes d'apprentissage ont marqué tout le parcours scolaire d'un jeune homme (P75:CTMIQ). Au cégep, les cours de psychologie, de philosophie et de français constituaient des embûches majeures à l'obtention de son diplôme. Il n'a d'ailleurs pas postulé en techniques d'horticulture, son rendement scolaire étant insuffisant. Il dit avoir également éprouvé des difficultés d'apprentissage au primaire ainsi qu'au secondaire. Il devait toujours fournir davantage d'efforts pour arriver au même niveau que les autres mais pouvait heureusement compter sur l'aide de son entourage pour comprendre les mathématiques, la chimie et la physique au secondaire. Il a fait également beaucoup de cours de rattrapage pendant plusieurs étés consécutifs

mais n'a pas réussi ses mathématiques « fortes ». Il se considère comme étant une personne manuelle plutôt qu'intellectuelle, il assimile péniblement les notions abstraites et, par conséquent, les cours qui ne sont pas basés sur la pratique présentent un obstacle difficilement surmontable. Il a fait un retour en éducation spécialisée quelques temps après sa sortie du cégep mais a abandonné également ce programme. Il est, au moment de l'entrevue, de retour au cégep à temps partiel pour compléter son DEC en éducation spécialisée. Fait à souligner, il a toutefois à son actif un DEP en horticulture et une AEC (domaine inconnu).

Une jeune femme (42:CTF1M) a complété de courtes sessions de perfectionnement en graphisme, le programme qu'elle a abandonné, et une formation en relation d'aide dans une école privée. Elle avait de la difficulté à réussir ses cours en technique collégiale et ne compte pas effectuer de retour à cette institution, ni à l'université. Son expérience a été pénible et ce, surtout parce qu'elle a eu de la difficulté à réussir certains cours. Elle n'a pas davantage aimé ses études secondaires.

- La question financière

Lorsque la question de l'orientation s'ajoute aux difficultés d'apprentissage et à un besoin immédiat d'argent, la motivation peut faire défaut. C'est le cas de ce jeune homme (P9:CTM1O) qui ne compte pas retourner aux études, sauf si le gouvernement en défraie le coût. Il a fini par se trouver un emploi dans un casino, l'argent étant une priorité pour lui à ce moment, même s'il aimait le dernier domaine d'étude qu'il avait choisi (agent de voyage).

#### *D. Les répondants ayant réussi moins de la moitié de leurs cours au programme technique*

Parmi les répondants qui ont abandonné le programme technique du cégep, sept avaient échoué plus de la moitié de leurs cours. Y a-t-il des explications à cet insuccès à d'autres moments du cheminement scolaire? Des échecs, des difficultés antérieures ou des motifs d'un autre ordre peuvent-ils expliquer leur désistement?

- Les « mobiles » (3 cas)

Certains répondants expliquent leur échec au secteur technique par leur mobilité : multiplication des changements d'orientation mais aussi de changements d'institutions.

Un jeune homme (P12:CTM2O) a un réel problème d'orientation et change trois fois de champs d'étude pour cette raison. Il a fait un retour en informatique mais abandonne ce troisième domaine d'études à cause de difficultés financières. Il ne compte pas faire de

retour au cégep mais plutôt dans une école privée pour une formation professionnelle très spécialisée. Il n'est cependant pas certain de le faire, la même indécision continue de l'habiter. Son retour aux études dépend également de la somme qu'il obtiendra de l'assurance-emploi.

Un autre (P64:CTM2M) a eu un parcours non pas ponctué de changements d'orientation mais plutôt d'institutions : il a fréquenté trois cégeps y cumulant neuf sessions en musique. Il a aussi étudié dans ce domaine à l'université pendant un an. Même s'il affirme aimer les études, il a toutefois eu des difficultés avec les cours de français et a cumulé les échecs tout au long de ses cinq années passées au collégial. Il effectue, au moment de l'entrevue, un retour à l'université en vue de l'obtention d'un certificat en gestion hôtelière.

La mention des problèmes de concentration liés à l'hyperactivité, dans un cas, rappelle ce phénomène bien contemporain qui a des répercussions jusqu'au cégep. Un jeune homme (P11:CTM2O) a toujours éprouvé des difficultés sur ce plan : « J'avais ça (l'hyperactivité). Ça fait que c'était pas mal difficile pour moi de me concentrer. Puis je n'étais pas le génie en classe. Tu sais, je n'essayais pas trop fort. Je n'étais pas trop intéressé. » Il a donc manqué d'intérêt et de motivation tout au long de ses études. Sous la pression de ses parents, il s'est tout de même inscrit au cégep. Après plusieurs réorientations, et plusieurs arrêts entre ces dernières, aucune formation n'a été complétée. Il ne compte plus faire de retour, sauf en ce qui concerne des certifications en lien avec son emploi actuel.

- Les problèmes d'orientation

Le problème de l'orientation revient encore et a été suffisamment important pour qu'un jeune homme (P94:CTM2Q) quitte le cégep, question de choisir un programme ou une profession qui lui conviennent mieux. Il a suivi des cours compensateurs pour étudier en administration à l'université mais n'a pas non plus apprécié ce domaine. Au moment de l'entrevue, il était inscrit en actuariat à l'université!

Une jeune femme (P22:CTF2O), cette fois, a quitté le cégep dès la première session même si elle dit avoir toujours aimé les études. Le domaine d'étude qu'elle avait choisi (design intérieur) ne lui convenait pas et, de plus, elle s'ennuyait de ses ami(e)s. Elle retournerait aux études, surtout à l'université, seulement si son employeur défrayait le coût de ses études.

Une autre jeune femme (P59:CTF2M) a abandonné le cégep après un accident parce qu'elle manquait alors de motivation. Elle a complété par la suite un diplôme en langage

signé. Son emploi est lié à ce diplôme, mais elle aimerait maintenant faire un retour en soins infirmiers. Elle est encore indécise concernant le moment du retour.

- Des difficultés financières

Même si elle n'est pas la seule à mentionner ses difficultés financières comme motif d'abandon, une jeune femme (P76:CTF2Q) dit avoir abandonné le cégep pour cette raison. Toutefois, elle aurait abandonné principalement parce qu'elle possédait un restaurant en copropriété. « En même temps que j'allais à l'école, je travaillais dans un restaurant. Puis, finalement, j'ai eu une offre de l'avoir à moi le restaurant avec d'autres personnes. » Par la suite, cette jeune femme a complété un cours de préposée aux bénéficiaires et travaille maintenant dans ce domaine. Elle se dit indécise quant à un autre retour aux études.

### *Le rapport aux études*

L'abandon inscrit dans les fichiers du ministère de l'Éducation en 1996-1997 ne signifie pas pour autant l'abandon définitif des études. Ainsi, au moins 21 répondants se sont réorientés vers d'autres études :

- Réorientation vers une université hors Québec (3 cas) dont 1 qui n'a pas terminé;
- Passage à l'université pour un baccalauréat (5 cas) et 3 ont terminé;
- Passage à l'université pour un certificat (2 cas);
- Inscription au système privé (6 cas);
- Retour au secondaire pour faire un DEP (5 cas).

Au moment de l'entrevue, quatre étaient aux études (certificat, baccalauréat, formations courtes).

Cinq autres s'étaient arrêtés au fil d'arrivée pour des raisons qui sont bien connues dans le système d'études collégiales et qui sont liées au fait que l'étudiant a obtenu un emploi dans le domaine de son choix :

- Embauche à la suite d'un stage (2 cas);
- En emploi avant de terminer de 1 à 3 cours (2 cas);
- Suffisamment de cours techniques réussis pour occuper l'emploi convoité (1 cas).

En faisant le bilan des 51 répondants qui ont quitté les études collégiales en 1996-1997 avant l'obtention du diplôme, on peut faire le constat suivant :

- Treize ont terminé leurs études :
  - 4 ont complété leurs études au secteur collégial ou à l'université;
  - 3 dans une formation autre que collégiale ou universitaire;
  - 4 sont aux études au moment de l'entrevue.
- Dix-neuf prévoient retourner aux études :
  - 5 dans un avenir prochain;
  - 5 dans un avenir plus lointain;
  - 9 ont de vagues projets de retour.
- Cinq sont retournés aux études, mais ont abandonné de nouveau.
- Quatorze répondants sur les 51 de ce groupe n'envisagent pas de retour aux études, soit qu'ils ont un emploi qui ne l'exige pas ou des responsabilités familiales ou financières qui ne leur en laissent pas le temps.

### Conclusion

Les entrevues ont mis en évidence le fait que l'arrêt des études au secteur collégial n'est pas nécessairement irréversible. Si certains quittent ce secteur d'études par manque d'intérêt, de motivation ou à cause de difficultés d'apprentissage, de santé ou autres, il s'en trouve qui ont non seulement terminé leurs études collégiales, mais même obtenu un diplôme universitaire sans avoir eu besoin de diplôme collégial. Des passerelles, dans certains programmes d'études universitaires, permettent aujourd'hui aux étudiants adultes de faire valoir leur expérience comme équivalence au diplôme d'études collégiales et il y a aussi la possibilité de poursuivre des études universitaires hors Québec sans diplôme d'études collégiales.

Rares sont ceux qui ont abandonné leurs études au cégep pour ne rien faire, à l'exception des quelques cas qui éprouvaient, à ce moment, des problèmes de santé ou de consommation abusive de psychotropes. Un seul excepté, les jeunes adultes ayant abandonné la formation technique se sont tous dirigés vers l'emploi. En ce qui concerne ceux du secteur préuniversitaire, six ont poursuivi à l'université.

Les entrevues montrent aussi que plusieurs des interviewés qui ont abandonné les études collégiales en 1996-1997 ne répugnent pas à retourner aux études. Ils assortissent cependant ce retour de conditions qui indiquent que ces études ne seraient probablement pas à temps plein et qu'elles devraient être directement liées à l'emploi qu'ils occupent ou voudraient occuper. Ces jeunes adultes sont conscients, pour plusieurs d'entre eux,

que le diplôme présente une valeur en soi puisque les taux de chômage ont augmenté au cours des dernières années chez ceux qui n'ont pas achevé leurs études postsecondaires (voir la revue de littérature).

Le manque de motivation pour les études au moment où les interviewés étaient étudiants ressort souvent des entrevues. La question de l'orientation scolaire et professionnelle est maintes fois mentionnée et constitue un réel problème pour plusieurs. Si elle est plus importante au secondaire, elle persiste encore jusqu'au secteur collégial. L'inscription en sciences humaines est souvent en lien avec l'incapacité de faire le choix du domaine d'études. Les difficultés d'orientation ne sont pas nouvelles (Gauthier, 1997), mais elles peuvent être exacerbées par l'insistance mise sur la formation directement orientée vers l'emploi. Dans quelle mesure cette insistance ne gomme-t-elle pas le profit qu'il pourrait y avoir, lorsque le choix d'orientation n'est pas encore fixé, à prolonger sa formation générale et obtenir ainsi un diplôme avant d'entreprendre des études techniques ou universitaires plus spécialisées?

Quant à ceux qui ont éprouvé des difficultés d'apprentissage pendant leurs études collégiales, ils ont souvent achoppé sur les disciplines du tronc commun comme la philosophie, le français et l'éducation physique. Ce sont ces disciplines que certains voudraient voir disparaître de la formation technique au cégep. Pour valoriser la formation technique, dans quelle mesure la réaction de ces individus ne reflète-t-elle pas une certaine tiédeur affichée — ou plus exactement passée sous silence — en ce qui concerne la formation générale?

En dépit du fait que sept des répondants de cette catégorie aient connu des difficultés d'orientation, le sous-groupe de la formation technique qui a réussi plus de 50 % de ses cours avant de quitter la formation collégiale a connu un certain succès dans son parcours d'insertion professionnelle. Même si les jeunes femmes semblent avoir mieux réussi leurs études, la plupart des jeunes hommes se débrouillent mieux au plan de l'employabilité. Les hommes de ce sous-groupe s'étaient orientés, pour certains, dans des domaines où le diplôme n'était pas requis, comme ce répondant en informatique, par exemple. D'autres avaient fait le choix d'études qui permettaient la polyvalence en emploi à la différence de jeunes femmes dont le domaine de spécialisation était tellement pointu qu'il n'y avait pas d'autres avenues. C'est le cas, entre autres, de l'hygiène dentaire.

C'est dans le programme de formation préuniversitaire qu'on retrouve le plus d'abandons consécutifs à un manque d'intérêt pour les cours, à la présence d'intérêts qui sont extérieurs aux études et qui finissent pas avoir raison de la persévérance qu'il faudrait pour se rendre à la diplomation : un emploi, la présence d'enfants, la pratique

d'un sport exigeant, l'intérêt pour la pratique d'un instrument de musique. Les problèmes financiers, de santé (dont la dépression consécutive à la trop grande charge que représente la combinaison des études et du travail) et de consommation de drogue sont aussi plus fréquents chez les interviewés de la formation préuniversitaire que de la formation technique.

### **6.3 Une comparaison entre les cheminements scolaires selon les ordres d'enseignement**

Le thème des motifs d'abandon les plus déterminants offre un regard éloquent pour comparer les cheminements scolaires des jeunes qui ont abandonné soit des études secondaires, soit des études collégiales. Alors que les difficultés d'apprentissage sont les motifs dominants de l'abandon au secondaire, ce sont les problèmes d'orientation qui ont occasionné le plus grand nombre d'abandon au collégial. Au secondaire, ce sont les jeunes hommes de la formation générale qui ont été le plus affectés par les difficultés d'apprentissage alors que les problèmes d'orientation ont touché à peu près autant les cégépiens de la formation préuniversitaire que technique.

Loin derrière ces deux principaux motifs d'abandon mais un peu consécutive à eux, l'absence de motivation est énoncée en second lieu au collégial et au secondaire. Au collégial, elle affecte tant des jeunes de la formation préuniversitaire que technique alors qu'au secondaire, elle est surtout énoncée par ceux qui ont abandonné une formation générale. L'arrêt de la formation alors qu'il ne manque que quelques cours pour l'obtention du diplôme et que l'on peut déjà obtenir l'emploi convoité est une raison suffisante pour faire oublier à bien des jeunes que peut-être, un jour, ils auront besoin de ce passeport. Ce phénomène s'observe surtout dans les formations professionnelles et techniques. Bien que l'absence du diplôme éveille parfois quelques inquiétudes, surtout en cas de changement d'emploi ou pour obtenir des promotions, il semble bien que ces jeunes tablent plutôt sur l'expérience qu'ils acquièrent en emploi et sur les habiletés qu'ils peuvent développer dans ce cadre.

La grossesse est un motif qui a été énoncé uniquement au secondaire comme principale cause d'abandon des études et l'on pourrait même ajouter que la précarité financière est souvent liée à la vie familiale à cet ordre d'enseignement. Deux jeunes mères ont en effet abandonné leurs études pour devenir soutien familial au moment des études du conjoint. Ces abandons ne viennent pas pour autant mettre un terme aux études, car certaines ont repris des formations ou ont eu accès à l'emploi qui leur convenait.

Des problèmes de santé et d'usage de drogues ont également été le motif principal de l'abandon des études pour quelques jeunes qui ont abandonné tant des études

secondaires que collégiales. Alors que la maladie vient parfois mettre un frein à toute possibilité de s'intégrer au système scolaire, un usage abusif de drogue peut avoir les mêmes effets. Bien que ce thème soit énoncé de façon marginale comme cause principale de l'abandon des études, plusieurs jeunes, surtout au secondaire, ont souligné s'être adonnés à une telle consommation pendant leurs études. Mais peu d'entre eux voient là le principal motif de leur abandon; les problèmes d'apprentissage, d'intérêt, d'orientation ou de motivation étant plutôt mis de l'avant.

On discerne trois profils de jeunes chez nos répondants :

- Les jeunes qui abandonnent leurs études avant de compléter leur DES;
- Les jeunes qui complètent leur DES et qui se dirigent vers un DEP;
- Les jeunes qui complètent leur DES et qui se dirigent vers des études collégiales.

Alors que le premier profil est isolé en ce sens que l'on y retrouve uniquement des élèves du secondaire, les deux profils suivants pourraient constituer un même noyau si ce n'était du choix d'orientation qui devient l'élément de différenciation. En effet, une fois le DES complété, le choix peut porter vers un DEP ou vers le DEC. Ainsi, parmi les jeunes qui avaient abandonné leur DEP, quelques-uns ont fait quelques sessions au cégep avant de suivre une formation professionnelle. De la même manière, chez ceux qui ont abandonné une formation collégiale, on observe quelques retours vers des formations professionnelles.

De façon générale, l'attrait pour les études théoriques et longues est beaucoup moins grand dans le groupe des jeunes qui ont abandonné des études secondaires. Ce qui est alors visé, c'est soit une entrée immédiate dans le marché du travail, soit celle de faire un passage par une formation, le plus souvent courte, qui donnera rapidement accès au marché du travail. Au secteur collégial, l'attitude est différente. Les études vont plus souvent de soi, au risque même de faire de nombreuses sessions sans trop savoir où conduira la formation entreprise auquel cas bien des jeunes finissent aussi par perdre leur motivation et abandonnent cette formation. Mais l'abandon au collégial est souvent suivi d'études universitaires entreprises sur la base de cours compensateurs, de reconnaissance des acquis ou elles se déroulent hors Québec. Ici, le nombre d'années d'études apparaît plus rarement comme un handicap. Mais d'autres jeunes ayant abandonné le collégial, ont réalisé le peu d'attrait qu'avaient pour eux les études. C'est pourquoi, ils ont entrepris des formations courtes ou se sont dirigés immédiatement vers le marché du travail.

Il est difficile de faire une comparaison entre les femmes et les hommes ayant abandonné des études secondaires et des études collégiales. En effet, les principaux éléments de comparaison que pourraient être la persévérance scolaire et la présence ou l'absence de problèmes d'apprentissage sont pertinents lorsqu'il est question du secondaire. Nous avons vu que, de manière générale, les femmes y éprouvaient moins souvent de problèmes d'apprentissage que les hommes et qu'elles persévéraient plus longtemps avant d'abandonner leurs études. Au collégial, la persévérance et les problèmes d'apprentissage n'ont pas la même signification. Il est parfois sage de se retirer dès les premières sessions du cégep si on n'y voit pas la pertinence ou l'intérêt. De la même manière, les problèmes d'apprentissage qui surviennent peuvent être davantage liés à un problème d'orientation ou de motivation. Dans ce contexte, la comparaison entre les cheminements scolaires des filles et des garçons devient caduque. On peut cependant souligner que les choix d'options, surtout en ce qui concerne les formations professionnelles et techniques, sont différents selon l'appartenance à l'un ou l'autre sexe. Le choix des programmes de formation des femmes du secondaire et du collégial se fait souvent dans l'éventail plus restreint des formations identifiées comme majoritairement féminines alors que les choix de programmes des hommes recouvrent un éventail beaucoup plus large.

---

## Références bibliographiques

Gauthier, Madeleine (1997), « Le défi des choix dans un contexte d'incertitude » dans Madeleine Gauthier et Léon Bernier (dir.), *Les 15-19 ans. Quel présent? Vers quel avenir?*, Québec, PUL-IQRC, p. 25-37.

McMillan, Julie et Gary N. Marks (2003), *School Leavers In Australia : Profiles and Pathways. Longitudinal Surveys of Australian Youth*, Australian Council for Educational Research.

Ministère de l'Éducation (2004), *L'abandon des études à la formation collégiale technique : résultats d'une enquête, Rapport synthèse*, Gouvernement du Québec, 50 p.

Ministère de l'Éducation (1992), *Retard scolaire au primaire et risque d'abandon scolaire au secondaire*, Direction de la recherche, Gouvernement du Québec, 55 p.



## **7. LE RECOURS ET LE RAPPORT AUX PROGRAMMES ET AUX MESURES D'AIDE À L'INSERTION**

Reconnue et légitimée comme problème social, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes est aujourd'hui de plus en plus institutionnalisée, faisant l'objet des discours et de pratiques. Pour pallier le décrochage scolaire et le phénomène du chômage des jeunes, les gouvernements québécois et canadien en partenariat avec le milieu communautaire ont développé toute une série de programmes et de mesures d'aide à l'insertion à cheval entre programmes de formation et politiques d'emploi.

La mise en place de ces programmes et mesures d'aides se justifie par le pourcentage non négligeable de jeunes qui quittent le système scolaire sans avoir obtenu un diplôme ou ne maîtrisant pas l'ensemble de leur programme d'études. L'absence de diplôme et de formation peut avoir une incidence importante sur l'insertion en emploi, comme nous l'avons constaté dans la revue des écrits, de même que sur la vie sociale et professionnelle ainsi que sur l'épanouissement personnel des jeunes. Le problème qui se pose alors est de permettre à ces jeunes de continuer à apprendre tout en facilitant leur intégration sociale et professionnelle.

Deux idées centrales caractérisent le lien formation/insertion professionnelle « aidée » (Gaude, 1997). La première soutient que la formation rapproche les niveaux de qualification des sortants du système éducatif de ceux exigés par les employeurs. En conséquence, le potentiel d'insertion serait proportionnel à la qualification acquise tout au long de la formation initiale (et entretenue ultérieurement par une formation continue appropriée). La deuxième idée insiste sur le fait qu'un des obstacles à l'insertion professionnelle est lié à la productivité des jeunes à l'embauche. Celle-ci apparaît inférieure à l'employeur compte tenu des coûts de cette main-d'œuvre (salaire déterminé par le marché et les avantages sociaux). Le jeune sans qualification ou sans expérience est considéré, du moins au début, comme « improductif ». Les mesures et les programmes d'aide à l'insertion sont appelés à combler cette insuffisance.

Par ailleurs, l'étude du marché du travail signale l'existence de deux segments : (1) un marché primaire caractérisé par la stabilité d'emploi, de bonnes conditions de travail et de formation et par des salaires élevés dont la progression est liée aux investissements en capital humain et (2) un marché secondaire marqué par l'instabilité, des conditions médiocres de travail et de formation, par de bas salaires et par un taux élevé de renouvellement de la main-d'œuvre. Dans ce contexte, les jeunes faiblement scolarisés et sans qualification se trouvent, en grande partie, relégués au marché secondaire. Là, les efforts pour améliorer leur stock de capital humain se trouvent diminués, voire

effacés, par la dégradation de ce même capital durant les périodes de chômage ou de non-activité. Ces « barrières » à l'accès au marché primaire justifient ainsi la mise en place de programmes et de mesures d'aide à l'insertion.

L'aide à l'insertion sociale et professionnelle prend différentes formes : organismes et mesures d'aide et de support à la recherche d'emploi, stages ou programmes de formation. Elle procure ainsi aux jeunes des services très divers allant de l'orientation professionnelle à la formation ou encore à la mise en situation de travail. Pour ce faire, le milieu gouvernemental de l'éducation et de la formation s'associe aux acteurs économiques et à des organismes communautaires et des communautés locales. Selon le milieu où ils sont mis en place, les dispositifs et les mesures d'aide à l'insertion peuvent être regroupés dans des catégories spécifiques : a) les mesures d'insertion et les programmes liés au milieu de l'éducation; b) ceux élaborés aux divers paliers du gouvernement provincial ou fédéral; c) ceux mis en place dans le milieu communautaire en partenariat avec divers organismes gouvernementales. Les jeunes interrogés dans le cadre de notre recherche n'ayant pas obtenu le diplôme qu'ils convoitaient, ayant donc souvent un bas niveau de formation et de qualification, constituent un des groupes prioritaires des programmes et des mesures d'aide à l'insertion.

Si l'un des objectifs du projet était de « repérer des mesures novatrices d'aide à l'insertion mises en œuvre dans divers milieux (établissements d'enseignement, milieux communautaires, entreprises) qui seraient appropriées pour des types de jeunes qui auront été identifiés, au cours de la recherche, comme ayant besoin pour faciliter leur insertion », dans le présent chapitre nous avons choisi de traiter de cet objectif sous un angle bien particulier. Il s'agit d'abord de présenter une analyse des stratégies de recherche d'emploi et du recours aux programmes et aux mesures d'aide à l'insertion ainsi que des représentations que les jeunes sans diplôme ont par rapport à ces programmes et mesures et ensuite de repérer, à partir des données des entrevues avec les jeunes et des informations fournies par les partenaires de l'équipe de recherche, les approches d'interventions souhaitées par les jeunes ainsi que l'identification de quelques programmes et mesures d'aide à l'insertion sociale et professionnelle qui privilégient des intentions novatrices.

### **7.1 Les stratégies de recherche d'emploi et le recours à des mesures d'aide à l'insertion**

Les méthodes et les stratégies de recherche d'emplois utilisés par la grande majorité de jeunes sans diplôme que nous avons interviewés relèvent du secteur non institutionnel. L'accès à un emploi s'opère de façon privilégiée par l'intermédiaire des réseaux familiaux ou d'amis, comme c'est le cas de plusieurs jeunes interviewés (79:SGF2Q et

82:SGM2Q, par exemple). L'utilisation de ce moyen informel de recherche d'emploi est privilégié par les jeunes parce qu'il renforce la sociabilité naturelle et spontanée propre aux réseaux non institutionnels et fournit des supports alternatifs à l'intégration sociale. Selon ces jeunes, ces réseaux permettent, dans une plus grande mesure, l'affirmation de stratégies pertinentes ainsi que la valorisation de leurs capacités à décider et à négocier leur place sur le marché du travail. En deuxième lieu viennent les méthodes individuelles de recherche d'emploi (par exemple, aller porter son curriculum vitae directement à un employeur). En troisième place, les jeunes interviewés mentionnent la consultation des annonces d'emploi dans des journaux ou de certains sites Internet. Seulement une minorité d'entre eux se sont adressés à un bureau de placement public ou privé. Il est à noter que certains d'entre eux ont utilisé plus d'une méthode ou stratégie de recherche d'emploi.

Par rapport aux dispositifs institutionnels d'aide à l'insertion sur le marché du travail, les données de notre recherche montrent que la majorité des jeunes sans diplôme n'ont pas fait appel à une telle ressource. Seulement 31 jeunes de l'ensemble de notre échantillon (98) y ont eu recours. Peut-on soulever l'hypothèse d'une certaine « désaffiliation institutionnelle » par rapport à la recherche d'emploi chez les jeunes sans diplôme qui, à prime abord, sont probablement ceux qui auraient le plus besoin de ces mesures?

Le profil des programmes et des mesures d'aide à l'insertion auxquels une partie des jeunes sans le diplôme convoité a fait appel est assez diversifié. On y retrouve les *Carrefours jeunesse-emploi* (les plus souvent cités), les centres de placement d'Emploi-Québec, des entreprises d'insertion comme *La Relance*, des services d'orientation professionnelle dans les écoles que les jeunes ont fréquentées avant la sortie du système d'éducation, des programmes spécifiques comme *Jeunes Volontaires* ou *SAGE* (aide au démarrage d'entreprises), des organismes privés de placement en emploi, des organismes communautaires spécialisés, etc. L'aide sociale *en tant que moyen d'insertion* a été mentionnée seulement par deux jeunes, même si, dans l'ensemble de notre échantillon, au moment de l'entrevue, cinq jeunes non diplômés du secondaire et un jeune non diplômé du collégial recevaient des prestations d'aide sociale.

Parmi les jeunes sans diplôme qui ont fait appel à des mesures et des programmes d'aide à l'insertion, les raisons et les motivations de leur recours, identifiées à partir de l'analyse des entrevues, sont de plusieurs sortes. Premièrement, ces jeunes cherchent de l'aide pour acquérir des compétences différentes et faire partie d'une structure de formation qui est autre que l'école et qui peut leur offrir de meilleures perspectives sur le marché du travail. Deuxièmement, certains jeunes qui désiraient commencer un stage dans un programme de formation voulaient non seulement modifier leur comportement

socioprofessionnel (poursuite des études, recherche d'emploi) mais aussi certains traits de leur personnalité (discipline, persévérance, autonomie, affirmation de soi, connaissance de soi, sociabilité, etc.). En troisième lieu, il y a ceux qui ont fait des démarches pour participer à un programme d'aide à l'insertion afin de pouvoir sortir d'une situation difficile. Pour certains jeunes interrogés, un stage dans un programme n'est pas vu simplement comme du *workfare* (obligation de suivre une formation professionnelle en échange d'allocation), mais bien comme un emploi qui peut servir d'issue de secours d'une situation difficile. Un stage de formation représente pour les jeunes l'occasion de toucher une rémunération qui peut favoriser leurs chances de se préparer une place sur le marché du travail, la capacité d'insertion ne dépendant pas seulement des aptitudes, des qualifications et des compétences professionnelles, mais aussi de la possibilité de disposer d'un revenu permettant de couvrir les frais liés à la recherche d'emploi ou le coût d'un logement convenable qui leur assure, au moins pour un certain temps, une certaine stabilité financière et résidentielle.

Si on analyse le recours à des mesures d'aide à l'insertion *selon le niveau de scolarité*, on constate que, selon notre échantillon, 18 jeunes sans DES et au secteur semi-spécialisé (sur 47) et 13 jeunes sans diplôme du collégial (sur 51) sont entrés en contact, au moins une fois, avec un programme ou une mesure d'aide à l'insertion.

**Tableau 7.1 : Nombre de jeunes n'ayant pas obtenu le diplôme qu'ils convoitaient qui ont eu recours à différentes mesures d'insertion**

	Garçons	Filles	Ensemble	Secondaire N=47			Collégial N=51		
				G	F	E	G	F	E
Toutes mesures confondues	19	12	31	11	7	<b>18</b>	8	5	<b>13</b>

Lecture : par exemple, 19 garçons sur les 98 jeunes interviewés sont passés au moins une fois par une mesure d'aide à l'insertion depuis leur sortie sans diplôme du système d'enseignement.

Même si en termes absolus, les jeunes sans diplôme du secondaire font plus appel à des mesures d'aide que ceux du collégial, les premiers sont plus nombreux à ignorer l'existence de ces mesures. Les jeunes sans diplôme du collégial connaissaient en plus grand nombre l'existence de ce type de mesures mais n'y ont pas fait appel pour diverses raisons (soit qu'ils n'en avaient pas besoin, soit qu'ils doutaient de leur efficacité). Cette situation laisse supposer que si la probabilité de passer par une mesure d'aide à l'insertion peut diminuer avec le niveau d'étude, elle peut également et fort raisonnablement être interprétée en termes de manque d'information sur l'existence de ces mesures, d'autant plus que certains jeunes que nous avons interviewés se sont plaint d'un déficit de visibilité des programmes d'aide, d'autres soulignant que les démarches pour la recherche d'emploi ont été conduites sur un base très personnelle par le recours à des réseaux de connaissance.

L'analyse du recours à des mesures d'aide à l'insertion *selon le sexe*, montre que, toutes mesures confondues, sur l'ensemble de l'échantillon, les plus concernés sont d'abord les garçons. Dans l'ensemble, les garçons ont davantage eu recours à des mesures d'aide à l'insertion (19 sur 51) que les filles (12 sur 47). Par contre, les filles font une meilleure appréciation de ces mesures et elles ont mentionné en plus grand nombre que les garçons avoir tiré profit des mesures d'aide auxquelles elles ont fait appel. Cette situation peut être liée au fait que les filles sont plus souvent stabilisées en emploi que les garçons (16 sur 22 pour 13 sur 25 dans le cas des garçons, au secondaire). Bien qu'un nombre plus élevé de filles du secondaire que du collégial aient eu recours à ces mesures, l'évaluation que les jeunes en ont fait montre que ces mesures ont donné plus de résultats dans le cas des filles sans diplôme du collégial. On remarque aussi que le passage par des programmes tels que les *Carrefours jeunesse-emploi* concerne davantage les jeunes du collégial alors que le passage par des entreprises d'insertion telles que *La Relance* soit plus fréquent chez les garçons sans diplôme du secondaire.

La répartition régionale des jeunes qui ont eu recours à des mesures d'aide à l'insertion ne présente pas de différences notables. Des proportions égales de jeunes ont fait appel à des programmes d'aide à l'insertion dans les trois régions de Québec, de Montréal et de l'Outaouais. Cependant, les jeunes de la région de Montréal et de l'Outaouais mentionnent plus souvent le recours à des firmes privées de placement ou à des entreprises d'insertion qui appartiennent au secteur marchand de formation et d'aide à l'insertion. Cette différence peut être interprétée comme reflétant le degré d'activité d'une région. La région de Montréal, plus dynamique en matière d'emploi, semble plus sollicitée pour les programmes impliquant le secteur marchand, tandis que la région de Québec, avec une plus faible création d'emplois est davantage sollicitée pour les mesures qui impliquent le secteur non marchand et de mesures de formation préparatoire à l'emploi.

Si nous analysons l'impact des programmes et mesures d'aide à l'insertion à partir de la perception des jeunes interviewés, on constate que les effets perçus par ceux qui y ont fait appel se déclinent selon des degrés de satisfaction différents. Pour ceux qui ont eu recours à des entreprises d'insertion, par exemple, la satisfaction tirée de l'insertion en emploi est plus forte que pour ceux qui ont participé seulement à des stages de formation très courts et qui n'ont pas réussi à s'insérer dans le marché du travail. Il y a lieu de noter que certains programmes font une sélection à l'entrée (comme les entreprises d'insertion ou divers programmes d'aide au démarrage des entreprises). Nous avons constaté que les jeunes qui sont passés par ces programmes plus sélectifs et ont un niveau plus faible de scolarité (ceux du secondaire), arrivent à faire fructifier leur expérience de contact avec la mesure aussi bien que ceux qui ont une scolarité plus

élevée (non-diplômés du collégial) et qui ont fait appel à des mesures ou programmes peu sélectifs (comme les *Carrefours jeunesse-emploi*). Dans les deux cas, les jeunes filles démontrent avoir bénéficié plus efficacement de ces mesures que les garçons et émettent des opinions plus positives sur ces mesures.

## 7.2 Le rapport aux mesures et aux programmes d'aide à l'insertion

Quel est le rapport des jeunes sans diplôme aux programmes et mesures d'aide à l'insertion et quelle est la perception que ces jeunes en ont-ils? Pour répondre à cette question, nous analyserons ici les représentations que ces jeunes ont des programmes et les mesures d'aide à l'insertion ainsi que le contexte dans lequel ces mesures s'inscrivent en nous inspirant d'outils de la sociologie compréhensive, dont Max Weber a posé les premières règles et qui repose sur l'idée suivante : pour rendre intelligible le jeu social, il faut comprendre les raisons et les motivations des acteurs sociaux, en partant de celles qui sont plus générales et objectivables (comme l'intérêt économique) pour aller vers les plus subjectives (les sentiments, compte tenu de l'histoire du sujet). Subséquemment, nous essayons de saisir pourquoi les jeunes sans diplôme qui sont parmi ceux qui auraient le plus besoin des mesures d'aide à l'insertion ne recourent que très peu aux programmes mis en place à cet effet.

Il faut mentionner tout d'abord que plusieurs jeunes sans diplôme jettent un regard très critique sur le système d'éducation, sur la façon selon laquelle ils ont été traités au sein de ce système et sur l'inadaptation des approches curriculaires et pédagogiques au regard de leur situation personnelle. Certains rendent l'école responsable de leur décision d'abandonner les études (voir le chapitre 6 du rapport). Les jeunes qui se sentaient marginalisés par le processus de sélection scolaire et qui ont été empêchés de la sorte d'avoir accès au diplôme convoité, ont souvent développé une aversion pour tout ce qui est organisé et institutionnel. Leur confiance dans la capacité du système d'enseignement de leur offrir un outil efficace pour s'insérer sur le marché du travail est faible. Dans le cadre de leurs projets professionnels, ces jeunes misent principalement sur leurs compétences individuelles et sur l'expérience acquise en dehors du système institutionnel d'apprentissage<sup>40</sup>. Lorsqu'on jette un regard sur les relations que les jeunes sans diplôme entretiennent avec les programmes et les mesures d'aide à l'insertion sur le marché du travail, on observe deux catégories de jeunes.

La première catégorie comprend les jeunes sans diplôme qui n'ont fait appel à aucune mesure ou programme d'aide à l'insertion mais qui en ont une perception positive, de

---

<sup>40</sup> Cette situation rend problématique notamment l'application des programmes pour rattrapeurs. De même, les méthodes utilisées pour ramener à l'école ceux qui refusent d'y participer renforcent, chez ces jeunes, la méfiance envers l'institution.

même que ceux qui ont fait appel à ces mesures et qui en sont satisfaits. Certains jeunes qui n'ont jamais fait appel à ces mesures les considèrent « utiles et efficaces » (17:SGM2O) en ayant l'intention d'y recourir au besoin. Les jeunes de ce groupe qui y ont fait appel et pour lesquels l'expérience a été positive et intéressante soulignent l'importance de la logistique mise à leur disposition : « Au Carrefour jeunesse-emploi j'ai bien apprécié les ressources offertes : informations, conseils pratiques, soutien en emploi » (43:CRM2M). Au sujet des services d'orientations offerts :

Les gens sont là pour t'aider. Ils te font passer des tests. Ils me voyaient dans une profession de bureau, comptable genre. Tout de suite après, ils m'avaient donné un rendez-vous pour m'expliquer dans quelle école je pourrais aller puis tout mais là, j'ai appelé pour laisser faire vu que j'avais trouvé mon emploi. C'est bien là- bas. (51:SGF1M).

D'autres insistent sur l'acquisition des connaissances et leur utilité en matière de capital social : « Au Carrefour jeunesse-emploi j'ai rencontré des gens sympathiques qui m'ont beaucoup soutenu et encouragé et m'ont permis d'améliorer mes compétences » (51:SGF1M), tandis que d'autres apprécient l'aspect financier d'un programme comme c'est le cas d'une répondante (41:SGF1M) qui combinait l'aide sociale et un emploi à temps partiel en précisant que « moi, c'est avec l'aide sociale que je suis retourné à l'école ». Une autre jeune (78:SGF1Q), qui au moment de l'entrevue suivait le programme *Jeunes Volontaires*, était extrêmement satisfaite de l'efficacité et de son déroulement qui lui a permis de se fabriquer un portfolio d'artiste et de suivre diverses formations privées. Certains soulignent l'effet bénéfique de ces mesures non pas essentiellement sur leur qualification, mais sur le plan de la résolution de problèmes personnels et familiaux. En général, les jeunes de cette catégorie n'ont que des remarques positives à formuler sur les connaissances acquises, la qualité de la formation reçue et les possibilités offertes pour se réorienter professionnellement.

La deuxième catégorie est composée de jeunes qui sont indifférents à l'égard des programmes et mesures d'aide à l'insertion et de ceux qui ont une certaine méfiance envers leur contenu et leurs méthodes d'encadrement et d'intervention. Ainsi, une très large majorité des jeunes interrogés déclarent éprouver peu ou pas d'intérêt à faire appel à des organismes d'aide à l'insertion. Ces jeunes expliquent a) qu'ils n'ont jamais entendu parler de ces mesures ou organismes et déplorent l'absence de publicité et de visibilité (21:CRM1O); b) que les mesures d'aide à l'insertion ne les regardent pas parce qu'ils sont capables de se trouver un emploi par eux-mêmes (33:SGF2M); c) qu'ils n'ont jamais eu l'idée de faire appel à de telles mesures (79:SGF2Q) parce que, de toute façon, ces mesures « n'ont rien à leur apporter » ou parce que ils n'en ont tout simplement pas besoin. « Je n'ai jamais passé trop de temps sans travailler, ça fait que je n'ai pas eu besoin de ces mesures » (17:SGM2O). Certains considèrent que ces

mesures « servent à remplir les trous de petites jobines à court terme » (11:CTM2O) et que leur qualification mérite mieux que les postes proposés dans ces programmes. D'autres dénie à ces mesures toute capacité d'apporter des solutions à leurs problèmes d'emploi : « Je suis sûre que ces programmes sont là pour aider, mais moi ça m'a jamais aidé en rien » (2:CRF1O). Certains jeunes (32:CRM1Q) ont le sentiment que « ces mesures s'adressent aux jeunes qui sont diplômés ».

Comme nous l'avons déjà noté, les stratégies d'insertion chez les jeunes interrogés s'appuient principalement sur des relations personnelles et de réseaux de connaissance. Les structures d'aide à l'insertion sont perçues par certains jeunes comme des mécanismes bureaucratiques inefficaces qui leur font perdre leur temps : « Je trouvais que c'était trop long, c'était à tous les jours tant d'heures par jours, c'était en gros groupe qui faisait toutes sortes d'affaires bizarres. Je trouvais ça long » (14:SGF2O) et qui limitent leur marge de manœuvre et leur liberté d'agir : « Elle (l'intervenante) me revenait tout le temps avec ça puis tout ce que je suggérais, non, non, non, non, il faut que tu fasses ça. Tu es là pour me guider, pas pour me dire quoi faire. J'avais été déçu pour tout ça » (65:CRF2M).

Les jeunes qui ont quitté leur programme de formation avant l'obtention du diplôme peuvent avoir des difficultés à se conformer aux orientations des programmes d'aide à l'insertion d'autant plus que le « devoir-faire » apparaît comme un message prioritaire de ces programmes. Mais cette autorité institutionnelle qu'ils ont refusée en quittant l'école, n'a pas, selon certains, la légitimité d'imposer des normes à suivre. « Si tu ne veux pas travailler, ce n'est pas à une institution que revient la tâche de t'y obliger » affirme un des interviewés (82:SGM2Q). Ces jeunes refusent un univers de rationalisation, de règles et de consignes tandis que les institutions construisent un système d'action et « d'attentes » qui sont structurées autour de représentations spécifiques axées sur l'idée de règle et d'encadrement. Par conséquent, certains jeunes parmi ceux interviewés ressentent une contrainte et une limite à leur liberté dans les modes de fonctionnement des mesures et des programmes d'aide institutionnelles. Dans ce contexte, il est à noter également une critique formulée plusieurs fois par les jeunes qui sont prestataires de l'assurance-emploi et qui ne peuvent pas recevoir l'aide dont ils ont besoin et dont ils pouvaient bénéficier dans le cadre d'un programme d'aide à l'insertion ou de retour aux études s'ils sont sur l'assurance-emploi (le problème des « sans-chèques »). C'est surtout le cas d'une fille non diplômée du collégial (90:CTF1Q) qui, tout en étant en chômage, a choisi de retourner aux études collégiales par l'entremise d'un programme d'Emploi-Québec, mais qui, dans ce cas, perdait son assurance-emploi : « Si je rentre au cégep ils coupent mon chèque de chômage. Ils ne paient pas pendant que tu es au cégep. Je trouve ça ridicule. »

Dans plusieurs cas, des jeunes qui ont fait appel à un programme d'aide à l'insertion n'ont pas vu leurs efforts donner des résultats. C'est le cas d'une jeune (71:SPF2Q) qui, après avoir participé à des sessions de formation à l'éducation des adultes et à l'aide sociale, n'a pas réussi à décrocher l'emploi espéré. Les difficultés dans sa recherche d'emploi ont persisté. Un autre jeune (84:SPM1Q) s'est trouvé dans la même situation; pour lui « le fait d'avoir fait affaire avec un centre d'aide à l'emploi pour les jeunes n'a rien donné ». Les jeunes sans diplôme qui ont participé à un programme d'insertion et n'ont pas été retenus par un employeur perçoivent cet échec comme un signal négatif. Ils sont ainsi obligés de recommencer un nouveau programme ou de s'inscrire dans une autre mesure d'aide. Dans ces conditions, le recours multiple à des dispositifs d'aide à l'insertion se révèle être, pour ces jeunes, un itinéraire d'échec. Les programmes d'aide à l'insertion peuvent évidemment rétablir la confiance d'un jeune sans diplôme dans ses capacités et l'aider à s'insérer sur le marché du travail, mais la mise en pratique de ces programmes peut rendre les choses plus difficiles pour ceux qui n'arrivent pas à en tirer avantage. Les jeunes qui ont participé à un programme d'aide à l'insertion et n'ont pas réussi à obtenir par la suite un emploi restent parfois marqués par cet échec. Ils se perçoivent comme des individus qui ne sont pas capables de se trouver un emploi, même en ayant bénéficié de l'aide d'une institution. Ces mauvaises expériences qui marquent le processus d'accès à l'emploi peuvent diminuer l'estime de soi de ces jeunes et se répercuter négativement sur leur confiance dans les programmes mis en place pour les aider.

Les entrevues ont aussi permis d'appréhender la perception que les jeunes ont de l'intervention dont ils sont l'objet. Dans le discours public, institutionnel et scientifique, la situation des jeunes sans diplôme est souvent analysée à travers les notions d'inclusion et d'exclusion en mettant en opposition les catégories sociales d'intégrés et d'exclus de la société. L'accent est mis sur les difficultés que ces jeunes éprouvent, ce qui contribue à nourrir une vision « victimisante » de ces jeunes. Cette insistance du discours sur la situation d'exclusion des jeunes sans diplôme semble contribuer à l'émergence d'une stigmatisation de ce groupe de jeunes et à renforcer leur incapacité de s'appuyer sur une image positive d'eux-mêmes. Certains jeunes interrogés affirment qu'avant d'entrer en contact avec divers programmes d'aide, ils n'éprouvaient pas un sentiment d'échec pour avoir quitté le système d'enseignement sans diplôme. Selon eux, ce sont les modes d'approches des agents d'emploi, des représentants des programmes d'aide qui les ont conduits à développer ce sentiment et à percevoir leur statut comme un handicap social. Dans divers moments problématiques de leur trajet de vie (grossesses à l'adolescence, périodes de dépendance de drogue, etc.), l'intervention auprès d'eux était vécue comme une contrainte supplémentaire à leurs problèmes, ce qui a fait en sorte que, une fois sortis de ces programmes, certains jeunes se méfient de tout

contact avec les personnes qui représentent une institution (comme c'est le cas de certains jeunes sans diplôme contactés, qui ont refusé de nous accorder une entrevue dans le cadre de la recherche en arguant qu'ils ne veulent pas avoir « affaire avec les gens du gouvernement »). Ils craignent d'être à nouveau catalogués et soumis à des engagements ou jugés. Par conséquent, un jeune sans diplôme qui est sollicité à entrer en relation avec une institution peut tenir pour acquis la reproductibilité de certaines situations négatives vécues antérieurement, c'est-à-dire qu'il peut être porté à penser que certaines situations antérieures perçues négativement pourraient se reproduire.

Ces situations conduisent à la conclusion que les modalités d'intervention selon la logique de l'aide et de la prévention qui mettent l'accent sur l'intégration dans la « société du travail » peuvent se trouver en contradiction avec les modes de production de la sociabilité et les valeurs de ces jeunes. Certains jeunes sans diplôme sont des jeunes attachés à leur propre individualité et ont une position particulière dans la société et sur le marché du travail. Ces positions résultent d'un contexte social et familial particulier et leur employabilité se décline selon des combinaisons de caractéristiques personnelles, de variables d'itinéraire et d'acquis « non institutionnels ». Les conflits apparents que ces jeunes ont avec l'école ou avec d'autres institutions sont dus à des valeurs spécifiques propres à ce segment de la population, parfois marginal, et valorisant les stratégies libres dans la recherche d'emploi. Dans ce contexte, l'appui sur des règles d'encadrement et d'intervention prédéfinies entre en tension avec ces situations particulières et avec les valeurs d'une partie de ces jeunes. L'approche déontologique de l'action (ce qui doit être fait) n'est pas nécessairement et toujours identique avec l'approche téléologique (ce qu'il est bien de faire).

Les données de la recherche révèlent donc que l'insertion est un processus propre à chaque individu et que le passage par une mesure d'aide à l'insertion constitue un moment de ce processus dont on attend, le plus souvent, qu'il conduise à un emploi. Certains jeunes sans diplôme expriment leur satisfaction lorsque la mesure ou le programme leur a permis d'accéder à un emploi ou leur a apporté des bénéfices indirects. Mais à côté de ces effets positifs le recours à une mesure ne donne pas toujours les résultats escomptés. L'analyse montre que les opinions des jeunes sans diplôme sur les programmes et les mesures d'aide à l'insertion résultent de la confrontation entre les attentes qu'ils ont par rapport au marché du travail et les parcours professionnels. La connaissance ou non de ces mesures, la situation des jeunes sur le marché du travail, la spécificité de leur trajectoire depuis la sortie de la mesure et la dernière position occupée sur le marché du travail donnent, comme ont l'a vu, la tonalité du discours.

### **7.3 Les approches d'interventions souhaitées par les jeunes sans diplôme. Quelques programmes et mesures novatrices d'aide à l'insertion**

Notons tout d'abord que le problème de l'information auprès des jeunes est particulièrement important parce que, comme nous l'avons constaté, ils sont parfois mal informés sur l'existence des programmes et des mesures d'aide à l'insertion malgré les efforts de diffusion déployés par les diverses organismes. Si certains jeunes mentionnent avoir entendu parler de l'existence de ces programmes, il n'en demeure pas moins que, pour la plupart, l'information n'a pas été suffisante pour les inciter à y faire appel.

Nous constatons, en deuxième lieu, qu'un des éléments que les jeunes souhaitent retrouver dans les mesures d'aide à l'insertion est lié à une approche originale de formation et d'apprentissage centrée sur le renforcement des compétences essentielles, notamment des compétences personnelles et interpersonnelles (développement de la confiance en soi, de la discipline, de la capacité à régler les conflits avec les autres, de mieux suivre les règles de travail, etc.). En mettant l'accent sur les dimensions psychosociales qui caractérisent le processus de formation, les programmes de formation pourront mieux répondre aux situations difficiles et complexes que vivent certains jeunes sans diplôme, notamment ceux qui vivent en marge du marché du travail (voir le chapitre sur les trajectoires professionnelles) majoritairement aux prises avec des problèmes psychosociaux et vivant des périodes particulièrement difficiles. L'exploration du rapport des jeunes à leurs échecs, à leurs situations vécues difficilement et à leurs expériences négatives devrait, selon les jeunes, se retrouver dans la pédagogie d'intervention<sup>41</sup>.

Un troisième élément qui ressort de l'analyse des entrevues concerne la nécessité de mettre l'accent sur les besoins et les compétences spécifiques des jeunes qui, même s'ils n'ont pas été pris en compte et valorisés par le système scolaire, leur permettrait de reconstruire une image positive d'eux-mêmes. Dans ce contexte, les mesures et les programmes devraient privilégier le caractère libre et volontaire des démarches personnelles que peuvent entreprendre les jeunes ainsi que leur participation au processus de prise de décision concernant leur parcours de formation et la mise en valeur des compétences acquises en dehors du système formel d'apprentissage.

L'analyse des entrevues suggère également qu'il n'est pas toujours efficace d'assigner un objectif précis explicité dans un contrat et qu'il pourrait être préférable d'engager le

---

<sup>41</sup> Selon le rapport d'évaluation du projet Solidarité Jeunesse (Panet-Raymond, Bellot et Goyette, 2003) «le rapport des jeunes à leurs échecs, à des situations qui ont été dévastatrices pour eux, est peu exploré». Les auteurs recommandent d'ailleurs à ces organismes de suivre cette voie d'intervention.

jeune dans une démarche où la visée finale serait le mieux-être de ce dernier et son intégration dans les structures sociales où les intervenants renoncent à fixer un but prédéfini relativement au marché du travail. C'est l'ensemble du cadre d'intervention, axé sur la liberté accordée au jeune, sur la relation et sur le processus pédagogique qui favorisent le changement personnel. Le travail de formation devient, dans ce cadre, une médiation entre les valeurs sociales dominantes et celles des individus particuliers, une pédagogie qui prend en compte l'évolution de la conception de l'individu et de l'injonction faite aux jeunes de définir eux-mêmes leur propre chemin. Dans ce contexte, il est à souligner que dans leurs discours, les jeunes insistent sur l'importance de la personnalisation de leurs relations avec le personnel des programmes d'aide à l'insertion, « l'écoute » du jeune constituant une base importante sur laquelle s'articule la pratique d'intervention.

Le développement des programmes de formation et d'aide à l'insertion liés au domaine des arts ainsi que la mise en contact de ces jeunes avec des employeurs qui œuvrent dans la production artistique pourraient s'avérer une voie porteuse de profit pour certains jeunes sans diplôme. Ainsi, un certain nombre de ces jeunes sont passés par plusieurs programmes et mesures, se retrouvant de manière récurrente dans un nouveau dispositif sans réussir à mettre en place un projet professionnel qui leur convient. Nous avons constaté que dans le cas de ces jeunes, les mesures n'ont pas répondu adéquatement à leurs *attentes relatives à la créativité*. Ces jeunes rêvent de travailler dans le domaine des arts ou dans des métiers qui sollicitent la créativité (graphisme, design, théâtre, journalisme, télévision, radio, musique) et, selon eux, « il sera ridicule de compter sur un centre de main-d'œuvre pour trouver un emploi dans ce domaine » (49:CTF1M). Ces jeunes qui ont des préoccupations et des intérêts artistiques ont des difficultés d'insertion professionnelle parce que cette partie de leur activité est indépendante du processus d'insertion professionnelle<sup>42</sup>.

Notons que plusieurs programmes et mesures d'aide existantes ou en train d'émerger se dirigent dans le sens des orientations d'intervention mentionnées plus haut. La démarche d'insertion de ces programmes et mesures s'appuie sur une pédagogie de la réussite qui met l'accent sur le potentiel des jeunes et non pas sur leurs lacunes, sur l'instauration d'un climat de confiance favorisant l'initiative pour entreprendre de nouveaux projets, sur l'établissement de liens qui contribuent à une meilleure reconnaissance sociale, sur l'établissement d'un projet de vie. Leur nombre et leur diversité, tant au plan des objectifs que des moyens mis en œuvre, l'hétérogénéité des contextes, des publics de jeunes ciblés, des partenariats, etc. ne nous permettent pas de

---

<sup>42</sup> Significatif à cet effet est le cas d'un jeune musicien (72:CRM2Q) qui s'est rabattu sur un emploi de représentant de ventes hôtelières et qui fait un certificat en gestion hôtelière en attendant de trouver quelque chose dans le domaine de l'art où il pourrait utiliser ses talents.

brosser un tableau exhaustif. Mentionnons toutefois quelques exemples significatifs que les partenaires de notre projet nous ont aidés à repérer en privilégiant les intentions novatrices qui guident ces initiatives d'aide à l'insertion sociale et professionnelle.

***Solidarité jeunesse*** est un projet sur base volontaire qui s'adresse aux jeunes de moins de 21 ans aptes au travail et admissibles aux prestations d'aide sociale. Il vient en aide aux jeunes qui désirent développer leur potentiel, recevoir de l'aide pour se trouver un emploi et déterminer les domaines qui les intéressent, bref trouver une autre solution que le recours à la sécurité du revenu. *Solidarité jeunesse* offre divers services : démarche personnalisée de réflexion et d'orientation ainsi que des activités qui amèneront le jeune à déterminer les moyens qu'il peut prendre pour retrouver son autonomie. Le programme est actuellement administré par les *Carrefours jeunesse-emploi*.

***Ma place au soleil***, programme dont le premier projet a été lancé en avril 2002, s'adresse aux jeunes mères monoparentales de 21 ans et moins (aussi aux mères plus âgées intéressées par la démarche, prestataires de l'aide sociale). La majorité d'entre elles n'ont pas terminé leur 5<sup>e</sup> secondaire, ne possèdent pas de formation qualifiante donnant accès au marché du travail et ont peu, ou pas, d'expérience de travail (si elles en ont, ce sont des emplois non qualifiés). Les objectifs de ce projet sont d'amener ces jeunes mères à compléter une formation qualifiante, de leur faire découvrir des métiers offrant de bonnes perspectives d'emploi et, enfin, de favoriser à la fois l'obtention d'un diplôme, l'insertion en emploi et diminuer la dépendance de l'aide sociale. Le programme s'étend sur 24 mois : les douze premiers mois sont consacrés à l'acquisition des préalables de la formation générale permettant d'entreprendre une formation professionnelle et les douze autres mois sont destinés à la formation procurant au bout du compte un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou une attestation de spécialisation professionnelle (ASP). Les services offerts visent d'abord à lever les contraintes nuisant au retour aux études par la mise en place de conditions facilitantes (accès à des milieux de garde, remboursement des frais de transport, etc.). Par la suite, ils permettent l'acquisition des préalables à la formation générale afin de contrer l'absence de formation qualifiante. Enfin, les services encouragent la motivation des participantes par un suivi individuel.

***L'intervention sectorielle*** coordonnée par Emploi-Québec a pris forme dans 26 comités sectoriels à ce jour, auxquels s'ajoutent quatre comités aviseurs et deux comités d'intégration et de maintien en emploi (CIME). Emploi-Québec compte une direction générale adjointe à l'intervention sectorielle (la DGAIS) appuyée par la Commission des partenaires du marché du travail. Pour sa part, la Commission des partenaires du marché du travail fait de l'intervention sectorielle un des fers de lance de sa politique de

partenariat, l'autre étant le partenariat avec les régions. Ce sont des centaines d'employeurs et de représentants des travailleurs qui consacrent temps et énergie pour faire vivre cette politique d'intervention sectorielle, au côté de ces ressources gouvernementales directement ou partiellement impliquées dans sa réalisation. La phase de structuration de cette politique est largement réalisée, bien que des améliorations soient à apporter. Les travaux d'évaluation<sup>43</sup> ont permis de démontrer aussi que l'intervention sectorielle est complexe de par sa nature, sa forme et sa nouveauté dans le paysage des relations industrielles au Québec. En effet, elle met en correspondance des intervenants de diverses provenances, aux cultures organisationnelles variées et avec des ports d'attache souvent autres que l'intervention sectorielle elle-même. L'intervention sectorielle cherche à arrimer des intervenants du secteur privé avec ceux du secteur public, des institutions, des ministères, des directions d'Emploi-Québec, le tout dans un environnement lui-même complexe en regard des mécanismes associés au développement de la main-d'œuvre. Cette politique pourrait contribuer, de manière efficace, à générer de nouveaux comportements chez les différents acteurs du marché du travail dans une perspective de partenariat et de prise en charge des enjeux du développement de la main-d'œuvre. Dans ce contexte mentionnons aussi le *programme gouvernemental « Place à l'emploi »* lancé en juillet 2003, qui s'avère aussi novateur par l'accent mis sur la valorisation de l'effort personnel et le partage des responsabilités dans le processus d'aide à l'insertion.

Parmi les dispositifs d'aide destinés à des clientèles particulières, notons le programme appelé *Insertion sociale et professionnelle (ISP)* qui s'adresse tout particulièrement aux jeunes de 16 à 18 ans ayant un retard scolaire important. La formation, en deux volets, s'étend habituellement sur deux ans. La formation générale se déroule en milieu scolaire et inclut des éléments d'insertion sociale et de préparation au marché du travail. Le second volet se déroule en entreprise et prévoit l'expérimentation d'un métier d'aide (par rapport à un métier exigeant une formation structurée) en milieu de travail.

Le programme *Action de soutien à la mise en place de services d'accompagnement et de formation adaptés aux jeunes adultes de 16 à 24 ans* a vu le jour à l'automne 2002. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 24 ans qui ne sont pas rejoints par les services offerts actuellement par la commission scolaire durant la formation générale ou professionnelle, ou à ceux qui sont inscrits à un service de formation et qui ont décroché ou sont susceptibles de décrocher. Cette initiative a pour objectif d'offrir la possibilité de parfaire une formation de base et d'entreprendre une démarche afin de s'intégrer de façon stable à la société et au marché de l'emploi. Les services offerts favorisent la

---

<sup>43</sup> Voir à cet égard J. Charest, «Évaluation de la politique d'intervention sectorielle d'Emploi-Québec», rapport de recherche, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale et Université de Montréal, septembre 2002.

participation et la persévérance des jeunes en donnant accès à un accompagnement et à un suivi personnalisé tout au long de la démarche, en mettant en place un partenariat entre les principaux intervenants et en mobilisant les acteurs concernés afin que les jeunes vivent des expériences positives en vue de leur intégration sociale.

Mentionnons également l'approche de *l'école orientante* qui découle de la conviction que l'école peut favoriser l'orientation. Cette orientation sous-entend que tout le milieu de vie favorise l'orientation et que, par conséquent, tout ce qui se passe dans une école favorise l'orientation professionnelle. L'école orientante s'adresse à toutes les clientèles d'élèves, à toutes les classes d'étude, et offre, à l'occasion d'activités scolaires et parascolaires, des services complémentaires qui visent la formation de la structure identitaire des élèves.

*Le réseau des Carrefours jeunesse-emploi* a pour objectif principal l'insertion sur le marché du travail des jeunes par la consolidation de la démarche de recherche d'emploi. La démarche de recherche d'emploi peut s'effectuer dans les entreprises existantes et ou se solder par la création de nouveaux emplois dans le cadre de l'aide au démarrage de micro-entreprises.

Parmi les programmes qui sont offerts à l'intérieur de ce réseau, mentionnons :

- Le programme *Option Travail*, mis en place grâce aux subventions gouvernementales, dont le but principal est de favoriser l'employabilité des jeunes. Il est offert aux jeunes sans emploi depuis au moins six mois. Le programme offre une formation d'une durée de douze semaines, dont six en formation et éducation (développement de la personne et orientation professionnelle) et six en stage pratique en milieu de travail (industries, commerces, services publics).
- Le programme *Enjeux* a pour objectif premier de soutenir les initiatives de création d'entreprises par les jeunes. Il s'adresse au moins de 35 ans qui ont un projet de création d'entreprise ou qui sont déjà propriétaires d'une entreprise. Il offre un volet de formation en gestion et un encadrement technique afin d'initier les jeunes aux méthodes de création et de gestion d'entreprises. Les jeunes sont aidés dans la formulation de leur projet, conseillés en matière d'organisation, de publicité, de financement, de comptabilité et de formation, et ils sont même renseignés sur les sources d'aide à l'emploi et à l'entreprise. Ce programme offre ensuite un système de parrainage, consistant à faire parrainer les jeunes par des gens d'affaires.

- *Le service de recherche d'emploi* a pour objectif d'offrir du soutien technique et moral aux jeunes de 16 à 30 ans qui sont en recherche active d'emploi. Ces jeunes sont initiés à la rédaction et à la présentation d'un curriculum vitæ et d'une lettre de demande d'emploi. Plusieurs méthodes pédagogiques sont utilisées dans ce programme, telles les simulations d'entrevues et la diffusion d'information sur les emplois disponibles. Les animateurs de ce service effectuent régulièrement des rencontres avec les agents de tous les programmes des Carrefours jeunesse-emploi afin de bien connaître leurs objectifs. Ils effectuent également des rencontres avec les employeurs afin d'être informés des besoins et demandes des entreprises en matière de formation.
- Le programme *Jeunes Volontaires* s'adresse aux jeunes de 16 à 24 ans qui ne sont ni aux études ni sur le marché du travail. Il a pour objectif d'inciter les jeunes à se prendre en main et à mettre en valeur leur créativité et leur esprit d'initiative dans leur milieu. Il aide les jeunes à élaborer et réaliser des projets en lien avec divers organismes du milieu gouvernemental. Il encourage également les jeunes à associer des adultes à la réalisation de leurs projets. Dans le cadre de ce programme, l'emploi a une durée de trois à huit mois.

***Les chantiers urbains*** pour les jeunes, projet initié en 2002 par la ville de Québec en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le Secrétariat à la jeunesse regroupe des jeunes de 15 à 24 ans provenant de milieux socio-économiques différents qui sont associés à la mise en valeur de leur milieu de vie (construction de sentiers pédestres ou plantation de végétaux, par exemple), faisant l'apprentissage d'une citoyenneté active et tissant des liens privilégiés avec leurs pairs.

***Place aux Jeunes*** s'est donné comme mission de faire connaître aux jeunes les potentialités de leurs régions et d'établir des réseaux socio-économiques. Le programme est orienté vers la découverte d'une région, l'établissement d'un réseau de contact avec divers intervenants socio-économiques et des possibilités offertes pour trouver un emploi ou créer une entreprise en région. Les projets Place aux jeunes s'adressent à la relève régionale et urbaine qui termine ou est en voie de terminer les études universitaires, collégiales ou professionnelles et qui est intéressée à s'établir en région.

***La Réplique***, entreprise d'insertion à vocation sociale a été créée en 1998 et a pour but de stimuler et de soutenir des jeunes adultes dans la réussite de projets professionnels et sociaux, en mettant l'accent sur les « choix de vie ». Les participants sont principalement des jeunes de 20 à 30 ans, qui ont complété un programme de réinsertion sans l'avoir réussi, qui désirent s'impliquer socialement, concrétiser un projet de vie et s'exprimer par le biais de la création artistique. Ces jeunes adultes éprouvent beaucoup

de difficultés dans leurs tentatives d'insertion : ils ne se voient pas dans un cadre de travail traditionnel. Certains d'entre eux veulent développer un projet professionnel dans le domaine culturel ou social. L'expérience de travail et la formation se réalisent à travers un stage de sept mois sur le plan de la direction d'activités de création cinématographique et d'animation communautaire. Ce stage se divise en plusieurs ateliers, certains concernant le développement de leur projet professionnel et d'autres pour chaque étape de travail du stage : scénarisation, tournage, organisation de la première, diffusion communautaire, stages spécialisés et recherche d'emploi. L'activité la plus souvent exécutée est la réalisation d'un court métrage. Cette réalisation se fait en collaboration avec un cinéaste, une maison de production et des professionnels du tournage.

*Le bon Dieu dans la rue* à Montréal et *La Maison Dauphine* à Québec sont des initiatives d'aide à l'insertion visant l'autonomie du jeune à l'assistance-emploi. Il s'adresse aux jeunes de la rue, âgés de 18 à 24 ans (exceptionnellement 17 ans), qui fréquentent le centre-ville ou qui ont déjà fréquenté une ressource pour jeunes sans-abri. Ils sont également demandeurs ou prestataires de l'assistance-emploi et présentent des problèmes majeurs d'intégration en emploi ou en formation. Certains de ces jeunes ont été référés par un Centre Jeunesse ou un Carrefour jeunesse-emploi. Les objectifs de ces programmes consistent à rompre avec le modèle d'entrée passive à l'assistance-emploi en amenant le jeune à considérer d'autres voies d'avenir (études, travail). Ils visent également à amener le jeune à ne plus considérer l'assistance-emploi comme but à atteindre. Les autres objectifs du programme sont d'aider les jeunes démunis qui présentent un risque élevé d'itinérance à vivre une expérience de vie positive, de lui éviter le passage à l'itinérance par une intervention d'insertion rapide, de supporter le jeune dans l'élaboration d'un plan de vie et, enfin, d'amener le gouvernement et la société civile à repenser la manière d'intervenir auprès des jeunes.

## Références bibliographiques

- Charest J. (2002), *Évaluation de la politique d'intervention sectorielle d'Émploi-Québec, 1995-2001*, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Québec. Gaude, J. (1997), « L'insertion des jeunes et les politiques d'emploi-formation », *Cahiers de l'emploi et de la formation*, O.I.T.
- Panet-Raymond, Jean, Céline Bellot et Martin Goyette (2003), *Le développement de pratiques partenariales favorisant l'insertion socioprofessionnelle des jeunes : l'évaluation du Projet Solidarité Jeunesse*, rapport présenté au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et au Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture, Québec, juin.
- Trottier, C *et al.* (2002), « L'insertion professionnelle des jeunes qui quittent l'école secondaire sans diplôme », communication présentée dans le cadre du colloque *De l'insertion à l'intégration professionnelle : rôle et enjeux de la formation initiale et de la formation continue*, 70<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS, Université Laval, Québec, 14 mai.
- Vernières, M (1993), *Formation – Emploi. Enjeu économique et social*, Éditions Cujas, Paris.
- Vultur, M, C. Trottier et M. Gauthier (2002), « Les jeunes Québécois sans diplôme. Perspectives comparées sur l'insertion professionnelle et le rapport au travail » dans D.-G. Tremblay et L. F. Dagenais (dir.), *Ruptures, segmentations et mutations du marché du travail*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p. 71-94.

## CONCLUSION

Le point final qu'il a bien fallu mettre à ce rapport apparaît à l'équipe de recherche comme la première étape d'une analyse qui se poursuivra par le biais de colloques, d'articles et de conférences tant le sujet est complexe et les données riches de possibilités d'analyse, de réflexions pour les chercheurs et d'applications pour ces partenaires de la recherche qui ont accompagné les chercheurs à des moments-clés de la production des connaissances. Ce rapport se présente donc comme un premier niveau d'analyse encore très « collée » aux matériaux codifiés des entretiens. L'étude des trajectoires d'insertion professionnelle et du rapport au travail des jeunes qui ont quitté leur programme d'études avant l'obtention du diplôme est donc loin d'être terminée. Elle ne sera satisfaisante que lorsqu'elle intégrera toutes les dimensions de la recherche. Une première façon de décortiquer le matériel d'entretiens a consisté à se partager les tâches sur chacun des thèmes qui en ont fait l'objet, thèmes qu'on retrouve dans le schéma d'entretien en annexe. Le temps nous a manqué, comme c'est souvent le cas dans les études qualitatives où les entretiens sont nombreuses et les dimensions à observer tout autant. Mais déjà, des articles et des communications sont en plan sur nos écrans d'ordinateurs et paraîtront au cours de la prochaine année.

C'est dans une optique bien particulière que l'équipe à l'origine de cette recherche a accepté de participer à une action concertée sur les mutations du monde du travail. Étudiant la question de l'insertion professionnelle des jeunes depuis plusieurs années pour la plupart, il leur semblait que les jeunes qui ont quitté leur programme d'études avant l'obtention du diplôme constituaient la portion congrue de ces études, le plus souvent en matière d'échec ou de difficultés d'insertion. Une étiquette négative était et continue d'être accolée à la sortie des études sans diplôme dans une société qui a pour objectif, comme dans tous les pays dits développés, de « conduire » la totalité ou presque de ses jeunes à l'obtention minimale d'un premier diplôme. Certes, les statistiques de l'emploi et de l'activité contribuent-elles à constituer cette image négative, les moins scolarisés apparaissant toujours en situation de plus grande vulnérabilité dans le marché du travail bien que ce ne soit pas la totalité de la catégorie qui revête cette caractéristique. L'équipe de recherche tenait donc à sortir cette question du stigmate trop facilement attribué à cette catégorie d'individus, en particulier parce qu'il s'agit d'individus jeunes encore susceptibles de revoir leurs stratégies d'insertion professionnelle et de quête de formation.

Deux observations ont conduit les chercheurs de l'équipe à vouloir changer d'optique dans leur étude de ce groupe social. D'une part, les objectifs de diplomation d'une société comme la nôtre ne sont souvent atteints qu'après la sortie du système éducatif

des jeunes. Ainsi, lorsque le bilan se fait à l'âge de 30 ans, les objectifs se rapprochent du but, lorsqu'ils ne l'atteignent pas, et soutiennent très bien la comparaison internationale (Bussièrès et al, 2001). D'autre part, les statistiques de l'activité, même si elles mettent en évidence le succès plus assuré des diplômés, comptent tout de même une proportion d'individus qui réussissent leur insertion professionnelle. La différence entre diplômés et non-diplômés du secondaire n'est pas aussi grande qu'on ne serait porter à le penser de sorte qu'il y a lieu de relativiser l'importance du diplôme d'études secondaires comme clé d'entrée dans le marché du travail (chapitre 2). Il faudrait cependant se garder de déduire de ce constat que la possession du diplôme ne doit pas être poursuivie parce qu'elle peut, à tout le moins, constituer une base pour de futurs projets de formation ou, tout simplement, dans le cadre d'une réorientation sur le marché du travail qui pourrait, cette fois, l'exiger.

Ce constat ne dégage pas les chercheurs d'examiner la manière d'observer certains parcours scolaires qui ne concordent pas avec les normes, instituées et informelles, dictées par les objectifs sociétaux en matière d'éducation. Ce questionnement conduit à se demander ce qu'il est advenu de ces jeunes généralement considérés comme « à risque » de chômage, de précarité et d'exclusion comme le propose le paradigme qui valorise l'importance du diplôme dans la relation formation/emploi. Les écrits qui font état de cette importance accordée au diplôme sont abondants (chapitre 2). Qu'en est-il des autres formations qui ne conduisent pas nécessairement au diplôme et des qualifications qui s'acquièrent sur le tas ou par l'expérience? Ce même questionnement vaut-il tout autant en ce qui concerne l'abandon des études collégiales que secondaires? La comparaison n'a certainement pas souvent été faite et mériterait d'être tentée. Et on a vu, lors de chacune des dimensions de l'analyse, que des différences importantes existent en dépit de certains lieux de convergence.

### *Changer de paradigme*

Remettre en question le stéréotype à l'effet que les jeunes qui n'ont pas obtenu le diplôme normalement convoité se préparent à d'énormes difficultés sinon à l'échec sur le marché du travail invite à un changement de paradigme dans la manière d'observer le processus d'insertion. Comment voir les choses autrement? Une autre façon de faire consiste à observer la réalité, non pas par rapport aux normes institutionnelles, mais du point de vue de la personne impliquée elle-même dans le processus d'insertion et en faisant intervenir la dimension temporelle. Ainsi, il se peut que le statut de chômeur, par exemple, qui prend tant d'importance dans les statistiques de l'activité et dans les comparaisons avec les diplômés, ne soit que temporaire et soit davantage lié à l'âge et à la maturité qu'à des difficultés durables d'insertion dont on ne connaît la gravité

---

qu'après le passage du temps en regard du cycle de vie (bien que temporaires, les difficultés n'en sont pas moins réelles).

Tant que l'insertion professionnelle n'est pas analysée du point de vue de l'acteur, les variables peuvent prendre ainsi un poids démesuré et être considérées par la suite comme des déterminants de l'insertion professionnelle : le chômage à 18 ans conduirait inexorablement à une vie de chômeur, et ainsi de suite. Les entretiens ont permis, dans cette optique, d'apporter beaucoup de nuances au portrait statistique figé des jeunes qui ont quitté prématurément les études — selon les normes sociales en vigueur — puisque ni le passé, ni les origines sociales ou familiales, ni le sexe n'arrivent à rendre compte de la totalité des situations qu'on retrouve chez ces jeunes. Cela ne signifie pas que ces facteurs ne puissent avoir un effet sur leur insertion dans le marché du travail, mais même les contraintes imposées par le marché du travail lui-même, ne constituent pas toujours un obstacle insurmontable. Des stratégies individuelles, la perspective d'un projet professionnel, l'apport du milieu familial et social et des mesures d'aide à l'insertion font souvent la différence entre la réussite et l'échec. Ces conditions permettent à ces jeunes de contourner les difficultés d'insertion et de se positionner comme acteurs de leur situation plutôt qu'en victimes de la conjoncture.

Ces constats peuvent conduire à relativiser la valeur du diplôme, en particulier pour l'insertion dans les secteurs d'emploi qui n'exigent pas de qualifications préalables. Tout en maintenant le cap sur l'importance du diplôme comme ressource pour « négocier » l'entrée dans le marché du travail, il demeure important cependant de tenir compte du fait que certains peuvent être marginalisés par l'école à un moment de leur formation ce qui ne les exclut pas à tout jamais d'un système de formation qui se déploie aussi hors de l'école : programmes pour raccrocheurs, éducation des adultes, formation continue en entreprise et reconnaissance des acquis. Voilà aussi une réalité que nous a rappelée la recension des écrits (chapitre 2) tout autant que le succès d'insertion de certains répondants dans des emplois non qualifiés.

Une approche comme celle-là évite de voir les jeunes « sans le diplôme normalement attendu » au moment où ils ont quitté le système d'éducation la première fois comme inscrits dans une trajectoire fatalement vouée à l'échec ou dans une situation définie une fois pour toutes. Si les jeunes qui composent ce groupe ont en commun d'avoir abandonné leurs études avant la fin de leur programme, ce groupe n'est pourtant pas homogène ni au moment de la décision de quitter les études (plusieurs avaient déjà un diplôme), ni dans la trajectoire d'insertion professionnelle comme le montre l'ensemble des analyses de ce rapport.

*L'arrêt des études : une décision qui en a cependant entraîné beaucoup d'autres*

Un élément de plus dans cette conviction qu'il fallait renverser la manière d'approcher la question de l'insertion professionnelle des jeunes dont il est question nous a été fourni lorsque nous avons constaté que ces jeunes, classés comme « sans diplôme secondaire » au début de l'enquête, n'étaient pas tous des « sans diplôme ». En effet, chez cette catégorie de jeunes, nous avons trouvé deux sous-groupes de « diplômés » : ceux qui possédaient déjà un diplôme d'études secondaires avant d'entreprendre un programme d'études professionnelles (15 sur 47) et ceux qui l'ont obtenu par la suite ou qui ont complété une autre formation au secondaire (15 autres cas : 8 femmes et 7 hommes). C'est à ce moment que nous avons dû cesser de qualifier tous nos répondants de « sans diplôme ». Il faut aussi mentionner que neuf autres répondants étaient aux études ou allaient y retourner sous peu au moment de l'entrevue alors que six autres avaient tenté un retour, souvent à l'éducation des adultes, en vue de compléter un DES. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici, pour un certain nombre de cas, de répondants qui ont manifesté des difficultés d'apprentissage, parfois dès le primaire.

Le même phénomène a joué chez les répondants du secteur collégial. Tout d'abord, les 51 possédaient nécessairement leur diplôme d'études secondaires. Mais, par la suite, deux ont complété des études collégiales, trois un baccalauréat, deux un certificat, cinq ont obtenu un diplôme d'une école privée et cinq autres un DEP. Parmi les autres, six ont tenté un autre retour aux études qu'ils n'ont pas complété et cinq poursuivaient des études au moment de l'entrevue. Comme pour le secondaire, plusieurs avaient des projets de retour aux études (au moins 8) dont certains, dans un avenir immédiat. Faut-il ajouter ici que tous ceux qui n'ont pas mentionné avoir de projets d'études étaient stabilisés en emploi ou en voie de l'être même s'ils ne possédaient pas le DEC. Un seul était en emploi précaire. L'étude montre ainsi que le « décrochage » d'un programme n'est pas irréversible ou ne signifie pas l'abandon de tout projet d'études.

Il faut même se demander si des mécanismes ne devraient pas être mis en place pour combler l'absence de diplôme chez ceux à qui il ne manquait que quelques cours au moment de leur départ du cégep et qui comptent parmi ceux qui ont connu une insertion réussie en emploi dans la ligne de leur formation. L'importance des stratégies d'acquisition de formation en cours d'emploi que l'étude aura aussi révélée invite à une réflexion plus approfondie sur l'ensemble des mécanismes de reconnaissance des acquis par les commissions scolaires, les cégeps et le ministère de l'Éducation.

Comme il arrive souvent dans les recherches sur des populations marginales, celles-ci révèlent l'existence de changements qui n'auraient pas été aussi clairement mis en évidence par d'autres procédés. Alors que les diplômés peuvent concevoir l'obtention

du diplôme comme un objectif atteint, ces jeunes qui ont quitté les études avant l'obtention du diplôme ont assimilé l'idée, pour la majorité d'entre eux, qu'il est possible d'aller chercher un complément de formation dans une société où la formation continue, sans toujours répondre adéquatement à tous les besoins, est déjà en place. De ce point de vue, la recherche aura confirmé l'existence de différents rythmes d'apprentissage. Il apparaît ainsi utopique de penser ramener tous les décrocheurs à l'école secondaire ou au cégep pour diverses raisons. Il suffit de mentionner la question de l'âge et de la maturité qui lui est liée. Il est impensable de ramener des jeunes adultes qui avaient déjà dépassé l'âge normal par rapport à leur groupe au secondaire au moment de l'abandon dans des groupes constitués de jeunes qui ont l'âge « normal » dans ce parcours d'études. Au collégial, l'âge joue aussi, mais pour des questions liées à la période du cycle de vie où se trouve alors le jeune adulte. Ce dernier étant plus âgé que l'étudiant du secondaire au moment de l'arrêt des études, d'autres éléments de son parcours de vie ont pu contribuer à diminuer les possibilités de retour aux études à temps plein tel le désir de conserver son indépendance financière, mais encore plus la nécessité d'assurer la subsistance de dépendants (conjoint ou enfants).

### *La variété des trajectoires*

Les trajectoires d'insertion professionnelle laissent voir aussi une grande variété d'expressions. Quatre grands types ressortent principalement des entrevues tant au secondaire qu'au collégial : les stables, ceux en voie de stabilisation, les précaires et ceux qui sont en marge du marché du travail. Ces types présentent à leur tour une diversité de formes. Pour illustrer quelques-unes de ces modalités particulières, mentionnons celles qui étonnent le plus dans chaque cas et qui sont tirées du chapitre 3.

Les « stables » en emploi se trouvent principalement chez ceux qui n'ont pas achevé leur formation professionnelle mais qui possédaient déjà un DES. Ils trouvent, pour la plupart, satisfaction dans l'emploi qu'ils ont et ont de quoi assurer leur subsistance et même celle d'une famille, cela avant même d'avoir atteint le milieu de la vingtaine. Parmi ceux en train de se stabiliser s'en trouvent certains qui en sont soit à consolider d'autres dimensions de leur vie personnelle : vie de couple, achat d'une maison, venue d'un enfant, soit à poursuivre une formation qui leur permettra d'améliorer leur situation. Parmi les précaires, on ne s'étonnera pas d'y trouver « les artistes » qui n'ont pas encore vécu suffisamment de difficultés pour les conduire à renoncer à leur projet et qui n'ont pas encore eu suffisamment de succès pour s'assurer d'une condition de vie acceptable. Ces deux derniers types comptent parmi les chômeurs ou les personnes en recherche d'emploi. La situation de chômage aura été pour certains l'occasion d'une prise de conscience de la nécessité de se doter de conditions de réussite comme le retour aux études. Le quatrième type concerne des jeunes qui comptent parmi ceux qui ont

quitté le plus tôt l'école secondaire. Il comporte des formes fort différentes de marginalité : problèmes de santé physique et psychologique, abus des drogues, comportements qualifiés de délinquants. Ces jeunes ont besoin d'un soutien adapté à leur situation : financier pour certains. Leur jeune âge plaide en faveur d'un retour aux études pour la plupart. C'est dans ces cas que l'aide gouvernementale et des programmes adaptés prennent tout leur sens.

La disparité de revenu entre les hommes et les femmes se trouve aussi chez ces anciens de cégeps qui comptent parmi les stables en emploi. Les femmes ont tendance à choisir des techniques encore majoritairement exercées par des femmes et qui sont généralement moins bien rémunérées que celles choisies par les hommes. Il faut ajouter cependant que les hommes ont suivi, pour plusieurs, une autre formation après l'abandon du cégep ou, encore, qu'ils ont travaillé dans le domaine du programme abandonné ce qui leur a permis de faire valoir leur formation collégiale, ce qui n'a pas été le cas des jeunes femmes. Chez ceux en voie de stabilisation, cette différence est moins grande. Quant aux précaires, leurs profils sont variés au point qu'il est difficile d'y déceler les différences qui pourraient être attribuées au sexe.

Un autre résultat étonnant de la recherche en ce qui touche le secondaire concerne la stabilité professionnelle des jeunes femmes. Elles sont plus nombreuses dans cette situation et se satisfont généralement de leur emploi même si un rapide calcul des moyennes de rémunération les place en-deçà des jeunes hommes à ce chapitre. Elles ont presque toutes des enfants à la différence des jeunes hommes qui n'en ont pas, sauf un. La venue d'un enfant appellerait-elle la stabilisation en emploi ou, inversement, la stabilité en emploi accélérerait-elle la venue d'un enfant? La première hypothèse pourrait s'avérer dans certains cas, quelques jeunes femmes ayant eu des enfants en bas âge, mais pas dans tous les cas, plusieurs facteurs pouvant entrer en ligne de compte comme le montre l'analyse dans la perspective des autres dimensions de l'entrée dans la vie adulte dont il est question au chapitre 4.

On retrouve des attitudes assez semblables à celles du secondaire chez ceux et celles qui ont abandonné une formation collégiale et qui sont stables en emploi. Ils proviennent tant de la formation préuniversitaire que de la formation technique et n'ont mis fin à leurs études au cégep qu'après plusieurs sessions, à la veille de l'obtention du diplôme pour quelques-uns. Ceux qui sont en voie de stabilisation proviennent majoritairement de la formation préuniversitaire, là où on retrouve plus particulièrement les jeunes qui ont eu des difficultés d'orientation. Ils ont, pour la plupart, suivi une formation d'appoint par la suite. Plusieurs ont eu des occupations qu'ils aimaient, mais quelques-uns sont encore à l'étape de la consolidation.

Fait qui peut étonner : les précaires sont plus nombreux chez ceux qui ont fréquenté le cégep que chez ceux qui ont abandonné le secondaire avant l'obtention du diplôme. Certains étaient en chômage au moment de l'entrevue, d'autres avaient des emplois qu'ils ne considéraient pas comme définitifs. Quelques-uns se promenaient d'un emploi à l'autre. Le même type d'incertitude que celui qu'ils ont connu quant à l'orientation au moment où ils fréquentaient le cégep semble les affecter depuis qu'ils sont dans le marché du travail. La notion de précarité n'a pas la même signification pour tous : de l'emploi de courte durée ponctué par des périodes de chômage à l'emploi qui ne présente pas d'intérêt ou qui n'a pas de lien avec le domaine d'études choisi. Bref, il s'agit d'une catégorie de jeunes adultes qui ont connu des problèmes d'orientation et qui continuent de « se » chercher.

Ceux qui vivent en marge du marché du travail constituent l'expression extrême de ce désarroi en l'absence de débouchés dans leur domaine de préférence ou à cause de problèmes de santé physique ou mentale. Chez les premiers, se trouvent ici encore ceux qui voudraient en arriver à vivre de leur art. La difficulté d'y parvenir les conduit d'un emploi à un autre. Quelques-uns ont déjà fait leur choix : vivre de petits contrats pour poursuivre une carrière artistique ou, inversement, abandonner l'art pour se trouver un moyen de subsistance. Les jeunes qui vivent en marge du marché du travail sont moins nombreux chez ceux qui ont quitté le cégep que chez ceux qui ont quitté le secondaire, mais ils se retrouvent pour certains qui ont « étiré » leurs études jusqu'au cégep, à la fin de la vingtaine, avec de sérieux problèmes d'ordre psychologique. Une certaine obstination en place quelques-uns en situation difficile. Une analyse plus poussée de ces cas permettrait d'interroger ce choix d'orientation qui confine pendant longtemps à un cul-de-sac dans l'insertion professionnelle et même au refus d'envisager la formation d'une famille dans le cas de certaines jeunes femmes qui aspirent toujours à vivre de leur art.

Ce type d'enquête ne nous indique cependant pas la proportion, dans la population totale, de ceux ou de celles qui présentent l'un ou l'autre des profils d'insertion professionnelle recueillis par ce moyen. Par contre, elle a l'avantage de qualifier, au-delà de la diversité des situations, la variété des nuances qui définissent le contour de chaque situation. Quatre ans après avoir quitté les études, certains jeunes s'en tirent très bien, d'autres plutôt mal. Certains assument leur précarité, d'autres cherchent les stratégies pour en sortir. Certains ont déjà formé un couple et une famille, d'autres sont encore dépendants de la famille d'origine. Ce ne sont là que quelques éléments de la diversité des profils qui peuvent aussi changer au fil des trajectoires et que les enquêtes sur l'activité ou la relation formation/emploi ne peuvent fournir parce qu'elles ne

prennent pas en compte l'ensemble des dimensions de la vie de ces individus en insertion professionnelle.

Un autre constat : les difficultés d'insertion professionnelle ne sont pas uniquement liées au marché du travail comme les théories de la « victimisation » le laissent souvent entendre. Cette recherche nous a en effet permis de réaliser que le marché du travail continue d'offrir un type d'emplois qui n'exige pas de qualifications préalables. Mais, peu importe d'où les difficultés proviennent, certains parviennent à tirer les ficelles à leur avantage. L'intérêt est de voir comment ils le font. L'effet du temps dans l'étude des trajectoires, permet d'observer des changements d'état chez chaque individu interviewé mais dont la succession peut varier d'un individu à l'autre. Ces changements d'état ont été l'occasion de multiples autres décisions après l'abandon du programme d'études pour lequel ces jeunes s'étaient inscrits.

*Les relations sociales au moment de l'insertion professionnelle à la suite de l'abandon des études : aide ou obstacle?*

Les entrevues ont montré que l'aide de la famille d'origine pouvait être essentielle au moment de l'insertion professionnelle tant du point de vue du maintien de la cohabitation jusqu'à l'obtention d'un emploi stable et même après, afin d'économiser pour mieux assurer son autonomie par la suite, bien que pour quelques-uns le besoin de consommation s'en trouve aussi assouvi. Mais ce serait les exceptions. D'autres formes d'aide concernent le marché du travail. Mais cette forme d'aide n'est souvent que temporaire et pour dépanner en attendant de trouver un emploi qui correspond à ses intérêts et ses aspirations. Dans certains cas, l'aide est inexistante et remonte souvent même à la période des études. L'indifférence peut relever des parents mais aussi d'un très grand désir d'autonomie de la part du jeune. Les parents seuls et ceux qui ont des horaires flexibles sont obligés de recourir à la famille. Lorsque cette aide n'est pas disponible, il faut soit changer d'emploi soit recourir à l'aide sociale comme moyen ultime.

Non seulement la vie de couple ne pose-t-elle pas d'obstacles à l'insertion professionnelle dans la grande majorité des cas, mais elle paraît essentielle à certains : soutien financier et encouragement à retourner aux études, planification de démarches en alternance dans l'insertion professionnelle, engagement du couple dans une entreprise. Lorsque la vie de couple apparaît de façon négative, c'est dans les cas de rupture ou de difficulté relationnelle, ce qui gruge les capacités de concentration et inquiète quant à la possibilité de conserver le logement. Mais sauf dans des cas de violence et d'abus, cette situation ne dure pas très longtemps.

Inversement, c'est en ce qui concerne la vie familiale — la famille de procréation — que le processus d'insertion professionnelle a le plus d'impact. Si l'emploi est essentiel pour assurer la subsistance de la famille, il passe cependant au second plan des valeurs de plusieurs parmi les interviewés. Certains répondants ont même changé d'emploi pour avoir une plus grande qualité de vie familiale.

L'étude a montré l'importance de l'aide ou du soutien de la famille d'origine ou du conjoint dans l'insertion professionnelle réussie sauf pour quelques cas d'exception qui y sont parvenus sans cette aide. En l'absence du soutien de la famille, les formes institutionnalisées d'aide apparaissent bien impuissantes pour les jeunes qui vivent une précarité à long terme. Les jeunes qui ont quitté très tôt les études voient aussi leur possibilité de retour aux études diminuer sinon s'effacer s'ils n'ont pas le soutien de la famille ou s'ils sont eux-mêmes responsables d'enfants. Comment aménager les possibilités pour ces jeunes qui voudraient retourner aux études et qui seront pénalisés par la perte de l'assurance-emploi s'ils quittent un emploi en vue de compléter leur formation? Recourir à l'aide sociale? En plus de constituer un stigmat, certaines conditions qui s'offrent à l'aide sociale en rendent le recours difficile même pour ce motif noble de compléter une formation. Lorsque s'ajoute au fait d'avoir des enfants, celui de devoir s'en occuper sans conjoint ou conjointe, le retour aux études rencontre des obstacles souvent insurmontables.

### *La place du travail dans la vie*

À propos de la place du travail dans la vie de ces jeunes qui ont quitté leur programme d'études sans le diplôme qui y était attaché (chapitre 5), des différences notables se remarquent entre ceux qui ont quitté avant la fin du secondaire et ceux qui ont abandonné les études collégiales, entre les femmes et les hommes selon le programme.

Chez ceux qui ont quitté les études secondaires, au cours du programme d'études professionnelles ou avant l'obtention du DES, l'emploi stable et syndiqué constitue une fierté. C'est moins le type d'emploi en soi qui donne satisfaction que les moyens que procure le travail de se donner divers avantages matériels, et l'ambiance qui règne en milieu de travail. Cela est particulièrement vrai chez les plus jeunes. Le fait de travailler pour une grande entreprise, plus encore si elle a une réputation internationale, pourra, pour certains des répondants de cette catégorie, être objet de fierté et nourrir le sentiment d'appartenance à l'entreprise. Ce sentiment confère un statut à qui n'a pas de diplôme à faire valoir.

Chez les femmes, le salaire et la qualité de l'horaire sont valorisés lorsqu'ils n'entrent pas en contradiction avec leurs responsabilités familiales et qu'ils répondent à leur désir

d'autonomie. Certaines envisagent de former leur propre entreprise, souvent des services personnels qui peuvent se réaliser à la maison, afin de concilier leur travail et leur vie familiale. Leur désir de stabilité peut les pousser à retourner aux études, rêve qui pourra se réaliser si elles ont un conjoint qui peut assurer la subsistance de la famille. Les jeunes hommes, pour leur part, ont plus d'assurance et cherchent à nourrir leurs ambitions de promotion par le travail qui est plus central dans leur vie que pour les jeunes femmes, la formation d'une famille ne faisant pas encore partie de leurs projets d'avenir et constituant à leur âge plutôt une entrave (plus jeunes que ceux qui sont passés par le cégep). La notion d'insertion se résume, chez cette catégorie d'interviewés, au fait d'occuper un emploi et de travailler suffisamment d'heures par semaine pour faire de l'argent.

Les répondants qui ont abandonné leur programme de cégep perçoivent les expériences de travail qu'ils ont vécues comme la case départ à partir de laquelle ils vont maintenant construire leur carrière professionnelle. Ils sont plutôt indifférents envers l'entreprise qui les embauche, leur sentiment d'appartenance, si jamais il y en a eu, ayant fini par s'effriter avec le temps. Ils s'attribuent leur succès, lorsque c'est le cas, et affichent leur fierté d'avoir réussi sans diplôme, en particulier auprès de leurs pairs. C'est moins l'ambiance au travail qui compte pour eux que la confirmation par leur entourage qu'ils sont à leur place. Lorsqu'ils n'obtiennent pas la satisfaction au travail qu'ils recherchent dans leur entreprise, ils n'hésiteront pas à la quitter ou à retourner aux études au besoin. La stabilité en emploi constitue un préalable à la formation d'une famille, mais cela demeure un projet à long terme. Chez cette catégorie de répondants, la notion d'insertion se fonde surtout sur leur aptitude à réussir en emploi, ce qui les rassure pour l'avenir. Ils comptent aussi sur la concordance entre la formation reçue et l'emploi occupé, indépendamment du fait qu'ils n'aient pas obtenu de diplôme avant l'arrêt des études collégiales. La difficulté d'intégration repose sur le sentiment d'être incapable de faire valoir ses compétences. Les jeunes femmes qui ont eu accès aux études collégiales sont davantage enclines à construire leur avenir sur leur vie professionnelle que les répondantes du secondaire. Contrairement à ces dernières aussi, elles sont rares à centrer leurs projets d'avenir sur la famille et la maison.

Abandonner les études au secondaire et au collégial n'a pas la même résonance dans l'insertion professionnelle des uns et des autres. S'agit-il d'une question d'âge, d'une différence dans l'évaluation des inconvénients ou des avantages d'avoir ou de ne pas avoir de diplôme d'études secondaires? Le diplôme, même s'il s'agit du tout premier, peut conférer un certain statut; à défaut d'en détenir un, on accordera, comme pour compenser, de la valeur au type d'entreprise pour laquelle on travaille. Les jeunes femmes qui ont déjà une responsabilité familiale ne conçoivent pas le travail de la

même manière que les jeunes hommes qui n'envisagent pas de sitôt ce projet. Irait-on jusqu'à dire que les premières, qui sont peu scolarisées, trouvent dans la maternité la satisfaction que les autres, y compris les jeunes femmes qui ont étudié au cégep, recherchent dans des promotions en emploi? Ces différences et les questions qu'elles soulèvent montrent à l'évidence la complexité de l'insertion professionnelle, de la relation au diplôme et à l'entreprise en regard des autres dimensions de la vie : l'argent gagné et les biens de consommation auxquels il permet d'accéder, le statut, la réalisation d'ambitions professionnelles, la formation d'un couple et d'une famille. Chacune de ces dimensions peut être reliée à une autre ou à plusieurs variables que sont l'âge, la période du cycle de vie et la possibilité de réajuster ses stratégies d'insertion (par le soutien d'un conjoint pour le retour aux études, par exemple).

### *Les mesures d'aide à l'insertion*

Il peut sembler, à première vue, que peu de jeunes parmi les répondants aient eu recours aux mesures d'aide à l'insertion en emploi, soit 31 sur 99. S'agit-il de la reproduction d'une attitude de désaffection chez ceux qui ont pu avoir des problèmes avec l'école au point de devoir abandonner leurs études avant la fin? Les entrevues ont montré que certains répondants issus du milieu secondaire principalement ignoraient l'existence de ces mesures d'aide. Ils appartiennent pourtant au groupe pour qui ces mesures ont été principalement mises en place. Même si les jeunes hommes y ont eu davantage recours que les jeunes femmes, ces dernières laissent l'impression qu'elles en ont profité davantage. De même, ce sont les jeunes du collégial qui recourent davantage à des mesures comme les Carrefours jeunesse-emploi alors que ceux du secondaire passeront plutôt par les entreprises d'insertion.

Que recherchaient les jeunes qui ont eu recours à ces mesures? Le chapitre 7 rapporte au moins trois motifs : de l'aide pour acquérir des compétences différentes, la poursuite d'un stage dans un programme de formation, la possibilité de se sortir d'une situation difficile. Ces recours n'ont pas tous eu le même succès ce qui a pu contribuer à une vision négative de la part de certains utilisateurs, soit qu'ils ne conduisent pas à l'emploi, ou que la structuration de l'aide ne convienne pas à des personnalités qui ont du mal à partir avec l'encadrement. D'autres, par contre, ont apprécié la logistique mise en place pour répondre à divers besoins et l'acquisition de connaissances non seulement pour réussir à s'intégrer au monde du travail mais aussi pour régler des problèmes personnels.

À travers la représentation que les jeunes se font des interventions dont ils sont l'objet, une perception d'eux-mêmes se dessine. Les mesures d'intégration feraient ressortir leur position d'exclus, de victimes de la société. Certains sont allés jusqu'à affirmer qu'ils

n'avaient pas ce sentiment d'échec qu'ils ont éprouvé après être entrés en contact avec des mesures d'aide. Le chapitre 7 identifie les moments dans leur vie et les types d'intervention qui les ont conduits à développer cette perception d'eux-mêmes. Par ailleurs, la satisfaction à l'égard de ces mesures est liée au fait que la mesure conduise à un emploi. Sinon, elle apparaît comme un échec de plus dans un parcours orienté davantage vers la recherche libre — l'abandon des études en témoigne — plutôt qu'à un encadrement de la recherche d'emploi.

*Pistes de recherche prioritaires à poursuivre*

La richesse de ce matériel ouvre la porte à d'autres analyses qui permettraient d'approfondir les liens entre la trajectoire d'insertion professionnelle, les autres dimensions de la transition vers la vie adulte et le rapport au travail. Il en ressortirait sans doute, non pas une typologie des trajectoires d'insertion, mais des profils de jeunes qui sont étiquetés comme ne correspondant pas à la norme selon laquelle on doit détenir un diplôme d'études secondaires ou le diplôme correspondant au programme où on a été inscrit. Le comportement perçu comme « marginal » de ces jeunes invite à une réflexion sur le système normatif concernant le niveau de formation requis pour accéder à un emploi et sur les diverses avenues qui s'offrent à eux pour sortir de cette « marginalité » lorsqu'ils entrent dans le marché du travail.

Il serait intéressant aussi de procéder au même type d'analyse des jeunes qui quittent l'université sans avoir obtenu le diplôme correspondant au programme dans lequel ils étaient inscrits pour compléter l'analyse comparative en y incorporant tous les ordres d'enseignement. De même, il serait pertinent de reconstituer la perception que les employeurs ont des jeunes qui ont interrompu leurs études, quel que soit l'ordre d'enseignement, de même que leurs pratiques de recrutement à cet égard.

## Références bibliographiques

Bussière, Patrick *et al.* (2001), *À la hauteur : la performance des jeunes du Canada en lecture, en mathématiques et en sciences : Étude PISA de l'OCDE : premiers résultats pour les canadiens de 15 ans*, ministère de l'Industrie et du Commerce, Ottawa, 93 p.



## **Annexes**



## **Annexe A : Schéma d'entrevue**

(version abrégée)

### **NOTES AUX INTERVIEWERS**

#### **AU MOMENT DE L'ENTREVUE :**

1. L'interviewer remet tout d'abord à la personne interviewée un bref **document d'information sur le projet**, qu'il lui demande de lire ou qu'il lit avec la personne.
2. L'interviewer lui demande de signer une **formule de consentement**.
3. L'interviewer remet à la personne interviewée une copie de la **fiche de renseignements** sur diverses caractéristiques sociodémographiques et sur des données factuelles relatives au moment de sa sortie du système d'enseignement et à sa situation d'emploi au moment de l'entrevue. L'interviewer pose les questions et remplit lui-même cette fiche.
4. L'interviewer procède à **l'entrevue proprement dite** en abordant les divers thèmes. Pour chaque thème des objectifs sont définis (voir les encadrés) et des questions sont proposées à titre indicatif en vue d'amorcer l'échange sur ces thèmes. Il n'est pas nécessaire d'aborder les thèmes dans l'ordre dans lequel ils apparaissent bien qu'il soit souhaitable de reconstituer en premier lieu les perceptions que les sortants ont de leur cheminement scolaire et de leur trajectoire professionnelle. Il serait opportun d'aborder chacun des thèmes avec l'objectif de pouvoir situer les sortants dans diverses typologies.

#### **APRÈS L'ENTREVUE :**

1. L'interviewer formule de brefs commentaires qu'il lui paraît pertinent de noter sur l'entrevue (lieu, circonstances, climat, problèmes au cours de l'entrevue, etc. ) afin de situer l'entrevue dans son contexte au moment de l'analyse.
2. À la suite de la lecture de l'entrevue retranscrite ou à l'écoute de l'enregistrement, l'interviewer rédige des commentaires plus élaborés (de « deuxième niveau ») sur les thèmes abordés en relation avec les principales dimensions de l'analyse ou sur des thèmes ou questions significatives non anticipées. Ces dimensions renvoient à autant de questions « à poser » à notre matériel afin de mettre en relief les éléments qui caractérisent le mieux le profil ou la « posture » de la personne interviewée. L'objectif de ces commentaires est de faire une synthèse des principaux thèmes en tenant compte de la configuration de l'ensemble de l'entrevue, ce que l'analyse de l'ensemble des extraits d'entrevues sur un thème, fournis par le logiciel d'analyse qualitative, ne permet pas.



## 1. Le cheminement scolaire des sortants

Les objectifs de ce thème sont :

de reconstituer le cheminement scolaire des sortants de même que les perceptions qu'ils en ont;

de reconstituer leur rapport aux études (positif ou négatif);

de déterminer dans quelle mesure ils étaient confrontés à des difficultés d'apprentissage, de comportement ou d'orientation durant leurs études;

de cerner les motifs qui les ont amenés à quitter l'école ou le collège;

de reconstituer leur perception de l'opinion que leurs parents et amis avaient de leur décision de quitter l'école ou le collège.

de reconstituer leur rapport au travail durant leurs études (s'il y a lieu);

de reconstituer la signification que revêt pour eux le fait de ne pas avoir obtenu un DES, un DEP ou un DEC.

### *Pour les sortants du secondaire et du collégial*

**Cheminevements scolaires proprement dits** : réussite, échecs, redoublement, réorientation

**Rapport aux études** : Aimaient-ils ou détestaient-ils l'école ou le cégep? Pourquoi?  
Ou étaient-ils indifférents?

**Sortie de l'école avant l'obtention du diplôme** : Circonstances? Pourquoi?

**Parents, famille, conjoint et amis** :

Appui durant les études

Accord avec leur décision de quitter l'école sans diplôme

Itinéraire scolaire semblable des frères, sœurs, conjoints ou amis?

Modifications du réseau d'amis depuis la sortie de l'école ou du cégep?

**Rapport au diplôme** :

Perception de son importance avant et après la sortie

Changement de perception au point de vouloir retourner aux études?

**Travail et rapport au travail durant les études** :

**Si oui**, Pourquoi? Nombre d'heures/semaine? Type d'emploi

- **Dans le cas des élèves des filières professionnelles**, travail lié à domaine de spécialisation (option)? à l'endroit d'un stage? à l'entreprise familiale?

Importance de ce travail à leurs yeux?

« conflit » avec études?

occasion de créer un réseau utile dans la recherche d'emploi?

**Si non, les élèves n'ont pas travaillé durant leurs études**, pourquoi avaient-ils choisi de ne pas travailler durant leurs études?

**Rapport à la formation continue depuis la sortie de l'école** : cours, stages depuis la sortie?

## 2. La trajectoire professionnelle depuis la sortie de l'école ou du collège

L'objectif de ce thème est de reconstituer la **trajectoire professionnelle** à partir des éléments suivants : recherche d'emploi, emplois, périodes de chômage et d'inactivité, retour aux études, épisodes de formation continue.

décrire la recherche du premier emploi, le premier emploi et, s'il y a lieu, les emplois occupés depuis la sortie, les périodes de chômage, d'inactivité, de retour aux études en insistant sur l'enchaînement des composantes de la trajectoire de façon à en saisir la spécificité et en vue de construire éventuellement des types de cheminement :

emploi(s) à temps plein / temps partiel, régulier / temporaire, correspondant à la formation ou pas, exigences pour accéder à l'emploi, durée de chacun de ces emplois, région de chacun de ces emplois, emploi dans la même entreprise ou changement d'entreprise, si emploi dans la même entreprise, promotion ou non au sein de l'entreprise;

chômage : durée de la recherche d'emploi, nombre et durée des périodes de chômage, accès à l'assurance-emploi, recours à l'aide sociale, support et aide de la famille;

périodes d'inactivité, de retour aux études et de travail à temps partiel durant les études, motifs des périodes d'inactivités (voyages, maladie, responsabilités familiales, etc. ).

reconstituer les moyens et les **stratégies** de recherche d'emploi depuis la sortie de l'école ou du cégep, notamment le recours aux moyens formels (envoi de CV, inscription à un centre d'emploi, annonces classées, etc. ), aux réseaux de relations (famille, enseignants, amis);

décrire, s'il y a lieu, le recours à des **programmes d'aide à l'insertion**.

### Moyens de recherche d'emploi

Inscription à un centre d'emploi gouvernemental, recours à une agence privée de placement, consultation d'un organisme communautaire, envoi de CV non sollicité à des employeurs, réponses à des « petites annonces » dans les journaux, programmes d'aide à l'insertion.

**Recours à réseaux de relations** (parents, amis, connaissances, anciens professeurs, etc. )?

**Principales stratégies d'insertion ?**

### 3. Rapport au travail des sortants au moment de l'entrevue

L'objectif de ce thème est de reconstituer le rapport au travail et le rapport à l'entreprise des sortants:

la valeur qu'ils accordent ou pas au travail,

la signification que revêt le travail : on a tendance à le conceptualiser en distinguant deux types selon que l'on a une conception « instrumentale » (travail comme moyen de gagner sa vie et de se procurer les biens et les services dont on veut bénéficier dans la « vraie vie » à l'extérieur du travail) ou une conception « expressive » (travail comme moyen de s'exprimer, d'exploiter son potentiel, de se réaliser, de construire son identité),

le rapport à l'entreprise ou à l'organisation pour laquelle ils travaillent : loyauté envers l'entreprise ou l'organisation, entreprise comme foyer d'intégration sociale ou objet d'identification, entreprise comme milieu de vie, rapport à l'autorité au sein de l'entreprise;

la satisfaction au travail.

#### **Rapport au travail et valeur accordée au travail**

- conception du travail, valeur accordée à divers aspects dans le travail
- importance du travail par rapport à d'autres sphères de la vie

#### **Rapport à l'entreprise**

- source de fierté, rapports avec camarades, superviseurs, clients

#### **Satisfaction au travail**

- rythme de travail, relations avec employeur, superviseur, camarades
- lieu de travail et conditions physiques de travail
- recherche d'un autre emploi? projet de retour aux études?

#### 4. Représentations du processus d'insertion professionnelle

L'objectif de ce thème est de reconstituer la conception que les sortants sans diplôme ont du processus d'insertion. Plusieurs recherches sur l'insertion sont effectuées à partir d'indicateurs « objectifs » définis à priori. L'objectif de ce thème est de reconstituer leurs représentations de l'insertion.

L'analyse de données relatives à des diplômés universitaires a mis en relief six thèmes relatifs aux représentations de l'insertion : la stabilité liée à l'emploi, la stabilité liée à l'employabilité du diplômé, la participation au marché du travail, la correspondance formation/emploi, l'engagement dans le travail et l'intégration dans le milieu de travail et la profession. Ces six thèmes ont ensuite été regroupés autour de trois axes principaux comprenant chacun deux pôles: la stabilité (liée à l'emploi ou à l'employabilité), la correspondance formation/emploi (importance ou pas, compétences générales, compétences spécifiques), et le développement d'une identité professionnelles (pour soi, pour autrui). Il ne s'agit pas ici d'amener les sortants à se prononcer sur chacun de ces aspects, mais plutôt d'inviter les interviewers à y être attentifs et à les approfondir si les sortants les abordent spontanément.

#### Critères pour juger d'une insertion réussie

#### 5. L'insertion professionnelle et les autres dimensions de l'entrée dans la vie adulte

Les objectifs de ce thème sont :

- d'explorer les relations entre l'insertion professionnelle des sortants et d'autres dimensions de leur entrée dans la vie adulte. Ces dimensions renvoient à des événements « contemporains » de l'insertion professionnelle et à divers aspects de leur projet de vie (le départ de la famille d'origine, l'insertion résidentielle, la formation d'un couple et/ou d'une famille, exploration de modes de vie alternatifs, projet de voyages, mobilité géographique, etc. );
- de montrer comment s'inscrit l'insertion professionnelle dans l'ensemble du projet de vie du sortant, de montrer comment les sortants concilient ou pas ces autres dimensions de l'entrée dans la vie active avec leur insertion professionnelle.

#### **Sortie de l'école ou du cégep, insertion, relations avec la famille et mobilité géographique**

- Habitation chez parents ou pas? Motifs? Si non, seul ou cohabitation?
- Mobilité géographique? Motifs?

#### **Conciliation du travail avec les autres dimensions du projet de vie**

- importance de l'emploi par rapport à d'autres activités (couple, famille, études, loisirs, voyages, etc.)
- impact des changements dans la situation d'emploi ou dans le travail (chômage, changement d'emploi, promotion, etc.) sur la vie amoureuse ou familiale du sortant
- limites imposées par situation d'emploi du conjoint

## 6. Les mesures d'aide à l'insertion

Les objectifs de ce thème sont :

- a) de reconstituer les perceptions que les sortants ont des mesures d'aide à l'insertion;
- b) de vérifier s'ils ont eu recours à des mesures d'aide à l'insertion;
- c) et, dans le cas où ils y ont eu recours, de reconstituer le jugement qu'ils portent sur ces mesures.

**Personnes ou organismes** (Centre local d'emploi, Carrefours jeunesse-emploi, autres) **ayant aidé à la recherche d'emploi et appréciation de leur aide**

### Recours à des mesures d'aide à l'insertion et évaluation de ces mesures

#### Mesures d'aide souhaitées

## 7. Représentations de l'avenir et projets d'avenir

Les objectifs de ce thème sont :

de reconstituer leur rapport à l'avenir avant d'essayer de reconstituer leurs projets d'avenir, de cerner leur capacité de se projeter dans l'avenir, de se définir par rapport à un moyen ou long termes, de jauger leur sentiment de confiance ou de désespérance face à l'avenir;

de reconstituer les projets d'avenir des sortants du point de vue de leur situation d'emploi, de leur insertion professionnelle, de leur mobilité géographique, de leur projet de couple ou de famille, du départ de la famille d'origine, s'ils ne l'ont pas déjà quittée, et d'un retour aux études éventuel;

de discuter des initiatives qu'ils entendent prendre pour réaliser ces projets.

### Rapport à l'avenir

### Projets d'avenir

**Conclusion** : questions ou des thèmes qui n'ont pas été abordés dans l'entrevue et sur lesquels les sortants auraient aimé se prononcer

## **Annexe B : Formation d'étudiants**

Des étudiants ont participé à l'ensemble du parcours de recherche de ce projet :

- 4 étudiants à la maîtrise ont réalisé des entrevues (2 à l'Université d'Ottawa en service social, 1 à l'Université de Montréal en sociologie et 1 à l'Université Laval en service social);
- 1 étudiant au doctorat à l'UQAM a fait des entrevues;
- 1 étudiante à la maîtrise en service social à l'Université Laval a travaillé sur les mesures d'aide à l'insertion;
- 1 stagiaire postdoctoral à Québec a fait des entrevues.

Des étudiants ont fait leur mémoire dans le cadre du projet :

- 2 étudiants à la maîtrise (Université d'Ottawa et Université de Montréal) ;
- 1 stagiaire postdoctoral a inscrit le projet dans le cadre de ses activités. Il est devenu professeur entre-temps et a poursuivi ses activités à ce titre dans le cadre du projet.

Certains ont cosigné des articles ou fait des communications. Voir l'annexe C.

Le stagiaire postdoctoral, devenu professeur, a organisé un colloque dans le cadre de l'ACFAS. Voir le programme en annexe C.

## Annexe C : Liste des publications et des communications

### Inscription du projet sur le site web de l'Observatoire Jeunes et Société

[www.obsjeunes.qc.ca](http://www.obsjeunes.qc.ca)

#### Articles parus :

Vultur, Mircea, Claude Trottier et Madeleine Gauthier, « Les jeunes Québécois sans diplôme. Perspectives comparées sur l'insertion professionnelle et le rapport au travail » dans D-G. Tremblay et L. -F. Dagenais (dir. ), *Ruptures, segmentations et mutations du marché du travail*, PUQ, Sainte-Foy, 2002, p. 71-93.

Trottier, Claude, Mircea Vultur et Madeleine Gauthier (2003). «Vocational integration and relationship to work among Quebec youths without high-school diplomas» in Laurence Roulleau-Berger, ed., *Youth and Work in the Post-Industrial City of North America and Europe*, Leiden-Boston, Brill: 106-121.

Gauthier, Madeleine (2002). « La recherche en partenariat », *Bulletin d'information Jeunes et Société*, 3 (1):2-3.

Dans le cadre des activités du projet, les membres de l'équipe (Trottier, Hamel, Vultur et Gauthier) ont écrit chacun un article dans un numéro du Bulletin de l'ACSALF, *L'insertion professionnelle des jeunes*, vol. 24, no 2, mai. 2002.

#### Articles à paraître :

Gendron, Benoît et Jacques Hamel (2004), « Travail, valeurs et être jeune, quel rapport? », dans Gilles Pronovost *et al.* , *Les valeurs des jeunes*, à paraître.

Vultur, Mircea (2004), « La confiance des jeunes "défavorisés" dans les institutions » Dans Casimiro Marquès Balsa, dir., *Rupture des rapports de confiance et reconfiguration de sens et des modalités du lien social*, (accepté et à paraître).

Trottier, Claude (2004), « Insertion professionnelle des jeunes sortis sans diplôme du secondaire », ouvrage collectif publié par le CRIEVAT (à paraître)

Un projet de publication sur *Les jeunes et le travail* est en préparation dans le cadre des activités de l'Observatoire Jeunes et Société sous la direction de Mircea Vultur et Sylvain Bourdon.

**Communications :**

Gauthier, Madeleine (2001), Les jeunes Québécois sans diplôme. Perspectives comparées sur l'insertion professionnelle et le rapport au travail, Congrès de l'Association d'économie politique, Montréal, les 25 et 26 octobre.

Hamel, Jacques (2001), Présentation du projet au *Symposium sur la famille*, Trois-Rivières, le 2 novembre.

Hamel, Jacques, Claude Trottier et Mircea Vultur (2001), Présentation du projet au Comité de suivi de l'Observatoire Jeunes et Société (représentants de 9 ministères), 8 novembre.

Trottier, Claude (2001), « Pour le développement de la recherche sur l'insertion professionnelle », Bulletin d'information, vol. 2 no 2, Observatoire Jeunes et Société, décembre : 1-2.

Gauthier, Madeleine (2002) « La recherche en partenariat », vol. 3 no 1, juin : 2-3.

Gauthier, Madeleine (2002) « Le rapport au travail des jeunes contemporains », Communication aux membres du Cercle de l'Ordre des conseillers en ressources humaines, Montréal, 12 novembre.

Gauthier, Madeleine, Benoit Gendron, Jacques Hamel, Claude Trottier, Claire Turcotte et Mircea Vultur (2003). Journée d'études organisée pour des professionnels du ministère de l'Éducation du Québec sur l'Action concertée sur l'insertion professionnelle des jeunes sans diplôme et leur rapport au travail, INRS Québec, 16 mai.

Trottier, Claude (2003), Insertion professionnelle des jeunes sortis sans diplôme du secondaire, ACFAS à Québec, mai.

Molgat, Marc (2003), *Cohabitation, décohabitation, mise en couple et parentalité. L'insertion sociale des jeunes non diplômés du secondaire*, communication présentée au Congrès de l'ACFAS, Rimouski, le 20 mai.

Trottier, Claude, Mircea Vultur et Madeleine Gauthier (2003), « L'insertion professionnelle des jeunes sans diplôme », Partenaires de l'Action concertée sur *Les mutations du marché du travail*, Montréal, le 16 juin.

Gauthier, Madeleine, Claude Trottier, Claire Turcotte et Mircea Vultur, Rencontre à la demande de représentants du Conseil supérieur de l'éducation, 19 juin.

Trottier, Claude (2003), Insertion professionnelle des jeunes sortis sans diplôme du secondaire, Congrès international de l' AIS, Brisbane, juillet.

Vultur, Mircea (2002), « La confiance des jeunes "défavorisés" dans les institutions » au Colloque sur *Rupture des rapports de confiance et reconfiguration de sens et des modalités du lien social*, Lisbonne, 4 juillet.

**Communications à venir :**

Vultur, Mircea, Le rapport des jeunes aux catégorisations institutionnelles. Le cas des sans-diplôme. Communication dans le cadre du comité de recherche « Sociologie de la jeunesse », l'atelier « Constructions de nouvelles catégorisations », VII<sup>e</sup> Congrès de l'AISLF, Tours, juillet 2004.

Autres communications dans le cadre de l'ACFAS 2004 (voir le programme page suivante).

**Colloque de l'ACFAS-Mai 2004****L'insertion professionnelle des jeunes qui ont abandonné les études  
secondaires ou collégiales.  
Études rétrospectives.**

*Colloque – atelier organisé par l'Observatoire Jeunes et Société  
dans le cadre du 72<sup>e</sup> Congrès de l'ACFAS,  
Montréal, UQAM, 11 mai 2004.*

***Programme***

**9 h 10 Mot de bienvenue : Madeleine Gauthier, responsable de l'OJS.**

**9 h 20 Présentation du colloque : Marc Molgat, Université d'Ottawa et Mircea Vultur, INRS-Urbanisation, Culture et Société**

**Séance 1 : Abandon des études et insertion professionnelle. Élaborations théoriques et lectures empiriques**

Président : Marc Molgat, Université d'Ottawa

**9 h 30 Michel Janosz, Université de Montréal**

Un modèle explicatif du décrochage scolaire à l'adolescence : le défi de réconcilier les approches centrées sur les variables et sur les personnes.

**10 h Sylvie Rheault, ministère de l'Éducation**

L'abandon des études à la formation collégiale technique : résultats d'une enquête

**10 h 30 Sylvain Bourdon et Rachel Bélisle, Université de Sherbrooke**

Jeunes adultes de retour à l'école : pratiques éducatives et reconnaissance

**11 h -11h 20 Pause café**

**Séance 2 : Les jeunes sans diplôme : cheminements scolaires, trajectoires professionnelles et relations sociales**

Présidente : Mireille Lévesque, ministère de l'Éducation

**11 h 20 Claude Trottier, Université Laval, Claire Turcotte, INRS-Urbanisation, Culture et Société, Madeleine Gauthier, INRS-Urbanisation, Culture et Société**

Situation d'emploi et trajectoires professionnelles des jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires ou collégiales

**11 h 50 Marc Molgat, Université d'Ottawa**

Des relations intergénérationnelles à l'ouvrage? La place des parents dans l'insertion professionnelle des jeunes qui ont délaissé leurs études en 1996-1997.

**12 h 20 – 13 h 40 Repas du midi**

**Séance 3 : Les jeunes sans diplôme : rapport au travail et aux programmes d'insertion aidée**

Président: Laurier Caron, Centrale des syndicats du Québec

**13 h 40 Jacques Hamel et Benoît Gendron, Université de Montréal**

Le rapport au travail des non-diplômés du secondaire et du collégial

**14 h 10 Mircea Vultur, INRS-Urbanisation, Culture et Société**

Les vertus magiques et l'effet Pygmalion de l'insertion aidée. Le cas des sans-diplôme et des jeunes « désengagés »

**14 h 40- 15 h Pause café**

**15 h- 16 h 30 Table ronde : Les jeunes et les programmes d'aide à l'insertion sociale et professionnelle**

**Modérateur : Mircea Vultur, INRS-Urbanisation, Culture et Société**

**Participants : Sylvie Bourassa (ministère de l'Emploi), Steve Gignac (Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale nationale), Élyse Benoît (La Réplique), Nikolas Ducharme (MESS-Solidarité Jeunesse), Céline Bellot, (Université de Montréal).**

**16 h 30 Conférence de clôture et bilan de la journée : Madeleine Gauthier, INRS-Urbanisation, Culture et Société**

**17 h Fin du colloque**

## **Annexe D : L'expérience du partenariat**

Il est de plus en plus courant que les chercheurs universitaires travaillent en partenariat avec les milieux d'intervention ou d'application intéressés par leurs résultats de recherche. Les organismes subventionnaires proposent même des programmes de cette nature. C'est le cas du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) dans ses Actions concertées. La recherche en partenariat se distingue de la recherche commanditée en ce qu'il n'y a pas de lien financier direct qui unisse les chercheurs et les partenaires. De plus, le même processus que pour les subventions ordinaires de recherche est suivi : appel d'offres, propositions de projets, évaluation de la pertinence par les partenaires de la recherche et de la qualité scientifique par des pairs.

Par ailleurs, à la différence de la traditionnelle « recherche-action », chaque partenaire conserve son identité propre. Le chercheur ne construit pas son objet à même l'intervention à laquelle il participe, pas plus que le partenaire ne dicte au chercheur quelles devraient être ses orientations et sa méthode. Chacun reste soi tout en étant dans une relation d'interaction très forte qui pose de nombreux défis.

Parmi ces défis, un est de taille. La recherche comporte sa logique propre qui en est une d'application méthodique de techniques susceptibles de précision mais qui laissent toujours planer une part de doute. « Ai-je bien posé le problème de recherche qui exige exploration, observation, vérification? Mon échantillon est-il suffisamment représentatif pour que les résultats puissent être généralisés? Mes concepts sont-ils adéquats? L'inspiration théorique qui me fournit de cadre d'analyse est-elle la plus pertinente? » Cette logique s'inscrit dans une dimension temporelle qui souffre difficilement l'urgence. Le recul du temps est souvent la méthode la plus efficace pour saisir l'ampleur d'un phénomène. Par ailleurs, l'action comporte aussi sa propre logique. La notion de temps n'est pas la même. L'urgence de la situation exige une réaction immédiate : l'élaboration et la mise en place d'un plan d'action qui ne souffre pas toujours de délais.

Les deux logiques sont-elles conciliables? Peut-être, à la condition que l'une et l'autre conservent leur spécificité tout en étant perméables à l'échange et à l'écoute l'une de l'autre. Cette attitude est aussi importante que les résultats concrets qu'il faut en attendre : pour les chercheurs, il importe de pouvoir confronter leurs résultats de recherche et leurs théories à la réalité; pour les partenaires des divers milieux, ils se doivent d'être attentifs aux possibilités d'utilisation des résultats de la recherche afin d'enrichir leur propre connaissance du milieu dans lequel ils agissent et dans le but d'agir plus adéquatement. Il incombe à tous les deux d'être en dialogue constant et d'être réalistes. La recherche est par définition « cheminement » dans la construction de ses instruments de connaissance de la réalité. L'intervention est en quête de moyens qui lui permettront de répondre le plus rapidement et le plus efficacement possible à une situation. Plutôt que d'y voir des logiques contradictoires, peut-être faut-il y percevoir des approches complémentaires dont il faut constamment débattre. Cela demande du temps, de l'énergie et un grand respect de la spécificité de l'autre.

---

Les professeurs qui ont participé à la recherche ont expérimenté cette forme de concertation dans un certain nombre de projets de recherche dont celui-ci sur l'insertion professionnelle des jeunes qui ont abandonné leur programme d'études secondaires ou collégiales avant l'obtention du diplôme. Les partenaires dont les noms apparaissent sur la première page du rapport ont participé à quelques réunions, ont été informés par courriel ou par le Bulletin de l'Observatoire Jeunes et Société de l'état de la recherche et participeront, pour la plupart d'entre eux, certains comme communicateurs, à la journée d'étude de l'ACFAS (voir annexe C). Une autre rencontre est prévue où les uns et les autres feront le bilan de cette collaboration.

Relations avec les partenaires :

Communication téléphonique avec chacun des partenaires pressentis à l'automne 2000

1<sup>re</sup> réunion, 9 février 2001 :

Présentation du projet et discussion des orientations et du calendrier de travail

2<sup>e</sup> réunion, 11 octobre 2001 :

Échange sur une première version de la revue des écrits

Envoi de courriels en 2002 :

Période de collecte des données. Échange sur le travail en cours

3<sup>e</sup> réunion, 21 février 2003 :

État d'avancement des travaux; information concernant l'analyse secondaire des données disponibles; séance de travail sur les mesures novatrices d'aide à l'insertion

4<sup>e</sup> réunion, 12 décembre 2003 :

État des travaux; état de la situation concernant les mesures d'aide et celles qui seraient novatrices; échange sur les liens entre l'insertion professionnelle et d'autres dimensions de l'entrée dans la vie active; échange sur les catégories retenues pour décrire la situation de travail des jeunes du secondaire et du collégial; échange sur les types de cheminements scolaires, rapport à l'école et motifs d'abandon

Colloque de l'ACFAS, 11 mai 2004 :

Communications des chercheurs et participation des partenaires à l'animation et à la table-ronde

5<sup>e</sup> réunion, date à venir :

Suites à donner à la recherche, en particulier dans la perspective de l'application des résultats (rôle important des partenaires à cette étape)

## Annexe E : Liste des personnes interviewées

Le secondaire	Âge à l'abandon des études	Année d'abandon
13: SGF1O	17 ans	4 <sup>e</sup> secondaire
41: SGF1M	17 ans	4 <sup>e</sup> secondaire
51: SGF1M	17 ans	4 <sup>e</sup> secondaire
77: SGF1Q	17 ans	5 <sup>e</sup> secondaire
78: SGF1Q	17 ans	5 <sup>e</sup> secondaire
81: SGFIQ	17 ans	5 <sup>e</sup> secondaire
23: SGM1Q	16 ans	3 <sup>e</sup> secondaire
28: SGM1Q	16 ans	pré secondaire
29: SGM1Q	17 ans	4 <sup>e</sup> secondaire
35: SGM1M	16 ans	4 <sup>e</sup> secondaire
37: SGM1M	18 ans	5 <sup>e</sup> secondaire
60: SGM1M	13 ans	2 <sup>e</sup> secondaire
62: SGM1M	18 ans	5 <sup>e</sup> secondaire
63: SGM1M	18 ans	5 <sup>e</sup> secondaire
66: SGM1M	17 ans	5 <sup>e</sup> secondaire
14: SGF2O	16 ans	3 <sup>e</sup> secondaire
31: SGF2Q	19 ans	4 <sup>e</sup> secondaire
33: SGF2M	16 ans	3 <sup>e</sup> secondaire
47: SGF2M	17 ans	5 <sup>e</sup> secondaire
79: SGF2Q	16 ans	2 <sup>e</sup> secondaire
15: SGM2O	16 ans	2 <sup>e</sup> secondaire
16: SGM2O	16 ans	2 <sup>e</sup> secondaire
17: SGM2O	20 ans	5 <sup>e</sup> secondaire
82: SGM2Q	18 ans	4 <sup>e</sup> secondaire
86: SGM2Q	15 ans	2 <sup>e</sup> secondaire
18: SPF1O	21 ans	Comptabilité
30: SPF1Q	21 ans	Dessin de bâtiments
40: SPF1M	19 ans	Esthétique
50: SPF1M	18 ans	Choix inconnu
52: SPF1M	21 ans	Secrétariat
55: SPF1M	18 ans	Secrétariat
83: SPF1Q	21 ans	Secrétariat
87: SPF1Q	20 ans	Préposée aux bénéficiaires
88: SPF1Q	21 ans	Service financier
91: SPF1Q	19 ans	Décoration intérieure
24: SPM1Q	19 ans	Aménagement forestier
27: SPM1Q	21 ans	Mécanique diesel
36: SPM1M	19 ans	Électricité
44: SPM1M	17 ans	Maçonnerie
68: SPM1M	18 ans	Électricité
84: SPM1Q	18 ans	Décoration intérieure
85: SPM1Q	20 ans	Électroménager
97: SPM1Q	19 ans	Menuiserie
98: SPM1Q	19 ans	Mécanique des petits moteurs
71: SPF2Q	19 ans	Aide-coiffeuse
38: SPM2M	16 ans	2 <sup>e</sup> secondaire
19: SPM2O	18 ans	3 <sup>e</sup> secondaire

<b>Au collégial</b>		<b>Session d'abandon</b>
1: CRF1O	20 ans	2 <sup>e</sup> session
2: CRF1O	18 ans	5 <sup>e</sup> session
25: CRF1Q	23 ans	3 <sup>e</sup> session
26: CRF1Q	18 ans	2 <sup>e</sup> session
48: CRF1M	19 ans	3 <sup>e</sup> session
67: CRF1M	18 ans	2 <sup>e</sup> session
89: CRF1Q	17 ans	3 <sup>e</sup> session
4: CRM1O	20 ans	4 <sup>e</sup> session
5: CRM1O	19 ans	2 <sup>e</sup> session
21: CRM1O	20 ans	6 <sup>e</sup> session
32: CRM1Q	20 ans	4 <sup>e</sup> session
69: CRM1M	22 ans	2 <sup>e</sup> session
80: CRM1Q	22 ans	3 <sup>e</sup> session
3: CRF2O	20 ans	4 <sup>e</sup> session
20: CRF2O	23 ans	1 <sup>re</sup> session
53: CRF2M	20 ans	1 <sup>re</sup> session
61: CRF2M	20 ans	3 <sup>e</sup> session
65: CRF2M	17 ans	1 <sup>re</sup> session
70: CRF2Q	19 ans	3 <sup>e</sup> session
92: CRF2Q	21 ans	5 <sup>e</sup> session
6: CRM2O	20 ans	3 <sup>e</sup> session
34: CRM2M	18 ans	2 <sup>e</sup> session
39: CRM2M	21 ans	4 <sup>e</sup> session
43: CRM2M	22 ans	2 <sup>e</sup> session
45: CRM2M	21 ans	2 <sup>e</sup> session
72: CRM2Q	20 ans	1 <sup>re</sup> session
73: CRM2Q	20 ans	9 <sup>e</sup> session
95: CRM2Q	18 ans	1 <sup>re</sup> session
7: CTF1O	22 ans	8 <sup>e</sup> session
8: CTF1O	20 ans	4 <sup>e</sup> session
42: CTF1M	24 ans	10 <sup>e</sup> session
49: CTF1M	22 ans	5 <sup>e</sup> session
58: CTF1M	24 ans	5 <sup>e</sup> session
90: CTF1Q	18 ans	2 <sup>e</sup> session
96: CTF1Q	21 ans	8 <sup>e</sup> session
99: CTF1Q	23 ans	5 <sup>e</sup> session
9: CTM1O	20 ans	2 <sup>e</sup> session
10: CTM1O	24 ans	6 <sup>e</sup> session
54: CTM1M	22 ans	2 <sup>e</sup> session
56: CTM1M	24 ans	5 <sup>e</sup> session
57: CTM1M	21 ans	4 <sup>e</sup> session
74: CTM1Q	19 ans	6 <sup>e</sup> session
75: CTMIQ	24 ans	2 <sup>e</sup> session
93: CTM1Q	20 ans	6 <sup>e</sup> session
22: CTF2O	17 ans	1 <sup>re</sup> session
59: CTF2M	22 ans	4 <sup>e</sup> session
76: CTF2Q	22 ans	3 <sup>e</sup> session
11: CTM2O	24 ans	4 <sup>e</sup> session
12: CTM2O	21 ans	1 <sup>re</sup> session
64: CTM2M	22 ans	9 <sup>e</sup> session
94: CTM2Q	23 ans	5 <sup>e</sup> session